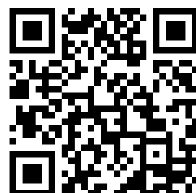
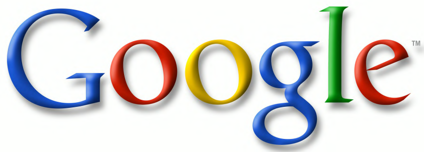



Google


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY
Exchange
Account

JUVENALIS DECLAMANS

ÉTUDE SUR LA RHÉTORIQUE DÉCLAMATOIRE

DANS LES SATIRES DE JUVÉNAL.

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

de l'Université de Gand.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT :

Les travaux des professeurs et chargés de cours, anciens professeurs et anciens chargés de cours sont publiés sous la responsabilité personnelle de leurs auteurs.

Tous les autres le sont en vertu d'une décision de la Faculté.

Gand, impr. A. Vander Haeghen.

UNIVERSITÉ DE GAND

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

41me FASCICULE

JUVENALIS DECLAMANS

ÉTUDE SUR LA RHÉTORIQUE DECLAMATOIRE DANS LES SATIRES DE JUVÉNAL

PAR

Josué DE DECKER



GAND

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE E. VAN GOETHEM & Cie.

Rue des Foulons, 1 (près de l'Université).

1913.

A

mon Maître,

M. PAUL THOMAS.

INTRODUCTION.

La *Vita* anonyme de Juvénal[1] a donné lieu à de nombreuses discussions. Il semble que les données et les variantes en soient empruntées, en majeure partie, à l'œuvre même du poète. Mais la critique n'a guère contesté la valeur intrinsèque de ce témoignage frappant : « Juvénal *se livra à la déclamation* jusque vers le milieu de son existence, et il le fit par goût plutôt que comme préparation à la carrière d'avocat ou de professeur[2] ». Cette assertion cadre bien avec la vie intellectuelle des Romains aux premiers siècles de notre ère.

En l'absence même de toute notice biographique, il resterait vraisemblable que Juvénal s'est adonné à la pratique déclamatoire : De son propre aveu, il s'est mis sur le tard à écrire et à publier des vers[3]; provincial de famille aisée, il était arrivé à Rome avec l'espoir de se faire un nom; il le

---

(1) Reproduite dans la plupart des éditions; voy., par exemple, l'édit. Jahn-Bücheler-Leo (Berlin, Weidmann, 1910), p. 276-277.

(2) *Ad mediam fere aetatem declamavit animi magis causa, quam quod scholae se aut foro praepararet.*

(3) Voy. dans Friedländer, *Édit. avec comment.* (Leipzig, Hirzel, 1895), Introd., p. 5 6, puis p. 135, le commentaire des vers 24-25 de la sat. I :

patricios omnis opibus cum provocet unus
quo tondente gravis juveni mihi barba sonabat.

pouvait difficilement, sans se produire dans les séances de déclamation [1].

Le terme « déclamation » doit évidemment se prendre dans le sens où l'entendaient les Romains. Il s'agit de la « rhétorique déclamatoire », c'est-à-dire de l'éloquence spéciale des *declamationes*, discours et plaidoyers fictifs en vogue sous l'Empire.

Le but de ce travail est de découvrir, dans les Satires, le déclamateur Juvénal, en d'autres termes, de faire le plus exactement possible la part de ce que le grand satirique latin doit à la fréquentation durable des réunions de *declamatores*. On remontera ainsi jusqu'à la genèse d'une œuvre capitale, tant au point de vue historique que littéraire; on verra combien la personnalité de Juvénal, si puissante pourtant, fut sujette à l'influence de son milieu.

La méthode à suivre s'impose d'elle-même; il faut confronter les Satires avec les documents authentiques qui nous restent de la littérature des *declamationes* au début de l'Empire.

---

(1) Le renseignement biographique sur la carrière de Juvénal comme déclamateur est-il puisé aux Satires mêmes, comme on l'admet généralement pour le reste de la *Vita*? J'en doute. La question de la provenance de la *Vita juvenaliana* n'étant pas définitivement résolue, quoique traitée à plusieurs reprises, je me range à l'opinion prudente de Friedländer qui, du moins pour le début de la *Vie*, c'est-à-dire pour le passage qui nous intéresse, pense à une source de valeur datant du second ou du troisième siècle (cf. *Édit. avec comm.*, Introd., p. 4). Sat. I, v. 15-17 (*et nos consilium dedimus Sullae, privatus ut altum dormiret*), Juvénal nous dit bien que, dans son jeune âge, il a fréquenté l'école du rhéteur; Sat. VII, v. 150 sq., nous voyons qu'il connaissait dans le détail l'enseignement de la rhétorique (voy. surtout v. 155-157: *quis color et quod sit causae genus atque ubi summa quaestio, quae veniant diversae forte sagittae, nosse volunt omnes*); ailleurs il emploie avec leur portée propre les termes techniques de la déclamation (voy. Sat. VIII, v. 127, *sententia*, Sat. VI, v. 280, *color*). Mais nulle part, dans les Satires, il n'y a un passage d'où l'auteur d'une biographie factice pouvait déduire la longue pratique déclamatoire de Juvénal; les v. 24-25 de la Sat. I nous indiquent que le poète a débuté tardivement dans la Satire; mais cela n'implique pas la conclusion : USQUE AD MEDIAM FERE AETATEM DECLAMAVIT. Ce renseignement me paraît donc précieux.

Il est étonnant que cette méthode n'ait pas été appliquée jusqu'ici [1].

On a dit et répété que Juvénal est un « rhéteur » et un « déclamateur », sans le prouver d'une manière directe et tangible. Les philologues qui ont voulu passer de l'affirmation gratuite à la démonstration raisonnée se sont bornés à étudier le caractère oratoire des satires, à peu près comme on étudierait le caractère oratoire de l'œuvre de Victor Hugo; ils n'ont tenu aucun compte des formes spécifiques de cette rhétorique des déclamations, qui est la rhétorique du temps de Juvénal.

Cette fausse direction prise par la critique a été signalée récemment tant en Allemagne qu'en France. « A vrai dire, écrit M. Plessis [2], ce que l'on attaque chez Juvénal, sous le nom de rhétorique, c'est surtout le caractère oratoire qui n'est pas d'ordinaire celui de la Satire demeurée de style familier, et souvent un peu prosaïque, chez Lucilius, chez Horace et chez Perse; c'est l'éloquence, c'est le ton pompeux et la sonorité pleine des beaux vers. » Et M. Norden [3] pense que les rapports entre Juvénal et la rhétorique (entendez : la rhétorique des déclamations de l'Empire) sont encore à élucider [4].

---

(1) Nisard l'avait pourtant esquissée dans ses *Poètes latins de la décadence*, au chapitre intitulé *Juvénal ou la Déclamation*.

(2) *La Poésie latine de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus* (Paris, Klincksieck, 1909), p. 651.

(3) *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, tome I (Leipzig et Berlin, Teubner, 1910), p. 577 : *Auch die Zusammenhänge Juvenals mit der Rhetorenschule sind noch zu untersuchen.*

(4) Le petit travail de Strube (*De rhetorica Juvenalis Disciplina*, Progr. Gymn. Brandebourg, 1875) traite des *figures de rhétorique*, c'est-à-dire des figures de mot et des figures de pensée qui ornent les Satires. — Dans les *Vindiciae Juvenalianae*, qui ont suivi la fameuse hypothèse du vrai et du faux Juvénal émise par O. Ribbeck (*Der echte und der unechte Juvenal*, Berlin, 1865), l'étude de la rhétorique n'a pas été négligée; celle-ci est partout, disent les auteurs de *Vindiciae*, dans les Satires quasi-vraies comme dans les Satires quasi-fausses; mais le terme « rhétorique » prend, dans ces travaux, une acception vague, qui n'a que de lointains rapports avec la pratique spécialement déclamatoire : voy. par exemple les *Vindiciae Juvenalianae* de Weise (Halle, 1884), une des meilleures dissertations de ce genre. — L'étude de Bergmüller (*De rhetorica Juvenalis Disciplina*, dans

C'est le livre de Sénèque le Père, intitulé *Oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores*, plus connu sous le nom de *Controversiae et Suasoriae* (1), qui doit fournir un critère à notre étude. Il est le document à la fois le plus complet et le plus fidèle de cette éloquence factice dont s'éprit le monde romain lors de la décadence du grand art oratoire et des institutions républicaines (2). Seul de son espèce, il nous fait assister aux discours imaginaires des *salles de déclamation*.

Il importe surtout de ne pas tomber dans la traditionnelle

---

les *Acta Semin. Erlang.*, IV, 1886, p. 395 sq.) montre comment la poésie de Juvénal, surtout en ce qui concerne l'emploi des particules de transition, rappelle la prose oratoire de l'époque classique. — Streifinger (*Der Stil des Satirikers Juvenal*, Progr. Gymn. Ratisbonne, 1892) s'est attaché, comme Strube, à l'étude des traditionnelles *figures de rhétorique;* il le dit clairement dans son Introduction, p. 4 : *Die folgenden Blätter bezwecken die Darstellung der hauptsächlichsten Eigenschaften und Merkmale des juvenalischen Stiles, soweit solche infolge der vieljährigen Beschäftigung des Dichters mit der Rhetorik speziell aus dieser geflossen zu sein scheinen. Dieselben gehören fast durchweg dem Gebiete der sogenannten rednerischen Figuren und der Tropen an.* — Kappelmacher (*Studia Juvenaliana*, dans les *Diss. philol. Vindob.*, 1903, vol. VII, 3, p. 161-199) a signalé un certain nombre d'analogies entre les Satires et l'*Institution oratoire* de Quintilien, et en a conclu que Juvénal a pu, pendant quelque temps, écouter les leçons du célèbre professeur; mais il ne s'agirait là, en tout cas, que de préceptes théoriques, d'importance très relative en comparaison de la longue activité du poète comme déclamateur. — Pour le travail récent de Schütze (*Juvenalis ethicus*, diss. Greifswald, 1905), qui, accessoirement, s'occupe de Juvénal comme rhéteur, voy. plus loin p. 19, n. 2. — Cette note s'allongerait outre mesure, si je relevais les généralités ayant trait à la rhétorique des Satires dans les manuels de littérature, éditions et études moins spéciales que celles citées ci-dessus (Teuffel, *Studien und Karakteristiken*, p. 538-549, Peter, *Geschichtl. Litt. über die röm. Kaiserz.*, II, p. 77-84, Nisard, *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence*, 2e éd., I, p. 411 sq., Martha, *Les moralistes sous l'Empire romain* p. 315 sq., Widal, *Juvénal et ses Satires*, Boissier, *L'opposition sous les Césars*, p. 320 sq., Butler, *Postaugustan Poetry from Seneca to Juvenal*, p. 287 sq.).

(1) Éd. H. J. Müller, (Vienne, Tempsky, 1887); éd. Bornecque (texte revu avec traduction, 2 vol., Paris, Garnier, 1902). Pour les citations latines, je suis généralement l'édition Müller; pour les passages traduits, j'ai mis à profit l'édition Bornecque.

(2) Voy. en général Bornecque, *Les Déclamations et les Déclamateurs d'après Sénèque le Père* (Lille, Siège de l'Université, 1902).

confusion des *écoles de rhétorique* proprement dites et des *salles de déclamation* (1). L'enseignement du professeur à l'école n'était que le prélude de ces séances oratoires en champ clos où des hommes de tout âge et de toute condition rivalisaient d'éloquence, et continuaient, par une sorte d'anachronisme, à pérorer doctement, alors que tout ne dépendait plus du peuple et que le peuple ne dépendait plus de la parole (2). L'*orator forensis* n'a jamais entièremenl disparu de la scène et certains professeurs de rhétorique, tel Quintilien, pouvaient encore orienter leur enseignement vers la grande éloquence républicaine. Mais l'*orator scholasticus* (*declamator*) a joué sous l'Empire un rôle de plus en plus considérable, et, comme le montrent les *Grandes* et surtout les *Petites Déclamations* attribuées à Quintilien, les leçons du *rhetor* devinrent elles-mêmes une préparation directe à l'art de la déclamation (3).

A une époque où la liberté de la parole se restreignait toujours davantage, la *salle de déclamation* faisait en quelque sorte l'office d'un forum artificiel; elle groupait tous les gens d'esprit qui aimaient à faire montre de leur savoir, de leur

---

(1) Voy. l'*Appendice* à la fin de l'*Introduction*.

(2) Cf. Fénelon, *Lettre à l'Académie française*, § 4.

(3) La partie de la VIIe satire (v. 149-215) où Juvénal parle de la carrière du *rhetor* ou professeur d'éloquence, est caractéristique à cet égard : DECLAMARE DOCES, *o ferrea pectora Vetti*, etc. Les prétendues *Petites déclamations de Quintilien* (éd. Ritter, Leipzig, Teubner, 1884) sont, en réalité, un cours d'étudiant du second ou du troisième siècle, où les conseils théoriques du *rhetor* alternent avec les fragments oratoires donnés comme modèles; voy. mon article dans la *Rev. de l'Instr. publ.*, LIII (1910), pp. 113-123; cf. l'opinion récente de F. Leo, *Quintilians kleine Deklamationen*, Gött. Nachr., phil.-hist. Kl., 1912, 1, p. 109-121. Les dix-neuf *Grandes déclamations* attribuées à Quintilien (éd. Lehnert, Leipzig, Teubner, 1905) semblent appartenir également au domaine de la rhétorique proprement scolaire; ce sont de longs discours au caractère composite, remontant en dernière analyse à l'enseignement des rhéteurs dans les écoles de l'Empire; voy. Reitzenstein, *Studien zu Quintilians grösseren Deklamationen*, Strasbourg, Trübner, 1909 (v. surtout p. 18 et p. 23). L'examen des *Grandes déclamations* et des *Petites déclamations* corrobore généralement les résultats auxquels conduit l'ouvrage de Sénèque le Père; cela n'a rien d'étonnant; comme le maître enseignait surtout à déclamer (*declamare doces*), les procédés de pensée et de style devaient être sensiblement les mêmes à l'école et dans les réunions de déclamateurs.

éloquence et de leur habileté dialectique; elle était fréquentée par un public mêlé d'avocats et de professeurs, de jeunes et de vieux, de magistrats et de dignitaires, qui se pressaient pour entendre discourir un beau parleur sur quelque sujet fictif et souvent romanesque. A côté des *recitationes* ou lectures publiques, les *declamationes* occupaient les loisirs des gens cultivés à l'époque impériale : les lettrés et les oisifs, formés d'abord à l'enseignement du *rhetor*, se livraient soit dans les locaux d'école, soit dans des salles particulières, soit même chez eux, à des démonstrations publiques d'éloquence délibérative et judiciaire.

Cette distinction entre l'école proprement dite et les séances de déclamation est essentielle à notre point de vue. Si Juvénal, comme tous les jeunes gens de bonne famille, a suivi l'enseignement du rhéteur jusque vers l'âge de seize ans, il a surtout, après avoir quitté l'école, déclamé lui-même dans les réunions de *scholastici*, et cela pendant une grande partie de sa vie; c'est de cette longue activité que son esprit a gardé une empreinte ineffaçable.

Sénèque le Père nous montre les déclamateurs à l'œuvre ; il reproduit textuellement leurs pensées les plus brillantes, leurs développements les plus saillants, leurs meilleures réussites oratoires; il y mêle ses propres réflexions, et n'oublie pas de nous signaler de nombreux exemples d'un fort mauvais goût; nous entendons parler une foule de personnages qui tous, à peu de chose près, ont les mêmes idées, les mêmes habitudes, les mêmes procédés ; de nombreux sujets de *Controverses* (genre judiciaire) et de *Suasoires* (genre délibératif) sont traités avec une habileté inégale par les virtuoses de la parole que Sénèque met en scène, et, dans des *Préfaces* d'une lecture attrayante, nous trouvons le portrait des principaux déclamateurs.

Le livre des *Controverses et Suasoires*, écrit vers l'année 37 ap. J.-C. [1], conduit à des conclusions valables pour plusieurs siècles [2]; aux yeux des adeptes de la rhéto-

---

(1) Voy. Schanz, *Gesch. röm. Litt.*, II, 1, 3e éd. (Munich, Beck, 1911), p. 474.
(2) Voy. Bornecque, *Déclamations et Déclamateurs*, p. 48.

rique déclamatoire, la nouveauté résidait plus dans la forme que dans le fond; dès le début, la déclamation romaine a pris un caractère définitif, au point que ce sont sensiblement les mêmes thèmes qui se sont répétés durant tout l'Empire [1]; les procédés à leur tour n'ont guère varié quant à leurs tendances générales, et l'ouvrage de Sénèque le Père a une importance telle qu'il pourrait servir de base à une étude d'ensemble de l'influence de la rhétorique déclamatoire sur la littérature impériale [2].

La tâche est ici moins vaste, plus précise.

Nous avons affaire à un représentant éminent des lettres latines, qui, avant de publier des vers, fut un assidu de la déclamation. Juvénal a mené l'existence de l'*orator scholasticus*, cinquante ans à peine après la composition de l'œuvre de Sénèque, et, sans aucun doute, il s'est exercé sur la plupart des sujets fournis par les *Controverses* et les *Suasoires*. En l'année 92, au moment où il n'était pas encore poète satirique, son ami Martial lui donne l'épithète flatteuse de *facundus* [3], et il est permis d'en conclure que le fils du duumvir d'Aquinum, venu dans la Capitale pour faire son chemin, a connu les succès et les applaudissements des réunions de déclamateurs [4].

---

(1) Cf. Peter, *Geschichtl. Litt. röm. Kaiserz.*, I, p. 32 : *Das uns aus der Sammlung des älteren Seneca bekannte Repertoire ist in den nächsten zwei Jahrhunderten nicht eben wesentlich erweitert worden.*

(2) Cf. Norden, *Einleitung in die Altertumswiss.*, I, p. 512 : *Wer Prosa und Poesie der Kaiserzeit verstehen will, darf nicht an der Lektüre (des Werkes des älteren Seneca) vorbeigehen.* Les opuscules de Morawski sont très instructifs sous ce rapport, voy. p. ex. : *De rhetoribus latinis observationes*, Cracovie. 1892, *Zur Rhetorik bei den römischen Schriftstellern*, Philologus, LIV (1897), p. 143-149, *Rhetorum romanorum ampullae*, Cracovie, 1901 ; voy. aussi les notes suggestives de Bornecque à la fin de son édition avec traduction des *Controverses et Suasoires.*

(3) VII, 91, 1 : *De nostro*, FACUNDE, *tibi*, *Juvenalis*, *agello*,
Saturnalicias mittimus ecce nuces.

(4) Cf. Mayor, *Thirteen Satires of Juvenal, with a commentary*, 4e éd. (Londres, Macmillan, 1889), vol. I, p. XIX, n. 2. Boissier (*Opposition sous*

Quand il se mit à la satire, il avait contracté des habitudes d'esprit qui devaient considérablement influer sur son activité poétique.

C'est à la lumière du précieux document que nous a laissé le père des Sénèque [1], que nous devons rechercher les traces de la rhétorique déclamatoire dans les Satires, et cela au triple point de vue de l'INVENTION, de la COMPOSITION et du STYLE.

---

les Césars, p. 327) avait écrit : « Juvénal a-t-il acquis, dans les exercices d'école, un nom qui répondît à son talent? Cela paraît douteux ». Mayor lui répond : « So? What then is the meaning of Martial, VII, 91, 1 *facunde ....Juvenalis?* » Friedländer donne raison à Mayor (v. *Edit. avec comm.*, Introd., p. 6).

[1] Là où leur secours est utile, je ne négligerai pas les autres documents de la déclamation. Sur la nature et la valeur, par rapport à notre étude, des *Grandes déclamations* et des *Petites déclamations*, qu'on attribue à Quintilien, mais qui sont en réalité d'époque incertaine, voy. ci-dessus, p. 11, note 3. Les menus fragments de Calpurnius Flaccus (éd. Lehnert, Leipzig, Teubner, 1903) ne peuvent guère entrer en ligne de compte. Les renseignements fournis par la *Rhétorique à Hérennius* (dont Fr. Marx, *Incerti auctoris..*, Leipzig, Teubner 1904, a montré toute la valeur pour les premiers essais de la déclamation romaine), par les fragments du *De rhetoribus* de Suétone, par l'*Institution oratoire* de Quintilien et par le *Dialogue des orateurs* de Tacite, quelque précieux qu'ils soient pour l'histoire de l'éloquence latine à la fin de la République et au début de l'Empire, ne pourraient servir, dans notre démonstration, de témoignage précis et objectif. Sénèque le Père avait conscience de la valeur de son ouvrage; voici ce qu'il dit dans la Préface du livre I des Controverses : *Fere enim aut nulli commentarii maximorum declamatorum extant aut, quod pejus est, falsi; itaque ne aut ignoti sint aut aliter quam debent noti, summa cum fide suum cuique reddam* (§ 11).

APPENDICE.

Sur la *déclamation romaine*, voy. Nisard, *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence*, 2e éd., Paris, 1849, I, p. 423-444 (§§ 2 et 3), Körber, *Ueber den Rhetor Seneca und die römische Rhetorik seiner Zeit*, Progr. Cassel, 1864, Rohde, *Der griechische Roman*, Leipzig, 1879, p. 288 sq., Cucheval, *Hist. de l'éloquence rom. depuis la mort de Cicéron jusqu'à Hadrien*, Paris, 1893, Pichon, *L'éducation romaine au 1r siècle*, Rev. univ., fév. 1895, Peter, *Geschichtl. Litt. über die röm. Kaiserzeit*, Leipzig, Teubner, 1897, I, p. 3-53, Norden, *Antike Kunstprosa*, Leipzig, Teubner, 1898, I, p. 240-251, p. 273-300, Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le Père*, Lille, Siège de l'Université, 1902, Boissier, *Les écoles de déclamation à Rome* (dans le volume intitulé *Tacite*, 2e éd., Paris, Hachette, 1904, p. 195-235), Lützen *De priorum scriptorum argenteae latinitatis studiis scholasticis*, Progr. Eschwege, 1907, Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, IV, 8e éd., Leipzig, Hirzel, 1910, p. 15 sq., Schanz, *Gesch. röm. Litt.*, II, 1, 3e éd., Munich, Beck, 1911, p. 470 sq., p. 555 sq..

Même dans le travail capital de Bornecque, je ne trouve pas assez nettement établie la distinction entre l'enseignement proprement dit de l'éloquence déclamatoire et la déclamation comme exercice intellectuel post-scolaire (v. p. ex. p. 39-48, le chap. intitulé *Histoire des déclamations*). La déclamation post-scolaire mériterait une étude spéciale, qui partirait des précieuses données de Norden (*o. c*, I, p. 240-251,

surtout p. 248-249), et dont les matériaux se trouveraient dans Sénèque le Père d'abord, puis dans Suétone (*De rhetor.*) Quintilien, Sénèque le Philosophe, Pline le Jeune, Pétrone etc. J'ai esquissé le sujet dans le *Bulletin mensuel* de l'*Institut de Sociologie Solvay*, janvier 1911, p. 63-68. Je le trouve bien exposé dans ses grandes lignes dans Seeck, *Untergang der antiken Welt*, IV, Berlin, Siemenroth, 1911, p. 168-204; v. p. ex. p. 182: *Aus der Politik verdrängt fanden die Talente in der schönen Litteratur den einzigen Tummelplatz, der sie noch reizen konnte, und musste man auf das Beifallbrüllen erregter Volksmassen verzichten, so suchte man Ersatz dafür in dem Händeklatschen eines feingebildeten Auditoriums.*

Déjà le titre du livre de Sénèque le Père est significatif : *Oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores;* l'auteur aurait pu dire *declamatorum s. d. c.* ou *scholasticorum s. d. c.* (de *schola=auditorium*, cf. Suét., *de Rhet.*, 6, AUDITORIA *instituit*, II.3.6 Pline, *Epist.*, ~~2, 30~~, *schola et* AUDITORIUM *et ficta causa*, Quint., *Inst. or.*, V, 12, 17, *eloquentiam, licet hanc, ut sentio enim dicam, libidinosam resupina voluptate* AUDITORIA *probent, nullam esse existimabo*, XII, 2, 8, CONVENTUS SCHOLARUM); s'il distingue d'une part les *orateurs* et d'autre part les *rhéteurs*, c'est que le public se composait essentiellement d'avocats auxquels la déclamation offrait des débats passionnants, et de professeurs qui voulaient donner des preuves de leur talent oratoire et dialectique; le monde cultivé, en général, faisait de la déclamation une occupation intellectuelle courante.

Cette conception se confirme pour ainsi dire à chacune des pages du livre des *Controverses et Suasoires*. V. p. ex. Contr., liv. VII, préf. : Albucius, après un insuccès, renonce au Forum et se livre désormais entièrement à la déclamation; il le fait chez lui (*domi*), admettant tantôt le grand public (*populo dicere*), tantôt un auditoire restreint (*secretae exercitationes*). Il avait coutume de dire : Qu'ai-je besoin de parler au Forum? Je puis avoir plus d'auditeurs chez moi que n'importe qui au Forum; je parle quand je veux, aussi longtemps que

je veux et je défends la partie que je veux. Contr., X, préf., 4 : L'avocat et historien Labiénus n'admettait pas le grand public, parce que, dit Sénèque, à ce moment ce n'était pas encore l'habitude (*declamavit non quidem populo, sed egregie; non admittebat populum, quia nondum haec consuetudo erat inducta)*. Ce passage prouve qu'à l'époque où écrit Sénèque, c.-à.-d. vers l'an 37 ap. J.-C., les gens lettrés avaient couramment accès aux salles de déclamation. Contr., III, préf., 10, *in fine* : Passiénus ne réussit que dans certaines parties de la déclamation et la plupart des auditeurs quittent tout de suite après l'exorde, pour ne revenir qu'à la péroraison Contr., II, 3, 13 : Asinius Pollion oppose nettement l'avocat ou *orator forensis* au déclamateur ou *orator scholasticus (Asinius Pollio aiebat hoc Latronem videri tamquam* FORENSEM *facere, sed in nulla magis illum re* SCHOLASTICUM *deprehendi)*; cette opposition revient de nombreuses fois dans l'ouvrage de Sénèque. Contr., III, préf., Cassius Sévérus est jugé comme avocat et comme déclamateur : J'ai connu, dit Sénèque, des hommes très éloquents qui, lorqu'ils déclamaient, ne répondaient pas à leur renommée; au Forum, ils excitaient les transports de l'admiration générale; aussitôt qu'ils le quittaient et se livraient, dans une salle close, à nos exercices (*simul ad has domesticas exercitationes secesserant*), leur talent les abandonnait; ce phénomène qui s'est produit souvent est pour moi aussi étonnant que certain; je me rappelle que je demandais à Cassius Sévérus pourquoi, dans les déclamations, son éloquence lui faisait défaut; chez aucun orateur, en effet, la différence n'était plus sensible..... En ce qui me concerne, répondit-il, il me semble que je puis donner une raison qui m'est particulière; j'ai coutume de m'adresser non pas à l'auditoire (comme dans les salles de déclamation), mais au juge (comme dans les tribunaux); j'ai coutume de répondre non pas à moi-même, mais à mon adversaire; je n'évite pas moins les paroles inutiles que celles qui vont contre mon but; or, dans la déclamation (*in scholastica*) tout n'est-il pas inutile, puisqu'elle même est inutile? Je vais te

faire toucher du doigt ma pensée : lorsque je parle au Forum, je fais quelque chose; lorsque je déclame, il me semble travailler en songe.

Ces quelques indications doivent suffire ici ; elles montrent combien les *Controverses et Suasoires* sont l'image fidèle de cette déclamation post-scolaire qui, malgré les rapports étroits entre la rhétorique latine et la rhétorique grecque, est une manifestation caractéristique de l'esprit romain.

CHAPITRE I

De l'Invention. [1]

Quelles sont les idées générales des adeptes de la déclamation et quelles sont, d'autre part, les idées générales qui constituent la trame des Satires? Y-a-t-il entre elles des concordances? Et jusqu'où celles-ci permettent-elles d'affirmer que Juvénal a mis en vers la littérature parlée des réunions de déclamateurs? [2]

---

(1) On n'a pas assez insisté sur ce fait, que Juvénal a singulièrement limité le champ de la Satire. On sait quelle est la multiplicité des sujets dans l'œuvre de Lucilius. Pour la variété de la matière dans les satires d'Horace, on peut s'en rapporter au travail de Cartault (*Étude sur les satires d'Horace*, Paris, Alcan, 1899, p. 48-49) : « Dans le livre I, il y a trois groupes de pièces: les satires de discussion morale, qui occupent les nos 1, 2, 3, 6, les satires de discussion littéraire, nos 4 et 10, les récits, nos 5, 7, 8 et 9.... Dans le livre II, nous avons une satire littéraire, n° 1, trois satires culinaires de formes différentes, nos 2, 4 et 8, deux satires qui mettent en jeu des points de doctrine stoïcienne, nos 3 et 7, une satire de confidences personnelles, n° 6, une satire morale sur un sujet spécial, n° 5. » La poésie de Juvénal est essentiellement « satirique », dans le sens restreint et moderne du mot, ce qui n'est pas le cas pour l'œuvre de ses prédécesseurs.

(2) Au cours de mon exposé, il arrivera plus d'une fois que les idées de Juvénal rappellent non seulement la déclamation, mais aussi certains passages des auteurs de l'Empire, spécialement de Sénèque le Philosophe; on peut se demander, à ce propos, si Juvénal ne doit pas autant et peut-être plus à ses études et à ses lectures qu'à son activité comme déclamateur; cette impression tend à se dégager des nombreuses références de la

Par bonheur, les idées générales des *scholastici* nous sont bien connues. Elles tenaient dans ce qu'en leur langage

---

savante édition de Juvénal par Mayor; pour les rapports entre Juvénal et Sénèque le Philosophe, voy. surtout Schütze, *Juvenalis ethicus*, diss. Greifswald, 1905, *passim*. Mais, si nous voulons vraiment pénétrer jusqu'à l'origine des idées dans les Satires et ne pas tourner dans une sorte de cercle vicieux, nous ne pouvons nous laisser séduire par des coïncidences; celles-ci étaient inévitables parce que la plupart des écrivains du temps, et non le moins Sénèque le Philosophe, ont des rapports directs avec la déclamation : *Er* (*Seneca*) *ist als Philosoph und Dichter Deklamator geblieben* (Norden, *Ant. Kunstp.*, I, p. 308, cf. Rolland, *De l'influence de Sénèque le Père et des rhéteurs sur Sénèque le Philosophe*, Gand 1906, p. 29 sq.). C'est le milieu de la rhétorique, dans lequel Juvénal a vécu si longtemps, qui, dans le domaine des idées générales, a façonné son esprit; on verra par la suite qu'il n'est pas téméraire de prétendre qu'à défaut des écrits de Sénèque le Philosophe, les Satires auraient pu être ce qu'elles sont. C'est en vue de la netteté de cette conception, que j'ai laissé de côté les passages parallèles d'auteurs grecs et latins, que Mayor cite en grand nombre; au point de vue « génétique », auquel nous nous plaçons, les concordances fortuites n'ont que peu de valeur. Je dirai, quant au travail de Schütze, qui c'est précisément à cause de l'absence de philosophie véritable dans les Satires, que Juvénal nous apparaît comme un déclamateur et non comme un homme d'étude, formé par les lectures laborieuses; le jugement de Leo (*Kult. d. Gegenwart, Griech. u. lat. Litt. u. Sprache*, 3e édit., Leipzig, Teubner, 1912, p. 465), pour être un peu tranchant, n'en répond pas moins à la réalité et traduit l'opinion de la généralité des philologues qui ont su replacer Juvénal dans son milieu propre : *Er hat weder Lektüre noch Philosophie, seine Bildung ist die rhetorische* (cf. Morlais, *Études phil. et relig. sur les écrivains latins*, Paris, Poussielgue, 1896, chap. X, *Les idées philos. et relig. de Juvénal*, surtout p. 356 et p. 388; Hirzel, *Der Dialog*, Leipzig, Hirzel, 1895, II, p. 63, n. 2; Butler, *o. c.*, p. 311 et p. 320). C'est une erreur de la part de Schütze, de croire que Juvénal a puisé non seulement aux écrits philosophiques de Sénèque, mais encore aux auteurs grecs, Théophraste, Bion, Musonius; s'il parait y avoir certains rapports entre les satires de Juvénal et les *Diatribai* philosophiques de Bion, c'est que cette *philosophia vulgaris*, dont parle Schütze, faisait précisément partie des *loci* des écoles et des salles de déclamation; Schütze avoue qu'il connaît peu les documents de la déclamation et c'est là un défaut capital de son étude (v. p. 87, n. 2, *in fine : Utrum hae declamationes cum saturarum argu-*

technique, ils appelaient *loci communes* ou simplement *loci* (¹). Les *loci* n'auraient point été à leur place dans les vrais plaidoyers, où il s'agissait de gagner pratiquement une cause; mais ils formaient un élément essentiel de ces *declamationes* factices, qui ne servaient en somme que de prétexte à de beaux développements oratoires; les déclamateurs, par des transitions souvent gauches, avaient vite fait d'abandonner l'objet propre de leurs discours judiciaires et délibératifs, et passaient volontiers à l'étalage des considérations générales; les *loci* étaient recherchés à tout prix, en dépit du sujet imposé et dispensaient les orateurs de chercher des arguments véritables. Certains étaient tellement courants qu'ils avaient reçu une appellation fixe; la palme revenait au déclamateur qui, par exemple, avait introduit de la façon la plus habile et avait traité avec le plus d'originalité le *locus de divitiis*.

Sénèque le Père nous donne des *loci* une définition frappante, et nous en énumère en même temps les types principaux : *Translaticiae sententiae quae nihil habent cum ipsa controversia implicitum, sed satis apte et alio transferuntur, tamquam quae* DE FORTUNA, DE CRUDELITATE, DE SAECULO, DE DIVITIIS *dicuntur* (Contr., I, préf., 23) (²).

---

mentis aliquid commune habuerint necne, meo judicio disceptari non potest). Je m'empresse d'ajouter que, malgré cela, le travail de Schütze peut rendre des services au point de vue des rapports entre la morale populaire de l'Empire et la pensée grecque. — Quant à la dissertation d'A. Hartmann (*De Inventione Juvenalis capita tria*, diss. Bâle, 1908), elle traite de l'analyse et de la suite des idées dans les Sat. I, III et V; l'influence de la déclamation n'y est envisagée qu'accessoirement, dans quelques notes, parfois fort justes; le travail de Hartmann est important pour l'étude de la *composition* des Satires I, III et V et aussi pour le problème des relations littéraires entre Juvénal et Martial (v. plus loin).

(¹) Le mot *lieu commun* a aujourd'hui un sens péjoratif que le mot *locus* n'avait pas chez les déclamateurs.

(²) Cf. Ps.-Quint., *Petites déclam.*, nº CCXLIV (éd. Ritter, p. 2-3) : *In hac controversia facere oportet quod in omnibus fere, ut quotiens communem dixerimus locum, ad proprium revertamur: communis est locus*

Les lieux communs *de fortuna* (vicissitudes de la fortune), *de crudelitate* (cruauté humaine, pitié, larmes), *de saeculo* (dépravation du siècle, éloge du temps passé), *de divitiis* (avantages et inconvénients des richesses), auxquels il faut ajouter certains *loci* appelés spécialement *philosophumeni* (de la conscience, du remords, de la vraie noblesse, de la nature des dieux, etc.) [1] résument en quelque sorte le programme des idées générales mises en œuvre dans les salles de déclamation.

Commençons par ce qui est essentiel au point de vue de l'analyse des idées dans les Satires.

A. — De Saeculo. [2]

Plusieurs orateurs, entre autres Fabianus et Labiénus, avaient coutume de censurer vivement les mœurs du temps, et il est probable que Juvénal, durant sa carrière de déclamateur, a eu cette même tendance.

Sénèque nous dit que toutes les fois que Fabianus rencontrait un sujet qui se prêtait à la critique du siècle, son inspiration avait plus de grandeur que de vigueur (Contr., II, préf., 2); ailleurs (Contr., X, préf., 5), il nous raconte que le

---

adversus adulteros omnes; proprius adversus hos adulteros; n° CCCXVI (p. 244) : *Nolo quisquam me reprehendat tamquam vobis locos non dem; si ampliare declamationem voletis et ingenium exercere, dicetis quod ad causam hujus nullo modo, ad delectationem aurium fortasse pertineat.*

(1) Voy., par exemple, Contr., 1, 7, 17 : *Hic philosophumenon locum introduxit (Albucius), quomodo animi magnis calamitatibus everterentur.*

(2) C'est surtout ce lieu commun *de saeculo*, que Quintilien a en vue (*Inst. orat.*, II, 4, 22-23) : *Communes loci (de iis loquor quibus citra personas in ipsa vitia moris est perorare, ut in adulterum, aleatorem, petulantem) ex mediis sunt judiciis, et, si reum adjicias, accusationes, quamquam hi quoque ab illo generali tractatu ad quasdam deduci species solent, ut si ponatur adulter caecus, aleator pauper, petulans senex; habent autem nonnumquam defensionem; nam et pro luxuria et pro amore diximus, et leno interim et parasitus defenditur, sic ut non homini patrocinemur, sed crimini.*

déclamateur Labiénus poussait la liberté à un tel point, qu'elle méritait un autre nom, et que, comme il déchirait au hasard toutes les classes et tous les hommes, on l'appelait Rabiénus, c'est-à-dire l'enragé.

On aurait donc tort de croire que Juvénal, en passant de la déclamation à la poésie satirique, se soit engagé dans un chemin entièrement nouveau; il a pu continuer, en les mettant en vers, ses invectives contre les contemporains et ses éloges du temps passé; peut-être même est-ce en se livrant aux exercices de la rhétorique déclamatoire, qu'il a eu pleinement conscience de son talent de satirique.

1) Tout d'abord, quand on considère le grand nombre de Controverses donnant lieu à une critique générale des **mœurs féminines** (Contr., I, 2; I, 3; I, 6; II, 5; II, 7; III, 3; IV, 7; VI, 7, etc.), on ne doute pas que le poète ait eu l'occasion de déclamer en public contre celles qu'il a si violemment attaquées dans son œuvre.

Bien des passages de la fameuse sixième satire contre les femmes sont l'écho des tirades débitées dans les salles de déclamation (1).

Dans la Contr., II, 7, il s'agit d'accuser une femme d'une grande beauté, qui prétend être restée fidèle à son époux durant une longue absence de celui-ci. C'était là un thème

---

(1) Je rappelle l'opinion de Friedländer (*Édit. avec comm.*, t. I, p. 281) sur l'*inventio* dans la Sat. VI : *Wenn nun Juvenal auch bei seiner Schilderung so gut wie ausschliesslich die Frauen der vornehmen Welt des damaligen Rom ins Auge gehabt hat, könnte er doch sehr wohl, namentlich für die Topik der weiblichen Fehler, irgend eine ältere Schrift aus der reichen Litteratur über dies Capitel* (Stob. Floril. T. 68 ὅτι οὐκ ἀγαθὸν τὸ γαμεῖν T. 73 ψόγος γυναικῶν ἔτι καὶ περὶ γάμου T. 74 γαμικὰ παραγγέλματα) *benutzt haben, z. B. die des* Theophrast περὶ γάμου *oder* Seneca *de matrimonio* (ed. Haase, III, 428). *Doch zeigt sich von einer solchen Benutzung nirgend eine Spur. Die Uebereinstimmungen mit* Theophrast *und* Seneca *sind durchaus solche, die sich aus der Natur des Gegenstandes von selbst ergeben, nirgend der Art, dass sie eine Entlehnung voraussetzen.*

à souhait pour les déclamateurs, qui étaient unanimes à déclarer que la vertu des matrones était devenue un mythe. Latron s'écrie (Contr., II, 7, 1) : *Eo prolapsi jam mores civitatis sunt, ut nemo ad suspicanda adulteria nimium credulus possit videri.*

Pompéius Silon (Contr., I, 2, 20) parle avec emphase de la « dépravation d'un siècle qui se laisse aller à tous les vices et où les matrones même se surpassent dans la débauche » (*prolapsi in vitia saeculi prava consuetudo : etiam matronarum multum in libidine magisterium*).

Et Juvénal de délayer dans ses vers ces lamentations de parade :

VI, 47 sq. *Tarpeium limen adora*
pronus et auratam Junoni caede juvencam,
si tibi contigerit capitis matrona pudici ;
paucae adeo Cereris vittas contingere dignae,
quarum non timeat pater oscula ! Necte coronam
postibus et densos per limina tende corymbos :
unus Hiberinae vir sufficit ? Ocius illud
extorquebis, ut haec oculo contenta sit uno (1).

Quelques autres exemples montreront que les rapports entre la prose des *declamationes* et la poésie de Juvénal sont assez étroits :

Contr., II, 5, 7 : *Quid est quare uxorem dimiseris ? Numquid premit censum onerosa sumptibus ? At, ut saeculi mos est, in deterius luxu fluente muliebris ambitio certamine mutuo usque in publica damna privatis insanit.*

Cf. VI, 149 sq. *Interea calet et regnat poscitque maritum*
pastores et ovem Canusinam ulmosque Falernas
— quantulum in hoc ! — pueros omnes, ergastula tota,
quodque domi non est, sed habet vicinus, ematur.

et VI, 352 sq. *Ut spectet ludos, conducit Ogulnia vestem,*
conducit comites sellam cervical amicas
nutricem et flavam cui det mandata puellam.

---

(1) Cf. VI, 61-62. *Cuneis an habent spectacula totis*
quod securus ames quodque inde excerpere possis ?

Contr., II, 5, 7 : *Numquid gemmas et ex alieno litore petitos lapillos et aurum vestemque nihil in matrona tecturam concupivit?*

Cf. VI, 155 sq. *Grandia tolluntur crystallina, maxima rursus*
myrrhina, deinde adamans notissimus et Berenices
in digito factus pretiosior.

Contr., I, 6, 5 : *Omnes uxores divites servitutem exigunt; crede mihi : volet in suis regnare divitiis.* — Contr., I. 6, 7 : *Cum immensum pondus auri orba attulerit, cum pecunia arcas notras oneraverit, quid aliud quam beati serviemus?*

Cf. VI, 136 sq. « *Optima sed quare Cisennia teste marito?* »
Bis quingena dedit; tanti vocat ille pudicam,
nec pharetris Veneris macer est aut lampade fervet;
inde faces ardent, veniunt a dote sagittae;
libertas emitur.

Contr., I, 6, 5 : *Si cœperimus esse magis liberi, si paulo speciosior animo ejus adfulserit domus, si parum blande fecerimus, relinquet (uxor).*

Cf. VI, 212 sq. *Nil umquam invita donabis conjuge, vendes*
hac opstante nihil, nihil haec si nolet emetur;
haec dabit affectus . . . .
imperat ergo viro; sed mox haec regna relinquit
permutatque domos et flammea conterit, inde
avolat et spreti repetit vestigia lecti;
ornatas paulo ante fores, pendentia linquit
vela domus et adhuc virides in limine ramos.

Contr., II, 7, 4 : *Prodite mihi fronte in omne lenocinium composita, paulo obscurius quam posita veste nudae, exquisito in omnes facetias sermone, tantum non ultro blandientes, ut, quisquis viderit, non metuat accedere; deinde miramini si, cum tot argumentis impudentiam praescripserit, cultu, incessu, sermone, facie, aliquis repertus est qui incurrenti adulterae se non subduceret.* — Contr., II, 7, *excerpta* : *Ex omni rupe conchylium contrahitur, quo vestis cruentetur; infelices*

ancillarum greges laborant, ut adultera tenui veste perspicua sit et nihil in corpore uxoris suae plus maritus quam quilibet alienus peregrinusve cognoverit.

Cf. VI, 461 sq. *Interea fœda aspectu ridendaque multo*
pane tumet facies aut pinguia Poppaeana
spirat, et hinc miseri viscantur labra mariti;
ad mœchum lota veniunt cute; quando videri
vult formonsa domi? Mœchis foliata parantur,
his emitur quidquid graciles huc mittitis Indi.
. . . .
Nam si constituit solitoque decentius optat
ornari et properat jamque expectatur in hortis
aut apud Isiacae potius sacraria lenae,
disponit crinem laceratis ipsa capillis
nuda umero Psecas infelix nudisque mamillis.
. . . .
Nulla viri cura interea nec mentio fiet
damnorum; vivit tamquam vicina miriti.

Contr., II, 1, 24 : *Quae malam faciem habent, saepius pudicae sunt.* — Contr., I, 5, 3 : *Refer nunc Virginiam, refer Lucretiam; plures Sabinae sunt.*

Cf. X, 293 sq. *Formam optat modico pueris, majore puellis*
murmure, cum Veneris fanum videt, anxia mater
usque ad delicias votorum. « Cur tamen, inquit,
corripias? Pulchra gaudet Latona Diana. »
Sed vetat optari faciem Lucretia qualem
ipsa habuit, cuperet Rutilae Virginia gibbum
accipere atque suam Rutilae dare. Filius autem
corporis egregii miseros trepidosque parentes
semper habet; rara est adeo concordia formae
atque pudicitiae.

Pour apprécier ces rapprochements à leur juste valeur, il est utile de se rappeler que l'ouvrage de Sénèque ne constitue qu'un choix de Controverses à l'usage de ses fils et que, de plus, cet ouvrage est loin de nous être parvenu de façon complète; nous n'avons, dans leur intégrité, que les livres I, II, VII, IX, X, tandis que les livres III, IV, V, VI, VIII ne

nous sont connus que par de maigres extraits choisis par un abréviateur du IV[e] ou du V[e] siècle (1).

Voici quelques titres de Controverses figurant dans les livres perdus : Le père qui retient dans sa maison sa fille séduite (*pater raptam continens*, III, 5); l'exilé père d'une fille séduite (*exul raptae pater*, IV, 3); le tyran tué par l'amant de sa femme (*tyrannicida adulter tyranni*, IV, 7); la femme adultère et empoisonneuse (*adultera venefica*, VI, 6); l'homme accusé de folie pour avoir cédé sa femme à son fils (*demens quia filio cessit uxorem*, VI, 7); le beau-père soupçonné de relations coupables avec sa bru (*infamis in nurum*, VIII, 3).

Tous ces sujets favorisaient le développement des lieux communs sur la corruption des femmes (2).

La plupart du temps, l'art du poète l'emporte sur celui des déclamateurs, comme le montrent les passages parallèles que j'ai reproduits; mais il arrive aussi qu'il reste au niveau de la rhétorique déclamatoire (voy., par exemple, VI, 47 sq.).

Ce qu'il importe de retenir au point de vue de la genèse des idées de Juvénal, c'est que les officines de rhéteurs (3) résonnaient des déclamations contre les vices et les travers de la femme; les *scholastici* étaient, du moins en paroles, de parfaits misogynes; en entrant dans leurs assemblées, on pouvait n'y entendre parler que d'épouses infidèles et de jeunes filles séduites, de marâtres et d'empoisonneuses. Le mal était tel qu'il avait envahi les écoles de rhétorique proprement dites, ce dont témoigne éloquemment la lecture

---

(1) Cf. Bornecque, *Déclamations et Déclamateurs*, p. 33.

(2) Un fragment de la VI[e] Sat. (v. 592-610) accuse les femmes riches d'éviter la maternité; or, Sénèque nous parle d'une Controverse *de ea quae apud matronas disserebat liberos non esse tollendos et ob hoc accusatur rei publicae laesae* (Suas. II, 21).

(3) Ici et dans la suite, le mot « rhéteur » est employé comme synonyme de « déclamateur », le terme « professeur de rhétorique » étant réservé à ceux qui *enseignaient* dans les écoles.

des *Petites* et des *Grandes Déclamations* (1). La femme adultère surprise sur le fait, les drogues servies par l'épouse criminelle, le poison donné par la marâtre au fils du premier lit, tout cela hantait l'esprit de ces discoureurs passionnément attachés à des causes imaginaires.

Si l'adultère est tant de fois flétri dans les Satires (I, 78, III, 45-46, VI, 21-22, VI, 42-44, VI, 60-81, VI, 235 sq., VI, 277 sq., VI, 329, VI, 464 sq., VI, 567 sq., IX, 72 sq., X, 311-323, XI. 177, XIV, 25-30), si les drogues empoisonnées y figurent si souvent (I, 67-72, III, 44-45, IV, 133-134, VI, 628-661, VIII, 17, VIII, 219, X, 25-27, XIII, 154, XIV, 252-255) (2), si, d'une manière générale, le poète s'en

---

(1) Sur la valeur de ces documents, voy. ci-dessus, *Introd.*, p. 11, note 3. Gaston Boissier (*Tacite*, p. 229, n. 1) a pu dire à juste titre : « Je n'ai pas besoin de faire remarquer ce qu'il y a de grave à faire vivre des jeunes gens de quinze ans dans un pareil monde et au milieu de tous ces crimes; ajoutons qu'en dehors de toutes ces causes horribles, il y avait ce qu'on appelle aujourd'hui au barreau des causes grasses. » Cf. *Grandes déclamations*, nos XVIII et XIX (*Infamis in matrem*), *Petites déclamations*, no CCLXXVII (*Praegnans adultera*), no CCLXXXIV (*Adulter sacerdos*), etc. Voici le développement d'un professeur à l'école : *Cum animalibus mutis etiam, quorum libido ratione non continetur, haec tamen sit natura, ut, posteaquam conceperint omnem refugiant venerem, matrona ne pudore quidem partus jam instantis moveri potuit, ut pudicitiam, si non marito, at futuro certe filio praestaret* (*Pet. décl.*, no CCLXXVII, Ritter, p. 131-132). Dans le meilleur manuscrit (le *Montepessulanus*) la note marginale est caractéristique : LOCUS COMMUNIS *in eam quae adulterium gravida commiserit.*

(2) Le passage le plus long que Juvénal consacre aux drogues empoisonnées se trouve à la fin de la VIe Satire (v. 628-661) : *Jam jam privignum occidere fas est! Vos ego, pupilli, moneo,* etc. C'est l'image, dramatisée à l'excès, de la marâtre empoisonneuse. Si l'on veut voir comment la déclamation a pu orienter l'inspiration du poète, qu'on relise la Contr., IX, 5 (*Privignus ab avo raptus novercae*) et la Contr., IX, 6 (*Filia conscia in veneno privigni*), en observant le sérieux avec lequel les déclamateurs traitent ces matières qui tiennent bien plus de l'imagination que de la réalité. — Notons qu'à propos de contrepoison, les rhéteurs citent généralement le cas de Mithridate : Contr., VII, 3, 4, VII, 1, 15; comp. à cela Juv., Sat. VI, 661, XIV, 252. Les symptômes extérieurs de l'empoisonnement jouent un certain rôle

prend aux mœurs féminines avec cette obstination emphatique qui s'éloigne de la sincérité, c'est qu'en écrivant des vers, il reste tributaire de sa longue carrière d'orateur. Quand, dans la VI[e] satire ou ailleurs, il lance ses invectives contre les femmes, son inspiration n'est pas alimentée par quelque documentation livresque (Théophraste, Sénèque) [1]. Le poète reste sous l'influence dominante des lieux communs de la déclamation [2].

2) Les déclamateurs avaient de multiples occasions de s'attaquer non seulement à la dépravation des femmes, mais

dans les Controverses; dans la Contr., VI, 6, la discussion devait porter sur les mots : *dubia signa cruditatis et veneni;* cf. Contr., IX, 5 : *quidam duos filios sub noverca amisit, dubia cruditatis et veneni signa insecuta sunt;* voy. encore *Grandes Déclam.* n° XV, 4 (Lehnert, p. 280) : *ita, venenum si arguas, oportet ostendas putre* LIVORIBUS *cadaver, inter efferentium manus fluens tabe corpus;* comp. à cela, dans Juv., Sat. I, 72 NIGROS *maritos*, VI, 631 LIVIDA *materno fervent adipata veneno, i. e. adipata quae* LIVIDA *efficiunt cadavera,* cf. Friedländer, *Édit.*, I, p. 360.

(1) Cf. ci-dessus p. 23, n. 1. Schütze (*o. c.*, ch. VIII, *Feminarum vitia*) a réuni un certain nombre de concordances entre Juvénal et Sénèque; mais ses conclusions sont elles-mêmes très réservées (v. p. 44-45).

(2) Je signale quelques ressemblances de détail entre le passage où Juvénal décrit le séjour de Messaline au lupanar et la Controverse où les rhéteurs attaquent la jeune fille qui a été livrée à la prostitution : Contr., I, 2, 1 *Deducta es in lupanar, accepisti locum, titulus inscriptus est; ibid.*, 7 *stetisti cum meretricibus, stetisti sic ornata ut populo placere posses, ea veste quam leno dederat; nomen tuum pependit in fronte; pretia stupri accepisti et manus.... lenoni capturas tulit; ibid.*, 21 *ostende istam aeruginosam manum.... redolet adhuc fuliginem fornicis*, etc.; c'est avec prédilection que les déclamateurs s'attardent à cette description de lupanar; cf. Juv., Sat. VI, v. 121 sq. :

Intravit calidum veteri centone lupanar
et cellam vacuam atque suam, tunc nuda papillis
prostitit auratis titulum mentita Lyciscae...
excepit blanda intrantis atque aera poposcit....
obscurisque genis turpis fumoque lucernae
faeda lupanaris tulit ad pulvinar odorem.

aussi aux **vices des hommes**, à leur hypocrisie, à leur mollesse, à leurs penchants contre nature.

La Contr. 6 du livre II, intitulée *Pater et filius luxuriosi*, leur permettait de blâmer en général la débauche des hommes et principalement leur fausse vertu; en y lisant la critique sévère des mœurs répréhensibles du vieux père qui prétend corriger son fils, on pense à la seconde satire de Juvénal avec ses invectives contre la vie efféminée des moralistes hypocrites.

Gallion (§ 4) dit en parlant pour le fils : « Mon père a porté ses excès si loin que je dois l'accuser; un vieillard amoureux, un vieillard qui s'enivre, tout couvert de fleurs, tout imprégné de parfums, essayant de revenir aux années désormais passées et se ruant aux plaisirs avec plus d'ardeur qu'un jeune homme, n'est-ce pas une monstruosité ? »

Et Arellius Fuscus (§ 9) narra les faits de la manière suivante : « Une folie subite a brouillé l'esprit de mon père; j'ai vu une courtisane suspendue au cou du vieillard et une troupe de parasites entourant mon père; je l'ai vu se disputer honteusement avec des rivaux et continuer le jour l'ivresse de la nuit. »

Dans les salles de déclamation, les orateurs s'évertuaient donc à faire, sous les couleurs les plus défavorables, le portrait des hommes d'âge se livrant aux pires dérèglements, et encore ici Juvénal a pu broder sur un thème usuel de la rhétorique ([1]).

Sat. II, v. 65 sq. le satirique prend à partie les raffinés qui imitent le costume, la toilette et les habitudes des femmes. Or, une des Controverses (V, 6) est intitulée *Raptus in veste muliebri*, c'est-à-dire « l'homme violé, habillé de vêtements de femme. »

([1]) Les onguents et les parfums font partie intégrante du portrait classique du débauché : cf. Juv., Sat. II, 42, IV, 108, VIII, 86, VIII, 159 et Contr., II, 1, 6 (*madens unguentis*), II, 6, 2 (*unguento coma madet*), II, 6, 4 (*senex... delibutus unguentis*), II, 6, 7 (*unguento cani madentes*).

Nous n'avons que quelques menus fragments de cette Controverse intéressante, et par deux fois nous y trouvons en prose ce que le poète dit en vers :

Contr., V, 6, *excerpta : Muliebrem vestem sumpsit, capillos in feminae habitum composuit, oculos puellari lenocinio circumlevit, coloravit genas.*

Cf. II, 65 sq. *Sed quid*
non facient alii, cum tu multicia sumas,
Cretice, et hanc vestem populo mirante perores
in Proculas et Politas? (1) . . . . . .

et II, 93 sq. *Ille supercilium madida fuligine tinctum*
obliqua producit acu pingitque trementis
attollens oculos; vitreo bibit ille priapo
reticulumque comis auratum ingentibus implet.

Contr., V, 6, *exc.: Apud patres nostros, qui forensia stipendia auspicabantur, nefas putabatur bracchium toga exserere; quam longe ab his (i, e. nostris) moribus aberant qui tam verecunde etiam virtute utebantur!*

Cf. II, 72 sq. *En habitum quo te leges ac jura ferentem*
vulneribus crudis populus modo victor et illud
montanum positis audiret vulgus aratris!

et II, 126 sq. *O pater urbis,*
unde nefas tantum Latiis pastoribus? Unde
haec tetigit, Gradive, tuos urtica nepotes?

Sénèque rapporte que Labiénus, celui qu'on surnommait Rabiénus, osa défendre le personnage qui avait estropié de pauvres enfants dans le but de les faire mendier (Contr., X, 4), et que, grâce à une comparaison avec les pratiques éhontées

(1) Plus loin (v. 77-78) Juvénal dit encore : *Acer et indomitus libertatisque magister, Cretice,* PERLUCES ; cf. Contr., IV, 7, *exc. : Non loricam clipeumve sumpsit sed tenuem ac* PERLUCIDAM *vestem, perfusus unguento,* etc. (portrait d'un débauché).

des riches, il égala par son éloquence tous ceux qui avaient soutenu l'accusation : *Illum autem locum vehementissime dixit : mirum est vacare homines huic cogitationi, ut curent quid homo mendicus inter mendicos agat; principes, inquit, viri contra naturam divitias suas exercent; castratorum greges habent; exoletos suos, ut ad longiorem patientiam impudentiae idonei sint, amputant, et quia ipsos pudet viros esse, id agunt, ut quam paucissimi sint; his nemo succurrit delicatis et formosis debilibus.... non curatis quod juvenum miserorum simplicitatem circumeunt.... Et hoc genere insectatus est saeculi vitia* (Contr., X, 4, 17-18). Dans cette Controverse des *Mendici debilitati*, le thème de la castration des mignons dut intervenir régulièrement.

Juvénal, à son tour, reproche aux riches débauchés leurs relations avec les mignons et les eunuques; comme les rhéteurs, il généralise emphatiquement ce qui n'était sans doute que l'exception; voy. Sat. VI, 366-379, et surtout Sat. X, 295-310 :

Filius autem
corporis egregii miseros trepidosque parentes
semper habet; rara est adeo concordia formae
atque pudicitiae; sanctos licet horrida mores
tradiderit domus ac veteres imitata Sabinos,
praeterea castum ingenium vultumque modesto
sanguine ferventem tribuat natura benigna
larga manu (quid enim puero conferre potest plus
custode et cura natura potentior omni?),
non licet esse viro [1]; *nam prodiga corruptoris*
improbitas ipsos audet temptare parentes :
tanta in muneribus fiducia; nullus ephebum
deformem saeva castravit in arce tyrannus,
nec praetextatum rapuit Nero loripedem nec
strumosum atque utero pariter gibboque tumentem.

---

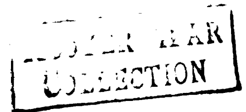
[1] A l'encontre de la conjecture *viro*, émise par Jahn, et généralement reprise dans les éditions, je suis tenté de rétablir la leçon *viros*, qui est celle du meilleur ms., le *Montepessulanus*. Le contexte indique que *formosos juvenes* peut être sous-entendu. D'autre part le passage parallèle des Controverses (X, 4, 17 *quia ipsos* i. e. *divites pudet esse viros, id agunt ut quam paucissimi sint*) montre la vraie portée des mots *non licet (ei) esse viro* (*vir* = mâle, vrai mâle, homme non efféminé); voy. encore dans Juv., Sat. IX, 84-85 : *Tollis enim et libris actorum spargere gaudes argumenta* VIRI.

La rhétorique s'en prenait aussi aux excès de table des riches. « Je me souviens, dit Sénèque à ses fils (Contr., X, préf., 9), d'avoir entendu parler le déclamateur Musa sur les morts subites, un jour que vous m'aviez entraîné chez lui; il s'écriait : Tous les oiseaux qui volent ça et là, tous les poissons qui nagent, toutes les bêtes sauvages qui courent dans les forêts, trouvent leur tombeau dans notre estomac; cherche maintenant pourquoi nous mourons si subitement; nous vivons de morts! »

La gloutonnerie avec ses funestes conséquences est un sujet plus d'une fois traité dans les Satires. Je rappelle surtout ces vers[1] :

I, 135 sq.

Optima silvarum interea pelagique vorabit
rex horum vacuisque toris tantum ipse jacebit;
nam de tot pulchris et latis orbibus et tam
antiquis una comedunt patrimonia mensa.
. . . . . *Quanta est gula quae sibi totos*
ponit apros, animal propter convivia natum!
Pœna tamen praesens, cum tu deponis amictus
turgidus, et crudum pavonem in balnea portas;
hinc subitae mortes atque intestata senectus[2].



V, 93 sq.

. . . . . *quando omne peractum est*
et jam defecit nostrum mare, dum gula saevit,
retibus adsiduis penitus scrutante macello
proxima, nec patimur Tyrrhenum crescere piscem[3].

---

(1) Voy., en général, les Sat. IV, V et XI, puis Sat. XIV, v. 6-15.

(2) C'est surtout à partir du v. 140 (*quanta est gula...*) que Juvénal glisse sur la pente de la déclamation; cf. Hartmann, *o. c.*, p. 28.

(3) Cf. Contr., X, préf., 9 : *Quidquid piscium natat.... nostris sepelitur ventribus.* L'influence de la déclamation est donc jusque dans cette Ve Satire, qui, comme l'a montré Hartmann (*o. c.*, ch. III), vise surtout à peindre la réalité. Je signale, sans vouloir établir une comparaison d'ensemble, que le sujet de la Ve Satire (gastronomie des riches et humiliations qu'ils font subir aux parasites faméliques) a quelque rapport avec la *Petite Déclamation*, n° CCXCVIII : *Rusticus parasitum filium abdicat;*

3) Comme corollaire de la critique du siècle, on trouve, dans les *declamationes,* l'**éloge des ancêtres et du temps passé**; si, entre les quatre murs de leurs salles de réunion, les rhéteurs broyaient du noir en plaidant leurs procès imaginaires, si, à leurs yeux, les travers des contemporains prenaient des proportions démesurées, ils aimaient d'autre part à se faire les *laudatores temporis acti* et s'attardaient volontiers au lieu commun des neiges d'antan; ce lieu commun faisait partie de « l'arsenal de la rhétorique », pour employer un mot de Latron.

Après avoir rappelé l'exemple glorieux du maint ancêtre, Julius Bassus (Contr., I, 6, 4) s'écrie : « Pourquoi énumérer les individus, quand il me suffirait de citer notre ville? Ces collines ont dressé leurs cimes nues, et, dans la vaste enceinte de nos murs, où maintenant, au dessus des toits qui dressent leurs faites élevés d'or pur, brille, plus éclatant encore, le Capitole, il n'y a rien de plus noble que l'humble cabane de Romulus ». Et Porcius Latron de dire (Contr., II, 1, 1) : « Nous avons coulé des jours plus tranquilles, tant que nous avons été pauvres : les guerres civiles ont éclaté seulement quand le Capitole a été couvert d'or ».

En général, les déclamations se prêtaient à merveille à l'éloge du temps jadis, et d'ailleurs, là où elles ne s'y prêtaient pas, les rhéteurs avaient recours à quelque transition habile : v. Contr., II, 1, 8; II, 1, 17; II, 1, 18; V, 6, *exc.*; V, 7, *exc.*; IX, 2, 9; IX, 2, 19; X, 2, 3; X, 3, 8; Suas. VII, 6.

On sait avec quelle prédilection Juvénal parle de la simplicité antique, et comment, pour ainsi dire dans chacune de ses satires, il évoque les jours heureux d'autrefois : Sat. II, 72-75; III, 312-314; V, 44-45; VI, 287-291; VIII,

---

en voici un fragment curieux (Ritter, p. 179) : *Intellego cum quo mihi filio res est; non commendabo illi laborem honestum et bonam cotidie conscientiam et operam..... Luxuriosum filium ad delicias voco paratas : Ingentis pecuniae concupiscis feras? Demens ipse renare. Avibus onerari fercula gaudes? Fructus nostros, nisi succurris, infestant. Quidquid illic lautum est, nos misimus. Et fructus curvatis ramis ad manum paratos habemus,* etc.

98-105; XI, 77-120; XIII, 38-60; XIV, 160-172; XIV, 179-190; XV, 166-168 (1).

Il y a là sans doute, chez le poète, une part d'émotion sincère; mais l'influence de la fréquentation des déclamateurs, qui mêlaient à leurs discours les traditionnelles considérations rétrospectives, doit avoir été considérable (2). Comparez spécialement Contr., I, 6, 4 : *Quid tibi videntur illi ab aratro, qui paupertate sua beatam fecere rem publicam?* Contr., II, 1, 8 : *Hoc animo scio nostros fuisse majores.... quos apud aratra ipsa minantes pecora sua circumstetere lictores*, à Sat. II, 73-74 : *illud montanum positis vulgus aratris*, Sat. XI, 86-89 : *Cognatorum aliquis.... dictatoris honore functus ad has epulas solito maturius ibat, erectum domito referens a monte ligonem*, Sat. XIV, 180-181 : *O pueri, Marsus dicebat et Hernicus olim, panem quaeramus aratro;* — Contr., II, 1, 18 : *paupertatis ista exempla cum fictiles fuerunt dii,* à Sat. XI, 115-116 : *hanc rebus Latiis curam praestare solebat fictilis et nullo violatus Juppiter auro* (3).

Ce qui est le plus caractéristique dans le lieu commun du bon vieux temps, c'est l'habitude, je dirais presque la manie, de citer des exemples historiques; or, ces *exempla* (4) sont

---

(1) Le lecteur de Juvénal connaît assez ces passages, pour que je puisse me dispenser de les reproduire ici.

(2) Il faut évidemment tenir compte de cette influence de la déclamation, si l'on veut juger équitablement les sentiments politiques de Juvénal et son attitude à l'égard de l'Empire; cf. Martha, *Les Moralistes sous l'Empire romain*, p. 336, et Plessis, *Poésie latine*, p. 643-644.

(3) Je n'ignore pas que cette conception, d'après laquelle les ancêtres, étaient des laboureurs infatigables passant leur vie près de la charrue et faisant d'argile les statues de leurs dieux, se retrouve ailleurs que chez les déclamateurs et chez Juvénal (v. les notes importantes de Bornecque, *Edit. des Contr. et Suas. avec trad.*, t. I, p. 306 et p. 316); mais, du point de vue auquel je me place, toutes les concordances d'idée entre le poète et les rhéteurs ont leur intérêt.

(4) Pour les *exempla*, en tant que procédé de composition, v. plus loin, au chap. II.

sensiblement les mêmes dans les Satires et dans les déclamations.

Comme représentants d'un passé meilleur, les rhéteurs nomment généralement : Brutus (Contr., X, 3, 8), Camille (Suas. VII, 6), Caton (Contr., VIII, 4, *exc.*; IX, 6, 7; X, 1, 8; X, 3, 5; Suas. VI, 2; VI, 10), Coclès (Contr., X, 2, 3), Décius (Contr., X, 2, 3), les Fabiens (Contr., II, 1, 17), Fabricius (Contr., II, 1, 8; *ib.*, 18; *ib.*, 29; V, 2, *exc.*), Métellus (Contr., II, 1, 17; IV, 2; VII, 2, 7; X, 1, 8), Scévola (Contr., VIII, 4, 2; X, 2, 3; *ib.*, 5), les Scipions (Contr., II, 1, 17; X, 2, 7; Suas. VI, 2).

Comme modèles de vertu antique, Juvénal propose à son tour : Brutus (IV, 103; XIV, 43), Camille (II, 154), Caton (II, 40; XI, 90), Coclès (VIII, 264), Décius (XIV, 239), les Fabiens (II, 146; II, 155; VIII, 14; XI, 90), Fabricius (II, 154; XI, 91), Métellus (III, 139; VI, 265; XIV, 109), Scévola (VIII, 264), les Scipions (II, 154; VIII, 3). Dans le même ordre d'idées, Juvénal mentionne encore Curius (II, 3; II, 153; VIII, 4, XI, 78), Cornélie (III, 168), les Gracques (II, 24), Lépidus (VI, 265; VIII, 9), Numa (III, 138), Scaurus (II, 35; XI, 91), Tatius (XIV, 160), Tullus Hostilius et Ancus Martius (V, 56-57).

L'originalité du poète doit avoir été nulle dans l'invention de ces *exempla;* ils lui étaient fournis en abondance par les réminiscences de la rhétorique; on aurait tort de songer ici à une source livresque quelconque, fût-ce même au fameux recueil de *Memorabilia* de Valère-Maxime (1).

4) Le *locus de saeculo* portait enfin sur les **tracas de la vie luxueuse et enfiévrée de la grande ville.**

---

(1) Quintilien lui-même déclare que la connaissance des *exempla* est indispensable à l'orateur : *Imprimis vero abundare debet orator exemplorum copia (Inst. Or.*, XII, 4, 1; cf. XII, 2, 30); voy. Peter, *o. c*, I, p. 31. — L'emploi fréquent du pluriel emphatique des noms propres est aussi la marque de la déclamation.

Quel que soit le talent avec lequel Juvénal, surtout dans la troisième satire, a décrit les embarras de la Capitale, il est essentiel, pour nous, de constater que cette matière était traitée dans les salles de déclamation.

Contr., II, 1, 11 : *Primum, si inde incipere velis, aedes ipsas, quas in tantum extruxere, ut, cum domus ad usum ac munimentum paratae sint, nunc periculo, non praesidio sint; tanta altitudo aedificiorum est tantaeque viarum angustiae, ut neque adversus ignem praesidium nec ex ruinis ullam in partem effugium sit.*

Cf. III, 6 sq. *Nam quid tam miserum, tam solum vidimus ut non*
deterius credas horrere incendia, lapsus
tectorum assiduos ac mille pericula saevae
urbis. . . . .

et III, 190 sq. *Quis timet aut timuit gelida Praeneste ruinam*
aut positis nemorosa inter juga Volsiniis aut
simplicibus Gabiis aut proni Tiburis arce?
Nos urbem colimus tenui tibicine fultam
magna parte sui; nam sic labentibus obstat
vilicus, et veteris rimae cum texit hiatum,
securos pendente jubet dormire ruina;
vivendum est illic ubi nulla incendia, nulli
nocte metus.

Contr., II, 1, 12 : *Ad delicias dementis luxuriae lapis omnis eruitur, caeduntur ubique gentium silvae; aeris ferrique usus, jam auri quoque, in extruendis et decorandis domibus, nempe ut anxii et interdiu et nocte ruinam ignemque metuant!*

Cf. XIV, 303 sq. *Tantis parta malis cura majore metuque*
servantur : misera est magni custodia census.
Dispositis praedives amis vigilare cohortem
servorum noctu Licinus jubet, attonitus pro
electro signisque suis Phrygiaque columna
atque ebore et lata testudine[1].

---

(1) Je ne prétends pas, en ce qui concerne les *vitia saeculi*, avoir épuisé la série des comparaisons à faire entre les déclamateurs et Juvénal. Notons

des *Petites* et des *Grandes Déclamations* (¹). La femme adultère surprise sur le fait, les drogues servies par l'épouse criminelle, le poison donné par la marâtre au fils du premier lit, tout cela hantait l'esprit de ces discoureurs passionnément attachés à des causes imaginaires.

Si l'adultère est tant de fois flétri dans les Satires (I, 78, III, 45-46, VI, 21-22, VI, 42-44, VI, 60-81, VI, 235 sq., VI, 277 sq., VI, 329, VI, 464 sq., VI, 567 sq., IX, 72 sq., X, 311-323, XI. 177, XIV, 25-30), si les drogues empoisonnées y figurent si souvent (I, 67-72, III, 44-45, IV, 133-134, VI, 628-661, VIII, 17, VIII, 219, X, 25-27, XIII, 154, XIV, 252-255) (²), si, d'une manière générale, le poète s'en

---

(¹) Sur la valeur de ces documents, voy. ci-dessus, *Introd.*, p. 11, note 3. Gaston Boissier (*Tacite*, p. 229, n. 1) a pu dire à juste titre : « Je n'ai pas besoin de faire remarquer ce qu'il y a de grave à faire vivre des jeunes gens de quinze ans dans un pareil monde et au milieu de tous ces crimes; ajoutons qu'en dehors de toutes ces causes horribles, il y avait ce qu'on appelle aujourd'hui au barreau des causes grasses. » Cf. *Grandes déclamations*, nᵒˢ XVIII et XIX (*Infamis in matrem*), *Petites déclamations*, nº CCLXXVII (*Praegnans adultera*), nº CCLXXXIV (*Adulter sacerdos*), etc. Voici le développement d'un professeur à l'école : *Cum animalibus mutis etiam, quorum libido ratione non continetur, haec tamen sit natura, ut, posteaquam conceperint omnem refugiant venerem, matrona ne pudore quidem partus jam instantis moveri potuit, ut pudicitiam, si non marito, at futuro certe filio praestaret* (*Pet. décl.*, nº CCLXXVII, Ritter, p. 131-132). Dans le meilleur manuscrit (le *Montepessulanus*) la note marginale est caractéristique : LOCUS COMMUNIS *in eam quae adulterium gravida commiserit.*

(²) Le passage le plus long que Juvénal consacre aux drogues empoisonnées se trouve à la fin de la VIᵉ Satire (v. 628-661) : *Jam jam privignum occidere fas est! Vos ego, pupilli, moneo,* etc. C'est l'image, dramatisée à l'excès, de la marâtre empoisonneuse. Si l'on veut voir comment la déclamation a pu orienter l'inspiration du poète, qu'on relise la Contr., IX, 5 (*Privignus ab avo raptus novercae*) et la Contr., IX, 6 (*Filia conscia in veneno privigni*), en observant le sérieux avec lequel les déclamateurs traitent ces matières qui tiennent bien plus de l'imagination que de la réalité. — Notons qu'à propos de contrepoison, les rhéteurs citent généralement le cas de Mithridate : Contr., VII, 3, 4, VII, 1, 15; comp. à cela Juv., Sat. VI, 661, XIV, 252. Les symptômes extérieurs de l'empoisonnement jouent un certain rôle

prend aux mœurs féminines avec cette obstination emphatique qui s'éloigne de la sincérité, c'est qu'en écrivant des vers, il reste tributaire de sa longue carrière d'orateur. Quand, dans la VI[e] satire ou ailleurs, il lance ses invectives contre les femmes, son inspiration n'est pas alimentée par quelque documentation livresque (Théophraste, Sénèque) (1). Le poète reste sous l'influence dominante des lieux communs de la déclamation (2).

2) Les déclamateurs avaient de multiples occasions de s'attaquer non seulement à la dépravation des femmes, mais

---

dans les Controverses; dans la Contr., VI, 6, la discussion devait porter sur les mots : *dubia signa cruditatis et veneni;* cf. Contr., IX, 5 : *quidam duos filios sub noverca amisit, dubia cruditatis et veneni signa insecuta sunt;* voy. encore *Grandes Déclam.* n° XV, 4 (Lehnert, p. 280) : *ita, venenum si arguas, oportet ostendas putre* LIVORIBUS *cadaver, inter efferentium manus fluens tabe corpus;* comp. à cela, dans Juv., Sat. I, 72 NIGROS *maritos,* VI, 631 LIVIDA *materno fervent adipata veneno, i. e. adipata quae* LIVIDA *efficiunt cadavera,* cf. Friedländer, *Édit.*, I, p. 360.

(1) Cf. ci-dessus p. 23, n. 1. Schütze (*o. c.*, ch. VIII, *Feminarum vitia*) a réuni un certain nombre de concordances entre Juvénal et Sénèque; mais ses conclusions sont elles-mêmes très réservées (v. p. 44-45).

(2) Je signale quelques ressemblances de détail entre le passage où Juvénal décrit le séjour de Messaline au lupanar et la Controverse où les rhéteurs attaquent la jeune fille qui a été livrée à la prostitution : Contr., I, 2, 1 *Deducta es in lupanar, accepisti locum, titulus inscriptus est; ibid.,* 7 *stetisti cum meretricibus, stetisti sic ornata ut populo placere posses, ea veste quam leno dederat; nomen tuum pependit in fronte; pretia stupri accepisti et manus.... lenoni capturas tulit; ibid.,* 21 *ostende istam aeruginosam manum.... redolet adhuc fuliginem fornicis,* etc.; c'est avec prédilection que les déclamateurs s'attardent à cette description de lupanar; cf. Juv., Sat. VI, v. 121 sq. :

Intravit calidum veteri centone lupanar
et cellam vacuam atque suam, tunc nuda papillis
prostitit auratis titulum mentita Lyciscae...
excepit blanda intrantis atque aera poposcit....
obscurisque genis turpis fumoque lucernae
faeda lupanaris tulit ad pulvinar odorem.

aussi aux **vices des hommes**, à leur hypocrisie, à leur mollesse, à leurs penchants contre nature.

La Contr. 6 du livre II, intitulée *Pater et filius luxuriosi*, leur permettait de blâmer en général la débauche des hommes et principalement leur fausse vertu; en y lisant la critique sévère des mœurs répréhensibles du vieux père qui prétend corriger son fils, on pense à la seconde satire de Juvénal avec ses invectives contre la vie efféminée des moralistes hypocrites.

Gallion (§ 4) dit en parlant pour le fils : « Mon père a porté ses excès si loin que je dois l'accuser; un vieillard amoureux, un vieillard qui s'enivre, tout couvert de fleurs, tout imprégné de parfums, essayant de revenir aux années désormais passées et se ruant aux plaisirs avec plus d'ardeur qu'un jeune homme, n'est-ce pas une monstruosité ? »

Et Arellius Fuscus (§ 9) narra les faits de la manière suivante : « Une folie subite a brouillé l'esprit de mon père; j'ai vu une courtisane suspendue au cou du vieillard et une troupe de parasites entourant mon père; je l'ai vu se disputer honteusement avec des rivaux et continuer le jour l'ivresse de la nuit. »

Dans les salles de déclamation, les orateurs s'évertuaient donc à faire, sous les couleurs les plus défavorables, le portrait des hommes d'âge se livrant aux pires dérèglements, et encore ici Juvénal a pu broder sur un thème usuel de la rhétorique [1].

Sat. II, v. 65 sq. le satirique prend à partie les raffinés qui imitent le costume, la toilette et les habitudes des femmes. Or, une des Controverses (V, 6) est intitulée *Raptus in veste muliebri*, c'est-à-dire « l'homme violé, habillé de vêtements de femme. »

---

[1] Les onguents et les parfums font partie intégrante du portrait classique du débauché : cf. Juv., Sat. II, 42, IV, 108, VIII, 86, VIII, 159 et Contr., II, 1, 6 (*madens unguentis*), II, 6, 2 (*unguento coma madet*), II, 6, 4 (*senex... delibutus unguentis*), II, 6, 7 (*unguento cani madentes*).

Nous n'avons que quelques menus fragments de cette Controverse intéressante, et par deux fois nous y trouvons en prose ce que le poète dit en vers :

Contr., V, 6, *excerpta : Muliebrem vestem sumpsit, capillos in feminae habitum composuit, oculos puellari lenocinio circumlevit, coloravit genas.*

Cf. II, 65 sq. *Sed quid*
non facient alii, cum tu multicia sumas,
Cretice, et hanc vestem populo mirante perores
in Proculas et Polittas? (1) . . . . . .

et II, 93 sq. *Ille supercilium madida fuligine tinctum*
obliqua producit acu pingitque trementis
attollens oculos; vitreo bibit ille priapo
reticulumque comis auratum ingentibus implet.

Contr., V, 6, *exc. : Apud patres nostros, qui forensia stipendia auspicabantur, nefas putabatur bracchium toga exserere; quam longe ab his (i, e. nostris) moribus aberant qui tam verecunde etiam virtute utebantur !*

Cf. II, 72 sq. *En habitum quo te leges ac jura ferentem*
vulneribus crudis populus modo victor et illud
montanum positis audiret vulgus aratris !

et II, 126 sq. *O pater urbis,*
unde nefas tantum Latiis pastoribus? Unde
haec tetigit, Gradive, tuos urtica nepotes?

Sénèque rapporte que Labiénus, celui qu'on surnommait Rabiénus, osa défendre le personnage qui avait estropié de pauvres enfants dans le but de les faire mendier (Contr., X, 4), et que, grâce à une comparaison avec les pratiques éhontées

---

(1) Plus loin (v. 77-78) Juvénal dit encore : *Acer et indomitus libertatisque magister, Cretice,* PERLUCES ; cf. Contr., IV, 7, *exc. : Non loricam clipeumve sumpsit sed tenuem ac* PERLUCIDAM *vestem, perfusus unguento,* etc. (portrait d'un débauché).

des riches, il égala par son éloquence tous ceux qui avaient soutenu l'accusation : *Illum autem locum vehementissime dixit : mirum est vacare homines huic cogitationi, ut curent quid homo mendicus inter mendicos agat; principes, inquit, viri contra naturam divitias suas exercent; castratorum greges habent; exoletos suos, ut ad longiorem patientiam impudentiae idonei sint, amputant, et quia ipsos pudet viros esse, id agunt, ut quam paucissimi sint; his nemo succurrit delicatis et formosis debilibus.... non curatis quod juvenum miserorum simplicitatem circumeunt.... Et hoc genere insectatus est saeculi vitia* (Contr., X, 4, 17-18). Dans cette Controverse des *Mendici debilitati*, le thème de la castration des mignons dut intervenir régulièrement.

Juvénal, à son tour, reproche aux riches débauchés leurs relations avec les mignons et les eunuques; comme les rhéteurs, il généralise emphatiquement ce qui n'était sans doute que l'exception; voy. Sat. VI, 366-379, et surtout Sat. X, 295-310 :

Filius autem
corporis egregii miseros trepidosque parentes
semper habet; rara est adeo concordia formae
atque pudicitiae; sanctos licet horrida mores
tradiderit domus ac veteres imitata Sabinos,
praeterea castum ingenium vultumque modesto
sanguine ferventem tribuat natura benigna
larga manu (quid enim puero conferre potest plus
custode et cura natura potentior omni?),
non licet esse viro (1); *nam prodiga corruptoris*
improbitas ipsos audet temptare parentes :
tanta in muneribus fiducia; nullus ephebum
deformem saeva castravit in arce tyrannus,
nec praetextatum rapuit Nero loripedem nec
strumosum atque utero pariter gibboque tumentem.

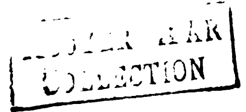
---

(1) A l'encontre de la conjecture *viro*, émise par Jahn, et généralement reprise dans les éditions, je suis tenté de rétablir la leçon *viros*, qui est celle du meilleur ms., le *Montepessulanus*. Le contexte indique que *formosos juvenes* peut être sous-entendu. D'autre part le passage parallèle des Controverses (X, 4, 17 *quia ipsos* i. e. *divites pudet esse viros, id agunt ut quam paucissimi sint*) montre la vraie portée des mots *non licet (ei) esse viro* (*vir* = mâle, vrai mâle, homme non efféminé); voy. encore dans Juv., Sat. IX, 84-85 : *Tollis enim et libris actorum spargere gaudes argumenta* VIRI.

La rhétorique s'en prenait aussi aux excès de table des riches. « Je me souviens, dit Sénèque à ses fils (Contr., X, préf., 9), d'avoir entendu parler le déclamateur Musa sur les morts subites, un jour que vous m'aviez entraîné chez lui; il s'écriait : Tous les oiseaux qui volent çà et là, tous les poissons qui nagent, toutes les bêtes sauvages qui courent dans les forêts, trouvent leur tombeau dans notre estomac; cherche maintenant pourquoi nous mourons si subitement; nous vivons de morts! »

La gloutonnerie avec ses funestes conséquences est un sujet plus d'une fois traité dans les Satires. Je rappelle surtout ces vers(¹) :

I, 135 sq. *Optima silvarum interea pelagique vorabit*
rex horum vacuisque toris tantum ipse jacebit;
nam de tot pulchris et latis orbibus et tam
antiquis una comedunt patrimonia mensa.
. . . . . Quanta est gula quae sibi totos
ponit apros, animal propter convivia natum!
Pœna tamen praesens, cum tu deponis amictus
turgidus, et crudum pavonem in balnea portas;
hinc subitae mortes atque intestata senectus (²).



V, 93 sq. *. . . . . quando omne peractum est*
et jam defecit nostrum mare, dum gula saevit,
retibus adsiduis penitus scrutante macello
proxima, nec patimur Tyrrhenum crescere piscem (³).

(¹) Voy., en général, les Sat. IV, V et XI, puis Sat. XIV, v. 6-15.

(²) C'est surtout à partir du v. 140 (*quanta est gula...*) que Juvénal glisse sur la pente de la déclamation; cf. Hartmann, *o. c.*, p. 28.

(³) Cf. Contr., X, préf., 9 : *Quidquid piscium natat.... nostris sepelitur ventribus.* L'influence de la déclamation est donc jusque dans cette Vᵉ Satire, qui, comme l'a montré Hartmann (*o. c.*, ch. III), vise surtout à peindre la réalité. Je signale, sans vouloir établir une comparaison d'ensemble, que le sujet de la Vᵉ Satire (gastronomie des riches et humiliations qu'ils font subir aux parasites faméliques) a quelque rapport avec la *Petite Déclamation*, nº CCXCVIII : *Rusticus parasitum filium abdicat;*

3) Comme corollaire de la critique du siècle, on trouve, dans les *declamationes,* l'**éloge des ancêtres et du temps passé**; si, entre les quatre murs de leurs salles de réunion, les rhéteurs broyaient du noir en plaidant leurs procès imaginaires, si, à leurs yeux, les travers des contemporains prenaient des proportions démesurées, ils aimaient d'autre part à se faire les *laudatores temporis acti* et s'attardaient volontiers au lieu commun des neiges d'antan; ce lieu commun faisait partie de « l'arsenal de la rhétorique », pour employer un mot de Latron.

Après avoir rappelé l'exemple glorieux du maint ancêtre, Julius Bassus (Contr., I, 6, 4) s'écrie : « Pourquoi énumérer les individus, quand il me suffirait de citer notre ville ? Ces collines ont dressé leurs cimes nues, et, dans la vaste enceinte de nos murs, où maintenant, au dessus des toits qui dressent leurs faites élevés d'or pur, brille, plus éclatant encore, le Capitole, il n'y a rien de plus noble que l'humble cabane de Romulus ». Et Porcius Latron de dire (Contr., II, 1, 1) : « Nous avons coulé des jours plus tranquilles, tant que nous avons été pauvres : les guerres civiles ont éclaté seulement quand le Capitole a été couvert d'or ».

En général, les déclamations se prêtaient à merveille à l'éloge du temps jadis, et d'ailleurs, là où elles ne s'y prêtaient pas, les rhéteurs avaient recours à quelque transition habile : v. Contr., II, 1, 8; II, 1, 17; II, 1, 18; V, 6, *exc.*; V, 7, *exc.*; IX, 2, 9; IX, 2, 19; X, 2, 3; X, 3, 8; Suas. VII, 6.

On sait avec quelle prédilection Juvénal parle de la simplicité antique, et comment, pour ainsi dire dans chacune de ses satires, il évoque les jours heureux d'autrefois : Sat. II, 72-75; III, 312-314; V, 44-45; VI, 287-291; VIII,

---

en voici un fragment curieux (Ritter, p. 179) : *Intellego cum quo mihi filio res est; non commendabo illi laborem honestum et bonam cotidie conscientiam et operam..... Luxuriosum filium ad delicias voco paratas : Ingentis pecuniae concupiscis feras? Demens ipse venare. Avibus onerari fercula gaudes? Fructus nostros, nisi succurris, infestant. Quidquid illic lautum est, nos misimus. Et fructus curvatis ramis ad manum paratos habemus*, etc.

98-105; XI, 77-120; XIII, 38-60; XIV, 160-172; XIV, 179-190; XV, 166-168[1].

Il y a là sans doute, chez le poète, une part d'émotion sincère; mais l'influence de la fréquentation des déclamateurs, qui mêlaient à leurs discours les traditionnelles considérations rétrospectives, doit avoir été considérable [2]. Comparez spécialement Contr., I, 6, 4 : *Quid tibi videntur illi ab aratro, qui paupertate sua beatam fecere rem publicam?* Contr., II, 1, 8 : *Hoc animo scio nostros fuisse majores.... quos apud aratra ipsa minantes pecora sua circumstetere lictores*, à Sat. II, 73-74 : *illud montanum positis vulgus aratris*, Sat. XI, 86-89 : *Cognatorum aliquis.... dictatoris honore functus ad has epulas solito maturius ibat, erectum domito referens a monte ligonem*, Sat. XIV, 180-181 : *O pueri, Marsus dicebat et Hernicus olim, panem quaeramus aratro;* — Contr., II, 1, 18 : *paupertatis ista exempla cum fictiles fuerunt dii,* à Sat. XI, 115-116 : *hanc rebus Latiis curam praestare solebat fictilis et nullo violatus Juppiter auro* [3].

Ce qui est le plus caractéristique dans le lieu commun du bon vieux temps, c'est l'habitude, je dirais presque la manie, de citer des exemples historiques; or, ces *exempla* [4] sont

---

(1) Le lecteur de Juvénal connaît assez ces passages, pour que je puisse me dispenser de les reproduire ici.

(2) Il faut évidemment tenir compte de cette influence de la déclamation, si l'on veut juger équitablement les sentiments politiques de Juvénal et son attitude à l'égard de l'Empire; cf. Martha, *Les Moralistes sous l'Empire romain*, p. 336, et Plessis, *Poésie latine*, p. 643-644.

(3) Je n'ignore pas que cette conception, d'après laquelle les ancêtres, étaient des laboureurs infatigables passant leur vie près de la charrue et faisant d'argile les statues de leurs dieux, se retrouve ailleurs que chez les déclamateurs et chez Juvénal (v. les notes importantes de Bornecque, *Edit. des Contr. et Suas. avec trad.*, t. I, p. 306 et p. 316); mais, du point de vue auquel je me place, toutes les concordances d'idée entre le poète et les rhéteurs ont leur intérêt.

(4) Pour les *exempla*, en tant que procédé de composition, v. plus loin, au chap. II.

sensiblement les mêmes dans les Satires et dans les déclamations.

Comme représentants d'un passé meilleur, les rhéteurs nomment généralement : Brutus (Contr., X, 3, 8), Camille (Suas. VII, 6), Caton (Contr., VIII, 4, *exc.*; IX, 6, 7; X, 1, 8; X, 3, 5; Suas. VI, 2; VI, 10), Coclès (Contr., X, 2, 3), Décius (Contr., X, 2, 3), les Fabiens (Contr., II, 1, 17), Fabricius (Contr., II, 1, 8; *ib.*, 18; *ib.*, 29; V, 2, *exc.*), Métellus (Contr., II, 1, 17; IV, 2; VII, 2, 7; X, 1, 8), Scévola (Contr., VIII, 4, 2; X, 2, 3; *ib.*, 5), les Scipions (Contr., II, 1, 17; X, 2, 7; Suas. VI, 2).

Comme modèles de vertu antique, Juvénal propose à son tour : Brutus (IV, 103; XIV, 43), Camille (II, 154), Caton (II, 40; XI, 90), Coclès (VIII, 264), Décius (XIV, 239), les Fabiens (II, 146; II, 155; VIII, 14; XI, 90), Fabricius (II, 154; XI, 91), Métellus (III, 139; VI, 265; XIV, 109), Scévola (VIII, 264), les Scipions (II, 154; VIII, 3). Dans le même ordre d'idées, Juvénal mentionne encore Curius (II, 3; II, 153; VIII, 4, XI, 78), Cornélie (III, 168), les Gracques (II, 24), Lépidus (VI, 265; VIII, 9), Numa (III, 138), Scaurus (II, 35; XI, 91), Tatius (XIV, 160), Tullus Hostilius et Ancus Martius (V, 56-57).

L'originalité du poète doit avoir été nulle dans l'invention de ces *exempla;* ils lui étaient fournis en abondance par les réminiscences de la rhétorique; on aurait tort de songer ici à une source livresque quelconque, fût-ce même au fameux recueil de *Memorabilia* de Valère-Maxime [1].

4) Le *locus de saeculo* portait enfin sur les **tracas de la vie luxueuse et enfiévrée de la grande ville.**

---

(1) Quintilien lui-même déclare que la connaissance des *exempla* est indispensable à l'orateur : *Imprimis vero abundare debet orator exemplorum copia (Inst. Or.*, XII, 4, 1; cf. XII, 2, 30); voy. Peter, *o. c*, I, p. 31. — L'emploi fréquent du pluriel emphatique des noms propres est aussi la marque de la déclamation.

Quel que soit le talent avec lequel Juvénal, surtout dans la troisième satire, a décrit les embarras de la Capitale, il est essentiel, pour nous, de constater que cette matière était traitée dans les salles de déclamation.

Contr., II, 1, 11 : *Primum, si inde incipere velis, aedes ipsas, quas in tantum extruxere, ut, cum domus ad usum ac munimentum paratae sint, nunc periculo, non praesidio sint; tanta altitudo aedificiorum est tantaeque viarum angustiae, ut neque adversus ignem praesidium nec ex ruinis ullam in partem effugium sit.*

Cf. III, 6 sq. *Nam quid tam miserum, tam solum vidimus ut non*
deterius credas horrere incendia, lapsus
tectorum assiduos ac mille pericula saevae
urbis. . . . .

et III, 190 sq. *Quis timet aut timuit gelida Praeneste ruinam*
aut positis nemorosa inter juga Volsiniis aut
simplicibus Gabiis aut proni Tiburis arce?
Nos urbem colimus tenui tibicine fultam
magna parte sui; nam sic labentibus obstat
vilicus, et veteris rimae cum texit hiatum,
securos pendente jubet dormire ruina;
vivendum est illic ubi nulla incendia, nulli
nocte metus.

Contr., II, 1, 12 : *Ad delicias dementis luxuriae lapis omnis eruitur, caeduntur ubique gentium silvae; aeris ferrique usus, jam auri quoque, in extruendis et decorandis domibus, nempe ut anxii et interdiu et nocte ruinam ignemque metuant!*

Cf. XIV, 303 sq. *Tantis parta malis cura majore metuque*
servantur : misera est magni custodia census.
Dispositis praedives amis vigilare cohortem
servorum noctu Licinus jubet, attonitus pro
electro signisque suis Phrygiaque columna
atque ebore et lata testudine(1).

---

(1) Je ne prétends pas, en ce qui concerne les *vitia saeculi*, avoir épuisé la série des comparaisons à faire entre les déclamateurs et Juvénal. Notons

Ces derniers rapprochements sont précieux pour l'analyse du talent de Juvénal : ils prouvent que les liens qui unissent le poète à la déclamation sont plus étroits qu'on ne le pense ; mais d'autre part (v. surtout Sat. III, 190 sq.) ils font toucher du doigt le côté vraiment personnel des Satires; tout en fréquentant les séances de la rhétorique, Juvénal avait l'esprit tourné vers le côté pittoresque des choses.

B. — De Fortuna.

Friedländer s'est basé sur certains passages des Satires où il est parlé de la Fortune et du Destin, pour montrer l'influence exercée sur Juvénal par les doctrines stoïciennes (1).

Le fait est que le *locus de fortuna* était cher aux déclamateurs; les sujets romanesques des Controverses et non moins les thèmes des Suasoires, dont le but essentiel était

---

encore que la critique du *goût du siècle* est analogue dans les Satires et dans les déclamations; Sat. III, v. 17 sq. Juvénal blâme les imitations artificielles de la nature :

In vallem Egeriae descendimus et speluncas
dissimiles veris : quanto praesentius esset
numen aquis, viridi si margine cluderet undas
herba nec ingenium violarent marmora tofum.

Cf. Contr., II, 1, 13 : *Quis enim tam pravis oblectare animum imitamentis possit, si vera cognoverit?..... Ex hoc litoribus quoque moles injungunt congestisque in alto terris exaggerant sinus; alii fossis inducunt mare; adeo nullis gaudere veris sciunt, sed adversum naturam alieno loco aut terra aut mare mentita aegris oblectamenta sunt.*

(1) V. *Édit. avec commentaire*, Introd., p. 39-41. Sur la prétendue philosophie de Juvénal, voy. précédemment p. 19-20, note. J'ajoute ici que Sénèque le Philosophe lui-même oppose nettement le verbiage des déclamateurs à la vraie philosophie : *Aliud propositum est declamantibus et adsensionem coronae captantibus, qui juvenum et otiosorum aures disputatione varia aut volubili detinent; facere docet philosophia, non dicere* (Ep., II, 20, 2). Pour l'opposition entre la rhétorique et la philosophie, voy. encore Norden, *Ant. Kunstp.*, I, p. 250, note 2.

d'opposer des conseils de prudence à l'ambition des Xerxès et des Alexandre, étaient bien faits pour amener les développements sur l'inconstance du sort, la fragilité des choses d'ici-bas et l'inexorabilité du Destin.

Fabianus, faisant des recommandations à Alexandre qui délibérait s'il fallait lancer ses navires sur l'Océan, développa, dit Sénèque (Suas. I, 9), le lieu commun sur l'incertitude du sort : « Après avoir montré que rien n'était stable, que toutes choses étaient comme flottantes et exposées à s'élever ou à s'abaisser par des mouvements impossibles à prévoir, que des terres étaient englouties, des mers desséchées, que des montagnes s'affaissaient, il cita des exemples de rois précipités du faîte des grandeurs ».

Arellius Fuscus encourage en ces termes les trois cents Spartiates envoyés contre Xerxès : « S'il faut périr, vous vous trompez en croyant la mort redoutable. Personne n'a reçu de la nature la vie pour l'éternité, et, en naissant, nous avons déjà un jour fixé pour la fin de notre vie, car c'est d'une matière faible que Dieu nous à formés et le moindre accident fait succomber notre corps. Un sort, impossible à prévoir, nous emporte; le même destin menace l'enfant, la même cause abat l'homme mûr »; voy. Suas. II, 2 : *Si cadendum est, erratis, si metuendam creditis mortem. Nulli natura in aeternum spiritum dedit statque nascentibus in finem vitae dies : ex imbecilla enim nos materia deus orsus est, quippe minimis succidunt corpora. Indenuntiata sorte rapimur; sub eodem pueritia fato est, eadem juventus causa cadit.*

Le bonheur est chancelant; le sort de l'homme est soumis à la volonté du Destin (*Fatum*, *Fortuna*), dont la loi rigoureuse (*Fortunae lex*) reste insondable : Telle est la thèse que l'on voit généralement développée dans les déclamations : Contr., I, 1, 3; I, 1, 5; I, 1, 10; I, 1, 16; I, 1, 17; I, 8, 16; II, 1, 1; II, 1, 7-8; V, 1, *exc.*; Suas. I, 9; II, 2-3; V, 8; cf. Contr., I, préf. 7. Cette thèse avait d'autant plus de succès qu'elle permettait d'apporter un grand nombre d'exemples historiques.

Juvénal l'avait toujours présente à l'esprit et c'est à elle

Ces derniers rapprochements sont précieux pour l'analyse du talent de Juvénal : ils prouvent que les liens qui unissent le poète à la déclamation sont plus étroits qu'on ne le pense; mais d'autre part (v. surtout Sat. III, 190 sq.) ils font toucher du doigt le côté vraiment personnel des Satires; tout en fréquentant les séances de la rhétorique, Juvénal avait l'esprit tourné vers le côté pittoresque des choses.

B. — **De Fortuna.**

Friedländer s'est basé sur certains passages des Satires où il est parlé de la Fortune et du Destin, pour montrer l'influence exercée sur Juvénal par les doctrines stoïciennes[1].

Le fait est que le *locus de fortuna* était cher aux déclamateurs; les sujets romanesques des Controverses et non moins les thèmes des Suasoires, dont le but essentiel était

---

encore que la critique du *goût du siècle* est analogue dans les Satires et dans les déclamations; Sat. III, v. 17 sq. Juvénal blâme les imitations artificielles de la nature :

In vallem Egeriae descendimus et speluncas
dissimiles veris : quanto praesentius esset
numen aquis, viridi si margine cluderet undas
herba nec ingenium violarent marmora tofum.

Cf. Contr., II, 1, 13 : *Quis enim tam pravis oblectare animum imitamentis possit, si vera cognoverit?..... Ex hoc litoribus quoque moles injungunt congestisque in alto terris exaggerant sinus; alii fossis inducunt mare; adeo nullis gaudere veris sciunt, sed adversum naturam alieno loco aut terra aut mare mentita aegris oblectamenta sunt.*

(1) V. *Édit. avec commentaire*, Introd., p. 39-41. Sur la prétendue philosophie de Juvénal, voy. précédemment p. 19-20, note. J'ajoute ici que Sénèque le Philosophe lui-même oppose nettement le verbiage des déclamateurs à la vraie philosophie : *Aliud propositum est declamantibus et adsensionem coronae captantibus, qui juvenum et otiosorum aures disputatione varia aut volubili detinent; facere docet philosophia, non dicere* (Ep., II, 20, 2). Pour l'opposition entre la rhétorique et la philosophie, voy. encore Norden, *Ant. Kunstp.*, I, p. 250, note 2.

d'opposer des conseils de prudence à l'ambition des Xerxès et des Alexandre, étaient bien faits pour amener les développements sur l'inconstance du sort, la fragilité des choses d'ici-bas et l'inexorabilité du Destin.

Fabianus, faisant des recommandations à Alexandre qui délibérait s'il fallait lancer ses navires sur l'Océan, développa, dit Sénèque (Suas. I, 9), le lieu commun sur l'incertitude du sort : « Après avoir montré que rien n'était stable, que toutes choses étaient comme flottantes et exposées à s'élever ou à s'abaisser par des mouvements impossibles à prévoir, que des terres étaient englouties, des mers desséchées, que des montagnes s'affaissaient, il cita des exemples de rois précipités du faîte des grandeurs ».

Arellius Fuscus encourage en ces termes les trois cents Spartiates envoyés contre Xerxès : « S'il faut périr, vous vous trompez en croyant la mort redoutable. Personne n'a reçu de la nature la vie pour l'éternité, et, en naissant, nous avons déjà un jour fixé pour la fin de notre vie, car c'est d'une matière faible que Dieu nous à formés et le moindre accident fait succomber notre corps. Un sort, impossible à prévoir, nous emporte; le même destin menace l'enfant, la même cause abat l'homme mûr » ; voy. Suas. II, 2 : *Si cadendum est, erratis, si metuendam creditis mortem. Nulli natura in aeternum spiritum dedit statque nascentibus in finem vitae dies : ex imbecilla enim nos materia deus orsus est, quippe minimis succidunt corpora. Indenuntiata sorte rapimur; sub eodem pueritia fato est, eadem juventus causa cadit.*

Le bonheur est chancelant; le sort de l'homme est soumis à la volonté du Destin (*Fatum*, *Fortuna*), dont la loi rigoureuse (*Fortunae lex*) reste insondable : Telle est la thèse que l'on voit généralement développée dans les déclamations : Contr., I, 1, 3; I, 1, 5; I, 1, 10; I, 1, 16; I, 1, 17; I, 8, 16; II, 1, 1; II, 1, 7-8; V, 1, *exc.*; Suas. I, 9; II, 2-3; V, 8; cf. Contr., I, préf. 7. Cette thèse avait d'autant plus de succès qu'elle permettait d'apporter un grand nombre d'exemples historiques.

Juvénal l'avait toujours présente à l'esprit et c'est à elle

qu'il recourt pour expliquer comment Quintilien a possédé des richesses inconnues aux autres professeurs :

VII, 190 sq. *Felix et pulcer et acer,*
felix et sapiens et nobilis et generosus
adpositam nigrae lunam subtexit alutae;
felix orator quoque maximus et jaculator,
et si perfrixit, cantat bene; distat enim quae
sidera te excipiant modo primos incipientem
edere vagitus et adhuc a matre rubentem.
Si Fortuna volet, fies de rhetore consul;
si volet haec eadem, fiet de consule rhetor.
Ventidius quid enim? quid Tullius? anne aliud quam
sidus et occulti miranda potentia fati?
servis regna dabant, captivis fata triumphum (1).

Voy. encore : Sat. II, 16; III, 38-40; VI, 605-609; IX, 32-34; IX, 135; IX, 148-150; X, 56 sq.; XII, 63; XIII, 19-20; XIII, 103-105; XIV, 158; XIV, 315-316; XVI, 1-6.

Les pensées de Juvénal sur les vicissitudes du sort et sur le rôle de la déesse Fortune sont pour ainsi dire toutes dans l'ouvrage de Sénèque le Père; cette constatation a d'autant plus d'importance que Sénèque n'a livré au public que les paroles éloquentes des déclamateurs les plus célèbres et que les rhéteurs se bornaient plus d'une fois à broder sur les trouvailles de leurs prédécesseurs éminents (2).

---

(1) On n'a pas, je crois, fait ressortir suffisamment le fatalisme astral (v. 195, v. 200) qui caractérise ce passage. On sait quel fut, sous l'Empire, le succès des théories sidérales originaires de Babylonie (v. Cumont, *Les Religions orientales dans le Paganisme romain*, chap. VII). Plus d'une fois l'action des astres sur la vie humaine est démontrée par les rhéteurs et il semble bien que le fatalisme astral fut un thème en vogue dans les salles de déclamation (voy. surtout la Suasoire IV). Juvénal, encore ici, est donc sous l'influence directe de la rhétorique déclamatoire (cf. Sat. VI, v. 569-571 et XVI, v. 1-6); comp. l'avis de Friedländer, *o. c.*, p. 41.

(2) Cf. Contr., I, préf. 10-11 : *Sententias a disertissimis viris jactas facile in tanta hominum desidia pro suis dicunt et sic sacerrimam eloquentiam, quam praestare non possunt, violare non desinunt. Eo libentius quod exigitis faciam et quaecumque a celeberrimis viris facunde dicta teneo, ne ad quemquam privatim pertineant, populo dedicabo*, etc.

Le *locus de fortuna* se retrouve plus spécialement dans la Xe satire. Le sujet propre de cette satire est la ***stérilité de nos vœux*** [1]; mais le thème de la ***fragilité de notre bonheur*** en forme la trame à partir du vers 56 : « Nous voulons, dit Juvénal, obtenir une grande puissance; or, voyez le sort d'un Séjan, d'un Crassus, d'un Pompée, d'un César! Nous aspirons à l'éloquence; voyez Cicéron et Démosthène! Nous sommes avides de conquêtes; voyez Hannibal, Alexandre, Xerxès! Nous désirons une longue vie; voyez Nestor, Priam, Crésus, Marius et Pompée! Nous envions la beauté; voyez Lucrèce et Silius! »

C'est l'aspect précaire de la condition humaine soumise au Destin que le poète fait ressortir en parlant de toutes ces gloires éphémères. Nous sommes en pleine déclamation : Si la belle carrière de Démosthène fut brisée par une mort cruelle, c'est qu'il en était ainsi décidé dès sa naissance (v. 129 : *dis ille adversis genitus fatoque sinistro);* Nestor dut se plaindre de sa longue existence et des lois que l'inexorable *Fatum* lui avait imposées (v. 256-257 : *quantum de legibus ipse queratur fatorum*), etc.

Souvent, c'est la jalousie entre les hommes qui sert les visées secrètes de la Destinée (v. 56-58 : *quosdam praecipitat subjecta potentia magnae invidiae, mergit longa atque insignis honorum pagina*).

Ici le rhéteur Blandus avait tenu le même raisonnement que Juvénal : *Sic transiit ut diceret invidiosum esse unum hominem totiens optare omnibus honores intercipere; quam periculosa res esset invidia, quam magnos viros oppressisset!* (Contr., I, 8, 10). Triarius avait dit de même : *Numquam solido stetit superba felicitas, et ingentium imperiorum magna fastigia oblivione fragilitatis humanae conlapsa sunt; scias licet ad finem bonum non pervenisse quae ad invidiam perducta sunt* (Suas. II, 3).

---

[1] Sujet également traité par les déclamateurs : v. Suas. III, 1; Contr., I, 6, 3; II, 5, 7.

Les exemples historiques qui accompagnent le *locus de fortuna* dans les Satires sont en majeure partie ceux qu'invoquent les rhéteurs. Ce sont : Marius (Contr., I, 1, 3; I, 1, 5; VII, 2, 6 — Sat. X, 276-283, cf. VIII, 245-254), Pompée (Contr., I, 6, 4; VII, 2, 6 — Sat. X, 108 et 283-286), Servius Tullius (Contr., I, 6, 4; III, 9, *exc.*; VII, 6, 18 – Sat. VII, 199, cf. VIII, 259-260), Crassus (Contr., II, 1, 7 — Sat. X, 108), Crésus (Contr., II, 1, 7 – Sat. X, 274), Alexandre (Suas. I, 9 — Sat. X, 168-173), Xerxès (Suas. II, 3 — Sat. X, 173-187), Cicéron (Suas. VI et VII, *passim;* Contr., VII, 2, 3; VII, 2, 5 — Sat. X, 118 sq.), Ventidius (Suas. VII, 3 — Sat. VII 199).

De plus, j'ai pu noter une série de rapprochements significatifs : Sat. III, 38-40 *cum sint quales ex humili magna ad fastigia rerum extollit quotiens voluit Fortuna jocari*, Sat. VI, 605 sq. *stat Fortuna inproba noctu.... secretumque sibi mimum parat,* comp. Contr., V, I, *exc. ludit suis Fortuna muneribus et quae dedit aufert, quae abstulit reddit.* — Sat. VII, 194-196 *distat enim quae sidera te excipiant modo primos incipientem edere vagitus*, comp. Suas. II, 2 *statque nascentibus in finem vitae dies.* — Sat. VII, 197-198 *si Fortuna volet fies de rhetore consul, si volet haec eadem, fiet de consule rhetor*, Sat. VII, 201 *servis regna dabunt, captivis fata triumphum*, comp. Contr., II, 1, 1 *fragilis et caduca felicitas est et omnis blandientis Fortunae speciosus cum periculo nitor, et sine causa saepe fovit et sine ratione destituit.* — Sat. X, 148 (*de Hannibale*) *hic est quem non capit Africa,* comp. Suas. I, 5 (*de Alexandro*) *orbis illum suus non capit.* [1]. — Sat. X, 168-169 *unus Pellaeo juveni non sufficit orbis, aestuat infelix angusto limite mundi*, comp. Suas. I, 3 *Alexander orbi magnus est, Alexandro orbis angustus est*, voy. encore ib. 2, *resiste, orbis te tuus revocat : vicimus qua lucet.... idem sunt termini et regni tui et mundi.... tempus est Alexandrum cum orbe et cum sole desinere*, et ib. 1, *satis sit hactenus Alexandro vicisse, qua mundo lucere soli*

[1] Cf. Friedländer, *o. c.,* t. II, p. 469, et Bornecque, *Édit. des Contr. et Suas. avec trad.,* t. II, p. 389.

satis est : intra has terras cœlum Hercules meruit. (1) — Sat. X, 172-173 *mors sola fatetur quantula sint hominum corpuscula*, comp. Suas. II, 2 *ex imbecilla enim nos materia deus orsus est; quippe minimis succidunt corpora.* — Sat. X, 174-176 *velificatus Athos et.... contractum classibus isdem suppositumque rotis solidum mare*, comp. Suas. II, 17 *iste (Xerxes) qui classibus suis maria surripuit, qui terras circonscripsit, dilatavit profundum, novam rerum naturae faciem imperat.* (2) — Sat. X, 182 (*Xerxes*) *ipsum compedibus qui vinxerat Ennosigaeum*, i. e. *Neptunum*, comp. Suas. V, 4 *deorum bellum fuit, illos Xerxes vinculis, illos sagittis persequebatur*, voy. encore Suas. II, 18 *maria vinculis obsidet.* — Sat. X, 276-277 *exilium et carcer Minturnarumque paludes, et mendicatus victa Carthagine panis*, comp. Contr., I, 1, 3 *quis crederet jacentem supra crepidinem Marium aut fuisse consulem aut futurum*, voy. encore ib. 5 *quid referam Marium sexto consulatu Carthagine mendicantem, septimo Romae imperantem* (3). — Sat. X, 287-288 (*de capite Pompei ablato*) *hac poena caruit ceciditque Cethegus integer, et jacuit Catilina cadavere toto*, comp. Contr., IX, 4, 2 *quid est hoc, integer tyrannus jacet?* Voy. encore Contr., I, 7, 2 *adulter cum manibus sepultus, tyrannus cum manibus projectus est* (4). — Sat. X, 357 sq. *fortem posce animum mortis*

---

(1) On peut voir par ce texte (*in fine*) que les rhéteurs citaient couramment Hercule comme le héros vertueux par excellence; Juvénal fait de même, Sat. X, v. 360-361; Friedländer (*o. c.*, p. 39-40) est tenté d'y voir l'influence de la philosophie cynique ou stoïcienne.

(2) Voy. encore Suas. II, 3 et V, 7. A noter, dans le passage cité, l'expression *Xerxes classibus suis maria surripuit* (grâce à ses flottes, Xerxès a dérobé une partie des mers, a restreint les mers). Sat. X, v. 175, le meilleur manuscrit de Juvénal a CONSTRACTUM *classibus... mare*, dont la vulgate a fait CONSTRATUM *classibus... mare;* Friedländer remarque que Juvénal pourrait bien avoir écrit CONTRACTUM (*o. c.*, t. II, p. 472); le rapprochement avec le texte de la Suas. II (§ 17) montre que cette conjecture est certaine (*contrahere* = restreindre, cf. *maria surripuit*).

(3) Cf. Morawski, *De rhetoribus latinis observationes* (Cracovie, 1892), p. 12 sq. et Friedländer, *o. c.*, t. II, p. 480.

(4) Sur l'importance qu'attachaient les Romains à l'intégrité des cadavres, voy. Friedländer, *o. c.*, t. II, p. 481. C'était un lieu commun chez les

terrore carentem, qui spatium vitae extremum inter munera ponat naturae, comp. Suas. II, 2 *si cadendum est, erratis, si metuendam creditis mortem.... optamus quoque plerumque mortem, adeo in securam quietem recessus ex vita est.*

C. — **De Divitiis**.

Dans un bon nombre de Controverses le lieu commun *de divitiis* avait sa place tout indiquée; voici quelques thèmes caractéristiques : le jeune homme pauvre obligé de se laisser adopter par le riche qui a chassé ses trois fils (II, I), le riche marchand qui laisse toute sa fortune à une femme mariée (II, 7), le pauvre ennemi du riche (V, 2)(1), le riche qui incendie un arbre et une maison appartenant à un pauvre (V, 5), le pauvre qui fait naufrage et devient le beau-père du riche (VIII, 6), le fils du pauvre qui, vêtu d'habits de deuil, suit partout le riche (X, 1).

Traitant de pareils sujets, les déclamateurs, trop heureux d'abandonner l'argumentation, donnaient libre cours à leurs invectives contre les richesses et contre la cupidité; ils louaient la pauvreté en termes ronflants et attaquaient avec véhémence ceux que la soif de l'argent avait poussés au méfait.

Sénèque nous dit que personne, dans la Controverse II, 1, ne pouvait s'empêcher d'insulter le riche qui de force voulait adopter le fils d'un pauvre : *et illi tamen qui sibi abstinentiam conviciorum* (*in divitem*) *imperaverant, non bene praestiterunt; aliqua sententiae dulcedo subrepsit, cui non potuerunt obsistere* (§ 24).

En général, la critique des rhéteurs porte sur trois points

---

rhéteurs d'insister sur le malheur de Cicéron, auquel Popilius, d'après une version pseudo-historique, aurait coupé les mains et la tête (v. Contr., VII, 2, 1; ib., 9). Juvénal dit de même, Sat. X, v. 120 : *ingenio* (i. e. *Ciceroni*) *manus est est cervix caesa.*

(1) Cf. Pétrone, *Satyricon*, 48.

essentiels : l'argent a trop de crédit dans la société, — il est le principe de tous les vices — il crée des soucis et des dangers.

Ces trois thèses sont reprises par Juvénal.

Quant à la première, voici le raisonnement de Latron : *Nulla materia in rebus humanis virtutes clarius ostendit (quam divitiae); census senatorium gradum ascendit, census equitem romanum a plebe secernit, census in castris ordinem promovet, census judices in foro legit* (Contr., II, 1, 17).

Juvénal la développe, non sans quelque talent, dans divers passages :

I, 110 sq. (1) *Vincant divitiae, sacro ne cedat honori*
nuper in hanc urbem pedibus qui venerat albis,
quandoquidem inter nos sanctissima divitiarum
majestas, etsi funesta pecunia templo
nondum habitas, nullas nummorum ereximus aras.

III, 137 sq. *Da testem Romae tam sanctum, quam fuit hospes*
numinis Idaei, procedat vel Numa vel qui
servavit trepidam flagranti ex aede Minervam;
protinus ad censum, de moribus ultima fiet
quaestio : « quot pascit servos? quot possidet agri
jugera? quam multa magnaque paropside cenat? »
Quantum quisque sua nummorum servat in arca,
tantum habet et fidei.

III, 160 sq. (2) *Quis gener hic placuit censu minor atque puellae*
sarcinulis impar? quis pauper scribitur heres?
quando in consilio est aedilibus? . . . . .
haut facile emergunt quorum virtutibus opstat
res angusta domi.

V, 132 sq. *Quadringenta tibi si quis deus aut similis dis*
et melior fatis donaret homuncio, quantus,
ex nihilo quantus fieres Virronis amicus :
« da Trebio, pone ad Trebium; vis, frater, ab ipsis
ilibus? » o nummi, vobis hunc praestat honorem,
vos estis fratres (3).

---

(1) L'idée est traitée depuis le vers 101, sous forme de scène dramatisée.
(2) Voy. déjà les v. 153 sq. (scène dramatisée, cf. I, 101 sq.).
(3) Voy. encore Sat. XII, 48-52; XIII, 129-134.

C'est surtout dans l'exposé de la seconde thèse (méfaits causés par l'argent), que Juvénal se rapproche des déclamateurs.

A en croire Fabianus, tous les vices seraient issus de la cupidité. « Enfin pourquoi, dit-il à l'homme riche qui a chassé ses trois fils (Contr., II, 1), pourquoi convoiter ces richesses funestes, si ce n'est même pas pour les laisser à vos enfants? Y-a-t-il donc quelque chose que l'argent n'ait pas corrompu? » Et il continue de ce ton, imputant aux richesses les maux les plus divers : les guerres, les excès de table, les écroulements de maisons, les incendies, les vols, l'étalage d'un luxe effréné, la corruption du goût artistique (§§ 10-11-12-13). D'autres rhéteurs, parmi lesquels Pompéius Silon, louèrent la pauvreté et s'élevèrent contre la cupidité : *Paupertatem laudavit, in divitias invectus est; dixit se posse divitiis corrumpi, quibus corrumpi possent exercitus; cum in divitias inveheretur, dixit : aiunt multa vitia divites habere istos et hoc gravissimum, suos non amant* (§ 21). Mais la palme revint, malgré tout, à Fabianus qui, nous dit Sénèque, s'appliqua à parler en général contre les richesses, non contre le riche : *In divitias dixit, non in divitem; illas esse quae frugalitatem, quae pietatem expugnassent, quae malos patres, malos filios facerent* (§ 25). Dans toute autre Controverse, Fabianus parvint à fulminer contre la corruption engendrée par l'argent; plaidant contre un vieillard débauché, il dit : *Noli pecuniam concupiscere. Quid tibi dicam? Haec est quae auget discordiam urbis et terrarum orbem in bellum agitat, humanum genus cognatum natura in fraudes et scelera et mutuum odium instigat, haec est quae senes corrumpit* (Contr., II, 6, 2) [1].

---

[1] Même plaintes dans les *Petites Déclamations : Omnia, quaecumque toto orbe terrarum committuntur, scelera circumspicite, judices : pleraque ex cupiditate nascuntur; haec latrones facit, haec piratas, haec intra muros etiam atque intra domos nostras et templa sicas percussorum acuit, inde nata sunt venena... tolle pecuniam, bella sustuleris, sustuleris seditiones,* etc. (n° CCCXXI, Ritter, p. 262, cf. n° CCCXXXVII, p. 329).

Déjà dans la première satire, il y a, chez Juvénal, une tendance bien marquée à mettre tous les vices sur le compte de la *funesta pecunia* :

I, 45 sq. *Quid referam quanta siccum jecur ardeat ira*
cum populum gregibus comitum premit hic spoliator
pupilli prostantis et hic damnatus inani
judicio? Quid enim salvis infamia nummis?

I, 74 sq. *Probitas laudatur et alget :*
criminibus debent hortos, praetoria, mensas,
argentum vetus et stantem extra pocula caprum.

I, 87-88 sq. *Et quando uberior vitiorum copia? Quando*
major avaritiae patuit sinus?

Mais le lieu commun apparaît mieux dans les satires suivantes, surtout dans la quatorzième :

VI, 286 sq. *Unde haec monstra tamen vel quo de fonte requiris?*
Praestabat castas humilis fortuna Latinas
quondam, nec vitiis contingi parva sinebant
tecta . . . .
Nullum crimen abest facinusque libidinis, ex quo
paupertas Romana perit. . . . .
Prima peregrinos obscaena pecunia mores
intulit, et turpi fregerunt saecula luxu
divitiae molles.

VI, 643 sq. *Credamus tragicis quidquid de Colchide torva*
dicitur et Progne, nil contra conor; et illae
grandia monstra suis audebant temporibus, sed
non propter nummos.

XIII, 23 sq. *Quae tam festa dies, ut cesset prodere furem*
perfidiam fraudes atque omni ex crimine lucrum
quaesitum et partos gladio vel pyxide nummos?

XIV, 173 sq. *Inde fere scelerum causae, nec plura venena*
miscuit aut ferro grassatur saepius ullum
humanae mentis vitium quam saeva cupido
inmodici census; nam dives qui fieri vult,
et cito vult fieri; sed quae reverentia legum,
quis metus aut pudor est umquam properantis avari?

XIV, 185 sq. *Nil vetitum fecisse volet quem non pudet alto*
per glaciem perone tegi, qui summovet euros
pellibus inversis : peregrina ignotaque nobis
ad scelus atque nefas, quaecumque est, purpura ducit.

XIV, 227 sq. *Nam quisquis magni census praecepit amorem*
et laevo monitu pueros producit avaros,
et qui per fraudes patrimonia conduplicari,
dat libertatem et totas effundit habenas
curriculo, quem si revoces, subsistere nescit.
. . . .
Cum dicis juveni stultum qui donet amico,
qui paupertatem levet attollatque propinqui,
et spoliare doces et circumscribere et omni
crimine divitias adquirere . . . . . .
Nec tibi parcetur misero, trepidumque magistrum
in cavea magno fremitu leo tollet alumnus!

Il faudrait citer encore d'autres passages de la XIVe satire ; car, depuis le vers 107, cette satire traite essentiellement de la cupidité et des maux qu'entraine l'amour du gain. L'éloge de la pauvreté et de la simplicité des ancêtres n'y manque évidemment pas (v. 161 sq.) [1]. Le poête (v. 179 sq.) met cet éloge dans la bouche des ancêtres eux-mêmes, procédé qui, à son tour, rappelle la déclamation.

A peu de chose près, Juvénal développe de la même façon que les rhéteurs le thème des soucis et des dangers inhérents à la possession des richesses.

Parlant d'Albucius, Sénèque rapporte ce qui suit : *Albucius et ipse divitias insecutus est et dixit pulchram de Fabricio sententiam; munera, inquit, regia respuit, cum auro dominum noluit accipere; et illum locum egregie tractavit : omnes cibos habebo* [2] *suspectos, omnes potiones; trium paedagogi illic sunt; occidere me volet, quisquis frugalissimus fuerit; non venenum pauperes timent, non heredem* (Contr., II, 1, 29).

---

[1] Voy. aussi Sat. XI. v. 77-119.

[2] Albucius parle au nom du jeune homme pauvre forcé de devenir l'enfant adoptif du riche, qui a chassé ses trois fils.

Nous trouvons ce *locus* inséré dans la sixième et dans la dixième satire :

VI, 629 sq. *Vos ego, pupilli, moneo, quibus amplior est res,*
custodite animas et nulli credite mensae;
livida materno fervent adipata veneno:
mordeat ante aliquis quidquid porrexerit illa
quae peperit, timidus praegustet pocula papas.

X, 23 sq. *Prima fere vota et cunctis notissima templis*
divitiae, crescant ut opes, ut maxima toto
nostra sit arca foro; sed nulla aconita bibuntur
fictilibus : tunc illa time, cum pocula sumes
gemmata et lato Setinum ardebit in auro.

Contr., II, 1, 4, Arellius Fuscus argumenta ainsi : *Quid porro? Ista patrimonia, in quae male insani ruitis, gaudia dominorum an onera sunt? Mille corruentium inter divitias suas exempla referebas et inter illa ponebas et divitis domum* (¹).

Cf. X, 12 sq. *Sed plures nimia congesta pecunia cura*
strangulat et cuncta exuperans patrimonia census
quanto delphinis ballaena Britannica major;
temporibus diris igitur jussuque Neronis
Longinum et magnos Senecae (²) *praedivitis hortos*
clausit et egregias Lateranorum obsidet aedes
tota cohors : rarus venit in cenacula miles.

Contr., II, 1, 12, Papirius Fabianus dit : *Aeris ferrique usus jam auri quoque in extruendis et decorandis domibus, nempe ut anxii et interdiu et nocte ruinam ignemque metuant.*

Cf. XIV, 303 sq. *Tantis parta malis cura majore metuque*
servantur; misera est magni custodia census, etc. (³).

(¹) Fuscus, comme Albucius, plaide pour le jeune homme pauvre; il s'adresse au père de celui-ci (cf. p. 48, n° 2).

(²) Voilà le propre fils de Sénèque le Rhéteur cité comme *exemplum,* illustrant le lieu commun du danger des richesses!

(³) Voy. ci-dessus p. 37, *in fine,* la suite de ce passage, qui a dû déjà être cité. — On peut rattacher au *locus de divitiis,* les passages relatifs à l'audace des navigateurs âpres au gain. Comp. spécialement Contr., VII, 1, 10 *scitis*

Naturellement, au milieu du cliquetis de mots et de phrases qu'on entendait dans les salles de déclamation, il n'y avait que peu de place pour l'expression des sentiments humains naturels et sincères; au dire des rhéteurs, la richesse est un vice et la pauvreté, une vertu; la pitié pour les déshérités de la fortune qui vivaient au milieu de l'opulence de la Capitale est absente de la phraséologie déclamatoire.

A cet égard, on voit bien que Juvénal n'est pas uniquement un écrivain assujetti à la rhétorique : il est aussi un poète à l'âme sensible.

Les beaux vers où il s'apitoie sur le sort des pauvres, n'ont rien de commun avec la verbosité des *declamationes;* voy., par exemple, Sat. III, v. 147 sq. :

Quid quod materiam praebet causasque jocorum
omnibus hic idem, si fœda et scissa lacerna,
si toga sordidula est et rupta calceus alter
pelle patet, vel si consuto vulnere crassum
atque recens linum ostendit non una cicatrix?
nil habet infelix paupertas durius in se
quam quod ridiculos homines facit...

Ces paroles senties [1] nous transportent loin de l'atmosphère des *auditoria.*

D. — De Crudelitate.

En relisant les *materiae* des 74 Controverses rapportées par Sénèque, on songe à ces mélodrames qui, de nos jours, font accourir au théâtre une foule de gens avides d'impressions

---

nihil esse periculosius quam etiam instructa navigia; parva materia sejungit fata à Sat. XIV, 288-289 *curatoris eget qui navem mercibus implet ad summum latus et tabula distinguitur unda* et à Sat. XII, 57-59 *i nunc et ventis animam committe dolato confisus ligno, digitis a morte remotus quatuor aut septem, si sit latissima, taedae* (v. Morawski, *Rhetorum romanorum ampullae,* Cracovie. 1901, p. 10).

[1]) Voy. encore Sat. III, 165-167; ib., 203-211; ib., 299-301; V, 130-131; VI, 219-223; ib., 413-418.

fortes et prêts à verser des larmes abondantes : Ce ne sont qu'empoisonnements, incendies criminels, tortures, pendaisons, meurtres, parricides... Qui sait? La vogue dont jouissaient les déclamations était peut-être due, en partie, à leur caractère sensationnel.

Je rappelle, par exemple, le thème de la Controverse IX, 2 : Le proconsul Flamininus, au cours d'un festin, sur la demande d'une courtisane qui disait n'avoir jamais vu décapiter un homme, fit exécuter un condamné; Flamininus est accusé de lèse-majesté.

Les considérations générales sur la cruauté humaine, sur la dureté de cœur et, d'autre part, sur les pleurs compatissants, étaient valables pour la plupart des Controverses; l'ensemble de ces considérations forme le *locus de crudelitate.*

C'est dans la XVe satire, après la description de la fameuse scène d'anthropophagie, que Juvénal développe le lieu commun de la cruauté :

La rage de ces indigènes égyptiens, dit-il, n'était pas moindre que leur voracité; pourtant, la nature a donné aux hommes la sensibilité et les larmes; elle a voulu qu'ils pleurent sur les malheurs de leurs semblables (v. 131-142); cette sensibilité, attribut céleste, nous distingue des animaux (v. 142-147); c'est grâce à elle et à l'affection mutuelle que la divinité a mise en nos cœurs, que l'organisation de la société humaine a été possible (v. 147-158); mais les temps sont devenus pervers : alors que le sanglier ne dévore point son égal et que le lion respecte le lion, les hommes s'entretuent dans des guerres fratricides (v. 159-168); il est même des peuples qui se mangent entre eux (v. 169-174) !

Tout cela, Juvénal l'a entendu à satiété dans les réunions de déclamateurs (1) :

---

(1) A défaut de l'ouvrage de Sénèque le Père, les *randes Déclamations* du Pseudo-Quintilien suffiraient à nous convaincre : *Neque enim reperio quid in rebus humanis excogitarit natura praestantius amicitia, quid concordia contra fortunam majus auxilium; nam primum, praeter cetera animalia,*

Contr., II, 1, 10 : *Ecce instructi exercitus saepe civium cognatorumque conserturi manus constiterunt et colles equis virisque complentur et subinde omnis regio trucidatorum corporibus consternitur; illa tum in multitudine cadaverum vel spoliantium sic quaesierit aliquis : quae causa hominem adversus hominem in facinus coegit? Nam neque feris inter se bella sunt, nec, si forent, eadem hominem deceant, placidum proximumque divino genus. Quae tanta vos pestis, cum una stirps idemque sanguis sitis, quaeve furiae in mutuum sanguinem egere?* (1)

Contr., I, 1, 6 : *Redite in gratiam; inter funestas acies armatae manus in fœdus porriguntur; perierat totus orbis, nisi iram finiret misericordia.*

Contr., I, 1, 14 : *Nulli interdici misericordia : Quid si flere me vetes, cum vidi hominem calamitosum? Quid si vetes propter aliquod honestum factum periclitanti favere? Adfectus nostri in nostra potestate non sunt. Quaedam jura non scripta, sed omnibus scriptis certiora sunt : quamvis filius familiae sim, licet mihi et stipem porrigere mendico et humum cadaveri inicere. Iniquum est conlapsis manum non porrigere : commune hoc jus generis humani est* (2).

---

induit nostris pectoribus quandam societatem quae mutuo gaudere congressu, contrahere populos, condere urbes edocuit, et, cum mentibus nostris varios imposuerit motus, nullum profecto meliorem benevolentia tribuit adfectum, etc. (IX, 13, éd. Lehnert, p. 178); voy. encore XII, 26-27, p. 243-244.

(1) A remarquer que le raisonnement est analogue à celui de Juvénal dans la Sat. XV : de part et d'autre, les considérations sur la cruauté sont rattachées à la description de luttes fratricides.

(2) Ce développement sur la sensibilité et les larmes rappelle d'assez près les v. 131 sq. de la Sat. XV, quoique l'art du poète soit ici supérieur à celui du déclamateur :

Mollissima corda
humano generi dare se natura fatetur,
quae lacrimas dedit; haec nostri pars optima sensus;
plorare ergo jubet causam dicentis amici
squaloremque rei, pupillum ad jura vocantem
circumscriptorem, cujus manantia fletu
ora puellares faciunt incerta capilli; etc.

N'oublions pas que le sujet même de la XV[e] satire (l'anthropophagie) est du domaine de la rhétorique pure. Une des *Grandes Déclamations* du Pseudo-Quintilien (n° XII) est intitulée : *Cadaveribus pasti*, et rappelle tant pour la forme que pour le fond la scène de cannibalisme décrite par Juvénal [1]. Quand Eumolpe, dans le *Satyricon* de Pétrone (§ 141), stipule que ses héritiers auront à manger son cadavre, ne raille-t-il pas un thème de la déclamation ?

Un type d'homme cruel et inflexible faisait partie intégrante du *locus de crudelitate.* C'était le tyran, être imaginaire qui passait sa sombre existence dans une citadelle (*arx*) et infligeait à ses victimes les tourments les plus raffinés (v. Contr. II, 5 ; III, 6 ; IV, 7 ; V, 8 ; IX, 4).

C'est avec un luxe de détails que les rhéteurs décrivent ces tourments et qu'ils rappellent l'exemple du Sicilien Phalaris « qui enferma les hommes dans un taureau d'airain chauffé par un brasier » (Contr., V, 8, *exc.*).

Quoique Juvénal se moque du traditionnel exemple du tyran

On a beaucoup loué les premiers vers de ce passage (*mollissima ... sensus*) ; c'est l'expression qui est heureuse ; les commentaires sur les larmes étaient fréquents dans la déclamation : voy., par exemple, les *excerpta* de la Contr. IV, 1 et aussi ceux de la Contr. VIII, 6, qui porte essentiellemeut sur cette phrase *pauper tacuit* ET FLEVIT. Une des *Petites Déclamations* du Pseudo-Quintilien a les rapports les plus directs avec le commentaire sur les larmes (n° CCCXVI : FLENS *pater per publicum filium luxuriosum sequebatur; dementiae reus est*), et certaines pensées y sont au niveau de celles de Juvénal : *Quis miratur flere hominem? Hinc infantia incipit; in hanc necessitatem plerumque fortuna deducit; quis enim est dies, qui non triste aliquid et flebile nobis minetur? Si nullam aliam rationem lacrimarum haberemus, conspectus tamen hominum et ratio mortalitatis poterat elicere fletus; hae amicitiae, hae propinquitates, hi congressus, haec studia laudesque intra breve temporis momentum occident atque labentur; quotusquisque transit dies, quo non funus accipiamus?* (éd. Ritter, p. 245). — Voy. d'autres traces du *locus de crudelitate,* Contr., I, 1. 15 (paroles de Latron) ; I, 4, 5 (paroles d'Arellius Fuscus); IX, 5, 8 (paroles de Gallion); X, 5, 12 (paroles d'Hispanus).

(1) Voy. plus loin au Chap. III.

(Sat. VII, 150-151 : *declamare doces, o ferrea pectora Vetti, cum perimit saevos classis numerosa tyrannos*), lui-même s'en inspire plus d'une fois :

VI, 486 *Praefectura domus Sicula non mitior aula* [1].

VIII, 80-84 *Ambiguae si quando citabere testis*
incertaeque rei, Phalaris licet imperet ut sis
falsus et admoto dictet perjuria tauro,
summum crede nefas, animam praeferre pudori.

X, 112-113 *Ad generum Cereris sine caede ac vulnere pauci*
descendunt reges et sicca morte tyranni.

X, 306-307 *Nullus ephebum*
deformem saeva castravit in arce tyrannus [2].

E. — **Loci philosophumeni.**

Dans les Controverses et Suasoires, nous voyons que les déclamateurs ne connaissaient que vaguement les doctrines philosophiques, et qu'ils les invoquaient pêle-mêle, selon les besoins de la cause. Ils se contentaient d'appeler *loci philosophumeni* certains thèmes de discussion, n'impliquant nullement les principes d'une doctrine, mais ayant certains rapports avec la philosophie et la morale; voy. Contr., I, 1, 17 : *philosophumenon locum introduxit Albucius, quomodo animi magnis calamitatibus everterentur.*

Encore ne fallait-il pas abuser des lieux communs de ce genre; car Sénèque nous parle de la fameuse philosophie

---

[1] Dans le passage dont ce vers est la conclusion, Juvénal décrit, non sans emphase, les tortures que subissaient les servantes des matrones capricieuses; l'ensemble du passage rappelle la déclamation : cf v. 481 sq. *verberat ... et caedit ... et caedit* et Contr., II, 5, 8 *aiebat tyrannus « indica » : tacet; caeditur : tacet; uritur : tacet.* La description des tortures était devenue un lieu commun (cf. Contr., X, 5, 26 *descriptio tormentorum*).

[2] Sur le rôle du *tyrannus* dans la rhétorique déclamatoire, voy. ce que dit Peter, *o. c.*, p. 38 sq.

d'Albucius qui, déplacée dans les déclamations, se donnait carrière sans nulle mesure (*illa intempestiva in declamationibus philosophia sine modo et sine fine evagabatur*, Contr., VII, préf., 1). Quintilien ne pense pas autrement, quand il conseille aux orateurs de n'être partisans déclarés d'aucune secte et de se borner à parler sur la vertu, le gouvernement, la Providence, l'origine de l'âme et l'amitié (*Inst. Or.*, XII, 2, 28).

C'est évidemment le stoïcisme qui prédomine dans les *loci philosophumeni*, non parce que cette doctrine était spécialement étudiée par les rhéteurs, mais parce que, dans ses grandes lignes, elle était devenue en quelque sorte la religion de la meilleure partie de la société romaine. L'exemple de Papirius Fabianus, qui abandonna la déclamation pour se consacrer à la dogmatique stoïcienne, prouve la distance qu'il y avait entre les idées courantes colportées dans les milieux de rhéteurs et l'enseignement proprement dit des écoles de philosophie [1].

Juvénal n'avait pas poussé plus loin que ses collègues en déclamation l'étude des théories et des systèmes. Casaubon (*Proleg. ad Persium*) nous dit : *In saturis suis τὰ φιλοσοφούμενα sic tangit ut facile appareat diuturniorem ipsum rhetori quam philosopho operam dedisse; e rhetorum enim schola et declamationum exercitationibus ad saturam scribendam haud dubie se contulit.* Soyons plus affirmatif encore : *Juvenalis philosophiae operam non dedit.*

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le montrer [2], il est inutile, pour expliquer certains passages des Satires, d'admettre, avec Schütze, une influence directe exercée par le stoïcisme ou par d'autres doctrines; les idées philosophiques émises par Juvénal sont vagues et parfois même erronées [3]; c'est la philosophie des rhéteurs, c'est-à-dire que ce n'en est pas une; le poète va

(1) Voy. Contr., II, préf., 4-5.

(2) Voy. ci-dessus, p. 19-20, note; voy. aussi p. 38 sq.

(3) Voy., par exemple, Sat. XV, v. 106 sq., avec le commentaire de Friedländer, *o. c.*, Introd., p. 38, puis vol. II, p. 586.

jusqu'à faire entendre que le bon sens et l'expérience valent bien les plus beaux préceptes stoïciens, cyniques ou épicuriens [1]; nulle trace chez lui, comme chez Perse et Horace [2], de philosophie théorique.

1) **De l'intervention des dieux dans les affaires humaines.** Ce problème était en général indépendant du *locus de fortuna et de fato* (voy. ci-dessus, p. 38 sq.) : les dieux eux-mêmes ne sont-ils pas soumis à l'universelle Destinée ?

Il tentait surtout les déclamateurs dans la Controverse I, 3 : Une vestale, condamnée pour avoir violé ses vœux de chasteté, avant d'être précipitée de la roche tarpéienne, invoqua la déesse Vesta et survécut à sa chute. Faut-il la mener une seconde fois au supplice?

Voici, entre autres, ce que nous apprenons des discours de Cestius Pius et d'Albucius : *Cestius et illas subjunxit huic ultimae quaestioni : an dii immortales rerum humanarum curam agant; curam si agunt, an singulorum agant; si singulorum agunt, an hujus egerint; improbabat Albucium quod haec non tamquam particulas incurrentes in quaestionem tractasset, sed tamquam problemata philosophumena* (§ 8).

---

[1] Sat. XIII, 120-124 :

Accipe quae contra valeat solacia ferre
et qui nec cynicos nec stoica dogmata legit
a cynicis tunica distantia, non Epicurum
suspicit exigui laetum plantaribus horti;
curentur dubii medicis majoribus aegri :
tu venam vel discipulo committe Philippi.

Ce passage me paraît peu respectueux des philosophes et de leurs doctrines; l'ironie ne réside pas moins dans les deux derniers vers que dans le reste du passage. Schütze explique que Juvénal, dans la périphrase *qui nec cynicos.... horti,* ne se désigne pas nécessairement lui-même (*o. c.,* p. 5); mais cette argumentation est spécieuse : on sait que Juvénal attribue souvent ses pensées à des personnages interposés. Aucun des passages allégués par Schütze — ils ne sont d'ailleurs pas nombreux — ne prouve vraiment cette thèse : *Juvenalem a philosophiae studio alienum non fuisse* (p. 5).

[2] Voy., par exemple, le chap. intitulé *La Philosophie dans les Satires,* dans l'*Étude sur les satires d'Horace* de Cartault.

Juvénal s'est souvenu de ces discussions dans la composition de la XIII[e] Satire : « Ne vous plaignez pas trop amèrement, dit-il à son ami Calvinus, si vous êtes victime de la malhonnêteté d'un dépositaire infidèle; momentanément, il est aisé, pour les parjures, de braver le courroux céleste : les uns nient l'existence des dieux vengeurs et se persuadent que l'univers est régi par le hasard; d'autres, malgré leur croyance au pouvoir divin, violent les serments les plus sacrés, et escomptent l'oubli de leur crime; mais l'insouciance des divinités n'est qu'apparente; les puissances vengeresses n'ignorent pas le coupable, qui, profitant du temps qui lui est laissé, s'abandonne toujours davantage à ses mauvais instincts et finit par être cruellement châtié; ne croyez donc pas, ô Calvinus, que les dieux soient sourds ou aveugles. » Ce développement (v. 71-120, puis v. 236-249) ne manque pas, à certains endroits, d'une réelle envolée; mais le lieu commun est notoire.

Voy. encore :

X, 346 sq. *Nil ergo optabunt homines? Si consilium vis,*
permittes ipsis expendere numinibus quid
conveniat nobis rebusque sit utile nostris;
nam pro jucundis aptissima quaeque dabunt di;
carior est illis homo quam sibi; nos animorum
impulsu et caeca magnaque cupidine ducti
conjugium petimus partumque uxoris, at illis
notum qui pueri qualisque futura sit uxor.

XI, 111 sq. *Templorum quoque majestas praesentior, et vox*
nocte fere media mediamque audita per urbem
litore ab Oceani Gallis venientibus et dis
officium vatis peragentibus; his monuit nos,
hanc rebus Latiis curam praestare solebat
fictilis et nullo violatus Juppiter auro.

2) **De la connaissance de l'avenir.** Est-il possible aux hommes de connaître la volonté des dieux et de prédire l'avenir? La réponse des rhéteurs est celle-ci : L'avenir est caché aux humains et les meilleurs augures sont incapables de pénétrer les secrètes intentions divines.

Dans la Suasoire III (*Deliberat Agamemnon an Iphigeniam*

immolet, negante Calchante aliter navigare fas esse), Pompéius Silon exposa, dit Sénèque, le lieu commun contre ceux qui se targuent de connaître l'avenir : *hic communem locum dixit in omnes qui hanc affectarent scientiam* (§ 4). Abordant le même lieu commun dans la Suasoire IV (*Deliberat Alexander Magnus an Babylona intret, cum denuntiatum esset illi, responso auguris, periculum*), Arellius Fuscus fut particulièrement éloquent : « Quel est cet l'homme, s'écria-t-il (§§ 1-3), qui se flatte de posséder l'art divinatoire? Il faut qu'il soit d'une autre condition que nous, celui qu'un dieu fait prophétiser.... La même mort et les mêmes insultes de l'âge ne viendront pas frapper cette tête, exempte de la loi commune du destin.... Ces confidents des dieux s'enquièrent du jour de la naissance, de la première heure de la vie, et en tirent le pronostic infaillible de l'existence entière.... Ils se demandent si le nouveau-né est voué à l'agriculture par Saturne, à la guerre et au métier militaire par Mars, au commerce et au gain par Mercure.... Quand on les consulte, ils prédisent généralement une longue vie.... Mais notre destinée ne peut être connue; ce que l'augure dit à chacun est une imagination de son esprit, non pas une indication arrachée aux astres » [1]. Ailleurs (cf. Suas. IV, 4), Fuscus traita le lieu commun contre les songes (*locus contra somnia*), ajouta qu'il faisait tort à la grandeur des dieux, celui qui les envoyait aux femmes en couche, et, au milieu des applaudissements de l'assemblée, cita ce vers de Virgile (*Aen.*, IV, 379-380) : Voilà donc de quoi s'occupent les dieux, voilà le souci qui trouble leur repos!

On connait l'ironie de Juvénal, quand, dans la VI[e] Satire (v. 511-591), il fait le procès à la superstition des femmes

[1] Tout ce fragment de Fuscus est curieux, parce qu'il montre que déjà au début du premier siècle de notre ère, les théories astrologiques de la Chaldée étaient discutées dans les milieux de rhéteurs (cf. ci-dessus, p. 40, n. 1); Fuscus, tout en s'attaquant aux imposteurs de la divination, croit aux théories sidérales : *animus vero, divina origine haustus, cui nec senectus ulla nec mors, onerosi corporis vinculis exsolutus, ad sedes suas et* COGNATA SIDERA *recurret* (Suas. VI, 6).

romaines et à leur croyance aux prédictions des prêtres étrangers :

VI, 542 sq. *Cum dedit ille locum, cophino faenoque relicto,*
arcanam Judaea tremens mendicat in aurem,
interpres legum Solymarum et magna sacerdos
arboris ac summi fida internuntia caeli;
implet et illa manum, sed parcius : aere minuto
qualiacumque voles Judaei somnia vendunt.
Spondet amatorem tenerum vel divitis orbi
testamentum ingens calidae pulmone columbae
tractato Armenius vel Commagenus haruspex;
pectora pullorum rimabitur, exta catelli,
interdum et pueri; faciet quod deferat ipse!
Chaldaeis sed major est fiducia; quidquid
dixerit astrologus, credent a fonte relatum
Hammonis, quoniam Delphis oracula cessant
et genus humanum damnat caligo futuri.
. . . .
Consulit ictericae lento de funere matris,
ante tamen de te Tanaquil tua, quando sororem
efferat et patruos, an sit victurus adulter
post ipsam; quid enim majus dare numina possunt?
Haec tamen ignorant quid sidus triste minetur
Saturni, quo laeta Venus se proferat astro,
quis mensis damnis, quae dentur tempora lucro; etc.

Il est vrai de dire que les développements du poète sont plus concrets et plus satiriques que ceux des déclamateurs.

Voy. encore Sat. VI, v. 385 sq. :

Quaedam de numero Lamiarum ac nominis Appi
et farre et vino Janum Vestamque rogabat,
an Capitolinam deberet Pollio quercum
sperare et fidibus promittere. . . . .
. . . *Stetit ante aram nec turpe putavit*
pro cithara velare caput dictataque verba
pertulit, ut mos est, et aperta palluit agna.
Dic mihi nunc, quaeso, dic, antiquissime divom,
respondes his, Jane Pater? Magna otia caeli;
non est, quod video, non est quod agatur apud vos :
haec de comœdis te consulit, illa tragœdum
commendare volet, varicosus fiet haruspex.

On retrouve dans ce passage, surtout vers la fin, l'esprit railleur d'Arellius Fuscus (Suas. IV, 4).

3) **La vraie vertu.** [1] C'est dans la VIIIe Satire, assez médiocre, que Juvénal traite ce *locus philosophumenus*. Il y défend l'égalité originelle de tous les hommes en proclamant que seul le mérite personnel est estimable.

Or, il s'agit là d'un principe de morale, défendu non seulement par les adeptes du stoïcisme, tel Sénèque le Philosophe, mais propagé par les déclamateurs.

Dans la Controverse VII, 6, un père est accusé de folie, parce qu'il a marié sa fille à un de ses esclaves. Albucius prit la défense du père : « Il philosopha, remarque Sénèque le Père; il dit que, de nature, personne n'était libre, personne esclave; c'est la Fortune qui, dans la suite, a donné ces noms-là à chacun de nous; autrefois, il n'y a pas si longtemps, nous étions esclaves aussi »; voy. § 18 : *Albucius philosophatus est : dixit neminem natura liberum esse, neminem servum; haec postea nomina singulis imposuisse Fortunam; denique, inquit, scis et nos nuper servos fuisse.* Les *excerpta* de la Controverse III, 9 nous font entrevoir un développement du même genre : *Serva natum regem* (*Servium Tullium*) *habuimus; servo indice patefacta est Bruti liberorum cum Tarquiniis conjuratio.* Mais le plaidoyer le plus éloquent en faveur de l'égalité humaine fut prononcé par Julius Bassus, dans la Controverse où il fallait accuser ou défendre le jeune homme qui avait épousé la fille d'un chef de pirates : « Il est des nobles qui, par leurs scandales, ont terni les images de leurs ancêtres et de leurs pères; il est des hommes sans naissance qui ont laissé un nom à leurs descendants; pour les uns, n'avoir pas su garder ce qu'ils avaient reçu, est un très grand déshonneur; pour les autres, avoir acquis ce que personne ne leur avait donné, est une gloire. Si les hommes pouvaient choisir leur condition de naissance, personne ne serait humble, ni pauvre.....

---

[1] C'est, en somme, le thème que Quintilien (*Inst. Or.*, XII, 2, 28) appelle *de virtute*, et qu'il permet aux orateurs de traiter, tout en les mettant en garde contre l'introduction de la philosophie spéculative dans les discours.

On doit nous juger seulement par les actes qui dépendent de nous..... Remontez à l'origine de n'importe quel noble, vous trouverez un modeste commencement..... »; voy. Contr., I, 6, 3-4 : *Quidam avitas paternasque flagitiis obruerunt imagines; quidam ignobiles nati fecere posteris genus; in illis non servasse quod acceperant maximum dedecus; in his quod nemo dederat fecisse laudabile est. Si possent homines facere sibi sortem nascendi, nemo esset humilis, nemo egens.... Tunc sumus aestimandi, cum sumus nostri..... Quemcumque volueris revolve nobilem, ad humilitatem pervenies;* etc.

Au point de vue de l'invention, presque toute la VIIIe Satire est dans ce fragment de déclamation; si cette Satire n'était si bien connue, il faudrait la citer en majeure partie; le poète tourne et retourne les idées qui sont exprimées par Julius Bassus et qui étaient mises à profit dans les nombreuses Controverses où il fallait défendre les droits des humbles et des esclaves.

Il est assez étonnant que Ribbeck, dans sa fameuse théorie sur le vrai et le faux Juvénal, n'ait pas compté la VIIIe Satire parmi les productions de ce prétendu « déclamateur obscur », qui aurait falsifié l'œuvre du poète[1]. Seul le fragment du milieu (v. 146-235 : nobles qui ont souillé la mémoire de leurs aïeux) tient de la satire. Le long et fastidieux développement du début (v. 1-146 : pourquoi se glorifier de ses ancêtres, quand le mérite personnel est absent?) et aussi la partie finale du poème (v. 235-275 : la gloire peut s'acquérir, malgré d'humbles débuts) valent tout au plus les tirades d'un rhéteur de talent.

Les *exempla* cités par Juvénal sont en partie les mêmes que ceux des Controverses : Marius (cf. v. 245-253 et Contr., I,

---

[1] Ce fait montre, une fois de plus, combien était arbitraire le critérium choisi par Ribbeck; voy. *Der echte und der unechte Juvenal*, chap. I : *Die fünf Deklamationen* (Sat. X, XII, XIII, XIV et XV). D'après la théorie de Ribbeck, la VIIIe Sat. n'aurait subi que quelques interpolations de la part du falsificateur anonyme; voy. chap. II, *Interpolationen*, p. 95 sq.

6, 4), Servius Tullius (cf. v. 259-260 et Contr., I, 6, 4; III, 9, *exc.;* VII, 6, 18), l'esclave Vindicius révélant le complot des fils de Brutus contre la République naissante (cf. v. 261-268 et Contr., III, 9, *exc.*), la ville de Rome (cf. v. 272-275 et Contr., I, 6, 4).

Pour le détail, on peut comparer : Sat. VIII, 68 *ergo ut miremur te, non tua, privum aliquid da* à Contr., I, 6, 3 *tum sumus aestimandi, cum sumus nostri;* Sat. VIII, 272-273 *ut longe repetas longeque revolvas nomen, ab infami gentem deducis asylo* à Contr., I, 6, 4 *quemcumque volueris revolve nobilem, ad humilitatem pervenies.*

4) **De la conscience et du remords.** Ce thème traditionnel est impliqué dans plusieurs déclamations; voy., par exemple, Contr., VIII, 1 : Une femme s'accuse elle-même de sacrilège, et demande la mort; Contr., VIII, 4 : Faut-il accorder la sépulture à un homme qui s'est suicidé?

Voici quelques *excerpta* de ces Controverses : *Confessio conscienciae vox est; confessio coacti et quae fecit agnoscentis verbum est. Omnium vox erat : « Sacrilegium latere non poterit; quisquis est, non ipse bonum exitum faciet, non quisquam suorum; etsi nemo fuerit accusator, ipse narrabit. » Concita processit, velut diis ipsis persequentibus; « feci » inquit* (VIII, 1). — *Frangitur calamitosis animus et ipsa se infelicitas damnat et hoc condicio humana vel pessimum habet, quod Fortuna quos miseros fecit etiam superstitiosos facit* (VIII, 1). — *Nescio cujus sibi criminis conscius confugit ad mortem* (VIII, 4).

Voici, d'autre part, un passage intéressant des *Petites Déclamations*, n° CCCXIV (Ritter, p. 235-236) [1] : *Colite, homines, innocentiam et nullam spem impunitatis ex secreto scelerum conceperitis; licet nulli hominum prospexerint oculi, licet nulla cujusquam mortalium conscientia intervenerit, sub*

[1] Le sujet de cette déclamation se prêtait particulièrement bien au lieu commun sur le remords de la conscience : *Parricidii reus paribus sententiis absolutus furere coepit et dicere per furorem frequenter « ego, te, pater, occidi. »*

caelo tamen fecistis, et ille fusus per omnes rerum naturae partes spiritus adfuit; erat, erat illic potentior testis: non quidem apud judicem dicet nec oratorum interrogabitur artibus, sed loquetur ore vestro; tu forsitan, cum miserum patrem trucidares, tollentem ad sidera manus risisti; inane hoc supra nos vacuumque cura caelestium putabas; sunt illa vera, quae extremo miseri spiritu dicebantur : « Dabis mihi, scelerate, poenas; persequar qnandoque et occurram. »..... Bene hercule factum est, quod etiamsi omnes fefellerimus, effugere non possumus nos.

Comp. Sat. XIII, v. 1-5, et surtout v. 192-239 :

Cur tamen hos tu
evasisse putes, quos diri conscia facti
mens habet attonitos et surdo verbere caedit
occultum quatiente animo tortore flagellum?
Pœna autem vehemens ac multo saevior illis
quas et Caecidius gravis invenit et Rhadamanthus,
nocte dieque suum gestare in pectore testem. (¹)
. . . .
Nam scelus intra se tacitum qui cogitat ullum,
facti crimen habet; cedo si conata peregit : (²)
perpetua anxietas nec mensae tempore cessat,
faucibus ut morbo siccis interque molares
difficili crescente cibo . . . .
Nocte brevem si forte indulsit cura soporem
et toto versata toro jam membra quiescunt,
continuo templum et violati numinis aras
et, quod praecipuis mentem sudoribus urguet,
te videt in somnis; tua sacra et major imago
humana turbat pavidum cogitque fateri.
Hi sunt qui trepidant et ad omnia fulgura pallent,
cum tonat, exanimes, primo quoque murmure caeli,
[etc. (³)

(¹) Cf. dans le passage cité des *Pet. Déclam.* : *Erat, erat illic potentior testis,* etc.

(²) Cf. Contr , IV, 7, *exc.* : *Scelera quoque, quamvis citra exitum subsederint, puniuntur.*

(³) Cf. Contr., VIII, 1, *exc.* : *Hoc condicio humana vel pessimum habet, quod Fortuna quos miseros fecit etiam superstitiosos facit.*

5) Ajoutons deux *loci* de moindre importance :

a) **De la nécessité comme excuse des faiblesses humaines** (1). Votiénus Montanus, parlant pour le fils qui, sur l'ordre du tyran, a frappé son père, dit : *Necessitas magnum humanae imbecillitatis patrocinium est; haec excusat Saguntinos, quamvis non ceciderint patres, sed occiderint; haec excusat Romanos, quos ad servilem dilectum Cannensis ruina conpulit; quae, quidquid coegit, defendit* (Contr., IX, 4, 5). Même argumentation en faveur du soldat qui, pour accomplir une action glorieuse, dut enlever des armes à un tombeau : *Necessitas est quae navigia jactu exonerat; necessitas est quae ruinis incendia opprimit; necessitas est lex temporis* (Contr., IV, 4, *exc.*) (2).

Cf. XV, 93 sq.

Vascones, haec fama est, alimentis talibus olim
produxere animas; sed res diversa, sed illic
fortunae invidia est bellorumque ultima, casus
extremi, longae dira obsidionis egestas.
. . . .
. . *Quisnam hominum veniam dare quisve deorum*
urbibus abnueret dira atque inmania passis
et quibus illorum poterant ignoscere manes,
quorum corporibus vescebantur? . . . .
. . . .
Nobilis ille tamen populus quem diximus, et par
virtute atque fide sed major clade Zacynthos
tale quid excusat. (3)

---

(1) Les rhéteurs appelaient *colores* les circonstances atténuantes ou aggravantes, qu'ils pouvaient librement inventer et qui formaient un élément important de la *declamatio* (cf. le titre choisi par Sénèque : *Sententiae, Divisiones*, COLORES). Le genre d'excuse nommé ici faisait donc partie des *colores*.

(2) La Contr. III, 7 (*Venenum furenti filio datum*) se prête bien, elle aussi, à ce lieu commun; malheureusement nous n'en avons conservé que quelques petits extraits.

(3) Le crime de ces anthropophages d'Égypte est impardonnable, dit

et XII, 33 sq. . . . . *decidere jactu*
cœpit cum ventis, imitatus castora qui se
eunuchum ipse facit cupiens evadere damno
testiculi . . . .
. . . .
Jactatur rerum utilium pars maxima, sed nec
damna levant; tunc adversis urguentibus illuc
reccidit ut malum ferro summitteret; ac se
explicat angustum : discriminis ultima, quando
praesidia adferimus navem factura minorem. [1]

b) **De l'indulgence à accorder aux défauts du jeune âge.** C'est surtout dans la Controverse II, 6 (*Quidam luxuriante filio luxuriari cœpit; filius accusat patrem dementiae*), que les déclamateurs opposaient les fautes rémissibles de la jeunesse aux vices inexcusables de l'âge mûr: *Senex amans, senex ebrius, circumdatus sertis et delibutus unguentis et in praeteritos annos se retro agens et validius in voluptatibus quam juvenis exultans, nonne portentum est? Luxuriosus adulescens peccat, at senex luxuriosus insanit* (§ 4). *Merito in adulescentibus non omnem luxuriam vindicant: cito desinunt; desii, cum haberem luxuriae istius* (i. e. *patris mei*) *exemplum* (§ 7). *Concessis aetati jocis utor et juvenali lege defungor; id facio quod pater meus fecit, cum juvenis esset.....; simul primum hoc tirocinium adulescentiae quasi debitum ac sollemne persolvero, revertar ad bonos mores* (§ 11).

Juvénal; au contraire, la nécessité excuse les Basques (*Vascones*) et les Sagontins (*Zacynthos* = *Saguntus*, *Saguntum*). L'anthropophagie des Sagontins, lors du siège de leur ville par Hannibal, est citée Contr., IX, 4, 5 (cf. Pétrone, 141). Le cannibalisme des Basques, lors du siège de Calagurris, leur capitale, par Afranius, n'est pas, que je sache, mentionné dans les documents de la déclamation; mais on le trouve dans Valère Maxime (VII, 6, E., 3), dont l'ouvrage n'est, en somme, qu'un recueil d'*exempla* à l'usage de la rhétorique. Voy. les notes de l'édit. Mayor et de l'édit. Friedländer.

(1) Cf. Contr., IV, 4, *exc.* : *Necessitas est quae navigia* JACTU *exonerat.*

5) Ajoutons deux *loci* de moindre importance :

a) **De la nécessité comme excuse des faiblesses humaines** (¹). Votiénus Montanus, parlant pour le fils qui, sur l'ordre du tyran, a frappé son père, dit : *Necessitas magnum humanae imbecillitatis patrocinium est*; *haec excusat Saguntinos*, *quamvis non ceciderint patres*, *sed occiderint; haec excusat Romanos*, *quos ad servilem dilectum Cannensis ruina conpulit; quae*, *quidquid coegit*, *defendit* (Contr., IX, 4, 5). Même argumentation en faveur du soldat qui, pour accomplir une action glorieuse, dut enlever des armes à un tombeau : *Necessitas est quae navigia jactu exonerat; necessitas est quae ruinis incendia opprimit; necessitas est lex temporis* (Contr., IV, 4, *exc.*) (²).

Cf. XV, 93 sq.

Vascones, haec fama est, alimentis talibus olim
produxere animas; sed res diversa, sed illic
fortunae invidia est bellorumque ultima, casus
extremi, longae dira obsidionis egestas.
. . . .
. . *Quisnam hominum veniam dare quisve deorum*
urbibus abnueret dira atque inmania passis
et quibus illorum poterant ignoscere manes,
quorum corporibus vescebantur? . . . .
. . . .
Nobilis ille tamen populus quem diximus, et par
virtute atque fide sed major clade Zacynthos
tale quid excusat. (³)

(¹) Les rhéteurs appelaient *colores* les circonstances atténuantes ou aggravantes, qu'ils pouvaient librement inventer et qui formaient un élément important de la *declamatio* (cf. le titre choisi par Sénèque : *Sententiae*, *Divisiones*, COLORES). Le genre d'excuse nommé ici faisait donc partie des *colores*.

(²) La Contr. III, 7 (*Venenum furenti filio datum*) se prête bien, elle aussi, à ce lieu commun; malheureusement nous n'en avons conservé que quelques petits extraits.

(³) Le crime de ces anthropophages d'Égypte est impardonnable, dit

et XII, 33 sq. . . . . [illegible]
cœpit cum [illegible]
eunuchum [illegible]
testiculi . . . . . .
. . . .
Jactatur [illegible]
damna [illegible]
reccidit [illegible]
explicat [illegible]
praesidia [illegible]

b) **De l'indulgence à accorder aux** [illegible]
C'est surtout dans la [illegible]
filio luxuriari cœpit: [illegible]
déclamateurs opposaient les [illegible]
aux vices inexcusables de l'âge mûr [illegible]
ebrius, circumdatus sertis et [illegible]
annos se retro agens et [illegible]
exultans, nonne portentum [illegible]
at senex luxuriosus insanit [illegible]
omnem luxuriam vindicant [illegible]
luxuriae istius (i. e. *patris* [illegible]
jocis utor et juvenali lege [illegible]
fecit, cum juvenis esset [illegible]
lescentiae quasi debitum [illegible] *ut*
bonos mores (§ 11).

Juvénal; au contraire, la [illegible]
Sagontins (*Zacynthos* = [illegible]
tins, lors du siège de leur ville par [illegible]
(cf. Pétrone, 141). Le [illegible]
leur capitale, par Afranius [illegible]
documents de la déclamation [illegible] mentionné [illegible]
(VII, 6, E., 3), dont l'ouvrage [illegible] qu'un recueil d'exempla
à l'usage de la rhétorique. [illegible] *Mayor* et de *Pichit*,
Friedländer.

([1]) Cf. Contr., IV, 4 [illegible]

Cf. VIII, 163 sq. *Defensor culpae dicet mihi : « Fecimus et nos haec juvenes. » Esto, desisti nemque nec ultra fovisti errorem ; breve sit quod turpiter audes ; quaedam cum prima resecentur crimina barba ; indulge veniam pueris ; Lateranus ad illos thermarum calices inscriptaque lintea vadit maturus bello* (1).

Ici, le ton même de la discussion (*defensor culpae dicet mihi...*) nous transporte dans le milieu de la déclamation ; le terme *desinere* (renoncer aux plaisirs de la jeunesse), employé couramment par les rhéteurs (DESII, *cum haberem luxuriae istius exemplum*, Contr., II, 6, 7), figure au v. 164 : *esto*, DESISTI *nempe nec ultra fovisti errorem.*

Que d'idées, importantes ou menues, qui sont communes à Juvénal et aux déclamateurs dont Sénèque nous rapporte fidèlement les paroles (2) ! Sans nul doute, l'hypothèse d'une coïncidence fortuite doit être écartée. Celle d'un rapport intime entre le poète et le milieu intellectuel des rhéteurs doit être admise. Le renseignement du biographe anonyme reflète la réalité : *Junius Juvenalis... ad mediam fere aetatem declamavit.*

Comme on a pu le voir au cours de mon exposé, je ne suis cependant pas de ceux qui refusent l'originalité à l'auteur des Satires ; si la déclamation absorbait les meilleurs esprits aux premiers temps de notre ère, si, remplaçant en quelque sorte notre enseignement supérieur, elle façonnait l'intelligence de l'élite romaine, il n'en est pas moins vrai que Juvénal a su garder une source d'inspiration personnelle.

En réalité, il y a en lui, au point de vue de l'invention,

---

(1) Voy. encore Sat. VI, 191 sq., XI, 201 sq.

(2) Notons toutefois qu'aucune des Satires n'est, dans son ensemble, une *declamatio*. On peut dire, tout au plus, que le sujet de certaines Satires se rapproche de ce que les rhéteurs appelaient *thesis* (développement d'une idée générale) ; cf. Friedländer, *Édit.*, Introd., p. 52.

deux êtres distincts : un Juvénal vrai et un Juvénal factice, un poète et un rhéteur [1].

Mon sujet m'a imposé l'étude du Juvénal factice, qui apparaît sporadiquement dans les premières Satires, mais s'étale dans les dernières, composées, on le sait, à un âge où l'originalité a coutume de s'épuiser.

Il est impossible de dresser une statistique exacte établissant la part des idées qui reviennent au rhéteur; mais l'étude qui précède a montré, je pense, que très souvent, surtout dans les Satires I, II, VI, VIII, X, XIII, XIV et XV [2], le mérite de Juvénal est moins d'avoir émis des idées nouvelles, que d'avoir revêtu d'une forme brillante les matériaux dus à la routine déclamatoire; là où l'imagination personnelle est en complète défaillance, ou retrouve le lieu commun versifié.

Quant au vrai Juvénal, celui que nous révèlent principalement les satires III, V, VII, IX et XI [3], il se distingue

---

(1) Voy. P. Thomas, *La littérature latine jusqu'aux Antonins* (Bruxelles, Rozez, 1894), p. 207 sq.

(2) Comme on a pu le remarquer, le caractère des Sat. I, II et VI est plus déclamatoire qu'on le pense généralement; quant aux Sat. VIII, X, XIII, XIV et XV, elles sont en majeure partie, on l'a vu, une mise en œuvre des lieux communs de la rhétorique. Je n'y ajoute pas la Sat. XII, parce que, contrairement à l'avis de Friedländer (*Édit.*, II, p. 511 : *Eine der schwächsten Arbeiten Juvenals*), je la trouve, du moins pour la grande moitié (v. 1-93), pittoresque et vivante; seule l'enflure du développement final sur les captateurs de testaments (v. 93-130) rappelle l'enthousiasme de commande qui caractérise le rhéteur.

(3) La Satire la moins entachée de rhétorique me paraît être la IXe (dialogue entre Juvénal et l'infâme débauché). Les Sat. VII et XI renferment chacune une assez longue digression, dont le ton est oratoire (VII, 190 sq., XI, 77 sq.); nous avons constaté qu'il y a de pareilles digressions même dans les Satires III et V, pourtant si vivantes et si réalistes. Quant à la Satire IV, qui raconte l'affaire du turbot de Domitien, on pourrait l'appeler « historique »; elle occupe une place à part dans l'œuvre de Juvénal. — Disons ici que, d'une manière générale, le poète ne semble pas avoir eu recours à une documentation historique précise. Gercke a défendu cette thèse: voy. *Fleckeisens Jahrb. f. klass. Philol.*, Suppl.-Band XXII, 186 sq.; Peter songe plutôt, et non sans raison, à l'influence de la

par un sentimentalisme des plus délicat et par le sens exquis du détail pittoresque. La première qualité est assez rare dans la littérature latine (¹). L'autre rappelle l'affinité de notre poète avec son ami Martial.

G. Boissier, recherchant les causes de l'intimité entre Martial et Juvénal, pense au dédain que tous deux vouaient à la mythologie et aux épopées interminables (²). En vérité, ils avaient le même tempérament, et, à y regarder de près, bien des épigrammnes dignes de Martial se cachent discrètement dans les larges plis de la Satire (³).

C'est que les deux poètes ont flâné ensemble dans les

---

rhétorique : voy. *Geschichtl. Litt. über die röm. Kaiserzeit*, I, p. 31 et II, p. 82-83, cf. Hartmann, *o. c.*, p. 17, note. Nous avons vu quel était le rôle important des exemples historiques dans le développement des lieux communs; il est probable que ces *exempla* se multipliaient avec le temps, et qu'à l'époque de Juvénal, l'histoire de la fin de la République et du début de l'Empire était mise à profit dans les salles de déclamation. En somme, je ne crois pas plus à l'existence d'un Juvénal-historien, qu'à celle d'un Juvénal-philosophe. Les exemples de Silius et de Séjan et quelques autres pareils que Juvénal a introduits dans ses Satires, devaient être suffisamment connus à Rome, même si la déclamation ne les colportait pas; d'autre part, la grande majorité des personnages de l'Empire que nomme Juvénal appartiennent au règne de Domitien ou aux temps postérieurs, c'est-à-dire à l'époque où a vécu le poète.

(¹) Voy. ci-dessus, p. 50. Pour le sentiment de la nature chez Juvénal, voy. P. Thomas, *Rev. de l'Instruct. publ.*, 1874, p. 16 sq. Il resterait à faire une étude d'ensemble sur le sentimentalisme, et spécialement sur l'humour, dans les Satires.

(²) Voy. le volume intitulé *Tacite*, p. 309 sq.

(³) Pour le sens du pittoresque qui rapproche Juvénal de Martial, voy. plus loin au chap. III. Hartmann (*o. c.*, p. 31, n.) dit fort bien : *Martialem hoc nomine* (i. e. *poetam satirici generis*) *appellari non miraberis; licet aliam scribendi formam secutus sit, tamen quod ad ingenium inventionemque attinet, satiricis attribuendus est, nec sine magno fructu cum iis confertur.* La dissertation de Hartmann est capitale pour les concordances entre les épigrammes de Martial et les Sat. III et V de Juvénal (p. 31 sq. : analyse de la Sat. III; p. 65 sq. : analyse de la Sat. V); cf. Wilson, *The litterary influence of Martial upon Juvenal*, dans *Amer. Journ. Phil.*, t. XIX, 1898, p. 193-209, et Nettleship, *Journ. of Phil.*, XVI, p. 41 sq.

quartiers animés de Rome et s'y sont communiqué leurs impressions sur toute cette vie bariolée et mouvementée de la grande ville. Martial, assez pauvre, était venu de l'Espagne citérieure. Juvénal, plus fortuné (*libertini* LOCUPLETIS *filius aut alumnus*) (¹), était arrivé du pays des Volsques. Ils s'étaient rencontrés à Rome dans le monde de la jeunesse dissipée, et s'étaient plu mutuellement. Quand, après trente années de veilles (*ter denos vigilaveram per annos*, épigr., XII, 18, v. 16), Martial, fatigué, découragé et toujours pauvre, s'était retiré à Bilbilis, dans son pays natal, il envoya à son ami quelques vers idylliques où la simplicité de la vie rustique est opposée aux tourments de Rome :

XII, 18, v. 17 sq. *Ignota est toga, sed datur petenti*
rupta proxima vestis a cathedra;
surgentem focus excipit superba
vicini strue cultus iliceti,
multa vilica quem coronat olla....
sic me vivere, sic juvat perire. (²)

(¹) Cf. Plessis, *Poésie latine*, p. 644 sq.

(²) Ces vers composés vers l'an 100, rappellent un joli passage de la IIIᵉ Satire de Juvénal (v. 171 sq.) :

Pars magna Italiae est, si verum admittimus, in qua
nemo togam sumit nisi mortuus; ipsa dierum
festorum herboso colitur si quando theatro
majestas tandemque . . . .
aequales habitus illic similesque videbis
orchestram et populum, clari velamen honoris
sufficiunt tunicae summis aedilibus albae.

Entre Juvénal et Martial, il ne peut être question d'imitation servile; les deux amis avaient fondamentalement beaucoup de traits communs. — Quant aux rapports entre Juvénal et les autres poètes, voici brièvement ce que j'en pense : De Juvénal à Lucilius (cf. Kappelmacher, *o. c.*, p. 189-195) et de Juvénal à Horace (cf. Schwartz, *de Juvenale Horatii imitatore*, diss. Halle, 1882), c'est affaire de réminiscence littéraire plutôt que d'imitation directe. De Juvénal à Homère et à Virgile (cf. Strube, *o. c.*, p. 3 sq., Weise, *o. c.*, p. 18 sq., Gehlen, *De Juv. Virgilii imitatore*, diss. Erlangen, 1886), c'est affaire de souvenirs d'école, ravivés par la déclamation, surtout en ce qui concerne Virgile (v. p. ex. Suas. I, 12 et III, 5); il ne faut d'ailleurs pas oublier que Juvénal parodie souvent la poésie épique.

A ce moment, Juvénal continuait à mener l'existence agitée de la capitale du monde; jouissant de quelques revenus (cf. Sat. XI), il consacrait une partie de ses loisirs à fréquenter les lectures publiques et les séances de déclamation; mais il se préparait à publier des vers satiriques; profitant des débuts d'un règne heureux, obsédé par le souvenir de la tyrannie de Domitien, il édita, sous Trajan, son premier livre, et, la tête encore remplie des invectives déclamatoires, il se mit à stigmatiser les travers de la société romaine.

CHAPITRE II.

De la Composition. (1)

Notre examen doit porter ici sur quatre points essentiels qui résument en quelque sorte le problème très discuté de la composition des satires de Juvénal : Économie des poèmes, procédés d'exposition, procédés de développement et de raisonnement, transitions.

A. — Économie des Satires.

Afin de faire ressortir ma façon de voir et de délimiter le champ d'influence de la déclamation, j'analyse succinctement les seize satires :

Schéma de la Sat. I [Satire introductive]. — V. 1-18 : Fatigué d'écouter les lectures des autres, je veux écrire moi-même. V. 19-21 : Mon genre est la satire et voici mes motifs. V. 22-150 : Énumération de ces motifs (2). V. 150-171 : Discussion avec un interlocutenr fictif qui objecte que le

(1) La dissertation de Sydow, *De Juvenalis arte compositionis* (Halle, 1890, donne quelques indications utiles, quoique la question de la composition des Satires n'y soit pas traitée dans son ensemble. Rem., dans le titre, l'emploi abusif du terme *compositio*, qui signifie *arrangement des mots* et non pas *composition*. — Plus complète et de réelle valeur est l'étude de Gylling, parue en deux parties : *De argumenti dispositione in Satiris I-VIII Juvenalis,* Lund, 1886, *De arg. disp. in Sat. IX-XVI Juv.,* Lund, 1889.

(2) Sur la portée qu'ont, dans cette énumération, les v. 81-86, voy. mon article dans la *Rev. de l'Instr. publ.,* t. LV (1912), p. 178-185. Cf. l'opinion de Plessis, *Poésie latine,* p. 653-654.

A ce moment, Juvénal continuait à mener l'existence ag de la capitale du monde; jouissant de quelques reve (cf. Sat. XI), il consacrait une partie de ses loisirs à fréque les lectures publiques et les séances de déclamation; i il se préparait à publier des vers satiriques; profitant débuts d'un règne heureux, obsédé par le souvenir d tyrannie de Domitien, il édita, sous Trajan, son premier li et, la tête encore remplie des invectives déclamatoires, mit à stigmatiser les travers de la société romaine.

CHAPITRE II.

De la Composition. [1]

Notre examen doit porter ici sur quatre points essentiels qui résument en quelque sorte le problème très discuté de la composition des satires de Juvénal : Économie des poèmes, procédés d'exposition, procédés de développement et de raisonnement, transitions.

A. — Économie des Satires.

Afin de faire ressortir ma façon de voir et de délimiter le champ d'influence de la déclamation, j'analyse succinctement les seize satires :

Schéma de la Sat. I [Satire introductive]. — V. 1-18 : Fatigué d'écouter les lectures des autres, je veux écrire moi-même. V. 19-21 : Mon genre est la satire et voici mes motifs. V. 22-150 : Énumération de ces motifs [2]. V. 150-171 : Discussion avec un interlocutenr fictif qui objecte que le

(1) La dissertation de Sydow, *De Juvenalis arte compositionis* (Halle, 1890, donne quelques indications utiles, quoique la question de la composition des Satires n'y soit pas traitée dans son ensemble. Rem., dans le titre, l'emploi abusif du terme *compositio*, qui signifie *arrangement des mots* et non pas *composition*. — Plus complète et de réelle valeur est l'étude de Gylling, parue en deux parties : *De argumenti dispositione in Satiris I-VIII Juvenalis*, Lund, 1886, *De arg. disp. in Sat. IX-XVI Juv.*, Lund, 1889.

(2) Sur la portée qu'ont, dans cette énumération, les v. 81-86, voy. mon article dans la *Rev. de l'Instr. publ.*, t. LV (1912), p. 178-185. Cf. l'opinion de Plessis, *Poésie latine*, p. 653-654.

temps de Lucilius et de la liberté satirique est depuis longtemps passé.

Remarques sur la disproportion des parties, les digressions et parenthèses : Arrivé, dans son énumération, aux excès de table des riches (v. 94), Juvénal se laisse aller à la description de la « sportule » et se livre à une longue digression (v. 95-134); dans cette digression s'intercale une parenthèse sur le crédit des richesses (v. 112-116).

Schéma de la Sat. II [Contre les débauchés et les efféminés]. — V. 1-65 : Attaques dirigées contre la débauche et l'hypocrisie des débauchés, c.-à-d. v. 1 sq. : attaques directes du poète, v. 21 sq. : attaques mises dans la bouche de Varillus, v. 36 sq. : attaques mises dans la bouche de Laronia. V. 65-83 : Ce dévergondage et cette efféminatiou ne doivent pas trop étonner, puisque déjà l'avocat Créticus est revêtu, en plaidant, d'une toge transparente. V. 83-116 : Bien plus, les hommes, imitant les femmes, se mettent à célébrer les mystères orgiaques de Cybèle. V. 117-148 : Bien plus encore, Gracchus, membre de la noblesse, s'unit à un vulgaire musicien et célèbre en secret la cérémonie nuptiale. V. 149-170 : Malheur à nous ! Les étrangers héritent déjà de la débauche romaine.

Remarques : Dans la description des mystères de Cybèle, Juvénal, à progos du miroir dont se servent les débauchés, rappelle, au moyen d'une parenthèse assez longue, la mollesse de l'empereur Othon (v. 99-109); parlant de Gracchus et de son mariage clandestin, il s'éloigne notoirement de son sujet : après tout, dit-il, Gracchus et ses pareils ne peuvent bouleverser les lois de la nature et meurent stériles (v. 137-142); suit un nouvel écart de pensée : c'est ce même Gracchus qui, souillant sa noblesse, a combattu dans l'arène comme gladiateur rétiaire (v. 143-148).

Schéma de la Sat. III [Contre la vie de la Capitale]. — V. 1-20, introduction : La parole est donnée à Umbricius, au moment où il quitte Rome. V. 21-163, première partie du corps de la Satire : Énumération des travers moraux, c.-à-d.

v. 21-40 : infériorité des gens honnêtes, v. 41-57 : pouvoir du mensonge et de l'hypocrisie, v. 58-125 : intrigues et fausseté des Grecs et des Orientaux, v. 126-163 : course à l'argent, discrédit du pauvre et du citoyen de fortune modeste. V. 164-314, seconde partie du corps de la Satire : Énumération des inconvénients matériels, c.-à-d. v. 164-189 : cherté de la vie à Rome, v. 190-222 : écroulements de maisons et incendies, v. 223-238 : manque de bonne nourriture et insomnie, 239-267 : agitations et dangers pendant le jour, v. 268-314 : dangers de la nuit. V. 315-322, fin : Adieux d'Umbricius.(1)

Remarques : Dans l'introduction, il y a deux parenthèses inspirées à Juvénal par l'aspect des lieux où s'arrête Umbricius (v. 13-16 et v. 18-21); dans la première partie du corps de la Satire, il y a disproportion flagrante : la charge contre les Orientaux occupe à elle seule environ la moitié de cette partie (v. 58-125).

Schéma de la Sat. IV [Contre les préoccupations stupides de Domitien et de sa cour]. — V. 1-33, introduction : Crispinus, le fameux débauché, le courtisan de Domitien, acheta un poisson au prix de 6000 sesterces; jugez d'après cela des préoccupations gastronomiques de l'empereur lui-même. V. 34-149, corps du poème : Histoire du turbot de Domitien, racontée en termes héroï-comiques, c.-à.-d. v. 34-36 : préambule, v. 37-71 : capture du turbot et transfert à la villa de Domitien à Albe, v. 72-118 : convocation du conseil de l'empereur et revue de ses membres, revue où Crispinus, Montanus et Véienton, stigmatisés dans une autre partie de la Satire, ne sont plus que mentionnés au passage, v. 119-143 : la délibération (on décide gravement de faire fabriquer un plat

(1) Cf. Ribbeck, *Geschichte der röm. Dichtung* (Stuttgart, Cotta'sche Buchh., 1892), III, p. 297 : *Fast systematisch angelegtes Bild von dem Leben der Stadt Rom.* Hartmann (*o. c.*, p. 31 sq.) défend un schéma analogue à celui que je propose, mais un peu trop artificiel en ce qui concerne l'annonce du sujet; de même, pour la Sat. I (*o. c.*, p. 6 sq.), le schématisme qu'il adopte me paraît exagéré.

énorme qui recevra le poisson tout entier), v. 144-149 :
des conseillers. V. 150-154, fin : Réflexions du poète (1).

Remarques : Juvénal s'est trop longtemps attardé au
Crispinus, ce qui rend l'introduction disproportionnée
qui a fait croire — erronément, sans aucun doute —
juxtaposition de deux fragments satiriques distincts (2).

SCHÉMA DE LA SAT. V [CONTRE LE PARASITISME DES CL
— V. 1-23, introduction : Juvénal, s'adressant à T
client parasite, vante la frugalité et rappelle qu'un
invitation à dîner accordée par le patron est le fruit d
services. V. 24-173, corps de la Satire : Description d'u
offert par le riche Virron à ses amis intimes et à ses
on sert des plats exquis aux amis intimes; les client
liques subissent toutes les humiliations; cette des
détaillée et méthodique est entrecoupée de réflexions,
valles réguliers. Subdivision : a) V. 24-79 : Éléments c
aux différents services du dîner, c.-à-d. v. 24-37 :
v. 37-48 : les coupes, v. 49-52 : l'eau, v. 52-66 : les se
v. 67-75 : le pain; à propos de chacun de ces éléments,
fait ressortir le contraste entre la manière de traiter le
et celle de traiter les amis; cette partie se termine par
réflexions mises dans la bouche de Trébius, v
b) V. 80-165 : Les trois services, où l'antithèse entr
et amis se continue; v. 80-113, le premier service
et asparagi pour les amis, *cammarus dimidio constr*
ponr les clients (80-85), *venafranum* pour les ami
africanum pour les clients (86-91), *mullus et muraena*
amis, *anguilla et tiberinus* pour les clients (92-106),
et invectives de Juvénal (107-113); v. 114-145,
service ou service principal : *anseris jecur, aper, tub*
gallina pour les amis, rien pour les clients (114-124),
de Juvénal sur le crédit des richesses (125-145); v

(1) Cf. Gercke. *Gött. gel. Anz.*, 1896, p. 982-984.
(2) Voy. Friedländer, *Édit.*, Introd. de la Sat. IV.

le troisième service : *boletus* pour les amis, *fungi ancipites* pour les clients (146-148), *poma pretiosa* pour les amis, *scabies mali* pour les clients (149-155), réflexions de Juvénal (156-165). *c*) V. 166-173 : Scène finale; v. 166-169 : les clients en sont encore à attendre les restes du service principal, 170-173 : réflexions de Juvénal à l'adresse de Trébius. (1)

Remarques : Dans la partie relative au service principal, le lieu commun sur le crédit des richesses est longuement développé (v. 125-145), alors que l'élément descriptif est très réduit (v. 114-124); v. 93-98 : digression sur la pêche du surmulet dans le voisinage de l'Italie.

Schéma de la Sat. VI [Contre les femmes]. — V. 1-135 : Juvénal déconseille le mariage à Postumus, parce que la fidélité conjugale est une vertu depuis longtemps oubliée; impossible, dit-il, de trouver à Rome une femme honnête; les matrones impudiques raffolent des pantomimes, des histrions, des chanteurs, des musiciens et des gladiateurs; Eppia, la femme d'un sénateur, a quitté sa famille pour suivre jusqu'en Égypte le vil Sergius; l'exemple vient de haut : l'impératrice Messaline s'est publiquement prostituée (2). V. 136-199 : Juvénal réfute trois objections de Postumus : « Censennia, de l'aveu de son mari, est une excellente épouse »; oui, mais Censennia est très riche et les éloges du mari sont intéressés (136-141); « Sertorius aime sincèrement sa femme Bibula »; soit, mais cet amour, exploité par Bibula, sera de courte durée; il s'évanouira avec la beauté éphémère de l'épouse (142-160); « n'y a-t-il donc aucune femme digne d'être aimée? » En admettant que l'une d'elles ait toutes les qualités, sa morgue empoisonnerait la vie conjugale (161-183);

(1) Cf. Hartmann, *o. c.*, p, 65 sq.

(2) En réalité, cette première partie de la Satire ne va que jusqu'au v. 132; dans les v. 133-135, Juvénal annonce un nouveau développement; mais il se fait interrompre par Postumus. Le développement annoncé est repris vers la fin de la Satire; contrairement à l'avis de la plupart des commentateurs, je ne vois à cela rien de répréhensible.

les femmes ont d'ailleurs bien des défauts qui sont moindres en apparence, mais qui sont intolérables, par exemple, la manie de parler grec et de singer la Grèce (184-199). V. 200-241 : Dilemme posé à Postumus; si tu n'aimes pas la future épouse, inutile de te marier (200-205); si tu l'aimes, tu seras le jouet de ses caprices, tu seras son esclave, elle abusera de ton amour, elle quittera et regagnera tour à tour le domicile conjugal (206-230) et ta belle-mère elle-même l'aidera dans ses entreprises frivoles (231-241). V. 242-285 : Émancipation funeste des femmes romaines; elles se défendent personnellement dans les nombreux procès où elles sont impliquées (242-245), elles s'exercent à la lutte (246-267), elles accusent leur mari d'infidélité et. surprises elles-mêmes, elles vont jusqu'a réclamer le bénéfice de l'égalité des deux sexes (268-285). V. 286-365 : C'est la richesse, c'est le luxe autrefois inconnu, qui est cause de la perversion et de la débauche; preuves de cette débauche : les femmes s'enivrent jusque tard dans la nuit (v. 300-313), elles souillent par le dérèglement de leurs passions la célébration des mystères, tant privés que publics (314-345) (1); le mal a atteint toutes les classes de la société (349-365). V. 366-633 : Série de silhouettes et de portraits : la femme éprise de son eunuque (366-378), la musicienne (379-397) (2), la nouvelliste (398-412), la fantasque (413-433), la savante (434-456), la coquette (457-473), la cruelle (474-507), la superstitieuse (508-591) (3), l'empoisonneuse

(1) Les vers 346-348 sont le résidu du fameux fragment de 34 vers découvert daus l'*Oxoniensis bibl. Bodl. Canon. lat. 41;* ce fragment a sa place tout indiquée ici; il constitue le dernier terme de la gradation : « Un débauché de profession vit dans l'intimité des matrones et souille le foyer domestique ». Les derniers éditeurs de Juvénal (Owen, Housman, Leo) ont tort, à mon avis. de placer le fragment après le v. 365.

(2) Juvénal a déjà parlé antérieurement, mais d'une façon accessoire, de l'amour des femmes pour les chanteurs et les musiciens (v. 68-72).

(3) Ce long développement est lui-même subdivisé avec méthode (cf. Friedländer, *Édit. avec comm.*, t. I, p. 280).

(592-633) (1). V. 634-661 : Finale d'indignation rattaché au dernier développement (2).

Remarques : C'est, d'une manière générale, la disproportion des parties qui cache le fil conducteur de cette longue satire; le récit de la fugue d'Eppia et de Sergius, rattaché aux amours des femmes pour les acteurs et les gladiateurs, est un long hors-d'œuvre (v. 82-113); le tableau des déportements de Messaline est également un *excursus* (v. 114-132); la première alternative du dilemme proposé à Postumus n'occupe que six vers (v. 200-205), tandis que la seconde en occupe plus de trente (v. 206-241); quatre vers suffisent à dépeindre l'intervention des matrones dans les procès (v. 242-245), alors que la description de leurs exercices de lutte en prend plus de vingt (v. 246-268); la superstition est traitée avec un luxe de détails qui fait pour ainsi dire oublier l'objet propre de la Satire (v. 508-591); deux digressions entravent le développement sur la femme empoisonneuse (v. 602-609, réflexions sur les enfants supposés; v. 614-626, considérations sur la folie de Caligula et sur l'empoisonnement de Claude).

Schéma de la Sat. VII [Misère des intellectuels]. — Trois grandes divisions : *a*) V. 1-104, les littérateurs, c.-à.-d. les poètes et les historiens. *b*) V. 105-149, les avocats. *c*) V. 150-243, les professeurs, c.-à-d. les rhéteurs et les grammairiens. Au début du poème, v. 1-21, Juvénal nous avertit que l'empereur régnant ne mérite pas les reproches qu'il va adresser aux riches indifférents (3).

Remarques : Disproportion manifeste : la seconde division, consacrée à la misère des avocats, est de moitié plus courte

(1) Subdivision : v. 592 sq., drogues abortives; v. 610 sq., philtres d'amour qui troublent la raison du mari; v. 627 sq., empoisonnement des enfants.

(2) Sur le prétendu désordre qui régnerait dans la VIe Sat., voy. p. ex. Ribbeck. *Röm. Dicht.*, III, p. 306, Friedländer, *Édit. avec comm.*, I, p. 278-280. Friedländer (*l. c.*) a pu aisément détruire le plan factice proposé par Nägelsbach (*Philologus*, III, 1848, p. 469 sq.).

(3) Cf. Gercke, *Gött. gel. Anz.*, 1896, p. 984.

que les deux autres; dans la première division, les historiens n'occupent que sept vers (v. 98-104)[1]. V. 13-16, parenthèse sur la malhonnêteté.

SCHÉMA DE LA SAT. VIII [CONTRE LES NOBLES INDIGNES DE LEUR NOM]. — V. 1-38 : Réflexions adressées à Ponticus, jeune noble; Juvénal lui dit que seul le mérite personnel a de la valeur. V. 39-70 : Invectives contre Rubellius Blandus, qui a souillé le renom de ses ancêtres. V. 71-145 : Conseils donnés à Ponticus, relatifs surtout à la conduite à suivre dans l'administration des provinces. V. 146-268 : Dix exemples, cinq de nobles déchus qui ont terni la gloire de leur nom (*Lateranus*, *Damasippus*, *Gracchus*, *Nero*. *Catilina*), cinq d'hommes méritants qui ont su illustrer le souvenir de leur vie (*Cicero*, *Marius*, *Decii*, *Servius Tullius*, *Vindicius*). V. 269-275 : Dernière recommandation à Ponticus.

Remarques : Longue digression sur l'administration des provinces (v. 87-139); disproportion dans le développement des *exempla* : le cas de Latéranus occupe trente-cinq vers (v. 146-180), celui de Catilina n'en occupe que six (231-236), celui de Servius Tullius n'en occupe que deux (v. 259-260).

SCHÉMA DE LA SAT. IX [DIALOGUE ENTRE JUVÉNAL ET LE DÉBAUCHÉ NÉVOLUS]. — V. 1-26 : Apostrophe de Juvénal à Névolus : pourquoi donc, lui dit-il, as-tu, depuis un certain temps, l'air si triste et si négligé? V. 27-90 : Réponse de Névolus à Juvénal : dans notre métier, comme en toutes choses, c'est la chance qui crée les heureux; Névolus rapporte, en guise de preuve, les plaintes qu'il doit faire entendre à son protecteur corrompu. V. 90-91 : Interruption de Juvénal : tes plaintes, Névolus, sont légitimes; quel en est le résultat? V. 92-101 : C'est que, dit Névolus, on me préfère un autre confident; mais n'en parlez à personne; car l'ancien ami se

(1) Voy., à ce sujet, l'explication ingénieuse de Radermacher dans le *Rhein. Mus.*, t. LIX (1904), p. 525-531.

vengerait implacablement. V. 102-123 : Inutile, ô Névolus, de me recommander le silence; les serviteurs et les esclaves des maisons riches sont là pour tout divulguer. V. 124-129 : Névolus s'avoue découragé. V. 130-134 : Juvénal veut lui donner de l'espoir. V. 135-150 : La Fortune, reprend Névolus, réserve ses faveurs à de plus heureux que moi!

Remarque : L'étendue du développement sur la divulgation des secrets des riches n'est pas en rapport avec l'importance, toute secondaire, de cette partie de la Satire.

Schéma de la Sat. X [De la stérilité de nos vœux]. — V. 1-14, annonce du sujet : Les hommes font sans cesse des vœux contraires à leur bonheur, tandis qu'ils recherchent la puissance civile (*toga*, v. 8), ou la puissance militaire (*militia*, v. 9), ou l'éloquence (*dicendi copia*, *facundia*, v. 9-10), ou la force et la beauté (*vires*, *admirandi lacerti*, v. 10-11), ou la richesse (*pecunia*, v. 12). V. 15-345, corps de la Satire : Conséquences funestes *a*) des richesses (15-55, *exempla :* Longinus, Sénèque, Latéranus), *b*) de la puissance civile (56-113, *exempla* : Séjan, Crassus, Pompée, César), *c*) de la brillante éloquence (114-132, *exempla :* Cicéron et Démosthène), *d*) de la puissance militaire (133-187, *exempla :* Hannibal, Alexandre, Xerxès), *e*) de la longévité (188-288, *exempla Graeca :* Nestor, Pélée, Laërte, Priam, Hécube, Mithridate, Crésus; *exempla Romana :* Marius, Pompée), *f*) d'une trop grande beauté (289-345, *exempla :* Lucrèce et Virginie parmi les femmes, Hippolyte, Bellérophon et Silius parmi les hommes). V. 346-366, conclusion : A quoi doivent se borner les vœux humains.

Remarques : Dans le développement sur la vanité des richesses (partie *a*, v. 15-55), Juvénal rappelle la gaité inaltérable du philosophe Démocrite et se laisse aller à une digression des plus choquantes : la digression prend plus de place (v. 28-53) que l'argumentation propre (v. 12-27); dans la partie *b* (v. 56-113), le tableau de la chute de Séjan, brillant hors-d'œuvre, occupe cinquante vers (v. 58-107), alors que les autres *exempla* sont condensés en six vers

(108-113); la partie *c* (v. 114-132) est, relativement, d'une brièveté que rien ne justifie; dans la partie *d* (v. 133-187), c'est l'exemple d'Hannibal qui est traité avec prédilection : Juvénal lui consacre vingt vers et n'en consacre que cinq à Alexandre; la partie *e* (v. 188-288) est d'une longueur anormale, surtout à cause du fameux tableau de la vieillesse (v. 190-245); dans la partie *f* (v. 289-345), le mariage de Silius avec Messaline devient un hors-d'œuvre (v. 329-345). A signaler parmi les parenthèses : v. 183-184 et v. 302-303.

Schéma de la Sat. XI [Contre le luxe de la table]. — V. 1-55 : Considérations générales sur le luxe de la table et critique de ceux qui, dans un but d'ostentation, se ruinent en fêtes et en dîners. V. 56-76 : Description du repas simple et frugal que le poète se propose d'offrir à son ami Persicus. V. 77-128 : De la frugalité des ancêtres comparée au luxe contemporain. V. 129-182 : Reprise de la description du repas frugal offert à Persicus; nature des serviteurs, genre de distractions, etc.; de ci de là, remarques satiriques. V. 183-208 : Recommandations de Juvénal à Persicus.

Remarques : Dans la première partie (v. 1-55), Juvénal s'attarde à une idée accessoire (*γνῶθι σεαυτόν*, v. 23-37); la digression sur la simplicité et le bonheur des ancêtres (v. 77 sq.) s'éloigne du sujet au point de le faire oublier (voy. surtout v. 111 sq.); parenthèses : v. 30-31, v. 165-170, v. 195-196.

Schéma de la Sat. XII [Contre la fausse amitié]. — V. 1-16 : Juvénal dit à Corvinus comment il veut fêter modestement, mais sincèrement, le retour de son ami Catulle, qui a échappé à un affreux naufrage : il va offrir deux brebis et un jeune taureau aux dieux du Capitole. V. 17-82 : Dangers que Catulle a courus. V. 83-92 : Suite des préparatifs de fête. V. 93-130 : Critique de l'amitié des hypocrites et des captateurs de testaments.

Remarques : La Satire comportait essentiellement la description d'une petite fête offerte à un ami et la critique de

l'affection intéressée (v. 1-16, puis v. 83-92 et v. 93-130); l'économie de la Satire est rompue, parce que Juvénal se met à rappeler par le menu tous les dangers courus par Catulle (v. 17-82), et, qui plus est, intercale dans cette description des réflexions accessoires, des parenthèses malencontreuses et des périphrases encombrantes (voy. p. ex. 34-36, 48-51, 57-61, 70-74, 75-79); c'est ainsi que la longueur disproportionnée d'une partie secondaire a en quelque sorte étouffé le vrai sujet de la Satire. Dans la dernière partie (v. 93-130), il y a une digression sur la provenance des éléphants.

Schéma de la Sat. XIII [De la malhonnêteté]. — Juvénal suppose qu'un de ses amis, Calvinus, a été victime d'un dépositaire infidèle. V. 1-12 : Quelques consolations adressées à Calvinus. V. 13-70 : La malhonnêteté est devenue un phénomène général; l'homme probe est un être exceptionnel (v. 38-59, passage intercalé : éloge de la simplicité et du bonheur des ancêtres). V. 71-119 : De l'audace des parjures. V. 120-173 : Reprise, sous une autre forme, de l'idée développée antérieurement du v. 13 au v. 70. V. 174-249 : De la sanction qui, malgré tout, attend les méchants.

Remarques : Le développement final sur le châtiment réservé au vice (v. 174-249) prend une extension telle, qu'on se demande si la Satire ne comporte pas un thème double (malhonnêteté — sanction, cf. le début v. 1-4); je crois plutôt qu'il s'agit encore ici d'une idée accessoire qui a pris des proportions démesurées. Digression où Juvénal se plait à parodier la mythologie : v. 40-52. Parenthèses : v. 131-134, v. 150-153.

Schéma de la Sat. XIV [Contre le mauvais exemple donné par les pères a leurs enfants, surtout en ce qui concerne la cupidité]. — Deux parties : *a*) V. 1-106 : Du mauvais exemple en général : les enfants imitent d'instinct les vices et les travers de leurs parents (v. 1-37 : quatre preuves et une conclusion); l'éducation des enfants doit être, par conséquent, le premier des soucis (v. 38-72); tel père, tel fils

(73-106 : reprise de l'idée exprimée antérieurement, du v. 1 au v. 37, avec continuation des preuves). *b*) V. 107-331 : Du mauvais exemple en fait de cupidité : quand il s'agit de l'avarice et de la cupidité, les parents vont jusqu'à inculquer le vice à leurs enfants, car l'avarice a l'apparence d'une vertu (v. 107-122); comment se fait l'apprentissage de la cupidité (v. 123-209, y compris une comparaison avec les ancêtres, v. 161-189); conséquences funestes de cet apprentissage (210-255); de la course aux richesses et de la folie audacieuse des navigateurs (256-302); des soucis qu'engendrent les richesses (303-316); ce qui suffi au bonheur de l'homme (v. 316-331).

Remarques : La première partie est une sorte d'introduction très allongée. A partir du v. 256, Juvénal s'écarte du sujet de la Satire et glisse sur la pente du lieu commun; tout ce passage sur l'audace des navigateurs (v. 256-302) est un hors-d'œuvre, auquel est rattaché alors l'*excursus* sur les inconvénients des richesses (303-316).

Schéma de la Sat. XV [Fanatisme et cruauté]. — V. 1-32 : La superstition des Égyptiens est bien connue; fait nouveau et presque incroyable, ils sont anthropophages. V. 33-92 : Description d'une scène de cannibalisme entre bourgades égyptiennes voisines, que le fanatisme religieux a surexcitées. V. 93-131 : Suite de comparaisons faisant ressortir la cruauté inexcusable des Égyptiens. V. 131-158 : Considérations générales sur la sensibilité et la sociabilité humaines. V. 158-174 : Dégénérescence de ces qualités précieuses, au point que les animaux s'accordent mieux entre eux que le hommes.

Remarques : Deux digressions où Juvénal fait montre de ses réminiscences de l'épopée grecque : v. 13-26 et v. 65-71; c'est après la seconde de ces digressions, qu'il revient au sujet par la formule : *a deverticulo repetatur fabula.* V. 106-112, nouvelle digression, cette fois sur le stoïcisme et l'extension de la culture gréco-romaine. Parenthèse : v. 84-87.

Schéma de la Sat. XVI [Contre les privilèges de la société militaire]. — V. 1-6 : Petite introduction où Juvénal

s'adresse à Gallius. V. 7 sq. : Annonce et développement d'une première partie de la Satire, comprenant les avantages généraux de la vie militaire, *commoda communia*; détail : v. 8-34, privilèges en justice, premier exemple; v. 35-50, privilèges en justice, second exemple; v. 51-56, prérogatives dans la faculté de tester; v. 56-60, équité dans la distribution des récompenses. — Le reste de la Satire manque.

Remarques : Quoique nous n'ayons qu'un fragment de cette Satire, nous entrevoyons l'ensemble de sa structure; après les avantages généraux, devaient venir les faveurs exceptionnelles. Le premier *commodum commune* occupe plus de vingt-cinq vers, le troisième n'en occupe que six.

Ce qui précède nous met en quelque sorte sous les yeux la façon de travailler de Juvénal.

Le poète a indubitablement construit ses Satires d'après un schéma préconçu; mais, au cours de l'exécution, il ne s'est guère soucié de la juste proportion des parties, ni de l'harmonie de l'ensemble; d'après l'inspiration du moment, il a négligé telle idée essentielle, développé avec prédilection telle idée accessoire; les hors-d'œuvre, digressions et parenthèses ne contribuent pas moins à rendre défectueuse l'économie des Satires [1].

Ce sont là des caractères qui sont inhérents à la composition des *declamationes*.

Tout d'abord, le schématisme manifeste qui est à la base de l'œuvre de Juvénal contraste singulièrement avec l'économie délicate des satires ou *sermones* d'Horace [2] et même

---

[1] La thèse que je défends est proche de celle de Gylling, de Sydow et de Hartmann, dans leurs travaux déjà cités. Ceux qui prétendent que, dans les satires de Juvénal, il règne un désordre complet, vont beaucoup trop loin (voy. Friedländer, *Édit. avec comm.*, Introd., p. 48-53). Mon analyse des Satires corrobore l'opinion de Plessis, *Poésie latine*, p. 652-653.

[2] Sur la composition des satires d'Horace, voy. les pages précieuses de Cartault, *Étude sur les satires d'Horace*, p. 60-140. Voici quelques

avec la libre composition de Perse([1]). Une fois même, la X[e] satire, Juvénal a choisi les formes rigoureuses composition classique : annonce du sujet dès le d subdivision méthodique, développement en bon ordr diverses parties, conclusion logique. Les Sat. VII et dénotent à leur tour une disposition très systéma Si, dans les autres pièces, surtout dans les Sat. II, I IX et XI, le plan est plus libre, c'est que Juvénal a bi jusque dans une certaine mesure, tenir compte de formelle du genre satirique, qui exigeait l'abandon p au langage parlé. Mais, même dans les Satires qui s'éloi le plus du schéma classique, le plan arrêté d'avance se suffisamment. Nous surprenons partout les tendanc disciple de la rhétorique, habitué à la subdivision artit de l'œuvre littéraire([2]).

---

appréciations caractéristiques de Cartault : Horace ne travaille un plan arrêté d'avance; l'ensemble s'harmonise à mesure qu'il écr est du moins l'impression que nous donne l'œuvre achevée, telle q l'avons sous les yeux (p. 64). — Les satires d'Horace n'ont rien avec les règles établies par la rhétorique courante; la compositio *sui generis*, c'est-à-dire qu'elle est l'expression du fonctionnement du cerveau d'Horace, des lois suivant lesquelles se faisait chez lu ciation des idées (p. 98). — En résumé, la caractéristique du raison dans les Satires est la suivante : Horace évite la structure rigour l'argument qui donnerait à ses satires une apparence dogmatique (

([1]) Il est vrai de dire que dans les satires de Perse, comme da de Juvénal, il y a généralement unité de matière, alors que le dua même la multiplicité des idées fondamentales caractérise la plu satires d'Horace (cf. Casaubon, *Proleg. ad Persium : Probari consilium Juvenalis, qui non per saturam, quod aiunt, varia ar eodem carmine amplectitur, sed Persiano more cuique saturae ἁπλοῦν ὑποκείμενον γένος ut plurimum addicit*). Mais on d difficilement les satires de Perse en tranches d'idées, comme no pu le faire pour les satires de Juvénal.

([2]) Je rappelle l'avis de C. Fr. Hermann (Préf. de son Édit.) : *Ri Juvenalis disciplinam imprimis etiam hoc artificio censeri, quod p satirae in summa libertatis specie ad certae dispositionis fo partes numero definitas descriptae sint, quarum accurata obs*

On sait l'importance qu'attachaient les déclamateurs à l'ordre régulier de leurs discours et à la disposition schématique des arguments; il suffit de rappeler qu'une grande partie du livre de Sénèque le Père traite de la subdivision méthodique de l'*argumentatio* (cf. le titre du livre : *sententiae*, DIVISIONES, *colores*), et que les discussions entre Apollodoréens et Théodoréens portaient sur la degré de perfection du plan oratoire[1].

Voici un des très nombreux exemples de *divisio* : *Latro in has quaestiones divisit : an per legem fieri sacerdos non possit; etiamsi lex illi non obstat, an sacerdotio idonea sit. An lege prohibeatur, in haec duo divisit : an casta sit, an pura sit. An casta sit, in haec divisit : utrum castitas tantum ad virginitatem referatur, an ad omnium turpium et obscenarum rerum abstinentiam*, etc. (Contr., I, 2, 13).

Ce n'est pas que le schématisme des Satires soit exactement de la même nature que celui des déclamations. Je veux dire que Juvénal, habitué, comme les rhéteurs, à tendre vers une disposition artificiellement méthodique, était dans de mauvaises conditions pour réaliser la délicate mise en œuvre de la *Satura*.

Ce qui nous transporte en pleine déclamation, c'est cette disproportion des parties, qui, malgré le schématisme, caractérise les satires de Juvénal.

---

etiam ubi longissime exspatiari videatur, tamen semper velut sponte sua in viam redeat... Voy. aussi l'opinion très juste de Hirzel, *Der Dialog* (Leipzig, 1895), II, p. 63 : *Rhetorisch ist die Disposition des Ganzen, das nicht den zwanglosen springenden Gang einer Unterredung des täglichen Lebens nachahmt, wie bei Horaz und selbst noch bei Persius,* SONDERN NACH EINEM FESTEN SCHEMA ÜBERSICHTLICH GEGLIEDERT SICH AUFBAUT. Il convient, dans une certaine mesure, de tenir compte de la nature particulière des satires de Juvénal, qui, faites d'invectives, pouvaient difficilement se rapprocher autant que celles d'Horace du laisser aller propre à la conversation.

[1] Cf. Bornecque, *Déclamations et Déclamateurs,* p. 141-142; Schanz, *Gesch. d. röm. Litt.,* 3me éd. (1911), II, 1, p. 495-496.

Si, en principe, les déclamations comportaient, selon la *lex declamatoria*, une ordonnance très nette (*procemium* ou *principium*, *narratio*, *argumentatio*, *epilogus* ou *peroratio*), il ne faut pas oublier qu'en fait, les rhéteurs usaient de libertés exorbitantes; tout en respectant le cadre général imposé, ils s'attardaient de préférence aux parties qui leur plaisaient, et négligeaient les parties rebutantes; c'est au point que, lors de certaines séances, la majorité de l'auditoire se retirait après l'exorde et ne revenait qu'à la péroraison : *In ipsa oratione, quamvis una materia sit, tamen ille qui optime argumentatur, neglegentius narrat, ille non tam bene implet quam praeparat; Passienus noster cum cœpit dicere, secundum principium statim fuga fit; ad epilogum omnes revertimur; media tantum quibus necesse est audiunt* (paroles de Cassius Sévérus, Contr., III, préf. 10).

Ces alternatives d'inspiration et d'impuissance entachaient les exercices de déclamation; on nous parle couramment de l'*inaequalitas orationis* des rhéteurs; l'harmonie de l'ensemble avait moins d'attrait pour le public des *auditoria* que l'éclat des développements choisis; en un mot, le tout était sacrifié à la partie : *Summa inaequalitas orationis, quae modo exilis erat, modo nimis licentia vaga et effusa; principia, argumenta, narrationes aride dicebantur, in descriptionibus extra legem omnibus verbis dummodo niterent permissa libertas* (jugement sur Fabianus, Contr., II, préf. 1).

Tout le secret de l'art du déclamateur est dans cette pensée de Votiénus Montanus : *Omnia lenocinia inquirit (declamator); argumentationes, quia molestae sunt et minimum habent floris, relinquit; sententiis, explicationibus audientes delinire contentus est* (Contr., IX, préf. 1).

La *licentia* et la *luxuria* de certains rhéteurs dépassait les limites permises. Sénèque nous dit de Fuscus : *Hujus suasoriae feci mentionem, non quia in ea subtilitatis erat aliquid quod vos excitare posset, sed ut sciretis quam nitide Fuscus dixisset vel quam licenter; ipse sententiam feram? Vestri arbitrii erit utrum explicationes ejus luxuriosas putetis an vel poeticas;*

Pollio Asinius aiebat hoc non esse suadere, sed lascivire[1] (Suas. II, 10).

L'exemple le plus curieux cité par Sénèque est celui du déclamateur Hatérius, qui, en théorie, louait l'ordre méthodique des Controverses, mais, dans la pratique, s'attachait à développer certains passages avec une telle abondance, qu'un affranchi, préposé à cette besogne, devait modérer son allure : *Nec verborum illi tantum copia, sed etiam rerum erat; quotiens velles eandem rem et quamdiu velles diceret, aliis totiens figuris, aliis tractationibus, ita ut regi posset nec consumi; regi autem ab ipso non poterat, ideoque libertum habebat cui pareret; sic ibat quomodo ille aut concitaverat eum aut refraenaverat; jubebat eum ille transire, cum aliquem locum diu dixerat : transibat; insistere jubebat eidem loco : permanebat; jubebat epilogum dicere : dicebat; in sua potestate habebat ingenium, in aliena modum; dividere controversiam putabat ad rem pertinere, si illum interrogares; non putabat, si audires* (Contr., IV, préf. 7-9).

Ces détails étranges en disent long sur la perte du sens de la composition chez les déclamateurs.

Il faut les avoir présents à la mémoire, si l'on veut remonter à l'origine de cette disproportion des parties, qui est la cause essentielle de la composition très imparfaite de l'œuvre de Juvénal[2].

---

[1] Voy. ma restitution de ce passage et mon commentaire, *Rev. de l'Instr. publ.*, 1912, p. 9-17. *Sed lascivire* est plus correct que *lascivire vero*, que j'avais d'abord proposé.

[2] On se figure difficilement jusqu'où pouvait aller le décousu et la disproportion dans les *declamationes*. Bornecque (*o. c.*, p. 98) en donne un exemple frappant, et on pourrait y ajouter beaucoup d'autres. « On accorde, dit-il (p. 114-115), à ceux qui traitent ces sujets la licence que, suivant Horace (A. P., 5-6), on donnait aux peintres et aux poètes, celle de tout oser; on ne les astreint pas à développer scrupuleusement le thème proposé; on se contente de quelques lambeaux de pourpre éclatants (*ib.*, 15-16), descriptions, lieux communs, attaques contre le siècle, *traits* rattachés à la trame d'une façon plus ou moins adroite ».

Nous avons vu que les hors-d'œuvre et les digres
troublent très souvent l'économie des Satires.

On ne s'en étonne plus, quand on voit les rhéteurs intro
systématiquement des digressions dans leurs discours.

Sénèque trouvait que son ami Latron avait le goût s
parce qu'il ne se détournait jamais du droit chemin, à
d'y être contraint par la nécessité ou déterminé p
avantage sérieux *(judicium autem fuit strictius; non pl*
illi orationem inflectere, nec umquam recta via deceder
cum hoc aut necessitas coegisset, aut magna suasisset u
Contr., I, préf. 23). Or, chose curieuse, dans le seul fra
étendu que nous ayons des discours de Latron (Contr.
1-9), nous trouvons un *excursus* d'importance sur la déch
morale des matrones et la dépravation du siècle (II, 7
Nous devinons ainsi ce dont étaient capables les col
de Latron, qui, en général, s'écartaient plus volontie
lui du sujet imposé.

Qu'importe au public des *declamationes*, dit M. Born
que tous ces développements n'aient avec le sujet trait
rapport très lointain? Tout ce qu'il demande, c'est
morceau, *en lui-même*, soit finement présenté ou spiri
ment écrit. Qu'il ne se relie pas étroitement à la m
cela n'a pas d'importance; dans tous les cas, ce n'est
motif suffisant pour blâmer l'orateur. Au contraire : ca
il a d'autant plus de mérite à faire entrer dans son d
un lieu commun ou une description qui, au premier
ne semble pas devoir y entrer. Tel est, en effet, l'esp
Romains qui se pressent dans les écoles de décla
Ce n'est pas eux dont l'idéal est, comme celui de F
si familier, si doux et si simple que chacun soit
tenté de croire qu'il l'aurait trouvé sans peine, quoic
d'hommes soient capables de le trouver (1).

Nous avons d'ailleurs la preuve irrécusable que la dig
(*egressio*, *excursio*, *excessus*) était devenue une partie r

(1) *Déclamations et Déclamateurs*, p. 98.

des *declamationes*, au même titre, par exemple, que la *propositio* ou *l'epilogus : Albucius omnem quaestionem non tamquam partem controversiae, sed tamquam controversiam implebat; omnis quaestio suam propositionem habebat, suam exsecutionem*, SUOS EXCESSUS, *suas indignationes, epilogum quoque suum* (Contr., VII, préf. 2). Dans une Controverse en vers qui nous a été conservée (*Anthol. lat.*, Riese, n° 21), les éléments constitutifs sont expressément nommés, et l'on y voit figurer l'*excessus* (v. 87-116) à côté du *procemium*, de la *narratio*, de la *probatio*, de la *refutatio* et de l'*epilogus*. Et ce qui montre bien que la digression est longtemps restée une partie indispensable de l'œuvre oratoire, c'est qu'encore au V[e] siècle, Ennodius fait entrer dans le plan de sa *Dictio 21 :* le préambule, l'exorde, la narration, l'objection, *les digressions*, les exemples et la péroraison [1].

Quintilien, dans un passage instructif, nous dit que la manie des *egressiones* a pris naissance dans les exercices de déclamation, qu'elle avait déjà, à son époque, envahi le forum, et que les avocats eux-mêmes sacrifiaient aux hors-d'œuvre brillants la composition régulière de leurs plaidoyers : *Plerisque moris est, prolato rerum ordine, protinus utique in aliquem laetum ac plausibilem locum, quam maxime possint favorabiliter, excurrere; quod quidem*, NATUM AB OSTENTATIONE DECLAMATORIA, *jam in forum venit, postquam agere causas non ad utilitatem litigatorum, sed ad patronorum jactationem repertum est* (Inst. Or., IV, 3, 1-2) [2].

Vu l'énorme influence de l'art oratoire sur la formation des esprits dans l'antiquité, il n'est pas douteux que les pratiques déclamatoires que je viens de signaler soient pour beaucoup dans la perte du sens de la composition, qui caractérise en général les œuvres de l'Empire.

---

[1] Cf. Bornecque, *o. c.*, p. 54.

[2] Ailleurs (p. ex. XII, 10, 71), Quintilien parle de la digression comme d'un élément normal du discours : *non unus color procemii, narrationis, argumentorum*, EGRESSIONIS, *perorationis servabitur.*

A plus forte raison peut-on dire que Juvénal, le rhéteur émérite, a transporté dans ses Satires la coutume invétérée des hors-d'œuvre et des digressions. On peut lui appliquer ce que Sénèque nous apprend de Cassius Sévérus (Contr., III, préf. 6) : *Sine commentario* (plan écrit) *numquam dixit...., sed* CUM PROCEDERE NOLLET NISI INSTRUCTUS, LIBENTER AB INSTRUMENTIS RECEDEBAT.

Les nombreuses parenthèses signalées par tous ceux qui ont étudié les Satires — je n'en ai rappelé que les principales — suffiraient à elles seules à dénoter la psychologie du déclamateur. La parenthèse n'est, en somme, qu'une forme réduite de la digression. Juvénal, comme les rhéteurs, n'abandonne rien de ce qui se présente favorablement à son esprit, et en arrive ainsi à interrompre à tout propos le cours de ses idées (1).

En somme, le cas de Juvénal est typique. Il montre ce qu'est devenue la liberté de la composition satirique chez un disciple de la déclamation. Il ne faut pas oublier que, selon le mot de Sévérus, les déclamateurs formaient une catégorie d'hommes à part (Contr., III, préf. 18), et que certains, tel Votiénus Montanus, évitaient de s'adonner trop aux *declamationes*, pour ne pas contracter de mauvaises habitudes (*ne male adsuescam*, Contr., IX, préf. 1).

B. — **Procédés d'exposition.**

« Ce qui est, dit G. Boissier (2), le caractère même de la déclamation quand elle s'applique à la littérature en général, c'est l'habitude d'écrire comme si on parlait et qu'on fût écouté ». Cette appréciation fort juste rappelle aussitôt la manière dont Juvénal a exposé ses idées.

---

(1) Dans les *Declamationes minores*, l'abus des parenthèses est particulièrement choquant.

(2) Dans le volume intitulé *Tacite*, p. 233.

Mais, par une coïncidence qui complique les recherches, la tradition romaine du genre satirique exigeait, comme condition essentielle, l'imitation de la *viva vox* et l'application des procédés en rapport avec cette imitation : invective, dialogue, discussion avec l'interlocuteur, etc.. Juvénal n'a pu se soustraire à cette loi, en quelque sorte inéluctable : dans l'antiquité, la forme, bien plus que le fond, déterminait le *γένος* littéraire.

Le problème doit donc être posé ainsi : Notre poète s'étant conformé en principe à la règle fondamentale qui régit le genre satirique, quelle est la part d'influence de la rhétorique déclamatoire?

Encore ici, il faut examiner séparément chacune des Satires; on pourra dégager, de cet examen, les traits essentiels de l'exposition des idées chez Juvénal(1).

SAT. I : Juv. s'adresse à un auditoire fictif (v. 21 *si vacat et placidi rationem admittitis, edam*), et, du v. 150 au v. 171 (fin), discute avec un interlocuteur; la discussion est introduite par *dices hic forsitan*, et a la forme du dialogue suivi. En dehors de ce cadre, l'emploi de la seconde personne du singulier, dans le sens du pronom *on*, est fréquent (voy. p. ex. v. v. 14, 37, 73, 74, 91, 98, 99) (2). Au v. 139, Juvénal se fait une objection à lui-même et la réfute (*nullus jam parasitus erit;* SED...).

SAT. II : Après s'être attaqué personnellement à l'hypocrisie des riches débauchés (v. 9 sq.), Juv. met les invectives successivement dans la bouche de Varillus, *cinaedus* de bas étage (v. 21-33), et de Laronia, femme adultère (v. 36-63); puis, reprenant lui-même la parole (v. 65 sq.), il s'adresse à l'avocat Créticus; comme celui-ci veut s'excuser (v. 70-71),

(1) Je mets à part certains procédés spécialement dramatiques, où Juv. me paraît rester sur le terrain exclusif de la *Satira* (v. plus loin).

(2) Cette remarque s'applique à toutes les Satires, cf. Gercke, *Gött. gel. Anz.*, 1896, p. 986. Dans la plupart des Satires aussi, on trouve l'*apostrophe oratoire*, dont je fais abstraction ici, parce que, au chap. III, il faudra l'étudier comme procédé de style.

Juv. lui montre les conséquences qu'entraîne l'efféminațion des hommes. Le dialogue est pour ainsi dire nul : après la courte excuse présentée par Créticus (*sed Julius ardet, aestuo*, v. 70-71), Juv. s'engage dans de longs développements où il oublie tout à fait la personnalité de Créticus.

Sat. III : Juv. attribue à son ami Umbricius, au moment où celui-ci part pour Cumes, l'exposé des griefs contre l'existence de la Capitale; cet exposé se continue d'un bout à l'autre de la Satire, sans que le poète, qui est censé être présent au départ d'Umbricius, interrompe une seule fois. Le dialogue est donc nul, alors que la Satire s'y prêtait à merveille.

Sat. IV : Satire entièrement narrative; aux v. 23-26, brève apostrophe à Crispinus.

Sat. V : Juv. essaie de détourner de la vie de parasite le client Trébius et s'adresse à lui dans toute la Satire (voy. les derniers vers : 170-173); il lui décrit surtout les humiliations subies à la table du riche Virron. Trébius n'interrompt pas et il n'y a pas de dialogue. Au cours de son exposé (v. 107-113), Juv. feint de s'attaquer directement à Virron (*ipsi pauca velim, facilem si praebeat aurem...*) [1].

Sat. VI : Juv. parle à Postumus, qu'il voudrait détourner des femmes et du mariage; v. 136 sq., Postumus fait successivement trois objections que Juv. réfute; à partir du v. 200, Postumus n'interrompt plus; pourtant, il est encore nommé au v. 377 (*sed tu jam durum, Postume, jamque....*, cf. v. 275, v. 312); Juv. l'oublie de plus en plus, et, à la fin de la Satire. le lecteur a perdu de vue qu'il s'agit de déconseiller le mariage à Postumus. Aux v. 346-348 (cf. le nouveau fragment d'Oxford, v. 29-34), Juv. répond brièvement à un argument qu'on pourrait lui opposer [2].

---

[1] Là où le poète emploie le pluriel *vos* (voy. p. ex. v. 166), il sous-entend : *toi, Trébius, et tes pareils.*

[2] Pour les nombreuses *apostrophes oratoires*, voy. plus loin, au chap. III.

Sat. VII : Suivant la nature des grandes divisions de la Satire, Juv. s'adresse à des personnages différents : le poète Télésinus, le rhéteur Vettius, le grammairien Palémon(1); l'avocat qu'il vise reste anonyme (cf. v. 115 *tu pallidus Ajax*). Dans le court fragment consacré à l'histoire, il parle en général aux *historiarum scriptores*. Au cours du développement sur la misère des grammairiens, il interpelle les pères de famille (v. 229 sq.). L'objection du v. 105 et celle des v. 188-189 apparaissent comme de simples moyens de transition.

Sat. VIII : Juv. donne des conseils à un jeune noble, du nom de Ponticus (cf. v. 1, v. 75, v. 179, v. 269 sq.); Ponticus reste muet; le poète, au cours de son exposé, s'emporte et apostrophe d'une façon oratoire plusieurs personnages : Gétulicus, Silanus, Rubellius Blandus, Néron, Damasippe, etc. (2); qui plus est, il simule une discussion assez longue avec un de ces personnages, Rubellius Blandus (v. 39-70). V. 163 sq., il se fait à lui-même une objection et la réfute (3).

Sat. IX : Le dialogue entre le poète et Névolus est introduit dès le premier vers et soutenu jusqu'à la fin de la Satire. Il y a, peut-on dire, dialogue dans le dialogue, en ce sens que Névolus, répondant à une question de Juvénal, rapporte textuellement une discussion qui a eu lieu entre lui et son protecteur débauché (v. 39-90).

Sat. X : Juv. s'adresse encore ici à un personnage imaginaire; mais, exceptionnellement, il ne l'a pas affublé d'un nom : cf. v. v. 5, 19, 20, 21, 26, 28, 90, 94, 96, 99, 103, 146, 147, 189, 193, 209, 246, 251, 310, 318, 329, 330, 346, 354, 357,

---

(1) C'est au grammairien Palémon, que Juv. s'adresse encore à la fin de la Satire (v. 243). Il faut lire :

> « *Haec, inquit, cura* ». *Sed cum se verterit annus,*
> *Accipe, victori populus quod postulat aurum.*

(2) Voy. plus loin, au chap. III.

(3) Au v. 126, le pluriel *vobis* vise Ponticus et ses pareils; déjà au vers suivant, le singulier est repris (*tibi* = *Pontico*).

363[1]; la discussion est réduite à la portion congrue : Juv. se fait interrompre trois fois, d'abord au v. 291 (*cur tamen,* INQUIT, *corripias? Pulchra gaudet Latona Diana*), puis au v. 324 (*sed casto quid forma nocet?*), enfin au v. 346 (*nil ergo optabunt homines?*); il répond longuement à ces petites objections.

SAT. XI : Juv. parle à son ami Persicus, qu'il ne nomme qu'au v. 57; l'ayant rencontré le dernier jour des grandes fêtes en l'honneur de la *Magna Mater*, au moment où le Cirque retentit au loin des acclamations saluant la victoire des « Verts » [2], il lui vante la frugalité et l'invite à un dîner modeste et sobre. Juv. a seul la parole.

SAT. XII : Juv. décrit à Corvinus, qu'il rencontre sur le chemin du Capitole, le sacrifice qu'il va offrir à l'occasion du retour heureux de son ami Catulle; il lui rappelle les dangers courus par Catulle et fait l'éloge de l'amitié sincère ; v. 83 sq., il s'interrompt pour donner quelques ordres aux esclaves qui l'accompagnent [3]; comme dans la satire précédente, il n'y a ni discussion, ni dialogue.

SAT. XIII : Juv. console Calvinus, victime d'un parjure, et lui dépeint le règne de la malhonnêteté et de la corruption ; pour passer plus aisément d'une idée à une autre, il prête à Calvinus deux courtes objections (v. 174-175 et v. 180).

SAT. XIV : Juv. entretient Fuscinus du mauvais exemple et des funestes enseignements que donnent les pères à leurs fils; plus d'une fois, là où est employée la seconde personne du singulier, on se demande si le poète s'adresse réellement

---

(1) Le procédé est trop systématique pour que nous puissions admettre que, dans tous ces passages, nous ayons un équivalent du pronom *on*. Voy. plus loin (chap. III) pour les apostrophes oratoires des v. v. 125, 166, 366. Aux v. v. 337, 338, 339, 340, 342, 344, Juv. s'adresse à Silius, ou plutôt à un anonyme, hypothétiquement mis dans le cas critique de Silius.

(2) Ce cadre dramatique est discrètement indiqué dans la Satire : cf. v. v. 190, 193-194, 197-198, 203-206.

(3) Cette jolie mise en scène n'a pas été suffisamment appréciée.

à Fuscinus ou s'il s'agit d'un équivalent du pronom *on* [1]; Fuscinus est nommé dès le v. 1, et il semble bien que c'est à lui que Juvénal parle aux v. v. 12, 25, 38, 48, 49, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 64, 68, 70, 71, 73, 114, puis aux v. v. 257, 258, 263, 275, 322 sq.. Dans un long passage intermédiaire (v. 135-255), Juv. interpelle le père qui enseigne l'avarice et la cupidité à ses enfants, lui donne la parole en style direct et discute avec lui : V. 135-151, attaque de Juv.; v. 152-155, riposte du mauvais père, introduite par *inquit;* v. 156-189, argumentation de Juv.; il fait ressortir la simplicité et la probité des ancêtres; v. 189-209, recommandations du père cupide à son fils, rapportées textuellement (*at nunc... clamosus iuvenem pater excitat : accipe ceras, scribe*, etc.); v. 210-224, réponse de Juv. (*talibus instantem monitis quemcumque parentem sic possem adfari : dic, o vanissime*, etc.); v. 224-225, courte objection du père (*haec ego numquam mandavi, dices olim, nec talia suasi*); v. 226-255, arguments décisifs de Juv.. Dans l'exposé fait à Fuscinus, Juv. a donc inséré une partie de discussion avec un adversaire fictif. Fuscinus lui-même ne prend pas la parole, et il n'y a nul dialogue entre lui et le poète. V. 267 sq., Juv. apostrophe le navigateur avide de gain.

Sat. XV : Juv. raconte à Volusius Bithynicus une scène de cannibalisme et fait à ce sujet des réflexions sur la cruauté humaine; il n'y a ni discussion, ni dialogue; le lecteur perd de vue la personnalité de Volusius et, vers la fin de la Satire, il l'a complètement oubliée.

Sat. XVI : Juv. expose à Gallius quels sont les avantages de la carrière militaire; dans les soixante premiers vers de cette satire inachevée, Gallius n'interrompt nulle part le poète.

Ce qui frappe, c'est la persistance avec laquelle le même procédé d'exposition revient dans toute l'œuvre de Juvénal (je fais abstraction de la Sat. IV, qui est narrative et occupe

(1) Cf. ci-dessus, p. 91, n. 2.

une place à part, ainsi que de la Sat. IX, qui est entièrement dialoguée).

Ce procédé peut se définir ainsi : Juvénal se crée un auditeur fictif, une sorte de mannequin, auquel il expose ses idées. C'est Trébius dans la Ve Sat., Postumus dans la VIe, Ponticus dans la VIIIe, un personnage anonyme dans la Xe, Persicus dans la XIe, Corvinus dans la XIIe, Calvinus dans la XIIIe, Fuscinus dans la XIVe, Volusius Bithynicus dans la XVe, Gallius dans la XVIe; dans la Sat. III, c'est Juvénal lui-même, auquel s'adresse Umbricius; dans la Sat. II, c'est surtout Créticus (v. 65 sq.); dans la Sat. VII, il y a un auditeur fictif pour chacune des grandes divisions du poème (Télésinus, un avocat anonyme, Vettius, Palémon); dans la Sat. I, Juvénal parle à un auditoire et le procédé reste fondamentalement le même (1).

Malgré la présence pour ainsi dire constante d'un auditeur fictif, le dialogue et la discussion — procédés essentiels de la *Satura* romaine — jouent un rôle très restreint dans Juvénal. Notre poète se contente en général d'exposer et d'invectiver.

Seule la Sat. IX a la forme du dialogue. La Sat. I comporte, vers la fin seulement, un fragment de discussion entre le poète et un interlocuteur (2). Dans la Sat. II, Créticus, qui a hasardé une excuse, est vite oublié. Dans la Sat. VI, Postumus, après avoir présenté trois objections, est perdu de vue. Dans la Sat. VII, les deux objections ne sont que des transitions déguisées. Dans la Sat. VIII, la discussion avec Rubellius Blandus est insérée dans l'exposé que Juvénal fait à Ponticus. Dans la Sat. X, il y a trois minimes objections.

(1) Mayor (*Édit. avec comm.,* II, p. 223) et Hirzel (*Der Dialog,* II, p. 62) signalent un élément « épistolographique » dans les satires de Juvénal; mais c'est là une illusion : quand la *Satura* prend la forme d'un exposé fait à un auditeur fictif, elle se rapproche naturellement de l'*Epistula*.

(2) Sur la présence simultanée de l'auditoire fictif et de l'interlocuteur fictif dans les satires d'Horace, voy. Cartault, *o. c.,* p. 142 et p. 149. Le premier procédé ne me paraît pas exclure absolument le second, comme le fait entendre Cartault.

Dans la Sat. XIII, les deux interruptions de Calvinus font office de transitions. Dans la Sat. XIV, Juvénal, au cours de son exposé à Fuscinus, simule une discussion avec un père cupide. Dans les Sat. III, V, XI, XII, XV et XVI, il n'y a nulle trace de dialogue, ni de discussion.

Que nous sommes loin de la variété et de la vivacité des procédés d'exposition dans les satires d'Horace et de Perse! Le dialogue suivi caractérise, à deux exceptions près, l'ensemble du livre II des satires d'Horace, et les parties dialoguées sont nombreuses même dans le livre I [1], de sorte que l'on peut parler à juste titre des *Sermones* du poète de Venouse. Perse, d'autre part, a eu recours tant de fois au dialogue et à la discussion, qu'on a pu dire de lui sans trop exagérer : *Omnium poetarum frequentissime dialogum adhibet* [2].

Hirzel, dans son bel ouvrage sur l'évolution de la forme dialoguée, n'a pas manqué d'attirer l'attention sur la décadence du dialogue chez Juvénal [3]. Il signale, à ce sujet, le caractère intrinsèque de la satire de notre poète, qui, à la différence de celle d'Horace, tient de l'invective plutôt que de la conversation; il rappelle aussi que Juvénal n'était pas familiarisé avec la philosophie et le dialogue philosophique [4]. Mais il insiste surtout sur l'influence prépondérante de la rhétorique et de la déclamation [5].

---

(1) Voy. Cartault, *o. c.*, p. 56 sq., p. 141 sq..

(2) Wilcke, *Demonstratur brevi disputatione quid elocutio Juvenalis a Persiana differat*, Progr. Stendal, 1869, p. 8.

(3) Voy. *Der Dialog*, t. II, p. 63 : *Was bei Juvenal* (*vom Dialog*) *noch übrig ist, macht den Eindruck einer verfallenen Antiquität.*

(4) Pour les rapports de la satire d'Horace avec le dialogue philosophique, voy. surtout les travaux de R. Heinze, *De Horatio Bionis imitatore*, Bonn, 1889, *Ariston von Chios bei Plutarch und Horaz*, Rhein. Mus., XLV, 4. Pour la satire de Perse, ces rapports sont non moins certains, cf. Wilcke, *o. c.*, p. 8.

(5) Voy *Der Dialog*, t. II, p. 63 : *Sein Verhältnis zu Horaz war wohl ähnlich wie das des Tacitus zu Livius; wie aus dem Geschichtswerke des Tacitus, so spricht aus den Satiren der ehemalige Rhetor.*

Wilcke, dans son étude comparative sur les satires de Perse et de Juvénal, conclut dans le même sens : *Multo rarius (quam Persius) dialogi forma utitur Juvenalis; qui, quum aliquamdiu declamator fuisset, non est mirum quod* SAEPIUS DECLAMANTIS PARTES SUSTINET *quam alios colloquentes inducit* [1].

Quand Juvénal, abandonnant la déclamation, s'est mis à la poésie satirique, il a dû se rendre compte des rapports étroits entre la *Satura* et la littérature parlée. C'est alors qu'il a choisi le procédé de l'auditeur fictif [2].

Déjà l'application uniforme et systématique de ce procédé est la marque du poète rhéteur, habitué, dans les Controverses, à s'adresser à des juges et à des accusés, aussi imaginaires les uns que les autres, et, dans les Suasoires, à parler aux Agamemnon, aux Alexandre, aux Cicéron, comme s'ils étaient présents.

Mais ce qui révèle bien mieux encore l'influence de la déclamation, c'est cette insuffisance de la discussion et du dialogue, malgré la présence de l'auditeur fictif.

Dans leurs *auditoria*, les déclamateurs ne se répondaient pas; la vraie discussion leur était inconnue; chacun y allait de son discours, l'*argumentatio* consistant à prévoir certaines objections de l'adversaire fictif et à les réfuter longuement; les rhéteurs pouvaient supposer cet adversaire fictif aussi sot qu'ils le désiraient, et lui répondre quand ils voulaient et tant qu'ils voulaient (*adversarios quamvis fatuos fingunt*,

---

(1) *O. c.*, p. 9. Wilcke fait très bien ressortir la différence entre la manière de Juvénal et celle de Perse : *Quibus locis autem personas inter se colloquentes facit Juvenalis, iis maximum discrimen est inter hanc rationem loquendi et Persii dialogum; etenim Juvenalis non operam dat, ut tamquam praeceptoris, qui, quid inane et perversum sit, adversarium doceat, munere fungatur, sed potius ut* DECLAMANTIS MORE *virum colorem sermonis augeat* (p. 9). Même pour la IXe Sat., cette différence est notoire : *Personae quae apud Persium plerumque breviter et abrupte aut interrogant aut respondent, quin etiam verba devorant, apud Juvenalem* MORE DECLAMATORUM *multo copiosius loquuntur* (p. 9).

(2) Auditoire fictif dans la Sat. I.

respondent illis et quae volunt et cum volunt, Contr., IX, préf. 2); rarement, ils simulaient une vraie altercation; leur procédé courant était celui de l'exposé suivi, interrompu de loin en loin par quelque bref argument qu'ils voulaient bien s'opposer à eux-mêmes; cet argument, introduit *ex abrupto* ou par un simple *inquit*, servait plutôt de transition dans les idées que de chaînon indispensable à la discussion. Nulle part, dans les documents de la déclamation, on ne trouve les éléments propres au dialogue naturel (1).

Une seule fois, dans la IXe Satire, Juvenal a, d'un bout à l'autre, soutenu la forme dialoguée.

Dans les autres Satires, il est retombé dans les habitudes de la déclamation, exposant ses idées à un personnage muet, se faisant quelquefois interrompre artificiellement pour avoir l'occasion de recommencer ses invectives, insérant de ci de là (dans les Sat. I, VIII, XIV) un fragment de discussion avec un adversaire occasionnel.

En se reportant au détail de chacune des Satires (ci-dessus, p. 91-95), on verra mieux encore combien la tradition romaine du genre satirique a souffert de l'influence des exercices de déclamation (2).

---

(1) Je me base ici, non seulement sur le texte de Sénèque le Père, où les fragments de déclamation sont généralement assez courts, mais aussi sur les Petites et les Grandes Déclamations du Pseudo-Quintilien. La preuve de ce que j'avance se trouve partout dans ces documents. Produire une objection de l'adversaire fictif, s'appelait *anthypophoram sumere* (Contr., I, 7, 17), *ponere contradictionem* (Suas. II, 17), *sumere contradictionem* (Suas. II, 18). Pour les discussions avec l'adversaire fictif, voy. p. ex. Contr., I, 3, 4 : *Quare ergo, si incesta sum, viro? — Nescio; hoc unum scio, nec fieri quod non potest, nec portentum esse quod potest; absit nefas, te ut id. saxum absolvat, quod tantum damnatas accipit!* Cf. Contr., I, 3, 5; II, 6, 1, *in fine;* II, 6, 2, *in fine;* III, 5, *exc.;* IV, 5, *exc.;* VII, 5, 2; VII, 7, 4; VII, 7, 12; IX, 3, 4.

(2) Certaines formules d'exposition employées par Juvénal rappellent de près les coutumes des rhéteurs : Sat. V, v. 107 *Ipsi pauca velim, facilem si praebeat aurem :* « *Nemo petit,* etc.; Sat. XIV, v. 210-211 *Talibus*

Parmi les procédés d'exposition, il faut mettre à part les procédés proprement dramatiques. Dramatiser l'exposé, telle était la condition *sine qua non* de la *Satura* romaine. L'emploi du dialogue n'était pas suffisant. Il fallait, en outre, animer la poésie satirique et lui donner en quelque sorte une teinte scénique, en faisant parler les personnages (en dehors de la discussion proprement dite), en rappelant des conversations, en reproduisant l'aspect mouvementé de la réalité des choses (¹).

Sous ce rapport, Juvénal, qui avait le sens du pittoresque, a pu rester fidèle aux exigences du *γένος* littéraire. Sa satire a en maint endroit une couleur dramatique, qui n'a rien de commun avec la déclamation :

I, 99 sq. (scène de la « sportule ») :

Jubet a praecone vocari
ipsos Trojugenas, nam vexant limen et ipsi
nobiscum. « Da praetori, da deinde tribuno. »
Sed libertinus prior est. « Prior, inquit, ego adsum :
cur timeam dubitemve locum defendere, etc.

I, 123 sq. (*idem*) :

Hic petit absenti nota jam callidus arte
ostendens vacuam et clausam pro conjuge sellam.
« Galla mea est, inquit, citius dimitte; moraris?
Profer, Galla, caput; noli vexare, quiescet. »

---

instantem monitis quemcumque parentem sic possim adfari : « Dic, o vanissime, etc. Cf. p. ex. Contr., I, 1, 9 *Volo quaedam futuro praedicere patri : « Hic*, etc.; Contr., II, 6, 2 *Objicit luxuriam; poteram ei hoc dicere : « Adulescens*, etc.. Rem. encore at. VIII, v. 163-164 *Defensor culpae dicet mihi : « Fecimus et nos haec juvenes. » Esto, desisti nempe*, etc.. — Pour les objections ayant la valeur de simples transitions, cf. cette remarque de Wilcke (*o. c.*, p. 9) : *Poeta (Juvenalis), ut nova quaedam apte annectat ad ea quae praecedunt, adversarium semel se interponentem inducit.*

(¹) Sur l'origine dramatique de la Satire, voy. Hor., Sat., I, 4, 1 sq.; cf. Plessis, *Poésie latine*, p. 106, p. 317, p. 538 sq., et Lejay, *Q. Horati Flacci satirae* (Paris, Hachette, 1911), Introd., p. xxxvi sq.

II, 87 sq. (scène des mystères orgiaques célébrés entre hommes) :

Sed more sinistro
exagitata procul non intrat femina limen;
solis ara deae maribus patet. « Ite, profanae,
clamatur, nullo gemit hic tibicina cornu. »

II, 132 sq. (conversation entre amis) :

« Officium cras
primo sole mihi peragendum in valle Quirini. »
— « Quae causa officii? » — « Quid quaeris? Nubit
nec multos adhibet. » [*amicus*

III, 152 sq. (humiliation du pauvre) :

Nil habet infelix paupertas durius in se,
quam quod ridiculos homines facit : « Exeat, inquit,
si pudor est, et de pulvino surgat equestri
cujus res legi non sufficit, et sedeant hic
lenonum pueri quocumque ex fornice nati... »

III, 291 sq. (scène du querelleur) :

Nam quid agas cum te furiosus cogat et idem
fortior? « Unde venis, exclamat, cujus aceto,
cujus conche tumes? Quis tecum sectile porrum
sutor et elixi vervecis labra comedit?
Nil mihi respondes? Aut dic aut accipe calcem;
ede ubi consistas, in qua te quaero proseucha? »

IV, 65 sq. (scène de l'arrivée du pêcheur chez Domitien) :

Tum Picens : « Accipe, dixit,
privatis majora focis; genialis agatur
iste dies; propera stomachum laxare sagina
et tua servatum consume in saecula rhombum;
ipse capi voluit. »

IV, 123 sq. (scène de la délibération du conseil de Domitien) :

Non cedit Veiento, sed ut fanaticus oestro
percussus, Bellona, tuo devinat et : « Ingens
omen habes, inquit, magni clarique triumphi... »
— « Quidnam igitur censes? Conciditur? » — « Absit
[*ab illo*
dedecus hoc, Montanus ait, testa alta paretur... »

V, 71 sq. (scène du client humilié à la table du patron) :

Dextram cohibere memento,
salva sit artoptae reverentia; finge tamen te
improbulum, superest illic qui ponere cogat :
« Vis tu consuetis, audax conviva, canistris
impleri panisque tui novisse colorem?
— « Scilicet hoc fuerat, propter quod saepe relicta
conjuge per montem adversum gelidasque cucurri
Esquilias, fremeret saeva cum grandine vernus
Juppiter et multo stillaret paenula nimbo! »

Voyez encore : Sat. V, 118-119, 135-136, 166-168; Sat. VI, 146-149, 219-224, 281-284, 415-418, 492, 638-642; Sat. VII, 158-166; Sat. IX, 39 sq., 63 sq.; Sat. X, **65-88**, 188, 291-292; Sat. XII, 83 sq.; Sat. XIII, 91-105, 112-119; Sat. XIV, 59 sq., 179-188, 191 sq., 292-295; Sat. XV, 16 sq.; Sat. XVI, 29-30 (1).

L'élément dramatique est donc dans toutes les Satires. Il ne faut d'ailleurs pas oublier le cadre scénique où se jouent les satires III, XI et XII (2). Juvénal reste ici sur le terrain propre de la *Satura*.

Sans doute, les rhéteurs avaient une tendance assez prononcée à dramatiser la *narratio* de leurs discours; mais leurs procédés d'exposition avaient, dans ce cas, un caractère théâtral, très éloigné du réalisme vivant de notre poète.

Dans la Controverse IX, 4, un fils, sur l'ordre du tyran, avait frappé son père, alors que son frère, avant lui, s'y était refusé et avait préféré la mort. Dans la narration, Montanus, nous dit Sénèque, mit en scène le fils qui avait bravé la volonté du tyran, et il dramatisa les faits : INDUXIT ILLUM

---

(1) Ce qui accentue encore a couleur dramatique des Satires, ce sont les nombreux cas où Juvénal se transporte brusquement sur le théâtre des événements et décrit les choses comme si elles se passaient sous ses yeux (quelquefois au moyen des formules *ecce, aspice*) : voy. Sat. I, 69-72, III, 198 sq., III, 249-253, V, 67-69, V, 80-83, VI, 261-264, VI, 511 sq., VII, 115 sq., VIII, 146 sq., VIII, 203 sq., X, 41 sq., X, 58 sq., X, 331 sq., XIII, 76 sq., XVI, 44-47.

(2) Voy. ci-dessus, p. 92 et p. 94.

ANIMOSE LOQUENTEM, *qui jussus est prior patrem caedere : « Quid, si non cecidero? inquit. Quid facturus es? Torquebis? Occides? Plus est quod imperas quam quod minaris. » Certamen erat in uno homine utrum plus posset natura an tyrannus. « Caede » inquit. — « Non caedo. » — « Verbera. » — « Non ferio »* (§ 14).

D'après le thème de la Controverse IX, 2, le proconsul Flamininus, au cours d'un repas, sur la demande d'une courtisane, fit exécuter un condamné. Triarius, pour excuser Flamininus, raconta ainsi les faits : *Sermo erat in convivio, contemni nimiam praetoris lenitatem : alios fuisse proconsules, qui cotidie animadverterent, hujus anno nullum esse occisum. Dixit aliquis ex convivis : « Ego numquam vidi hominem occidi. » Dixit et mulier : « Et ego numquam. » Iratus, quod clementia sua contemptui esset : « Curabo, inquit (Flamininus), sciant non deesse mihi severitatem. » Adducitur sceleratus*, etc. (§ 20)[1].

Les scènes introduites dans les *declamationes* sont toutes de ce genre; elles tiennent de l'invraisemblable et du mélodrame, nullement de la comédie de mœurs, apparentée à la Satire.

C. — **Procédés de développement et de raisonnement.**

1) **La « propositio »**. L'emploi fréquent de cette figure de pensée, qui consiste à annoncer méthodiquement les parties de l'ensemble littéraire, contribue pour une grande part au caractère schématique de la composition des *declamationes*.

Voici quelques exemples de *propositio*, glanés dans le texte de Sénèque : *Probabo indignam sacerdotio primum, etiamsi pudica sit; deinde, quia nescimus an pudica sit; novissime,*

---

(1) Les exemples de *narratio* dramatisée sont assez fréquents. Le procédé rentrait dans ce que les rhéteurs désignaient sous le nom de *color* (cf. le titre du livre de Sénèque : *Sententiae, divisiones*, COLORES). Voy. encore Contr., I, 2, 18; II, 1, 31; II, 4, 3; II, 5, 6; II, 6, 10; VII, 1, 3; VII, 1, 23, VII, 2, 11; VII, 7, 14; VII, 8, 2; X, 2, 17 (*Moschus* HOC COLORE NARRAVIT, etc.), X, 4, 4; X, 4, 10; X, 4, 24; X, 5, 4; X, 5, 9.

quia non sit pudica (Contr., I, 2, 16). *Brevis expositio rerum est* (I, 3, 6). *Vide quid inter duas has uxores intersit* (I, 6, 5). *Dico licuisse mihi recusare adoptionem; dico, ut non licuerit, recte tamen recusasse* (II, 1, 19). *Amorem describere volo* (II, 1, 26). *Describam nunc ego cruciatus et miram corporis patientiam inter tormenta tyrannica saevientia* (II, 5, 6). *A laudibus patris incipiam* (II, 6, 4). *Incipio non tantum honestum senem, sed prudentem defendere* (II, 6, 6). *Non accusaturus patrem, sed me defensurus sum* (II, 6. 9). *Audite rem novam....* (VI, 7. *exc.*). *Aequas mihi praebete aures; dabo vobis etiam damnatum absolvendum* (VII, 1, 4). *Haec est summa rerum gestarum* (VII, 1, 4). *Deduxi ad vos reum omnium, quos terra sustinet, nocentissimum...* (VII, 2, 5). *Contactam sanguine humano loquor...* (IX, 2, 5). *Si quis autem est, judices, qui desideret, ut praetoris referam crudelitatem....., huic ego me satis facturum esse non polliceor : uno convivio cum sua praetura reum evolvam* (IX, 2, 6).

Les rhéteurs se souciaient donc beaucoup d'annoncer nettement les parties saillantes de leur discours.

Ce souci apparait plus manifestement encore dans les *Declamationes majores*, dont le texte est moins morcelé que celui de Sénèque : *Et primum sic agam, tamquam juvenis habeat oculos* (I, 6, éd. Lehnert, p. 7); *loquar nunc de infirmitate miserae caecitatis* (I, 6, p. 8); *hoc loco quaeram necesse est quae ratio fuerit, ut....* (I, 8, p. 9); *ponite nunc ante oculos actum parricidii* (I, 9, p. 10); *interrogare nunc volo quae juveni causa fuerit, ut....* (I, 11, p. 12); *venio nunc ad vestigia parietis cruentati....* (I, 15, p. 16). *Tractemus nunc, judices, ipsius sceleris comparationem* (II, 16, p. 33); *te, te hoc loco, mulier, interrogo....* (II, 18, p. 35). *Dicam nunc ego praecipuam semper curam Romanis moribus pudicitiae fuisse* (III, 11, p. 50), etc.

Les cas de *propositio*, dans les Satires, sont relativement nombreux :

I, 19-21 *Cur tamen hoc potius libeat decurrere campo,*
per quem magnus equos Auruncae flexit alumnus,
si vacat ac placidi rationem admittitis, edam.

III, 58-60	*Quae nunc divitibus gens acceptissima nostris, et quos praecipue fugiam, properabo fateri, nec pudor opstabit.*
III, 268	*Respice nunc alia ac diversa pericula noctis.*
III, 288	*Miserae cognosce prohœmia rixae.*
IV, 11	*Sed nunc de factis levioribus.*
V, 12-13	*Primo fige loco quod tu discumbere jussus mercedem solidam veterum capis officiorum.*
V, 107	*Ipsi pauca velim, facilem si praebeat aurem.*
VI, 115-116	*Respice rivales divorum, Claudius audi quae tulerit.*
VI, 133-134	*Hippomanes carmenque loquar coctumque venenum privignoque datum*[1]*?*
VI, 184	*Quaedam parva quidem, sed non toleranda maritis.*
VI, 286	*Unde haec monstra tamen vel quo de fonte requiris?*
VI, 349	*Jamque eadem summis pariter minimisque libido.*
VI, 366-367	*Sunt quas eunuchi imbelles ac mollia semper oscula delectent.*
VI, 474-475	*Est pretium curae penitus cognoscere toto quid faciant agitentque die* [2].
VII, 36	*Accipe nunc artes.*
VII, 98-99	*Vester porro labor facundior, historiarum scriptores?*
VIII, 39-40	*His ego quem monui? Tecum est mihi sermo, Rubelli Blande*[3].
VIII, 125	*Quod modo proposui, non est sententia, verum est.*
VIII, 183-184	*Quid si numquam adeo fœdis adeoque pudendis utimur exemplis, ut non pejora supersint?*

---

(1) Voy. ci-dessus, p. 75, p. 2. — La *propositio* peut prendre, comme ici, la forme interrogative; cf. Contr.. II, 1, 1 *Quid ex summis opibus ad egestatem devolutos loquar?*

(2) Cf. Sat. I, 127 : *Ipse dies pulchro distinguitur ordine rerum.* De part et d'autre, Juvénal annonce le sujet, mais ne l'épuise pas.

(3) Quand le développement ainsi annoncé est terminé, Juvénal conclut méthodiquement (71-72) : *Haec satis ad juvenem quem nobis fama superbum tradit...*

VIII, 199-200	*Haec ultra quid erit nisi ludus? Et illic dedecus urbis habes.*
X, 56-57	*Quosdam praecipitat subjecta potentia magnae invidiae* (¹).
X, 190-191	*Sed quam continuis et quantis longa senectus plena malis!*
X, 209-210	*Aspice partis nunc damnum alterius.*
X, 232-233	*Sed omni membrorum damno major dementia.*
X, 273	*Festino ad nostros.*
X, 295-297	*Filius autem corporis egregii miseros trepidosque parentes semper habet.*
XI, 46	*Hi plerumque gradus.*
XI, 64	*Fercula nunc audi nullis ornata macellis.*
XII, 24	*Genus ecce aliud discriminis audi.*
XIII, 120-121	*Accipe quae contra valeat solacia ferre et qui nec cynicos nec stoica dogmata legit.*
XIV, 1-3	*Plurima sunt, Fuscine, et fama digna sinistra et nitidis maculam haesuram figentia rebus, quae monstrant ipsi pueris traduntque parentes* (²).
XIV, 73-74	*Plurimum enim intererit quibus artibus et quibus moribus instituas* (³). [*hunc tu*
XIV, 107-108	*Sponte tamen juvenes imitantur cetera, solam inviti quoque avaritiam exercere jubentur.*

(¹) Contrairement à la disposition généralement admise, les deux vers qui précèdent (54-55 : *ergo supervacua... incerare deorum*) forment une conclusion et non le début d'un développement nouveau.

(²) Après cette *propositio*, vient la preuve par les exemples (v. 4-30); une conclusion, qui reprend l'idée émise dans la *propositio*, résume le développement (v. 31-33 : *Sic natura jubet : velocius et citius nos corrumpunt vitiorum exempla domestica*).

(³) Suit la démonstration par les exemples.

XIV, 210-211 *Talibus instantem monitis quemcumque parentem*
sic possem adfari.

XIV, 256-258 *Monstro voluptatem egregiam, cui nulla theatra,*
nulla aequare queas praetoris pulpita lauti.

XIV, 303-304 *Tantis parta malis cura majore metuque*
servantur.

XIV, 316-317 *Mensura tamen quae*
sufficiat census, si quis me consulat, edam.

XV, 1-2 *Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens*
Aegyptos portenta colat?

XV, 31-32 *Accipe nostro*
dira quod exemplum feritas produxerit aevo.

XVI, 7 *Commoda tractemus primum communia.*

XVI, 35-36 *Praemia nunc alia atque alia emolumenta notemus*
sacramentorum (¹).

Strube (²) a fait cette juste remarque : *Id certum est, Juvenalem diligentia, quam in distribuendis satiris adhibuit, in rhetorum scholis assuevisse; quid quod nonnumquam ipsas figuras oratoribus in causis dicendis usitatas admisit? Sic adhibet « propositionem ».*

2) **La preuve par les exemples.** Ce qui prédomine, chez les rhéteurs, c'est la preuve par les exemples *historiques*. Le procédé s'appelait *exempla ponere* (Suas. VI, 8) ou *exempla referre* (Suas. VII, 14) (³).

(¹) Notre énumération reste incomplète : il y a bien d'autres cas, où Juvénal annonce méthodiquement la matière traitée. Ce sont des cas où la *propositio* saute moins aux yeux que dans les passages cités. Voy. p. ex.: III, 41; III, 164-166; III, 197-198; V. 24; VI, 61-62; VI, 231; VI, 314; VI, 508-509; VIII, 56-57; X, 346; XIV, 226. Voy. aussi l'annonce méthodique du sujet dans la Sat. X (cf. ci-dessus, p. 79).

(²) *O. c.*, p. 16.

(³) Voy., au chap. I (p. 35-36, p. 42, p. 61-62), ce qui a été dit de l'invention de ces *exempla*.

Sénèque nous en fournit de nombreux spécimens ; l'orateur esquissait d'abord l'idée générale, puis il recourait aux exemples pour la démonstration.

Je me borne à rappeler trois passages caractéristiques :

Contr., I, 6, 3-4 : *Tunc sumus aestimandi, cum sumus nostri. Quis fuit* MARIUS, *si illum suis inspexerimus majoribus? In initis totiens consulatibus nihil habet clarius quam se auctorem.* POMPEIUM *si hereditariae extulissent imagines, nemo Magnum dixisset.* SERVIUM REGEM *tulit Roma, in cujus virtutibus humilitate nominis nihil est clarius.*

Contr., I, 8, 10 : *Blandus.... sic transiit ut diceret invidiosum esse unum hominem totiens optare omnibus honores intercipere : Quam periculosa res esset invidia,* QUAM MAGNOS VIROS *oppressisset!* HIC EXEMPLA.

Suas. I, 9 : *Fabianus.... dixit deinde locum de varietate fortunae, et, cum descripsisset nihil esse stabile, omnia fluitare et incertis motibus modo attolli, modo deprimi, absorberi terras et maria siccari, montes subsidere,* DEINDE EXEMPLA REGUM EX FASTIGIO SUO DEVOLUTORUM ADJECIT.

Cf. Contr., I, 8, 12; II, 1, 7-8; II, 4, 4; V, 1, *exc.;* VII, 6, 18; VIII, 4, *exc.;* IX, 2, 19; Suas. II, 2, *in fine;* etc. (1).

Sénèque lui-même critique l'abus du procédé; c'est, dit-il, une maladie qui a fondu sur les déclamateurs : *Gravis scholasticos morbus invasit; exempla cum didicerunt, volunt illa ad aliquod controversiae thema redigere; hoc quomodo aliquando faciendum est, cum res patitur, ita ineptissimum est luctari cum materia et longe arcessere, sic quomodo fecit in hac controversia Musa qui, cum diceret pro filio locum de indulgentia liberorum in patres, venit ad filium Crœsi...* (Contr., VII, 5, 12-13).

Dans deux Satires surtout, nous retrouvons cette preuve par les exemples *historiques.*

La Satire VIII, consacrée à l'éloge du mérite personnel et à la critique de la noblesse héréditaire, se compose de deux

(1) Quintilien lui-même recommande le choix judicieux des exemples historiques, surtout des *exempla Romana : An fortitudinem, justitiam,*

grandes parties. Dans l'une, Juvénal développe théoriquement le thème proposé (v. 1-145). Dans l'autre, il confirme longuement la théorie par un choix de dix exemples (v. 146-268) : Latéranus, Damasippe, Gracchus, Néron, Catilina (nobles indignes de leur nom), — Cicéron, Marius, les Décius, Servius Tullius, Vindicius (Romains dont la gloire est due au mérite personnel).

La Satire X, consacrée à l'inanité de nos vœux, traite successivement des richesses, de la puissance civile, de l'éloquence, de la puissance militaire, de la longévité, de la beauté physique. Dans chacune de ces divisions, le poète fait comme les rhéteurs : *exempla ponit.*

Il prouve le danger des grandes richesses par l'exemple de Longinus, de Sénèque, de Latéranus.

Pour la puissance civile, il cite le cas de Séjan, de Crassus, de Pompée, de César.

Pour l'éloquence, celui de Cicéron et de Démosthène.

Pour la puissance militaire, celui d'Hannibal, d'Alexandre, de Xerxès.

A ceux qui souhaitent une vie prolongée, il rappelle les malheurs de Nestor, de Pélée, de Laërte, de Priam, d'Hécube, de Mithridate, de Crésus, parmi les Grecs, de Marius et de Pompée, parmi les Romains.

Enfin, pour montrer le côté périlleux de la beauté physique, il évoque le souvenir de Lucrèce et de Virginie, puis celui d'Hippolyte, de Bellérophon et de Silius (1).

C'est l'application systématique du procédé de la décla-

---

fidem, continentiam, frugalitatem, contemptum doloris ac mortis, melius alii docebunt quam Fabricii, Curii, Reguli, Decii, Mucii aliique innumerabiles? Quantum enim Graeci praeceptis valent, tantum Romani, quod est majus, exemplis (Inst. Or., XII, 2, 30).

(1) Cf. Grandes Déclam., nº III, 11 (Lehnert, p. 50) : *Referam Lucretiam...; si nunc placet tibi miles, quid ego Virginium narrem qui filiae virginitatem, qua sola poterat, morte defendit...; haec sunt honesta, haec narranda* FEMINARUM *exempla; nam* VIRORUM...

mation. Juvénal n'est pas loin de mériter le reproche formulé par Sénèque, surtout dans le développement sur la longévité.

3) **Le raisonnement par gradation**. La gradation (*incrementum*) est un procédé de raisonnement essentiellement oratoire, auquel les rhéteurs avaient fréquemment recours.

Dans la Controverse I, 1, un jeune homme est accusé d'avoir secouru son père, malgré la défense de son oncle, dont il est le fils adoptif. Voici comment Cornélius Hispanus plaide pour le jeune homme : *Homo est; non vis alam hominem? Civis est; non vis alam civem? Amicus est; non vis alam amicum? Propinquus est; non vis alam propinquum? Sic pervenitur ad patrem* (§ 9).

Dans la Controverse I, 2, les rhéteurs dépeignent *gradatim* les méfaits de la jeune fille, qui demande le sacerdoce après avoir été vendue, par les pirates, à un prostituteur : *Meretrix vocata es; in communi loco stetisti; superpositus est cellae tuae titulus; venientem recepisti; cetera, etiamsi in communi loco essem, tamen potius silerem* (§ 5). — *Stetisti puella in lupanari; jam te ut nemo violaverit, locus ipse violavit; stetisti cum meretricibus; stetisti sic ornata ut populo placere posses, ea veste quam leno dederat; nomen tuum pependit in fronte; pretia stupri accepisti et manus, quae dis datura erat sacra, lenoni capturas tulit* (§ 7).

Ceux qui prennent la défense de la jeune fille, procèdent également par gradation[1] : *Potest aliquam servitus cogere : serviit et barbaris et piratis, inviolata apud illos mansit. Potest aliquam corrumpere prolapsi in vitia saeculi prava consuetudo (etiam matronarum multum in libidine magisterium) : pudica permanebit. Licet illam ponatis in lupanari : et per hoc illi intactam pudicitiam efferre contigit; fuit in loco turpi, probroso; leno illam prostituit; populus advolavit; nemo non plus ad servandam pudicitiam contulit quam quod ad violandum attu-*

[1] Ils montrent que la jeune fille a su résister à toutes les séductions : elle a même tué un soldat qui avait voulu la prendre de force.

lerat. Multum potest ad certum quoque pudici animi propositum hostis cum gladio:non succumbet, immo, si opus fuerit, pudicitiam vindicabit (§ 20).

Dans la Controverse I, 8, il fallait plaider contre un fils qui, malgré les ordres de son père, voulait courir à nouveau les chances du combat, après avoir accompli trois actions glorieuses. Blandus lui démontre, point par point, que la continuation du service militaire serait pour lui 1° inutile, 2° défavorable, 3° périlleuse (*Militia tibi supervacua est, invidiosa est, periculosa est. Supervacua est, quia*, etc..., § 10) (1).

Dans la Controverse VII, 2 (contre Popillius qui tua Cicéron après avoir reçu de lui des bienfaits), certains déclamateurs soutinrent la thèse suivante : *Obicio tibi* (*Popillio*) *quod occidisti hominem, quod civem, quod senatorem, quod consularem, quod Ciceronem, quod patronum tuum* (§ 8). Latron n'aimait pas cette longue gradation, parce que, au lieu d'accroître l'indignation, elle la fatigue (*hac enim ratione non aggravari indignationem, sed fatigari*).

Parfois, la *divisio* tout entière tenait de la gradation. Voy., par exemple, la Suasoire VI (Cicéron délibère s'il va demander la vie à Antoine), où Sénèque nous dit : *Latro sic hanc divisit suasoriam : etiamsi impetrare vitam ab Antonio potes, non est tanti rogare; deinde : impetrare non potes* (§ 8). — *Cestius sic divisit : mori tibi utile est, honestum est, necesse est* (§ 10).

Le raisonnement par gradation est fréquent dans les Satires, et l'on y a vu, à bon droit, un effet de la *disciplina rhetorica* (2).

La majeure partie de la Sat. II (v. 65 sq.) est construite d'après le schéma de l'*incrementum :* L'avocat Créticus, efféminé, est revêtu d'une toge transparente; déjà les hommes

---

(1) Voy. encore Contr., II, 1, 20. Cf. Sat. X, v. 54-55 :

Ergo supervacua aut vel perniciosa petuntur
propter quae fas est genua incerare deorum.

(2) Cf Gylling, *o. c.*, II, p. 13-14, et Butler, *o. c.*, p. 301 sq.

célèbrent, à la façon des femmes, les mystères de Cybèle; certains, tel Gracchus, vont jusqu'à jouer le rôle d'épouse dans des noces clandestines. Parlant de Gracchus, Juvénal introduit cette gradation nouvelle : *Vicit et hoc monstrum tunicati fuscina Gracchi*, etc. (v. 143 sq.) (1).

Dans la fameuse charge contre les Grecs et les Orientaux, Sat. III, v. 58 sq., la gradation est notoire : *Ingenium velox, audacia perdita...* (v. 73 sq.); *quid quod adulandi gens prudentissima laudat sermonem indocti...* (v. 86 sq.); *nec tamen Antiochus nec erit mirabilis illic aut Stratocles aut cum molli Demetrius Haemo : natio comœda est...* (v. 98 sq,); *praeterea sanctum nihil est neque ab inguine tutum...* (v. 109 sq.); *et quoniam cœpit Graecorum mentio, transi gymnasia atque audi facinus majoris abollae : Stoicus occidit Baream...* (114 sq.).

Nouvelle gradation, Sat. III, v. 268 sq., dans le développement sur les périls de la nuit à Rome : 1° tessons jetés par les fenêtres, 2° querelles de gens ivres, 3° voleurs (*nec tamen haec tantum metuas*, v. 302), 4° brigands (*interdum et....* v. 305).

L'ensemble de la Sat. IV implique une gradation : 1° le surmulet de Crispinus, 2° le turbot de l'empereur Domitien.

Dans la Sat. VI, v. 82-132, gradation du cas d'Eppia à celui de Messaline (cf. v. 114-115 : *Quid privata domus, quid fecerit Eppia, curas? Respice rivales divorum, Claudius audi quae tulerit*).

Ibid., v. 206-241, gradation dans les conséquences que doit entraîner l'amour naïf de Postumus : *Si tibi simplicitas uxoria, deditus uni est animus, summitte caput...* (v.206 sq.); *nil umquam invita donabis conjuge...* (v. 212 sq.); « *pone crucem servo* »... (v. 219 sq.); *sed mox haec regna relinquit...* (v. 224 sq.); *desperanda tibi salva concordia socru : illa docet spoliis nudi gaudere mariti...* (v. 231 sq.).

Ibid., v. 300-345 + 1-34 du fragment d'Oxford (2), gradation

(1) Voy. ci-dessus, p. 72, le plan de la Satire.
(2) Cf. ci-dessus, p. 76, n. 1.

dans les preuves de la débauche féminine : ivresse (v. 300-313), débauche souillant la célébration des mystères (v. 314-334), débauche souillant même les mystères officiels (v. 334-345), débauche souillant le foyer domestique (v. 1-34 du fragment d'Oxford).

Ibid., v. 379 sq., gradation dans la série des silhouettes et portraits [1] : v. 379, *si gaudet cantu*...; v. 398, *sed cantet potius quam totam pervolat urbem*...; v. 413, *nec tamen id vitium magis intolerabile quam quae*...; v. 434, *illa tamen gravior quae*....

Ibid., v. 592-633, gradation dans le développement sur la femme empoisonneuse : v. 592 sq., drogues abortives; v. 610 sq., philtres d'amour troublant la raison du mari; v. 627 sq., empoisonnement des enfants [2].

Sat. VIII, v. 146 sq., gradation dans les *exempla* : v. 146-182, Latéranus; v. 183-199, Damasippe (*Quid si numquam adeo fœdis adeoque pudendis utimur exemplis, ut non pejora supersint*); v. 199-210, Gracchus (*Haec ultra quid erit nisi ludus? Et illic dedecus urbis habes*).

Sat. X, 191-245, gradation dans le tableau de la vieillesse : v. 191 sq., *deformem et taetrum ante omnia vultum*...; v. 209 sq., *aspice partis nunc damnum alterius*...; v. 217 sq., *praeterea minimus gelido jam in corpore sanguis*...; v. 232 sq., *sed omni membrorum damno major dementia*...; v. 240 sq., *ut vigeant sensus animi, ducenda tamen sunt funera natorum*....

Sat. XII, v. 98 sq., gradation parmi les moyens employés par les captateurs de testaments (tablettes votives, sacrifices d'animaux, sacrifices humains).

Sat. XIII, v. 144 sq., gradation dans la série des crimes que Juvénal compare au parjure : v. 144-145, *confer conductum latronem*...; v. 147-148, *confer et hos, veteris qui tollunt grandia templi pocula*...; v. 154-155, *confer et artifices mercatoremque veneni et deducendum corio bovis in mare*... [3].

---

[1] Cf. ci-dessus, p. 76-77.

[2] Voy. encore, dans la même Satire, v. 149-152, v. 189-191, v. 329-334.

[3] Juv. continue ainsi : *Haec quota pars scelerum....! Humani generis*

Sat. XIV, v. 4-30, gradation parmi les mauvais exem
donnés par les pères à leurs enfants (*alea*, *gula*, *crudel*
adulterium) (1).

Sat. XVI : Le fragment conservé indique un développen
par gradation (avantages généraux de la carrière milit
— faveurs exceptionnelles).

Les rhéteurs montrent volontiers comment les méfait
coupable, d'abord anodins, prennent des proportions de
en plus effrayantes. C'est là un genre spécial de grada

L'idée est le plus clairement indiquée dans les Gra
Déclamations (n° I, 6, Lehnert, p. 8) : *Interrogabo quid (jur*
ante perdite, quid flagitiose, quid impie fecerit, per qu
parricidam scelera promiserit; *innocentia per gradus cert*
homine discedit, et, ne in maximis trepidet audacia, diu vir
minoribus colligit; nemo inde cœpit quo incredibile est p
nisse, etc.; cf. Contr., VII, 5, 6.

Juvénal a introduit dans ses Satires cette variété d'*i*
mentum des plaidoyers déclamatoires (2) :

II, 82 sq. (s'adressant à Créticus) :

Fœdius hoc aliquid quandoque audebis amictu;
nemo repente fuit turpissimus; accipient te
paulatim qui longa domi redimicula sumunt, et

V, 171-173 (s'adressant à Trébius) :

Pulsandum vertice raso
praebebis quandoque caput nec dura timebis
flagra pati, his epulis et tali dignus amico.

---

mores tibi nosse volenti SUFFICIT UNA DOMUS. Cf. Contr., II, 1, 1 *Q*
summis opibus ad egestatem devolutos loquar? Multa tibi suc
exempla, ETIAMSI IN UNA DOMO QUAERAS; Contr., I, 1, 3 *Quid por*
longe exempla repeto, TAMQUAM IN DOMO DESIT.

(1) Le plan tout entier de la XIVe Sat. implique une gradation
général, les parents donnent le mauvais exemple; 2° bien plus, i
jusqu'à enseigner la cupidité à leurs enfants (voy. ci-dessus, p. 8
schéma de la Satire).

(2) Voy. ce que dit Gylling, *o. c.*, p. 125-126, des *gradus corruptel*

VIII, 146 sq. (parlant de Latéranus) :

Praeter majorum cineres atque ossa volucri
carpento rapitur pinguis Lateranus et ipse,
ipse rotam adstringit sufflamine mulio consul,
nocte quidem, sed Luna videt, sed sidera testes
intendunt oculos. Finitum tempus honoris
cum fuerit, clara Lateranus luce flagellum
sumet et occursum numquam trepidabit amici
jam senis, ac virga prior annuet atque maniplos
solvet et infundet jumentis hordea lassis.

X, 310 sq. (dans le développement sur les dangers de la beauté physique) :

I nunc et juvenis specie laetare tui, quem
majora expectant discrimina; fiet adulter
publicus, et pœnas metuet quascumque maritis
iratis debet, nec erit felicior astro
Martis, ut in laqueos numquam incidat. . .
. . . .
. . *Mox cum dederit Servilia nummos,*
fiet et illius quam non amat, exuet omnem
corporis ornatum : quid enim ulla negaverit udis
inguinibus, sive est haec Oppia sive Catulla?

XIII, 240 sq. (le parjure n'en restera pas à son premier méfait) :

Nam quis
peccandi finem posuit sibi? Quando recepit
ejectum semel attrita de fronte ruborem?
quisnam hominum est quem tu contentum videris uno
flagitio? Dabit in laqueum vestigia noster
perfidus et nigri patietur carceris uncum
aut maris Aegaei rupem scopulosque frequentes
exulibus magnis.

XIV, 120 sq. (culpabilité croissante des parents, qui donnent aux enfants l'exemple de la cupidité) :

Qui miratur opes, qui nulla exempla beati
pauperis esse putat, juvenes hortatur ut illa
ire via pergant et eidem incumbere sectae;
sunt quaedam vitiorum elementa[1]*, his protinus illos*
inbuit et cogit minimas ediscere sordes;

---

[1] Cf. *Declam. maj.*, n° 1, 6 (Lehnert, p. 8) : *Innocentia per gradus certos ab homine discedit, et, ne in maximis trepidet audacia, diu vires in minoribus colligit.*

mox adquirendi docet insatiabile votum;
servorum ventres modio castigat iniquo,
ipse quoque esuriens. . . . . . .
. . . .
Interea pleno cum turget sacculus ore,
crescit amor nummi quantum ipsa pecunia crevit,
et minus hanc optat qui non habet; ergo paratur
altera villa tibi; cum rus non sufficit unum,
et proferre libet fines majorque videtur
et melior vicina seges, mercaris et hanc et
arbusta et densa montem qui canet oliva;
quorum si pretio dominus non vincitur ullo,
nocte boves macri lassoque famelica collo
jumenta ad virides hujus mittentur aristas, etc.

XIV, 211 sq. (méfaits de plus en plus graves commis par les enfants, qui sont imbus des principes de l'avarice; Juv. s'adresse au père coupable) :

Dic, o vanissime, quis te
festinare jubet? Meliorem praesto magistro
discipulum . . . .
. . . . *Cum pectere barbam*
cœperit et longae mucronem admittere cultri,
falsus erit testis, vendet perjuria summa
exigua et Cereris tangens aramque pedemque;
elatam jam crede nurum, si limina vestra
mortifera cum dote subit; quibus illa premetur
per somnum digitis! Nam quae terra marique
adquirenda putas, brevior via conferet illi.

XIV, 227 sq. (même développement) :

Nam quisquis magni census praecepit amorem
et laevo monitu pueros producit avaros,
et qui per fraudes patrimonia conduplicari,
dat libertatem et totas effundit habenas
curriculo, quem si revoces, subsistere nescit
et te contempto rapitur metisque relictis;
nemo satis credit tantum delinquere quantum
permittas; adeo indulgent sibi latius ipsi;
cum dicis juveni stultum, qui donet amico,
qui paupertatem levet attollatque propinqui,
et spoliare doces et circumscribere et omni
crimine divitias adquirere. . . . . .
. . . .

Nec tibi parcetur misero, trepidumque magistrum
in cavea magno fremitu leo tollet alumnus;
nota mathematicis genesis tua, sed grave tardas
expectare colus; morieris stamine nondum
abrupto; jam nunc obstas et vota moraris,
jam torquet juvenem longa et cervina senectus;
ocius Archigenem quaere atque eme quod Mithridates
composuit; si vis aliam decerpere ficum
atque alias tractare rosas, medicamen habendum est
sorbere ante cibum quod debeat et pater et rex.

Ces passages sont parmi les plus sûrs garants de l'activité de Juvénal comme déclamateur.

4) **Les développements antithétiques**. Ils étaient à la mode dans les exercices de déclamation.

Cette antithèse entre la matrone vertueuse et la femme adultère est particulièrement bien réussie : *Matrona, quae tuta esse adversus sollicitatoris lasciviam volet, prodeat in tantum ornata, quantum ne inmunda sit; habeat comites ejus aetatis, quae inpudicum, si nihil aliud, in verecundiam annorum movere possit; ferat jacentis in terram oculos; adversus officiosum salutatorem inhumana potius quam inverecunda sit; etiam in necessaria resalutandi vice multo rubore confusa sit; sic se in verecundiam pigneret, ut longe ante impudicitiam suam ore quam verbo neget; in has servandae integritatis custodias nulla libido inrumpet. — Prodite mihi fronte in omne lenocinium composita, paulo obscurius quam posita veste nudae, exquisito in omnes facetias sermone, tantum non ultro blandientes, ut, quisquis viderit, non metuat accedere,* etc. (Contr., II, 7, 3-4).

Dans la Controverse VII, 4, il fallait défendre un fils qui, refusant de rester auprès de sa mère aveugle, était parti à la recherche de son père, pris par les pirates. Le tableau antithétique de la situation du père et de la mère s'imposait. Varius Géminus, nous dit Sénèque, procéda en comparant point par point les deux cas : *Per partes comparando utrumque officium, ille* (i. e. *pater*), *inquit, peregre est, tu (mater) domi;*

ille captus, tu libera; ille inter piratas, tu inter cives; ille alligatus, tu soluta es; at tu caeca es; ille hoc infelicior, quod videt, etc. (§ 5).

Très souvent, les *scholastici* comparaient et opposaient les faits mis à charge des accusés : voy. un exemple frappant, Contr., II, 6, 11. Le procédé s'appelait *comparationem inire* c.-à-d. : établir un parallèle antithétique (Contr., VII, 5, 7).

L'antithèse pouvait même s'étendre à toute la déclamation : *Silo comparationem fecit inter se matris et filiae et totam hac figura controversiam declamavit* (Contr., IX, 6, 14).

De cette pratique constante de l'opposition, Juvénal a gardé des traces assez profondes.

I, 132 sq.

Vestibulis abeunt veteres lassique clientes
votaque deponunt, quamquam longissima cenae
spes homini; caulis miseris atque ignis emendus.
— Optima silvarum interea[1] *pelagique vorabit*
rex horum vacuisque toris tantum ipse jacebit.

II, 51 sq.

Numquid nos agimus causas, civilia jura
novimus aut ullo strepitu fora vestra movemus?
Luctantur paucae, comedunt colyphia paucae.
— Vos lanam trahitis calathisque peracta refertis
vellera, vos tenui praegnantem stamine fusum
Penelope melius, levius torquetis Arachne....

III, 132 sq.

Alter enim quantum in legione tribuni
accipiunt donat Calvinae vel Catienae,
ut semel aut iterum super illam palpitet. — At tu,
cum tibi vestiti facies scorti placet, haeres
et dubitas alta Chionen deducere sella.

III, 171 sq.

Pars magna Italiae est, si verum admittimus, in qua
nemo togam sumit nisi mortuus. . . . . .
— Hic ultra vires habitus nitor, hic aliquid plus
quam satis est interdum aliena sumitur area;
commune id vitium est, hic vivimus ambitiosa
paupertate omnes.

---

(1) Plus d'une fois, comme on le verra par la suite, les tableaux antithétiques, dans les Satires, sont reliés par *interea*.

III, 208 sq. *Nil habuit Codrus, quis enim negat? Et tamen illud*
perdidit infelix totum nihil; ultimus autem
aerumnae est cumulus, quod nudum et frusta rogantem
nemo cibo, nemo hospitio tectoque juvabit.
— Si magna Asturici cecidit domus, horrida mater,
pullati proceres, differt vadimonia praetor;
tum gemimus casus urbis, ...

III, 239 sq. *Si vocat officium, turba cedente vehetur*
dives et ingenti curret super ora Liburna
atque obiter leget aut scribet vel dormiet intus;
namque facit somnum clausa lectica fenestra;
ante tamen veniet. — Nobis properantibus opstat
unda prior, magno populus premit agmine lumbos
qui sequitur, ...

III, 257 sq. *Nam si procubuit qui saxa Ligustica portat*
axis et eversum fudit super agmina montem,
quid superest e corporibus? Quis membra, quis ossa
invenit? Obtritum vulgi perit omne cadaver
more animae. — Domus interea secura patellas
jam lavat et bucca foculum excitat et sonat unctis
striglibus et pleno componit lintea guto.

V, 37 sq. *Ipse capaces*
Heliadum crustas et inaequales berullo
Virro tenet phialas . . . .
— Tu Beneventani sutoris nomen habentem
siccabis calicem nasorum quattuor ac jam
quassatum et rupto poscentem sulpura vitro.

V, 49 sq. *Si stomachus domini fervet vinoque ciboque,*
frigidior Geticis petitur decocta pruinis.
— Non eadem vobis poni modo vina querebar;
vos aliam potatis aquam.

V, 52 sq. *Tibi pocula cursor*
Gaetulus dabit aut nigri manus ossea Mauri
et cui per mediam nolis occurrere noctem,
clivosae veheris dum per monumenta Latinae.
— Flos Asiae ante ipsum, pretio majore paratus
quam fuit et Tulli census pugnacis et Anci....

Le procédé pénètre toute la Sat. V (1), et se continue dans les Satires suivantes : Voy. Sat. VI, 268 sq. *(Semper habet lites alternaque jurgia lectus in quo nupta jacet... — Sed jacet in servi complexibus...)*; VI, 418 sq. *(Gravis occursu, taeterrima vultu balnea nocte subit... — Convivae miseri interea somnoque fameque urguentur...)*; VIII, 146 sq. *(Praeter majorum cineres atque ossa volucri carpento rapitur pinguis Lateranus... — Interea, dum lanatas robumque juvencum more Numae caedit, Jovis ante altaria jurat...)*; VIII, 232 sq. *(Arma tamen vos nocturna et flammas domibus templisque paratis... — Sed vigilat consul vexillaque vestra coercet...)*; VIII, 261 sq. *(Prodita laxabant portarum claustra tyrannis exulibus juvenes ipsius consulis... — Occulta ad patres produxit crimina servus...)*; X, 148 sq. *(Hic est quem non capit Africa Mauro percussa Oceano Niloque admota tepenti... — Exitus ergo quis est? O gloria, vincitur idem nempe et in exilium praeceps fugit...)*; X, 173 sq. *(Creditur olim velificatus Athos et quidquid Graecia mendax audet in historia, contractum classibus isdem suppositumque rotis solidum mare... — Ille tamen qualis rediit Salamine relicta...)*; XI, 12 sq. *(Egregius cenat meliusque miserrimus horum et cito casurus jam perlucente ruina. — Interea gustus elementa per omnia quaerunt...)*; XI, 190 sq. *(Protinus ante meum quidquid dolet exue limen, pone domum et servos... — Interea Megalesiacae spectacula mappae Idaeum solemne colunt...)*; XIII, 106 sq. *(Sic animum dirae trepidum formidine culpae confirmat... — Tu miser exclamas, ut Stentora vincere possis...)*; XIV, 59 sq. *(Hospite venturo cessabit nemo tuorum : « verre pavimentum... » — Illud non agitas ut sanctam filius omni aspiciat sine labe domum...)*; XIV, 305 sq. *(Dispositis praedives amis vigilare cohortem servorum noctu Licinus jubet... — Dolia nudi non ardent cynici...)*; XVI, 36 sq. *(Convallem ruris aviti improbus aut campum mihi si vicinus ademit... expectandus erit qui lites inchoet annus totius populi... — Ast illis quos*

(1) Voy. ci-dessus, p. 74-75, le schéma de la Satire.

arma tegunt et balteus ambit, quod placitum est ipsis praestatur tempus agendi...).

Les déclamateurs avaient surtout l'habitude d'évoquer, en guise d'antithèse avec le présent, le souvenir d'un passé meilleur[1] :

Nudi hi stetere colles, interque tam effusa mœnia, ubi nunc fastigatis supra tectis auro puro fulgens praelucet Capitolium, nihil est humili Romuli casa nobilius (Contr., I, 6, 4). — *Quietiora tempora pauperes habuimus; bella civilia aurato Capitolio gessimus* (II, 1, 1). — *Hoc animo scio nostros fuisse majores, hoc illum Aelium Tuberonem, cujus paupertas virtus fuit, hoc Fabricium Samnitium non accipientem munera, hoc ceteros patres nostros, quos apud aratra ipsa minantes pecora sua circumstetere lictores* (II, 1, 8). — *Adeone jam ad omnem patientiam saeculi mos abiit, ut adversus querimoniam viri uxor alieno teste defendatur! At hercules adversus externorum quondam opiniones speciosissimum patrocinium erat : ego viro placeo* (II., 7, 8). — *Numquam majorum nostrorum prudentia tantis muneribus tyrannicidium emeret, si illud etiam libido promitteret* (IV, 7, *exc.*). — *Apud patres nostros, qui forensia stipendia auspicabantur, nefas putabatur brachium toga exserere. Quam longe ab his* (i. e. *nostris*) *moribus aberant qui tam verecunde etiam virtute utebantur!* (V, 6, *exc.*). — *Populus Romanus Cannensi prœlio in summas redactus angustias, cum servorum desideraret auxilia, captivorum contempsit et credidit eos libertatem magis tueri posse qui numquam habuissent, quam qui perdidissent* (V, 7, *exc.*). — *Exsurgite nunc, Bruti, Horatii, Decii et cetera imperi decora : vestri fasces, vestrae secures in quantum, pro bone Juppiter, dedecus reciderunt! Istis obscenae puellae jocantur!* (IX, 2, 9.). — *Montanus illum locum pulcherrime tractavit, quam multa populus Romanus in suis imperatoribus tulerit : in Manlio impotentiam, cui non nocuit et filium et victorem occidere, in Sulla crudelitatem, in*

---

[1] Voy. ci-dessus, p. 34-36, ce qui a été dit, au point de vue de l'invention, du lieu commun du bon vieux temps.

Lucullo luxuriam, in multis avaritiam (IX, 2, 19). — *Animadvertit Manlius in filium et victorem, animadvertit Brutus in liberos non factos hostes, sed futuros; vide an sub his exemplis patri fortius tantum loqui liceat* (X, 3, 8). — *An repetam tot acies patrum totque excidia urbium, tot victarum gentium spolia? Et nunc produntur condita sine mœnibus templa?* (Suas. II, 1). — *Compulsus aliquando populus Romanus in eam necessitatem est, ut nihil haberet praeter Jovem obsessum et Camillum exulem; nullum tamen fuit Camilli opus majus quam quod indignum putavit viros Romanos salutem pactioni debere* (Suas. VII, 6).

A notre point de vue, il faut donc attacher une grande importance aux nombreux passages, où Juvénal oppose les contemporains aux ancêtres :

III, 309 sq.
Qua fornace graves, qua non incude catenae?
Maximus in vinclis ferri modus, ut timeas ne
vomer deficiat, ne marrae et sarcula desint.
— *Felices proavorum atavos, felicia dicas*
saecula, quae QUONDAM *sub regibus atque tribunis*
viderunt uno contentam carcere Romam.

VI, 287 sq.
Praestabat castas humilis fortuna Latinas
QUONDAM, *nec vitiis contingi parva sinebant*
tecta, labor somnique breves et vellere Tusco
vexatae duraeque manus ac proximus urbi
Hannibal et stantes Collina turre mariti.
— NUNC *patimur longae pacis mala, saevior armis*
luxuria incubuit victumque ulciscitur orbem;
nullum crimen abest facinusque libidinis ex quo
paupertas Romana perit. . . . .

VI, 342 sq.
Et quis TUNC *hominum contemptor numinis? Aut quis*
simpuvium ridere Numae nigrumque catinum
et Vaticano fragiles de monte patellas
ausus erat? — *Sed* NUNC *ad quas non Clodius aras....*

VII, 207 sq.
Di, majorum umbris tenuem et sine pondere terram
spirantisque crocos et in urna perpetuum ver,
qui praeceptorem sancti voluere parentis
esse loco. . . . .
— *Sed Rufum atque alios caedit sua quemque juventus,*
Rufum, quem totiens Ciceronem Allobroga dixit.

VIII, 98 sq. *Non idem gemitus* OLIM *neque vulnus erat par*
damnorum sociis florentibus et modo victis;
plena domus TUNC *omnis, et ingens stabat acervus*
nummorum. . . . . . . , ...
— NUNC *sociis juga pauca boum, grex parvus equarum,*
et pater armenti capto eripietur agello,
ipsi deinde Lares . . . .

XI, 77 sq. *Haec* OLIM *nostri jam luxuriosa senatus*
cena fuit; Curius parvo quae legerat horto
ipse focis brevibus ponebat holuscula, quae nunc
squalidus in magna fastidit compede fossor,
qui meminit calidae sapiat quid vulva popinae;
sicci terga suis rara pendentia crate
moris erat QUONDAM *festis servare diebus*
. . . .
(120) — *At* NUNC *divitibus cenandi nulla voluptas,*
nil rhombus, nil damna sapit, putere videntur
unguenta atque rosae, latos nisi sustinet orbes
grande ebur et magno sublimis pardus hiatu
dentibus ex illis quos mittit porta Syenes ....

XIII, 38 sq. QUONDAM *hoc indigenae vivebant more, priusquam*
sumeret agrestem posito diademate falcem
Saturnus fugiens. . . . .
. . . .
(60) — NUNC *si depositum non infitietur amicus,*
si reddat veterem cum tota aerugine follem,
prodigiosa fides et Tuscis digna libellis....

XIV, 161 sq. *Mox etiam fractis aetate ac Punica passis*
prœlia vel Pyrrhum inmanem gladiosque Molossos
tandem pro multis vix jugera bina dabantur
vulneribus, merces haec sanguinis atque laboris
nullis visa umquam meritis minor aut ingratae
curta fides patriae; saturabat glaebula talis
patrem ipsum turbamque casae . . . . . .
— NUNC *modus hic agri nostro non sufficit horto;*
inde fere scelerum causae . . . .

XIV, 179 sq. « *Vivite contenti casulis et collibus istis,*
o pueri », *Marsus dicebat et Hernicus* OLIM
Vestinusque senex, « *panem quaeramus aratro,*
qui satis est mensis » . . . .

Haec illi veteres praecepta minoribus. — At NUNC
post finem autumni media de nocte supinum
clamosus juvenem pater excitat : « Accipe ceras,
scribe, puer, vigila, causas age . . . . . .

XV, 13 sq. *Attonito cum*
tale super cenam facinus narraret Ulixes
Alcinoo, bilem aut risum fortasse quibusdam
moverat ut mendax aretalogus. . . . . .
— Nos miranda quidem, sed nuper consule Junco
gesta super calidae referemus mœnia Copti,
nos volgi scelus et cunctis graviora cothurnis....

XV, 147 sq. *Mundi*
principio indulsit communis conditor illis
tantum animas, nobis animum quoque, mutuus ut nos
adfectus petere auxilium et praestare juberet
. . . . .
— Sed jam serpentum major concordia . . (1)

Nous venons de voir les quatre principaux procédés de développement et de raisonnement qu'on peut légitimement mettre sur le compte de la rhétorique déclamatoire.

Parmi les autres procédés oratoires employés par Juvénal, je note :

Le *dilemme* : VI, 200 sq. (*Si tibi legitimis pactam junctamque tabellis non es amaturus.... Si tibi simplicitas uxoria....*); X, 338 sq. (*Quid placeat dic : Ni parere velis.... Si scelus admittas....*).

Le *prétérition :* III, 114-115 (*Et quoniam cœpit Graecorum mentio, transi gymnasia*); VI, 602 sq. (*Transeo suppositos...*); VII, 189-190 (*Exempla novorum fatorum transi*); X, 273-275 (*Festino ad nostros et regem transeo Ponti et Crœsum...*).

Le *raisonnement a fortiori :* II, 65-67 (*Sed quid non facient alii, cum multicia sumas, Cretice*); IV, 28 sq. (*Qualis tunc epulas ipsum gluttisse putamus induperatorem, cum tot sestertia.... purpureus magni ructarit scurra Palati?*); X,

(1) Voy. encore l'opposition du présent et du passé : I, 94-95, II, 72-74, II, 126-128, II, 153 sq., III, 67-68, V, 43-45, V, 56-59, V, 108 sq., VI, 265-267.

33 sq. (*Perpetuo risu pulmonem agitare solebat Democritus, quamquam non essent urbibus illis praetextae, trabeae, fasces, lectica, tribunal; quid si vidisset praetorem...*); XIII, 209 sq. (*Nam scelus intra se tacitum qui cogitat ullum, facti crimen habet*; *cedo si conata peregit...*).

Il va de soi que les rhéteurs, dans leurs discours, faisaient souvent appel au dilemme, à la prétérition et au raisonnement *a fortiori* (1).

Mais, dans les Satires, l'emploi de ces procédés est trop restreint pour que nous puissions admettre ici l'influence prépondérante de la déclamation (2).

D. — **Transitions**.

D'une manière générale, les transitions sont plus faibles, plus négligées dans la littérature parlée que dans la littérature écrite.

Chez les rhéteurs, cette négligence était extrême.

Je rappelle le cas d'Hatérius qui, les jours qu'il déclamait, avait à côté de lui un affranchi réglant à sa guise le jeu des transitions. « L'allure des discours d'Hatérius, nous dit Sénèque (Contr., IV, préf. 8), variait suivant que cet affranchi l'avait poussé ou retenu; il lui ordonnait de passer à autre chose : il le faisait aussitôt; d'insister sur une même idée : il insistait; de prononcer la péroraison : il la prononçait! »

A peu de chose près, et sans le secours d'un affranchi, tous les rhéteurs agissaient comme Hatérius, c'est-à-dire qu'ils se souciaient médiocrement de l'élégance des transitions;

---

(1) Voy. p. ex. pour le dilemme : Contr., II, 1, 2; II, 1, 4; I, 1, 15; II, 5, 10; III, 9, *exc.*; VI, 8, *exc.*; X, 2, 6; Suas. VI, 4; — pour la prétérition : Contr., II, 1, 8; VII, 4, 5; IX, 6, 14; Suas. II, 1; II, 2; V, 2; — pour le raisonnement *a fortiori* : Contr., I, 8, 8; IV, 2, *exc.*; IX, 4, 9, *in fine*; Suas. VI, 8.

(2) Par un procédé qui leur était propre, les rhéteurs introduisaient systématiquement, de ci de là, des passages d'indignation : *Omnis quaestio (apud Albucium) suam propositionem habebat, suam exsecutionem, suos excessus,* SUAS INDIGNATIONES, *epilogum quoque suum* (Contr., VII, préf. 2).

avant tout, ils voulaient trouver un terrain favorable à leur éloquence; ils tenaient à épuiser les parties qui étaient de leur goût, les lieux communs, par exemple, quitte à revenir de n'importe quelle façon au cœur du sujet (¹).

Les applaudissements jouaient, au point de vue des transitions, un rôle capital. Sénèque nous dit que, dans les salles de déclamation, les orateurs étaient soutenus par des applaudissements multiples, et que leur mémoire s'était habituée à des repos déterminés (*Quid quod laudationibus crebris sustinentur et memoria illorum adsuevit certis intervallis quiescere?* Contr., IX, préf. 2).

Les *laudationes* accueillaient surtout les pensées brillantes ou *sententiae*, par lesquelles les rhéteurs aimaient à terminer les principaux développements. Ces phrases à succès brisaient en quelque sorte le cours normal de la déclamation, ce dont témoigne formellement un passage de l'Institution Oratoire : *Facit eadem res* (i. e. *densitas sententiarum*) *concisam quoque orationem; subsistit enim omnis sententia ideoque post eam utique aliud est initium : unde soluta fere oratio et e singulis non membris, sed frustis collata, structura caret, cum illa rotunda et undique circumcisa insistere invicem nequeant* (VIII, 5, 27)(²).

Il n'est donc pas étonnant que, dans les Controverses et Suasoires, nous soyons très éloignés des préceptes de Quintilien : les parties, dit l'illustre maitre, doivent être liées et cimentées entre elles de telle manière qu'on ne puisse en apercevoir le joint et que tout forme un corps plutôt que des membres (*inter se vincti atque ita cohaerentes, ne commissura perluceat, corpus sit, non membra*, Inst. Or., VII, 10, 16).

L'indignation est partout dans les Satires. Pourtant, certains passages semblent tenir spécialement du procédé des *indignationes* déclamatoires : voy. p. ex. Sat. I, 110-116, II, 121-123, II, 126-132, III, 81-85, III, 309-314, V, 136-145, VI, 393-395, XII, 48-51, XII, 57-61, XIV, 135-137.

(¹) Cf. Bornecque, *Déclamations et déclamateurs*, p. 97-98.

(²) Cf. Inst. Or., VIII, 5, 13-14 : *Nunc volunt ut omnis sensus in fine sermonis feriat aurem; turpe autem ac prope nefas ducunt respirare ullo loco qui acclamationem non petierit.*

L'étude détaillée des transitions dans les *declamationes* conduit aux résultats suivants :

Tout d'abord, il y a souvent un manque absolu de transition. Qu'on voie, par exemple, la Contr. II, 7, où Sénèque, exceptionnellement, reproduit une déclamation quasi-complète : Latron, le prince des déclamateurs (*declamatoriae virtutis unicum exemplum*, Contr., IX, préf. 3) y plaide contre la femme qui, en l'absence de son mari, a été l'objet des sollicitations d'un riche marchand étranger; il développe longuement le lieu commun de la débauche féminine; les considérations générales terminées, il reprend l'accusation sans la moindre formule de transition (§ 4). Ce cas s'explique par la coutume des *laudationes*. Dans les Grandes Déclamations, l'absence complète de transition est un des phénomènes qui frappent le plus : on s'y contente généralement de reprendre haleine en s'adressant aux *judices* imaginaires.

Fréquemment aussi, les rhéteurs, arrivés au terme d'un développement, se bornent à soulever quelque objection fictive ou à rappeler quelque élément renfermé dans la *materia* de la Controverse. J'ai déjà parlé du système commode des objections fictives[1]. La reprise d'un élément de la *materia* était d'application non moins facile. Turrinus, par exemple, plaidant pour la femme qui, durant les guerres civiles, avait suivi son mari dans le camp opposé à celui de son père et de son frère (Contr., X, 3), dit : « Pourquoi elle a suivi son mari? — Tu as donc, ô père, oublié les antiques exemples d'épouses fidèles que toi-même tu enseignais à ta fille, quand tu avais ta raison? L'une a racheté de sa vie celle de son mari, l'autre s'est jetée sur son bûcher enflammé » (§ 2). Le procédé se retrouve dans la plupart des Controverses, et il est fort répandu dans les Grandes et les Petites Déclamations.

Mais ce qui, à tout prendre, est le plus usité, ce sont les formules stéréotypées qui ne demandent aucune recherche, telles que : *vide quid, describam nunc, audite, loquar nunc de,*

(1) Voy. ci-dessus, p. 98-99.

hoc loco quaeram, venio ad, tractemus nunc, etc. ([1]). Les déclamateurs ne se mettent pas en frais de belles transitions. Les clichés les plus vulgaires leur suffisent : *aspice, propone, quid dicam? quid referam? praetereo, transeo, quid porro? quid quod?* etc ([2]).

Parfois, Sénèque nous parle de transitions travaillées et réussies. Mais quelles transitions! Écoutons : *Hermagoras in hac controversia transiit a prooemio in narrationem eleganter, rarissimo quidem genere, ut in eadem re transitus esset, sententia esset, schema esset... transiit a prooemio in narrationem Gallio et ipse per sententiam sic : Quidni filium mihi nolim cum isto communem esse, cum quo utinam communem nec patrem habuissem* (Contr., I, 1, 25) ([3])? L'idéal était donc de finir un développement par quelqne *trait*, dans lequel un mot ou un groupe de mots, amené plus ou moins habilement, permît de passer à un nouvel ordre d'idées. Malgré les éloges de Sénèque, cette variété de transition est artificielle et puérile. La *commissura* est cousue de fil blanc, et témoigne de l'impuissance des rhéteurs à relier les parties de la déclamation d'une manière simple, naturelle et logique ([4]).

Nous assistons ainsi à la décadence de l'art délicat des transitions.

([1]) Voy. ci-dessus, p. 104, une série d'exemples où entrent ces formules.

([2]) Voy. p. ex. Contr., VII, 5, 4 (*aspice*), Suas. I, 4 (*propone, aspice*), Suas. V, 2 (*quid dicam?*), Contr., I, 1. 5, Suas. II, 2, V, 1, V, 2, VII, 2 (*quid referam?*), Contr., II, 1, 8 (*praetereo*), Contr., VII, 4, 5 (*transeo*). *Quid porro* et *quid quod* sont d'un emploi continuel.

([3]) C'est la fin de la *sententia* (*cum quo utinam communem nec patrem habuissem*), qui annonce la narration du discours de Gallion. D'une manière analogue, Turrinus Clodius (Contr., X, 4, 16, *in fine*), passe à son *argumentatio* au moyen d'une *sententia*, dont le tour est forcé : *Age, non pudet vos ex hoc producere contubernio reum, a quo dicatis* LAESAM REM PUBLICAM? *Et sic descendit ad argumenta, ut diceret :* QUOMODO HIC POTUIT LAEDERE?

([4]) Cf. Quintilien, Instr. Or., IV, 1, 77 : *Illa vero frigida et puerilis est in scholis adfectatio, ut ipse transitus efficiat aliquam utique sententiam, et hujus velut praestigiae plausum petat.*

Juvénal a souffert de cette décadence. La faiblesse de ses transitions a frappé tous les critiques. Elle entre pour une grande part dans la composition défectueuse des Satires (1).

On voit d'ailleurs apparaître, dans celles-ci, les cas typiques que nous avons relevés dans les *declamationes* (2).

Sat. I (3). — Dès le v. 45, nous trouvons le *quid referam*, cher aux rhéteurs; la digression sur la « sportule » est introduite, au v. 95, par une de ces transitions artificielles louangées par Sénèque (*quis fercula septem secreto cenavit* AVUS? — NUNC *sportula* etc.); après cette digression, le poète se débat pour revenir à son sujet (v. 127-134 : *ipse dies pulchro distinguitur ordine rerum*, etc.) (4).

Sat. II. — V. 21, transition artificielle (*et de virtute locuti* CLUNEM AGITANT. — « *Ego te* CEVENTEM, *Sexte, verebor?* » *infamis Varillus ait*, etc.); au v. 117, manque absolu de transition (*quadringenta dedit Gracchus sestertia dotem cornicini*, etc.); au v. 166, le cliché déclamatoire : *aspice quid....*

Sat. III. — V. 58-59, transition oratoire (*quae nunc.... properabo fateri*); v. 86, la formule déclamatoire : *quid quod*; v. 114-115, transition vulgaire (*et quoniam coepit Graecorum*

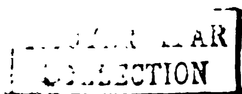
---

(1) Cf. Plessis, *La poésie latine*, p. 652.

(2) Pour les objections fictives servant de transitions, voy. ci-dessus, p. 96-97 et p. 99, avec la note 2. Les exemples les plus évidents sont : Sat. VII, v. 105, Sat. VIII, v. 163, Sat. XIII. v. 174-175. — La transition par la reprise d'un élément de la *materia*, reste naturellement du domaine exclusif des déclamations.

(3) Au cours de cet examen des transitions dans les Satires, il nous faudra fatalement reprendre certaines formules et tournures qui ont déjà dû être signalées dans l'étude des procédés de développement et de raisonnement (p. 103 sq.). — Sur les transitions dans Juvénal, voy. Weise, *Vindic. Juven.*, p. 10-13. Sur les particules de transition, voy. surtout Bergmüller, *De rhetorica Juvenalis Disciplina* (*Acta Semin. Erlang.*, IV, 1886, p. 395 sq.); Bergmüller a pris comme élément de comparaison la prose oratoire classique (d'après l'exposé de Seyffert, *Scholae Latinae*); ses conclusions sont en général valables pour les rapports entre Juvénal et la rhétorique des déclamateurs.

(4) Cf. Hartmann, *o. c.*, p. 26.



mentio, transi gymnasia atque audi...); v. 126, transition artificielle (*nusquam minor est jactura* CLIENTIS. — QUOD *porro* OFFICIUM etc.); v. 147, le formule déclamatoire : *quid quod*; v. 232-235, transition pénible (le poète se débat pour introduire, après un passage relatif à l'alimentation, le développement sur les inconvénients de la nuit et du jour); v. 268, la formule déclamatoire : *respice nunc*; v. 288, transition sans recherche : *cognosce....*; v. 302, cliché prosaïque de la gradation (*nec tamen haec tantum metuas, nam...*).

Sat. IV. — V. 11, transition oratoire (*sed nunc de factis levioribus*); v. 75 sq., transitions faciles dans la revue des courtisans de Domitien : *primus... properabat... Pegasus* (v. 75-77), *venit et Crispi jucunda senectus* (v. 81), *proximus ejusdem properabat Acilius* (v. 94), *nec melior vultu... ibat Rubrius* (v. 104-105), *Montani quoque venter adest... et... Crispinus* (v. 107-108), *saevior illo Pompeius* (v. 109-110), *et cum mortifero prudens Veiento Catullo* (v. 113).

Sat. V. — V. 12, transition prosaïque (*primo fige loco quod...*). A partir du v. 24, nous avons la description du repas offert par Virron à ses amis et à ses clients[1]. Dans cette description, le système des transitions n'est pas bien ingénieux : *Vinum quod sucida nolit lana pati; de conviva Corybanta videbis...* IPSE *capillato diffusum consule potat...* (v. 24-37, le vin). IPSE *capaces Heliadum crustas...* TU *Beneventani sutoris nomen habentem siccabis calicem...* (v. 37-48, les coupes). *Si stomachus* DOMINI *fervet...* NON EADEM VOBIS... (v. 49-52, l'eau). TIBI *pocula cursor Gaetulus... Flos Asiae ante* IPSUM... (v. 52-66, les serviteurs). *Ecce alius quanto porrexit murmure panem...* SED *tener et niveus mollique siligine fictus servatur* DOMINO... (v. 67-75, le pain). *Aspice quam longo distinguat pectore lancem quae fertur* DOMINO *squilla...* SED TIBI *dimidio constrictus cammarus ovo...* IPSE *Venafrano piscem perfundit;* AT *hic qui pallidus adfertur misero* TIBI... *Mullus erit* DOMINI... VIRRONI *muraena datur...* VOS *anguilla manet...* (v. 80-106,

---

(1) Voy. ci-dessus, p. 74-75, le schéma de la Satire.

le premier service). *Anseris ante* IPSUM *magni jecur... Duceris planta... Quando propinat Virro* TIBI... (v. 114-131, le service principal). VILIBUS *ancipites fungi ponentur* AMICIS, *boletus* DOMINO... VIRRO SIBI ET RELIQUIS VIRRONIBUS *illa jubebit poma dari quorum...* TU *scabie frueris mali...* (v. 146-155, la fin du dîner). L'impuissance de Juvénal à fondre les parties en un tout harmonieux est ici assez visible.

Sat. VI. — V. 45, la formule déclamatoire : *quid quod;* v. 115-116, transition oratoire (*respice rivales divorum, Claudius audi quae tulerit*); v. 133, nouvelle transition oratoire (*hippomanes carmenque loquar...?*); v. 242, absence complète de transition, après un développement terminé en *sententia* (*utile porro filiolam turpi vetulae producere turpem*); il y a une rupture très nette dans la trame de la Satire([1]); v. 261 : *aspice quo...*; v. 268-269, transition puérile : Juv. vient de parler du rôle des femmes dans les procès (*nulla fere causa est in qua non femina* LITEM *moverit*, v. 242-243) et du zèle qu'elles déploient dans les exercices de lutte (*endromidas Tyrias et femineum ceroma quis nescit?* v. 246-247); il continue : même ardeur dans le lit nuptial (*semper habet* LITES ALTERNAQUE JURGIA *lectus in quo nupta jacet*, v. 268-269); v. 345-346, transition artificielle introduisant le fragment nouveau du manuscrit d'Oxford (*sed nunc ad quas non Clodius* ARAS ? — IN QUACUMQUE DOMO...)([2]); à partir du v. 366, commence la série des silhouettes et des portraits([3]); les transitions y sont d'une extrême vulgarité : *sunt quas eunuchi imbelles...* (v. 366), *si gaudet cantu, nullius fibula durat...* (v. 379), *sed cantet potius quam totam pervolet urbem...* (v. 398), *nec tamen id vitium magis intolerabile quam quae...* (v. 413), *illa tamen gravior quae...* (v. 434), *solœcismum liceat fecisse marito. — Nil non permittit mulier sibi, turpe putat nil, cum virides gemmas...* (v. 456-458), *est pretium curae penitus cognoscere toto quid*

([1]) Cf. ci-dessus, p. 76.
([2]) Cf. ci-dessus, p. 76, n. 1.
([3]) Voy. ci-dessus, p. 76, le schéma de la Satire.

faciant agitentque die... (v. 474-475), *nulla viri cura interea* [1] *nec mentio fiet damnorum...* (v. 508-509); cette dernière phrase introduit le développement sur la superstition des femmes, où les transitions sont encore très faibles : *cum dedit ille locum...* (v. 542), *Chaldaeis sed major erit fiducia* (v. 553), *illius occursus etiam vitare memento, in cujus manibus...* (v. 572-573), *si mediocris erit...* (v. 582); v. 592-594, transition péniblement travaillée : Juvénal vient de parler de la superstition des femmes pauvres; il veut passer à la femme empoisonneuse (*hac tamen et partus subeunt discrimen et omnis nutricis tolerant fortuna urguente labores, sed jacet aurato vix ulla puerpera lecto*); v. 602, la formule ordinaire de la prétérition (*transeo*); v. 610, manque de transition.

Sat. VII. — V. 36, transition facile (*accipe nunc...*); v. 150, manque de transition; v. 190, formule ordinaire de la prétérition (*transi*); v. 215-216, transition vulgaire (*quis gremio Caeladi doctique Palaemonis adfert quantum grammaticus meruit labor ?*).

Sat. VIII. — V. 39, v. 71 et v. 125, transitions oratoires (*his ego quem monui ? — haec satis ad juvenem quem... — quod modo proposui, non est sententia, verum est*); v. 146, manque de transition; v. 183-184, transition vulgaire (*quid si numquam adeo fœdis adeoque pudendis utimur exemplis, ut non pejora supersint ?*); v. 198-199, idem (*haec ultra quid erit nisi ludus ? et illic dedecus urbis habes*); v. 245, idem (*Arpinas alius...*).

Sat. IX. — Le dialogue avec Névolus permet de trouver aisément des transitions naturelles.

Sat. X. — Elle se compose de six grandes divisions : richesse, puissance civile, éloquence, puissance militaire, longévité, beauté physique [2]; entre la première et la seconde division, Juv. a voulu établir un lien (*ergo supervacua aut vel*

---

(1) La particule *interea*, qui fournit une transition facile, est fréquente dans les Satires : I, 135, II, 137, III, 261, VI, 149, VI, 461, VIII, 155, X, 342, XI, 14, XI, 193, XIV, 138 (cf. p. 118, n. 1).

(2) Voy. ci-dessus, p. 79.

perniciosa petuntur propter quae fas est genua incerare deorum. — *Quosdam praecipitat...* (1); entre les autres divisions, la transition est nulle (2) : v. 114, *eloquium aut famam Demosthenis aut Ciceronis...*, v. 133, *bellorum exuviae, truncis adfixa tropaeis lorica...*, v. 188, *da spatium vitae...*, v. 289, *formam optat modico pueris, majore puellis murmure....* Autres remarques : v. 58, manque de transition; v. 168, idem; v. 173, idem; v. 188 sq., dans le tableau de la vieillesse, plusieurs transitions vulgaires : *aspice* (v. 193), *quid quod* (v. 208), *aspice partis nunc damnum alterius* (v. 209-210), *praeterea* (3) (v. 217), *sed omni membrorum damno major dementia...* (v. 232-233), *festino ad nostros et regem transeo Ponti...* (v. 273).

Sat. XI. — V. 46, transition facile (*hi plerumque gradus...*); v. 64, transition oratoire (*fercula nunc audi*); v. 129-131, retour au sujet au moyen de la particule *ergo*, équivalant à peu près au français : ainsi donc je disais que... (*ergo superbum convivam caveo, qui me sibi comparat et res despicit exiguas*) (4).

Sat. XII. — V. 24, transition oratoire (*genus ecce aliud discriminis audi*); v. 62 et v. 79, retour au sujet, au moyen de *sed* (5); v. 111, idem, au moyen de *igitur* (6).

Sat. XIII. — V. 60, un des nombreux cas, où Juvénal, après avoir parlé du passé, aborde le présent au moyen de la

---

(1) Voy. ci-dessus, p. 106, n. 1; cf. Vahlen, *Op. acad.*, I, p. 234-235.

(2) On pourrait dire : *non corpus, sed membra* (cf. Quint., *Inst. Or.*, VII, 10, 16); le poète reprend haleine à la façon des rhéteurs (cf. Contr., IX, préf. 2 : *laudationibus crebris sustinentur et memoria illorum assuevit certis intervallis quiescere*).

(3) Cette particule est d'un emploi commode, soit dans la gradation, soit dans la simple énumération; voy. Sat. III, 109, VI, 107, IX, 89, IX, 185, XI, 70, XIII, 229, XVI, 26, XVI, 51. Ailleurs Juv. emploie *adde et* ou *adde quod* (Sat. XII, 46, XIV, 114, XV, 47).

(4) Même emploi de *ergo*, Sat. X, 54, XIV 244. Non moins oratoire est l'emploi fréquent de *ergo*, comme formule de conclusion; voy. Vahlen, *Op. Acad.*, I, p. 234-237, et Bergmüller, *o. c.*, p. 410 sq.

(5) Cf. Sat. III, 10, IV, 11, XV, 87.

(6) Cf. l'emploi de *ergo*, Sat. XI, 129.

particule *nunc*[1]; v. 76, la formule déclamatoire : *aspice;* v. 86, manque de transition; v. 120, transition commode (*accipe quae...*); v. 144, v. 147 et v. 154, trois comparaisons introduites par la formule : *confer;* v. 181, réponse à une objection fictive au moyen de la particule ironique *nempe*[2]; v. 210, la formule oratoire : *cedo si*, dans le raisonnement *a fortiori;* v. 236, manque de transition, après un développement finissant par une *sententia.*

Sat. XIV. — V. 159-161, transition artificielle, pour passer à l'éloge du temps jadis *(si tantum culti solus possederis agri, quantum* SUB TATIO POPULUS ROMANUS ARABAT. — MOX ETIAM FRACTIS AETATE AC PUNICA PASSIS...); v. 210-211, transition oratoire (*talibus instantem monitis quemcumque parentem sic possem adfari*); v. 256, manque de transition, après un développement terminé en *sententia;* v. 275, la formule déclamatoire : *aspice;* v. 316-317, transition oratoire *(mensura tamen quae sufficiat census, siquis me consulat, edam).*

Sat. XV. — V. 31, transition facile (*accipe...*); v. 47, transition oratoire (*adde quod...*); v. 72, retour au sujet au moyen de la formule oratoire : *a deverticulo repetatur fabula;* 129-131, transition artificielle (*nec pœnam sceleri invenies nec digna parabis supplicia his populis, in quorum mente pares sunt et similes ira atque fames. — Mollissima corda humano generi dare se natura fatetur...);* c'est le mot *ira*, amené à dessein, qui permet de passer au développement sur la pitié humaine.

Sat. XVI. — V. 7, v. 35 et v. 51, transitions toutes faites, du genre de celles que préféraient les rhéteurs : *commoda tractemus primum communia, — praemia nunc alia atque alia emolumenta notemus, — solis praeterea testandi militibus jus vivo patre datur.*

---

(1) Voy. les autres cas, p. 122 sq.

(2) Les particules ironiques *nempe, scilicet, quippe, sane, nimirum*, fréquentes dans les déclamations, apparaissent de nombreuses fois dans les Satires : voy. I, 42, II, 104, 122, V. 64, 76, 123, VI, 239, 635, VII, 78, 100, 159, VIII, 54, 57, 164, 180, IX, 46, X, 41, 110, 160, 185, 248, 326, XIII, 166, XIV, 54, 116, 156.

Ne résulte-t-il pas, de l'ensemble de ces remarques, que le domaine des transitions est un de ceux où l'influence de la déclamation se manifeste avec le plus de certitude? Même là où Juvénal est arrivé à une transition assez heureuse (p. ex. Sat. XIV, 303-304), nous surprenons très bien le mécanisme de sa pensée et la difficulté de ses efforts. L'ancien déclamateur agence péniblement ses Satires.

Sans doute, Juvénal n'avait pas, de sa nature, le souffle très long et travaillait, si l'on peut dire, par à-coups (1); d'autre part, la coutume des lectures publiques a contribué à la désagrégation des œuvres littéraires de l'époque (2); enfin, l'hypothèse d'un remaniement postérieur des Satires n'est peut-être pas entièrement à dédaigner (3).

Mais le facteur dominant, tant pour la faiblesse des transitions que pour la défectuosité de la composition en général, est, sans contredit, la rhétorique déclamatoire.

---

(1) Cf. Plessis, *La poésie latine*, p. 652-653.

(2) Les *recitationes* amenaient les écrivains à sacrifier le tout à la partie; puis, la mode des applaudissements sévissait dans les séances de *recitatio*; à ce double point de vue, les lectures publiques agissaient sur la composition littéraire dans le même sens que les déclamations.

(3) Voy. la notice du biographe (éd. Jahn, *Vita* IV, *in fine*) : *In exilio ampliavit saturas et pleraque mutavit;* cf. Ribbeck, *Der echte und der unechte Juvenal,* p. 72-73, t récemment, Leo, dans *Hermes,* t. XLIV, p. 608.

CHAPITRE III.

Du Style.

Ceux qui étudient le style des chefs-d'œuvre de l'antiquité, se bornent trop souvent à étiquéter les traditionnelles figures de rhétorique (figures de mots ou tropes, — figures de pensée). Cette méthode, quel que soit le soin avec lequel on l'applique, se réduit généralement à une simple statistique et devient, dans certains cas, préjudiciable à la critique littéraire [1].

J'ai montré dans l'*Introduction* que les Satires n'ont pas échappé à ce travail de statistique [2]. Je répète ici qu'il faut que je suive une voie tout à fait différente. La rhétorique romaine, aux premiers siècles de l'Empire, n'est pas celle de tous les temps et de tous les lieux.

Le problème doit être posé de la manière suivante : Nous savons que les Controverses et les Suasoires, subsidiairement les Grandes et Petites Déclamations, sont une image concrète de l'art oratoire des rhéteurs de l'Empire. Quels en sont, au point de vue du style, les caractères saillants? En quelle mesure, ces caractères se retrouvent-ils dans l'œuvre de Juvénal?

---

(1) Cf. Wendland (*Einl. in die Altertumsw.*, I, p. 444) : *Die Terminologie der Figurenlehre hat lange Zeit das Verständnis stilisticher Erscheinungen, mit deren richtiger Etikettierung man sich zufrieden gab, mehr gehemmt als gefordert.*

(2) Voy. ci-dessus, p. 9, n. 4, ce que j'ai dit des opuscules de Strube et de Streifinger. Malgré les réserves que j'ai formulées, ces opuscules seront toujours utilement consultés.

Emphase, expression hyperbolique de la pensée, surcharge dans les descriptions, accumulation de comparaisons, — recherche continuelle des « traits » brillants et des pointes, reprise maniérée de la même idée sous plusieurs formes, — abus de l'apostrophe, de l'interrogation de rhétorique et de la répétition oratoire, telles sont les marques distinctives de l'éloquence des déclamateurs (1).

On peut les ranger aisément sous ces trois rubriques : enflure et redondance, — recherche des « traits », — abus des procédés de style oratoires.

A. — Enflure et redondance.

1) **L'emphase déclamatoire.** Les anciens eux-mêmes ont remarqué la grande différence entre la simplicité des orateurs de la République et l'emphase des rhéteurs de l'Empire.

Messala, dans le *Dialogue des Orateurs*, fait en ces termes le procès des Controverses : « Quelles incroyables compositions, s'écrie-t-il; sur un sujet opposé à toute vérité, on brode des déclamations; il en résulte que les récompenses des tyrannicides..., les fils incestueux et toutes les questions agitées par les rhéteurs, rarement ou jamais par les avocats au forum, sont discutées *en termes emphatiques* » (*ut... ingentibus verbis persequantur*, ch. XXXV).

Sénèque le Père critique plus d'une fois les déclamateurs qui s'emportent à froid : *Musa rhetor... multum habuit ingenii, nihil cordis; omnia usque ad ultimum tumorem perducta, ut non extra sanitatem, sed extra naturam essent* (Contr., X, préf. 9) (2).

---

(1) C'est, à peu de chose près, ce que dit Quintilien (Inst. Or., XII, 10, 73) : *Falluntur enim plurimum, qui vitiosum et corruptum dicendi genus, quod aut verborum licentia exultat, aut puerilibus sententiolis lascivit, aut immodico tumore turgescit, aut inanibus locis bacchatur, aut casuris, si leviter excutiantur, flosculis nitet, aut praecipitia pro sublimibus habet, aut specie libertatis insanit, magis existimant populare atque plausibile.*

(2) Cf. Pétrone, 1 : *Nunc et rerum tumore et sententiarum vanissimo strepitu hoc tantum proficiunt ut, cum in forum venerint, putent se in alium orbem terrarum delatos;* 2 : *ventosa isthaec et enormis loquacitas.*

Ingentia verba, ultimus tumor, voilà bien ce qui caractérise l'enflure factice de la rhétorique déclamatoire.

De quelle indignation feinte ne fallait-il pas être animé, pour entreprendre de plaider, en termes violents, contre une prêtresse imaginaire, qui, ayant violé ses vœux de chasteté, avait invoqué la déesse Vesta (Contr., I, 3)? Quel n'était pas l'enthousiasme de commande des rhéteurs, quand ils attaquaient la jeune fille qui avait osé demander le sacerdoce, après avoir été vendue à un prostituteur (Contr., I, 2)?

Un homme a séduit deux femmes la même nuit (Contr., I, 5), et Latron de s'égosiller (§ 1) : « Poursuivez-le, pères; poursuivez-le, frères; poursuivez-le, maris; que la sévérité des lois de l'État se dresse avec plus de force contre lui; voici que l'on séduit les femmes par couples »! Arellius Fuscus s'emporta à son tour et dit (§ 2) : « Que les fleuves remontent vers leur source, que le soleil renverse la course de son disque, que le sacrilège vienne chercher un abri au pied des autels : un séducteur est défendu par la femme qu'il a séduite »!

Pendant de longues années, Juvénal a vécu dans cette atmosphère où la colère et l'indignation étaient de règle, où les moindres méfaits prenaient les proportions d'un parricide, où l'on s'excitait artificiellement afin de prendre le plus possible au tragique des situations qui n'avaient rien de réel.

Faut-il s'étonner que le ton des Satires nous paraisse souvent forcé et que le style de notre poète soit emphatique à l'excès?

Voici quelques passages qui ne le cèdent en rien à l'*impotentia* des rhéteurs[1] :

I, 30-33 *Quis iniquae*
tam patiens urbis, tam ferreus, ut teneat se,
causidici nova cum veniet lectica Mathonis
plena ipso?

---

[1] Cf. ce que dit Nisard, *Poètes latins de la Décadence*, 2de éd., I, p. 146, de « l'enthousiasme de tête » de Juvénal.

I, 45-46	*Quid referam quanta siccum jecur ardeat ira,* *cum populum gregibus comitum premit hic spoliat*
I, 63-64	*Nonne libet medio ceras implere capaces* *quadrivio, cum jam sexta cervice feratur* *signator falsi?*
I, 77-78	*Quem patitur dormire nurus corruptor avarae,* *quem sponsae turpes et praetextatus adulter?*
I, 147-149	*Nil erit ulterius quod nostris moribus addat* *posteritas, eadem facient cupientque minores,* *omne in praecipiti vitium stetit.*
II, 1-3	*Ultra Sauromatas fugere hinc libet et glacialem* *Oceanum, quotiens aliquid de moribus audent* *qui Curios simulant et bacchanalia vivunt.*
II, 25-26	*Quis cœlum terris non misceat et mare cœlo,* *si fur displiceat Verri, homicida Miloni?*
V, 3-5	*Si potes illa pati quae nec Sarmentus iniquas* *Caesaris ad mensas nec vilis Gabba tulisset,* *quamvis jurato, metuam tibi credere testi.*
VI, 47-49	*Tarpeium limen adora* *pronus et auratam Junoni caede juvencam,* *si tibi contigerit capitis matrona pudici.*
VI, 572-574	*Illius occursus etiam vitare memento,* *in cujus manibus ceu pinguia sucina tritas* *cernis ephemeridas.*
VI, 638-642	*Nos utinam vani! Sed clamat Pontia : « Feci,* [1] *confiteor, puerisque meis aconita paravi,* *quae deprensa patent; facinus tamen ipsa peregi* *Tune duos una, saevissima vipera, cena?* *Tune duos? « Septem, si septem forte fuissent. »*

---

[1] *Feci* est la formule de l'aveu tragique chez les déclamateurs p. ex., Contr., VIII, 1, *exc.* : *concita processit velut diis ipsis persequ* « FECI » *inquit.* Voy. aussi le sujet de la *Declamatio* IX de Cal Flaccus : *Cum luxurioso filio pater abdita matre secessit in se excaecatus rediit; petit a filio talionem;* MATER SE FECISSE DIXIT. P extraits, on lit (éd. Lehnert, p. 9, l. 21-22) : « EGO FECISSE » *non sed matris ista confessio est.* Cf. Martial, IX, 15, 1-2 : *Inscripsit septem scelerata virorum* « SE FECISSE » *Chloe.*

VIII, 183-184 *Quid, si numquam adeo fœdis adeoque pudendis*
utimur exemplis, ut non pejora supersint?

XIII, 23-30 *Quae tam festa dies, ut cesset prodere furem*
perfidiam fraudes atque omni ex crimine lucrum
quaesitum et partos gladio vel pyxide nummos?
Rari quippe boni, numera, vix sunt totidem quot
Thebarum portae vel divitis ostia Nili.
Nunc aetas agitur pejoraque saecula ferri
temporibus, quorum sceleri non invenit ipsa
nomen et a nullo posuit natura metallo.

On voit trop bien ici que c'est le rhéteur émérite qui versifie.

En d'autres passages, très nombreux, on se demande si l'emphase correspond à une réelle réprobation morale ou si elle est l'effet de cette chaleur factice qui animait les déclamateurs.

Ne croire en rien à l'indignation spontanée de Juvénal et prétendre que le ton des Satires est uniformément celui de la déclamation pathétique et fastidieuse [1], c'est rabaisser au rôle d'une vaine parade l'œuvre d'un poète qui a pris soin de nous garantir sa sincérité :

I, 79-80 *Si natura negat, facit indignatio versum,*
qualemcumque potest . . . .

Mais on a, malgré tout, de sérieuses raisons de se défier.

Même là où Juvénal semble le plus ému, il répète les formules de la rhétorique : Cf. Sat. III, 60-61 : *non possum ferre, Quirites, graecam Urbem,* et Petites Déclam., n° CCCXXXVI (éd. Ritter, p. 321) : *hanc ego infamiam ferre non possum.*

La volonté réfléchie de secouer le lecteur apparaît dans la plupart des Satires, et elle rappelle de bien près l'indignation des déclamateurs, qui, nous en avons le témoignage, était systématiquement feinte; voy. Petites Déclam., n° CCXCIX, p. 180 : *in qua tractatione παθητικῶς pro re publica indignandum.*

---

[1] Cf. Teuffel, *Stud. u. Charakt.*, p. 547.

2) **L'hyperbole**. L'expression hyperbolique, qui va de pair avec l'emphase, est partout dans le livre de Sénèque le Père; le zèle excessif des rhéteurs engendre les atteintes les plus graves à la vérité et au bon sens.

A propos de la gloutonnerie et des morts subites, Musa ne craint pas de dire que « *tous* les oiseaux qui volent çà et là, *tous* les poissons qui nagent, *toutes* les bêtes sauvages qui bondissent dans les forêts, trouvent leur tombeau dans notre corps » (Contr., X, préf., 9). « C'est un *adultère d'État*, s'écrie Gargonius, qu'un commerce charnel sous les trophées de Miltiade » (Contr., IX, 1, 15). Murrédius, de l'aveu de Sénèque, poussa l'exagération au dernier degré dans la Controverse contre Flamininus : « Dans ce festin funèbre, dit-il, notre préteur qui se vautrait, gorgé de nourriture, sur le sein de sa courtisane, fut réveillé par le bruit de la hache » (*tumidissime dixit Murredius : praetorem nostrum in illa ferali cena saginatum meretricis sinu excitavit ictus securis*, IX, 2, 27) (1).

De très nombreuses hyperboles, dans les Satires, servent de commentaire aux vers bien connus de Boileau (Art Poét., II, 155-156) :

> Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
> Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.

Je n'en veux rappeler ici que les principales :

I, 9-13 — *Quid agant venti, quas torqueat umbras*
Aeacus. . . . .
Frontonis platani convulsaque marmora clamant
semper et adsiduo ruptae lectore columnae.

III, 309-311 — *Qua fornace graves, quo non incude catenae ?*
Maximus in vinclis ferri modus, ut timeas ne
vomer deficiat, ne marrae et sarcula desint.

---

(1) Il s'agit de la hache qui devait servir à l'exécution d'un condamné, réclamée par la courtisane (cf. ci-dessus, p. 51).

IV, 1-4 *Ecce iterum Crispinus . . . .*
. . . . monstrum nulla virtute redemptum
a vitiis, aegrae solaque libidine fortes
deliciae (¹).

VI, 229-230 *Sic crescat numerus, sic fiunt octo mariti*
quinque per autumnos, titulo res digna sepulchri. (²)

VI, 345 *Sed nunc ad quas non Clodius aras?*

VI, 628 *Jam jam privignum occidere fas est!*

VII, 86 *Sed cum fregit subsellia versu,*
esurit (*Statius poeta*).

VIII, 98-104 *Non idem gemitus olim neque vulnus erat par*
damnorum sociis florentibus et modo victis :
plena domus tunc omnis et ingens stabat acervus
nummorum, Spartana chlamys, conchylia Coa,
et cum Parrhasii tabulis signisque Myronis
Phidiacum vivebat ebur, nec non Polycliti
multus ubique labor, rarae sine Mentore mensae.

VIII, 209-210 *Ergo ignominiam graviorem pertulit omni*
vulnere cum Graccho jussus pugnare secutor.

IX, 103-110 *O Corydon, Corydon, secretum divitis ullum*
esse putas? Servi ut taceant, jumenta loquentur
et canis et postes et marmora; claude fenestras,
vela tegant rimas, junge ostia, tollite lumen,
e medio fac eant omnes, prope nemo recumbat :
quod tamen ad cantum galli facit ille secundi,
proximus ante diem caupo sciet, audiet et quae
finxerunt pariter libarius, archimagiri,
carptores. (³)

(¹) Le mot *monstrum* était cher aux rhéteurs; en général, les attaques exagérées étaient fréquentes dans les déclamations : *Deduxi ad vos (judices) reum omnium, quos terra sustinet, nocentissimum, ingratum, impium, percussorem, bis parricidam* (Contr., VII, 2, 5). Pour la pointe : *sola* LIBIDINE FORTES *deliciae*, cf. Contr., I, préf. 10 : *nusquam nisi in* LIBIDINE VIRI (reproche de Sénèque à l'adresse de la jeunesse contemporaine).

(²) Exagérations du même genre dans Sénèque le Philosophe, *De Benef.*, III, 16, 2, et dans Martial, IX, 15.

(³) Cf. Contr., V, 2, *exc. : Tot servi sequuntur, tot liberti, tot clientes, ut quidquid dixerit rumor sit.* C'est l'idée que Juvénal développe avec tout l'apparat de la rhétorique.

XII, 48-49 *Sed quis nunc alius, qua mundi parte quis audet*
argento praeferre caput, rebusque salutem?

XII, 98 sq. *Sentire calorem*
si cœpit locuples Gallitta et Pacius orbi,
legitime fixis vestitur tota libellis
porticus, existunt qui promittunt hecatomben
quatenus hic non sunt nec venales elephanti,
. . . .
Alter enim, si concedas, mactare vovebit
de grege servorum magna aut pulcherrima quaeque
corpora, vel pueris et frontibus ancillarum
inponet vittas, et siqua est nubilis illi
Iphigenia domi, dabit hanc altaribus.

XIII, 60-63 *Nunc si depositum non infitietur amicus,*
si reddat veterem cum tota aerugine follem,
prodigiosa fides et Tuscis digna libellis,
quaeque coronata lustrari debeat agna.

XIV, 25-28 *Rusticus expectas ut non sit adultera Largae*
filia, quae numquam maternos dicere mœchos
tam cito nec tanto poterit contexere cursu,
ut non terdecies respiret.

XIV, 275-277 *Aspice portus*
et plenum magnis trabibus mare: plus hominum est jam
in pelago (quam in terra)!

XV, 103-106 *Quisnam hominum veniam dare quisve deorum*
urbibus abnueret dira atque inmania passis
et quibus illorum poterant ignoscere manes
quorum corporibus vescebantur?

Parmi ces exagérations de langage, il y en a plusieurs que Sénèque le Père lui-même aurait appelées *tumidissimae*.

3) **Surcharge dans les descriptions.** Rien ne produit davantage une impression de décadence littéraire que les sombres tableaux des Controverses et des Suasoires, gâtés par la verbosité et par la crudité des termes. Le coloris est absent de ces hors-d'œuvre de mauvais goût. Nulle part on n'y est rasséréné par un trait sobre et souriant.

Dans la Controverse I, 1, un vieux père vient mendier chez son fils. Le portrait du vieillard lamentable devient aussitôt une partie essentielle de la déclamation : *Venit immissa barba capilloque deformi, non senectute sed fame membris trementibus, summissa et tenui atque elisa jejunio voce, ut vix exaudiri posset, introrsus conditos oculos vix allevans* (§ 8). Ainsi parla Argentarius, et ses confrères de renchérir encore sur cette attristante peinture (cf. §§ 17-18-19) [1].

Même réalisme outré dans le tableau des difformités humaines, qui était de rigueur dans la Controverse des « mendiants estropiés » (X, 4) : *Hinc caeci innitentes baculis vagantur, hinc trunca bracchia circumferunt, huic convulsi pedum articuli sunt et extorti tali, huic elisa crura, illius inviolatis pedibus cruribusque femina contudit (*i. e. *qui pueros mendicos debilitavit); aliter in quemque saeviens ossifragus iste alterius bracchia amputat, alterius enervat, alium distorquet, alium delumbat, alterius diminutas scapulas in deforme tuber extundit* (§ 2).

On s'est demandé comment Juvénal a pu, avec autant de prosaïsme verbeux, décrire l'aspect de la décrépitude humaine. « Je ne crois pas, dit G. Boissier, qu'il y ait dans la littérature latine un tableau d'une réalité plus repoussante que celui de la vieillesse, dans la dixième satire » [2].

Les deux fragments de Controverse que j'ai cités suffisent à l'expliquer; le poète, au déclin de son talent, est retombé dans les pires travers de la déclamation :

X, 190 sq. *Sed quam continuis et quantis longa senectus*
plena malis! Deformem et taetrum ante omnia vultum
dissimilemque sui, deformem pro cute pellem

---

(1) Voy. aussi la Contr. X, 5 : Parrhasius y est accusé de mauvais traitements à l'égard d'un vieux prisonnier, qu'il a acquis en vue de peindre un Prométhée; le portrait du malheureux vieillard s'imposait : *Producitur nobilis senex, longa miseriarum tabe confectus,* etc. (§ 4).

(2) *Tacite*, p. 313.

pendentisque genas et talis aspice rugas
quales, umbriferos ubi pandit Thabraca saltus,
in vetula scalpit jam mater simia bucca.
. . . .
Una senum facies; cum voce trementia membra
et jam leve caput madidique infantia nasi,
frangendus misero gingiva panis inermi.
. . . .
Ille umero, hic lumbis, hic coxa debilis; ambos
perdidit ille oculos et luscis invidet; hujus
pallida labra cibum accipiunt digitis alienis,
ipse ad conspectum cenae diducere rictum
suetus hiat tantum ceu pullus hirundinis, ad quem
ore volat pleno mater jejuna; sed omni
membrorum damno major dementia, etc.(1)

Ce que j'omets n'est pas la partie le moins hideuse de ce tableau.

Il y a dans l'œuvre de Juvénal, également vers la fin, un autre tableau d'un fort mauvais goût, celui du cannibalisme des Ombites et des Tentyrites :

XV, 51 sq. *Sed jurgia prima sonare*
incipiunt animis ardentibus, haec tuba rixae;
dein clamore pari concurritur, et vice teli
saevit nuda manus : paucae sine vulnere malae,
vix cuiquam aut nulli toto certamine nasus
integer; aspiceres jam cuncta per agmina vultus
dimidios, alias facies et hiantia ruptis
ossa genis, plenos oculorum sanguine pugnos;
. . . .
. . . . . *Ast illum in plurima sectum*
frusta et particulas, ut multis mortuus unus
sufficeret, totum corrosis ossibus edit
victrix turba, nec ardenti decoxit aeno

(1) Cf., pour le détail, Contr., I, 1, 8 *membris trementibus,* I, 1, 18 *tremens, deficientibus membris,* et Sat. VI, 622 *tremulum caput,* X, 198 *cum voce trementia membra,* X, 267 *miles tremulus* (i. e. *vetus Priamus*), XIV, 56 *tremulus pater.*

aut veribus, longum usque adeo tardumque putavit
expectare focos, contenta cadavere crudo.
. . . .
. . . . . . *Sed qui mordere cadaver*
sustinuit, nil umquam hac carne libentius edit;
nam scelere in tanto ne quaeras et dubites an
prima voluptatem gula senserit; ultimus autem
qui stetit, absumpto jam toto corpore, ductis
per terram digitis aliquid de sanguine gustat.

Ici, comme dans le tableau de la vieillesse, le poète déclame : les rhéteurs aimaient à dépeindre les scènes les plus cruelles et exposaient minutieusement les détails les plus terrifiants[1].

Les descriptions de tortures et de supplices, par exemple, étaient devenues des lieux communs (Contr., X, 5, 26, *descriptio tormentorum*; Contr., IX, 2, 21, *descriptio supplicii*). Le but en était de produire une impression d'effroi : *Ille* (*Latro*), *cum in hac controversia* DESCRIPSISSET ATROCITATEM SUPPLICII, *adjecit :* QUID EXHORRUISTIS, JUDICES? (Contr., IX, 2, 24).

Le cas du condamné, supplicié au milieu d'un festin, intéressait particulièrement les déclamateurs : *Inter temulentas reliquias sumptuosissimae cenae et fastidiosos ob ebrietatem cibos modo excisum humanum caput fertur; inter purgamenta et jactus cenantium et sparsam in convivio scobem humanus sanguis everritur* (Contr., IX, 2, 4, cf. 6-7)[2].

Les rapports entre la XVe Satire et la rhétorique sont surtout visibles, quand on lit la *Declamatio major* n° XII, intitulée *Cadaveribus pasti*; de part et d'autre, une scène de carnage est décrite avec redondance et en termes répugnants.

Le passage suivant, emprunté à cette *declamatio*, montre bien que Juvénal, en écrivant la XVe Satire, avait la même tournure d'esprit que les rhéteurs :

Ergo rabidi supra cadavera incubuimus et clausis oculis,

---

(1) C'est ce qui résulte déjà de la Controverse des « mendiants estropiés »; voy. ci-dessus, p. 145.

(2) Voy. encore Contr., II, I, 10.

quasi visus conscientia acerbior esset, tota corpora morsibus consumpsimus; subit interim horror ex facto et taedium ac detestatio sui et planctus; sed cum ab infaustis fugimus cibis, urit iterum fames, et quod modo ex ore projecimus, colligendum est; nunc mihi illa fœda videntur, nunc abominanda, laceri artus et nudata ossa et abrepta cute intus cavum pectus; nunc occurrunt effusa praecordia et lividae carnes et expressum dentibus tabum et exhaustae ossibus medullae, etc. (§ 9, éd. Lehnert, p. 225)(1).

Un des sujets préférés des rhéteurs était la description mélodramatique de l'océan et des tempêtes : *Stat immotum mare, quasi deficientis in suo fine naturae pigra moles; novae ac terribiles figurae, magna etiam oceano portenta, quae profunda ista vastitas nutrit, circumfusa lux alta caligine et interceptus tenebris dies, ipsum vero grave et defixum mare et aut nulla aut ignota sidera* (Suas. I, 1). — *Inmanes propone beluas, aspice quibus procellis fluctibusque saeviat, quas ad litora undas agat; tantus ventorum concursus, tanta convulsi funditus maris insania est; nulla praesens navigantibus statio est, nihil salutare, nihil notum*, etc. (Suas. I, 4, cf. 15). — *Emicabant densis undique nubibus fulmina et terribili fragore horridae tempestates absconderant diem; imbres undique et omnia procellis saevientia.... intumuerat tempestatibus mare*

(1) Notons un trait accessoire commun à Juvénal et à l'auteur de la *declamatio* :

Sat. XV, 13 sq. *Carnibus humanis vesci licet! Attonito cum*
tale super cenam facinus narraret Ulixes
Alcinoo, bilem aut risum fortasse quibusdam
moverat, ut mendax aretalogus : « In mare nemo
hunc abicit saeva dignum veraque Charybdi,
fingentem inmanes Laestrygonas atque Cyclopas?
Nam citius Scyllam vel concurrentia saxa
Cyaneis plenos et tempestatibus utres
crediderim . . . .

Cf. *Decl. maj.*, n° XII, § 26 (éd. Lehnert, p. 243) : *Credibiles fabulas fecimus, felices miserias, scelera innocentia...; si quis mentitus est Cyclopas,*

justis quoque navigiis horrendum, etc. (Contr., VII, 1, 4). — Voy. encore Contr., VII, 1, 10 et VIII, 6, *exc.*.

Sat. XIV, v. 292 sq., on a le début d'une description de tempête largement tracée; mais le morceau reste inachevé :

Occurrunt nubes et fulgura : « Solvite funem »
frumenti dominus clamat piperisve coempti,
« nil color hic caeli, nil fascia nigra minatur;
aestivum tonat ». Infelix hac forsitan ipsa
nocte cadet fractis trabibus fluctuque premetur
obrutus et zonam laeva morsuque tenebit;
sed cujus votis modo non suffecerat aurum
quod Tagus et rutila volvit Pactolus harena,
frigida sufficient velantes inguina panni
exiguusque cibus, mersa rate naufragus assem
dum rogat et picta se tempestate tuetur.

Le cas est plus curieux dans la Sat. XII, où Juvénal raconte le naufrage de son ami Catulle. Nous lisons, v. 18 sq. :

Densae caelum abscondere tenebrae
nube una subitusque antemnas inpulit ignis,
cum se quisque illo percussum crederet et mox
attonitus nullum conferri posse putaret
naufragium velis ardentibus.

Ce commencement rappelle l'emphase de la rhétorique; mais brusquement le poète fait cette réflexion ironique (¹) :

Omnia fiunt
talia tam graviter, si quando poetica surgit
tempestas.

Laestrygonas, Sphingas aut inguinibus virginis latratum Siciliae litus... hinc argumentum,, hinc fidem accipiant. — Le rapprochement a déjà été fait par Mayor, *Édit. avec comm.*, t. II, p. 355. La même idée (la réalité contemporaine dépasse les fictions du passé légendaire) se retrouve ailleurs sous d'autres formes; voy. p. ex. *Decl. maj.*, n° IX, § 8 (Lehnert, p. 174) : *quicquid historiae tradiderunt, carmina finxerunt, fabulae adjecerunt, sub hac comparatione taceant.*

(¹) Cf. Gylling, *o. c.*, II, p. 81.

A partir de ce moment, le tableau est encombré de parenthèses et de considérations diverses, au point que le ton déclamatoire y est en quelque sorte évité à dessein [1].

En somme, si l'on considère, dans son ensemble, l'élément descriptif des Satires, le vrai Juvénal s'oppose nettement au Juvénal gâté par la déclamation.

En réunissant les petites peintures où le poète a copié la réalité, on formerait une jolie collection : Voy., par exemple, Sat. I, 120-126 (le client affairé qui amène sa femme soi-disant malade), III, 173-179 (représentation d'une vieille atellane à la campagne, les dignitaires de l'endroit étant revêtus de leur belle tunique blanche), III, 203-206 (mobilier du pauvre Codrus), III, 261-264 (intérieur d'une maison pauvre), V, 76-79 (le client partant de grand matin pour recevoir la « sportule »), VI, 398-401 (portrait d'une femme arrogante), VIII, 158-162 (le consul reçu à bras ouverts par le patron et la patronne d'une taverne mal famée), VIII, 173-178 (intérieur de cette taverne), VIII, 203-208 (le rétiaire), IX, 60-61 (aspect d'une modeste habitation à la campagne), IX, 96-98 (intérieur d'une maisonnette antique), XI, 137-141 (boutique du *structor*), XI, 187-189 (la femme infidèle revenant au logis), XIV, 127-133 (repas de l'avare) [2].

Tout cela n'a rien de commun avec les ***ἐκφράσεις*** de la rhétorique verbeuse; cf. Contr., II, préf. 3 : *Suasoriis aptior erat Fabianus;* LOCORUM HABITUS FLUMINUMQUE DECURSUS

---

(1) Il faut remarquer aussi que plus d'une fois Juvénal a eu l'occasion de faire une longue description d'incendie, sujet traité par les rhéteurs (cf. Bornecque, *o. c.*, p. 96), et qu'il n'a pas mis cette occasion à profit (voy. Sat. III, v. 197 sq., III, 212 sq., VI, 618 sq.).

(2) Voy. ci-dessus, p. 68 (avec la note 3), ce que j'ai dit des rapports entre Juvénal et Martial. Sur le pittoresque dans les Satires, voy. en général Friedländer, *Édit. avec comm.*, Introd., p. 48, Pichon, *Hist. de la Littér. lat.*, p. 624 sq., Butler, *Post-Augustan Poetry*, p. 104 sq.. J'ai pu montrer ailleurs que le sens du pittoresque, chez Juvénal, se manifeste jusque dans un emploi particulier de la périphrase; voy. *Rev. de l'Instr. publ.*, 1907, p. 84-99.

et URBIUM SITUS MORESQUE POPULORUM *nemo descripsit abundantius* (¹).

Juvénal a peint de diverses manières. Les déportements de Messaline (Sat. VI, 116 sq.) et la chute de Séjan (Sat. X, 65 sq.) rappellent l'art grandiose de Rubens. Les multiples tableautins de la vie rustique et urbaine, qui figurent surtout dans les premières Satires, font songer au pinceau plus délicat de Breughel le Vieux. Les deux grandes toiles d'un réalisme exorbitant qui déparent la Xᵉ et la XVᵉ Satire (le tableau de la vieillesse et celui de l'anthropophagie égyptienne) ne valent pas mieux que l'énorme Polyphème *ossifragus* de Wiertz (²).

4) **Accumulation de comparaisons** (³). La redondance des rhéteurs se manifeste aussi dans le procédé des comparaisons accumulées. Les comparaisons avec le règne animal jouent ici un rôle prépondérant (⁴).

Voici comment Vibius Gallus prouve que la fureur éclate parfois au moment de la mort : *Concitatissima est in morte rabies, et desperatione ultima in furorem animus impellitur :* QUAEDAM FERAE *tela ipsa commordent et ad mortis auctorem per vulnera sua ruunt; abscisa missione, gladiator quem armatus fugerat nudus insequitur; praecipitati non quod impulit tantum trahunt, sed quod occurrit, et, naturali quodam deploratae mentis adfectu, morientibus gratissimum est commori* (Contr., IX, 6, 2).

(¹) *Mores populorum* rappelle le thème de la Sat. XV.

(²) Dans la description des exploits d'Hannibal, d'Alexandre et de Xerxès (Sat. X, v. 147-187), il y a aussi plusieurs traits qui ont le caractère de la déclamation; voy. surtout le trait final (v. 185-186) :

> *Sed qualis rediit (Xerxes)? Nempe una nave, cruentis*
> *fluctibus ac tarda per densa cadavera prora!*

(³) Dans les Satires, les comparaisons isolées ne tiennent généralement pas de la rhétorique; cf. Streifinger, *o. c.*, p. 14 sq..

(⁴) Celles empruntées à la vie des gladiateurs sont également assez fréquentes, ce qui est important pour l'interprétation des vers 7-13 du nouveau fragment d'Oxford (cf. *Rev. de l'Instr. publ.*, 1904, p. 301-312, surtout p. 307, n. 2).

Le procédé était courant dans le monde des rhéteurs, et Cassius Sévérus y a recours pour justifier son infériorité dans l'art de la déclamation : *Hoc non ingeniis tantum sed corporibus videtis accidere, quorum vires non ad omnia quae viribus efficiuntur aptae sunt : illi nemo luctando par est; ille ad tollendam magni ponderis sarcinam praevalet; ille, quidquid adprehendit, non remittit, sed in proclive nitentibus vehiculis moraturas manus injicit.* AD ANIMALIA VENIO : *alii ad aprum, alii ad cervum canes faciunt; equorum non omnium, quamvis celerrimi sint, idonea curriculis velocitas est; quidam melius equitem patiuntur, quidam jugum,* etc. (Contr., III, préf. 9-10) (¹).

Cf. VIII, 32 sq.

Nanum cujusdam Atlanta vocamus,
Aethiopem Cycnum, pravam extortamque puellam
Europen; CANIBUS *pigris scabieque vetusta*
levibus et siccae lambentibus ora lucernae
nomen erit pardus, tigris, leo, siquid adhuc est
quod fremat in terris violentius; ergo cavebis
et metues ne tu sic Creticus aut Camerinus.

VIII, 56 sq.

Dic mihi, Teucrorum proles, ANIMALIA MUTA
quis generosa putet nisi fortia? Nempe volucrem
sic laudamus EQUUM, *facili cui plurima palma*
fervet et exultat rauco victoria circo;
nobilis hic, quocumque venit de gramine, cujus
clara fuga ante alios et primus in aequore pulvis;
sed venale pecus Coryphaei posteritas et
Hirpini, si rara jugo victoria sedit.

(¹) Pour l'importance des comparaisons avec le règne animal, voy. encore Contr., IX, 6, 9 : *Quarumdam* FERARUM *catuli cum rabie nascuntur; venena statim radicibus pestifera sunt;* Grandes Déclam., n° XII, 26-27 (Lehnert, p. 243-244) : *Publice monstra commissa sunt, et inexpiabile nefas uno ore civitas fecit...; hoc non omnes* FERAE *faciunt, et quamvis sensu careant* MUTA ANIMALIA, *pleraque tamen innocentibus cibis vescuntur, uti quaeque consuerunt; inter homines etiam si qua alienis membris inprimunt dentem, mutuo tamen laniatu abstinent, nec est ulla supra terras adeo rabiosa* BELUA *cui non imago sua sancta sit;* Petites Déclam., n° CCLXXVII (Ritter, p. 131) : *Et cum* ANIMALIBUS MUTIS *etiam, quorum libido ratione non continetur, haec tamen sit natura, ut posteaquam conceperint, omnem refugiant venerem* (cf. n° CCCVII, p. 208; n° CCCXXVIII, p. 289; n° CCCLXXXI, p. 425).

XIII, 64 sq. *Egregium sanctumque virum si cerno, bimembri*
hoc monstrum puero vel mirandis sub aratro
PISCIBUS *inventis et fetae comparo* MULAE,
sollicitus tamquam lapides effuderit imber
examenque APIUM *longa consederit uva*
culmine delubri, tamquam in mare fluxerit amnis
gurgitibus miris et lactis vertice torrens.

XIII, 162 sq. *Quis tumidum guttur miratur in Alpibus, aut quis*
in Meroe crasso majorem infante mamillam?
Caerula quis stupuit Germani lumina, flavam
caesariem et madido torquentem cornua cirro?
Nempe quod haec illis natura est omnibus una.
Ad subitas Thracum VOLUCRES *nubemque sonoram*
. . . .

XIV, 74 sq. *Plurimum enim intererit quibus artibus et quibus*
moribus instituas. Serpente CICONIA *pullos* [*hunc tu*
nutrit et inventa per devia rura lacerta :
illi eadem sumptis quaerunt animalia pinnis;
VULTUR *jumento et canibus crucibusque relictis*
ad fetus properat partemque cadaveris adfert :
hic est ergo cibus magni quoque vulturis et se
pascentis, propria cum facit arbore nidos;
sed leporem aut capream famulae Jovis et generosae
in saltu venantur AVES, *hinc praeda cubili*
ponitur : inde autem cum se matura levavit
progenies, stimulante fame festinat ad illam
quam primum praedam rupto gustaverat ovo.

XV, 159 sq. *Sed jam* SERPENTUM *major concordia, parcit*
cognatis maculis similis FERA; *quando leoni*
fortior eripuit vitam LEO? *Quo nemore umquam*
expiravit APER *majoris dentibus apri?*
Indica TIGRIS *agit rabida cum tigride pacem*
perpetuam, saevis inter se convenit URSIS.
Ast homini . . . .

En comparant ces derniers vers au passage déjà cité de la Grande Déclamation, n° XII[1], on verra que, de part et d'autre, ce n'est qu'amplification de mauvais goût et verbiage emphatique.

[1] P. 152, n. 1.

Il est préférable de s'en tenir à ces formes bien caractérisées de la redondance des rhéteurs. Car le style généralement abondant de Juvénal, cette *ubertas*, si différente de la netteté et de la sobriété d'Horace et de Perse, n'est pas nécessairement l'effet de la déclamation. De par sa nature même, la Satire de notre poète est plus oratoire et aussi plus prolixe que celle de ses prédécesseurs (1).

B. — Recherche des « traits ».

Les *sententiae* ou « traits » étaient, aux yeux des rhéteurs, l'ornement essentiel de tout discours. C'étaient des pensées heureuses, présentées sous une forme saisissante (2).

« Rien n'égale la passion des rhéteurs pour les *traits*, dit M. Bornecque; ce sont des *traits* que tout le monde brûle d'entendre... On admire Ovide parce que son œuvre est une source de *traits*, et, comme les maximes de Publilius Syrus sont des *traits*, Cassius Sévérus le met au-dessus de tous les comiques et tragiques latins et grecs. Au contraire, si l'on est arrivé à considérer Cicéron comme inférieur à Cestius, c'est du jour où l'on s'est aperçu que la recherche des *traits* n'était pas sa préoccupation dominante. Dès lors, ce sont des *traits* que tout le monde veut trouver, Latron aussi bien que Fuscus; on en rencontre partout; tout reçoit la forme de *traits* » (3).

Les *sententiae* de la déclamation ont pénétré dans les Satires, et déjà Casaubon (*Proleg. ad Persium*) fit cette remarque très juste : *E rhetorum schola et declamationum exercitationibus ad saturam scribendam haud dubie se contulit Juvenalis, unde*

---

(1) Cf. Lupus, *Vindiciae juvenalianae* (diss. Bonn, 1864), p. 10 sq., et Weise, *o. c.*, p. 27 sq.

(2) Cf. le titre du livre de Sénèque : SENTENTIAE, *divisiones, colores*. Pour l'importance prépondérante des *sententiae*, voy. Contr., I, préf. 22 : *cum vos* SENTENTIAS *audire velitis et quidquid ab illis abduxerit, molestum futurum sit.*

(3) *Déclamations et déclamateurs*, p. 106-107.

illa acute dicta et, ut vocabant, SENTENTIAE, *quas tantopere Julius Scaliger est admiratus.*

J'ai établi un classement spécial parmi les innombrables traits des Controverses et Suasoires. Ce classement ne prétend pas embrasser toutes les variétés de traits, mais uniquement celles que j'ai cru retrouver dans l'œuvre de Juvénal.

J'examinerai successivement : Les *sententiae* proverbiales, — les *sententiae* paradoxales, — les *sententiae* antithétiques, — les *sententiae* en tant que pensées brillantes, sans paradoxe, ni antithèse [1].

Dans toutes, la concision est un élément essentiel [2].

1) **Sententiae proverbiales** [3] : *Nulla satis pudica est de qua quaeritur* (Contr., I, 2, 9); *unus pudicitiae fructus est*

---

[1] Souvent on donne au mot *sententia* une signification trop limitée (*sentence, proverbe*). Sur le sens qu'il a chez les rhéteurs, voy. Norden, *Ant. Kunstp.*, I, p. 280 sq., Hess, *Zur Deutung der Begriffe sententia, divisio, color,* Progr. Gymn. Schneidemühl, 1900 (*Sententia = Mustersatz*), et Bornecque, *o. c.*, p. 105 sq.. Juvénal l'emploie deux fois à la façon des rhéteurs (Sat. VIII, 125 et XIV, 205). Quintilien (Inst. Or., VIII, 5) nous donne sur les *sententiae* des renseignements précieux, qui ont été trop négligés : déjà à son époque, dit-il (VIII, 5, 5), on avait essayé de les classer par groupes (*sunt qui decem genera fecerint*), en faisant des distinctions minutieuses au point de vue de la forme (*per interrogationem, per comparationem, infitiationem,* etc.). Lui-même n'adopte pas une subdivision bien fixe. Les principaux types de *sententiae* dont il parle, se retrouvent dans notre classement, qui est basé sur le sens, plutôt que sur la forme; la distinction d'après la forme multiplierait les catégories à l'infini, de l'aveu même de Quintilien.

[2] Le style de la déclamation n'est pas toujours « abondant, plein, périodique », comme l'a dit Nisard (*Poètes latins de la Décadence,* I, p. 447); la concision extrême y alterne avec la prolixité (cf. Norden, *Ant. Kunstp.*, I, p. 283); c'est souvent le cas aussi pour les Satires de Juvénal.

[3] Quintilien (VIII, 5, 3) les appelle *voces universales* ou *γνῶμαι,* et dit que c'est le genre le plus ancien. Ceux qui, avant nous, ont étudié les *sententiae* dans Juvénal (Strube, *o. c.,* p. 18, Streifinger, *o. c.,* p. 42 sq., Butler, *o. c.,* p. 315), n'ont envisagé que cette seule catégorie; elle est loin d'embrasser la masse des traits, dont abusaient les déclamateurs : *nec multas plerique sententias dicunt, sed omnia tamquam sententias* (Inst. Or., VIII, 5, 31).

pudicam credi (II, 7, 9); *muliebrium vitiorum fundamentum avaritia est* (II, 7, *exc.*); *quae potest non timere opinionem adulterii, potest non timere adulterium* (II, 7, *exc.*); *nihil est venali misericordia turpius* (IV, 8, 1); *quaedam remedia graviora ipsis periculis sunt* (VI, 7, 2); *magis deos miseri quam beati colunt* (VIII, 1, *exc.*); *confessio conscientiae vox est* (VIII, 1, *exc.*); *magnus est amor, qui ex misericordia venit* (VIII, 6, *exc.*); *necessitas magnum humanae imbecillitatis patrocinium est* (IX, 4, 5); *minus magna virtus est scire dicere quam scire desinere* (IX, 5, 17); *magni pectoris est inter secunda moderatio* (Suas. I, 3); etc.

Ce choix, forcément restreint, prouve que les rhéteurs n'étaient pas toujours puérils : en étudiant les sentiments humains au cours de leurs procès fictifs, ils trouvaient des formules frappantes, définitives, vraies encore aujourd'hui.

Juvénal est, sous ce rapport, un élève brillant de la rhétorique :

Longissima (est) cenae spes homini (I, 133-134); *magna inter molles concordia* (II, 47); *nemo repente fuit turpissimus* (II, 83); *quantum puisque sua nummorum servat in arca, tantum habet et fidei* (III, 143); *nil habet infelix paupertas durius in se quam quod ridiculos homines facit* (III, 152-153); *haut facile emergunt quorum virtutibus obstat res angusta domi* (III, 164-165); *est aliquid quocumque loco, quocumque recessu, unius sese dominum fecisse lacertae* (III, 230-231); *nemo malus felix* (IV, 8); *ventre nihil novi frugalius* (V, 6); *plurima sunt quae non audent homines pertusa dicere laena*[1] (V, 130-131); *omnia ferre si potes, et debes* (V, 170-171); *nulla umquam de morte hominis cunctatio longa est* (VI, 221); *imponit finem sapiens et rebus*

[1] On remarquera que plusieurs des *sententiae* que nous citons ici ou dans les catégories suivantes (V, 130-131, V, 66, V, 140, VIII, 140-141, etc.) ont été signalées par Vahlen (*Op. acad.*, I, 223 sq.) parmi les formules, au moyen desquelles Juvénal se résume à la fin d'un développement ; cela s'explique par la définition même que Quintilien (Inst. Or., VIII, 5, 2) donne des *sententiae : lumina* PRAECIPUE IN CLAUSULIS POSITA.

honestis (VI, 444); *intolerabilius nihil est quam femina dives* (VI, 460); *finem impensae non servat prodiga Roma* (VII, 138); *rara in tenui facundia panno* (VII, 145); *nobilitas sola est atque unica virtus* (VIII, 20); *miserum est aliorum incumbere famae* (VIII, 76); *omne animi vitium tanto conspectius in se crimen habet, quanto major qui peccat habetur* (VIII, 140-141); *breve sit quod turpiter audes* (VIII, 165); *res mortifera est inimicus pumice levis* (IX, 95); *lingua mali pars pessima servi* (IX, 121); *cantabit vacuus coram latrone viator* (X, 22); *ad generum Cereris sine caede ac vulnere pauci descendunt reges et sicca morte tyranni* (X, 112-113); *major famae sitis est quam virtutis* (X, 140-141); *data sunt ipsis quoque fata sepulchris* (X, 146); *mors sola fatetur quantula sint hominum corpuscula* (X, 172-173); *rara est concordia formae atque pudicitiae* (X, 297-298); *mulier saevissima tunc est, cum stimulos odio pudor admovet* (X, 328-329); *orandum est ut sit mens sana in corpore sano* (X, 356); *semita certe tranquillae per virtutem patet unica vitae* (X, 363-364); *noscenda est mensura sui spectandaque rebus in summis minimisque* (XI, 35-36); *morantur pauci ridiculum et fugientem ex urbe pudorem* (XI, 54-55); *alea turpis, turpe et adulterium mediocribus* (XI, 176-177); *voluptates commendat rarior usus* (XI, 208); *prima est haec ultio quod se judice nemo nocens absolvitur* (XIII, 3); *ut sit magna, tamen certe lenta ira deorum est* (XIII, 100); *multi committunt eadem diverso crimina fato* (XIII, 103-104); *cum magna malae superest audacia causae, creditur a multis fiducia* (XIII, 109-110); *minuti semper et infirmi est animi exiguique voluptas ultio* (XIII, 189-191); *scelus intra se tacitum qui cogitat ullum, facti crimen habet* (XIII, 209-210); *ad mores natura recurrit damnatos fixa et mutari nescia* (XIII, 239-240); *maxima debetur puero reverentia* (XIV, 47); *lucri bonus est odor ex re qualibet* (XIV, 204-205); *unde habeas quaerit nemo, sed oportet habere* (XIV, 207); *nemo satis credit tantum delinquere quantum permittas* (XIV, 233-234); *misera est magni custodia census* (XIV, 304).

En général, ces *sententiae* sont remarquables par leur concision; plusieurs sont ramassées en un seul vers.

Quelquefois, le poète a attiré l'attention sur le mot principal de la *sententia*, en l'isolant au début d'un vers; voy. p. ex. : *major famae sitis est quam — virtutis* (X, 140-141); *rara est concordia formae — atque pudicitiae* (X, 297-298); *minuti semper et infirmi est animi exiguique voluptas — ultio* (XIII, 189-191).

2) **Sententiae paradoxales** [1]. Voici quelques exemples, qui serviront à bien fixer la nature de cette seconde classe de traits :

Perieris, raptor, nisi bis perire meruisses (Contr., I, 5, 2); *abdico filium ut habeam* (I, 8, 1); *duplici beneficio uxoris suae obligatus est : et quod non est occisus et quod occidit* (II, 5, 5); *ipse sui et alimentum erat et damnum* (III, 7, *exc.*); *misero si flere non licet, magis flendum est* (III, 8, *exc.*); *nulla flendi major est causa quam flere non posse* (IV, 1, *exc.*); *cogit flere qui non sinit* (IV, 1, *exc.*); *perieras, pater, nisi in parricidium incidisses* (VII, 1, 8); *periculosius est negare raptum quam commisisse* (VII, 8, 2); *ita apud vos, judices, tutius est peccare quam erubescere* (VII, 8, 2); *naufragus plus de littore queror quam de mari* (VIII, 6, *exc.*); *agnitio dividet quos junxit etiam expositio* (IX, 3, 4); *τοῦτο τὸ παιδίον, ὅταν εὑρεθῇ, τότε ἀπολεῖται* [2] (IX, 5, 17); *eum accusatorem habeo, qui se reum non esse miratur* (X, 1, 13).

Ce dernier trait, nous dit Sénèque, fut si heureux qu'il suscita l'enthousiasme de l'auditoire (*Hispo Romanius... hanc sententiam... magno cum adsensu hominum dixit*). C'est une trouvaille : la pensée est juste pour le fond, mais l'apparence en est paradoxale [3].

---

(1) Elles se rapprochent le plus de celles que Quintilien (VIII, 5, 12) appelle *νοήματα* : *Est et quod appellatur a novis νόημα; qua voce omnis intellectus accipi potest; sed hoc nomine donarunt ea quae non dicunt, verum intelligi volunt.*

(2) On plaidait souvent en grec dans les salles de déclamation.

(3) Il s'agit notamment, dans la Contr. X, 1, d'un jeune homme qui suit partout en habits de deuil l'assassin présumé de son père, et est accusé pour ce motif. Romanius Hispon le défend.

Tel est aussi le caractère des autres traits cités; le but des rhéteurs était d'exprimer une idée sous une forme qui pùt déconcerter les auditeurs.

Un examen attentif des Satires nous a permis de découvrir plus d'une *sententia* de ce genre; il est vrai qu'elles n'ont pas toujours la même hardiesse que celles des Controverses :

His furor ipse dat veniam (II, 18-19); *nil tibi se debere putat, nil conferet umquam, participem qui te secreti fecit honesti* (III, 51-52); *carus erit Verri, qui Verrem tempore quo vult accusare potest* (III, 53-54); *quibusdam somnum rixa facit* (III, 281-282); *longe minus utilis illi uxor, quisquis erit bonus optandusque maritus* (VI, 210-211); *iram atque animos a crimine sumunt* (VI, 285); *hoc solo propior (est uxor) quod amicos conjugis odit* (VI, 510); *nemo mathematicus genium indemnatus habebit* (VI, 562); *minor admiratio summis debetur monstris* (VI, 646); *summum crede nefas... propter vitam vivendi perdere causas* (VIII, 83-84); *dignus morte perît*[1] (VIII, 85); *servus erit minus ille miser, qui foderit agrum, quam dominum* (IX, 45-46); *instabile ac dirimi cœptum et jam paene solutum conjugium in multis domibus servavit adulter* (IX, 79-80); *et qui nolunt occidere quemquam, posse volunt* (X, 96-97); *luscis invidet* (X, 228); *egregius cenat meliusque miserrimus horum* (XI, 12); *nec damna levant* (XII, 52-53); *discriminis ultima, quando praesidia adferimus navem factura minorem*[2] (XII, 55-56); *septima quaeque ... lux ... partem vitae non attigit ullam*[3] (XIV, 105-106); *minus pecuniam optat qui non habet* (XIV, 140); *nullus magni sceleris labor* (XIV, 224); *citius falsum producere*

---

(1) Ce trait est d'une concision remarquable; l'idée est : *jam mortuus est qui dignus est morte.*

(2) Pour l'idée, cf. Contr., III, 7, *exc.* : *Ipse sui et alimentum erat et damnum.* A en croire Sénèque, c'était là un paradoxe à succès.

(3) Juvénal dit que pour le vieillard juif, dont l'exemple est servilement imité par les descendants, *le septième jour (le sabbat) n'a pas fait partie de la vie,* mot à mot, *n'a pas touché à la vie.* Je m'écarte ici de l'interprétation courante (cf. les édit. de Friedländer et de Mayor).

testem contra paganum possis quam vera loquentem contra fortunam armati contraque pudorem(¹) (XVI, 32-34).

3) **Sententiae antithétiques** (²). L'antithèse, surtout quand elle est inattendue et audacieuse, est de nature à frapper l'esprit et à provoquer l'étonnement; de là son rôle considérable dans la déclamation.

Trois cas peuvent se présenter : *a*) dans un même membre de phrase, on oppose, en les rapprochant, deux ou plusieurs mots(³); *b*) dans des membres de phrase successifs, l'opposition dans les termes se répète avec symétrie(⁴); *c*) deux propositions ou parties de proposition se contredisent ou se contrebalancent.

a) RAPTOREM RAPTA *vindicat* (Contr., I, 5, 2); *refulsit inter* PRIVATA *pocula* PUBLICAE *securis acies* (IX, 2, 24); MORTIBUS VIVIMUS(⁵) (X, préf. 9); RISUM *in* CRUDELITATE *captat* (X, 4, 2); VICTUS VICTORIS *vocem emisit* (Suas. VI, 2); etc.

b) *Putaverunt posse miraculo esse in* CAPTIVA LIBERTATEM, *in* PROSTITUTA PUDICITIAM, *in* HOMICIDA *accusata* INNOCENTIAM (Contr., I, 2, 17); *nemo credebat occisum* VIRUM *a* FEMINA, JUVENEM *a* PUELLA, ARMATUM *ab* INERMI (I, 2, 18); *hoc prorsus fabulosum repleto sceleribus novis saeculo deerat, ut narraretur*

(¹) Au point de vue de la forme, cf. Contr., VII, 8, 2 : *Periculosius est negare raptum quam commisisse;* ibid. : *Ita apud vos, judices, tutius est peccare quam erubescere.*

(²) La délimitation entre cette catégorie et la précédente est parfois malaisée, l'antithèse et le paradoxe venant à se confondre.

(³) Cf. ce que dit Quintilien (VIII, 5, 15) des *sententiae ex inopinato*; il donne comme exemple : *Rogant te, Caesar, Galliae tuae, ut* FELICITATEM *tuam* FORTITER FERAS (lettre d'Afranius à Néron après la mort d'Agrippine).

(⁴) Ceci est le procédé bien connu de l'*isocolon* (*tricolon*, *tetracolon*, etc.), dont Sénèque le Père critique l'abus chez les déclamateurs (voy. surtout Contr., IX, 2, 27); cf. Norden, *Ant. Kunstp.*, I, p. 288 sq., Bornecque, *o. c.*, p. 109.

(⁵) Sorte de réplique du fameux *γῦπες ἔμψυχοι τάφοι* de la première sophistique grecque ; on voit que c'est la tradition hellénique qui se perpétue et se complique; cf. Norden, *Ant. Kunstp.*, I, p. 385.

aliquis SOLUTUS *a* PIRATIS, ALLIGATUS *a* PATRE (I, 7, 5); DESERTOR PATRIS, INIMICI CLIENS, UXORIS MANCIPIUM, *non flevisti patrem, non quaesisti* (V, 2, *exc.*); *quae est ista contra rerum naturam permutatio, in* BELLO NUPTIAE, *in* JUDICIO BELLUM? (VI, 5, *exc.*); VIVO PATRE ADULTERA, MORIENTE CONSCIA, MORTUO TESTIS (VII, 5, 1); *invenit quomodo* DAMNATA ACCUSARET, MORIENS OCCIDERET, TORTA TORQUERET (IX, 6, 18); *o novum monstrum :* IRATO VICTORE VIVENDUM *est,* EXORATO PATRE MORIENDUM *est* (X, 3, 4).

c) *Pater rem petit justiorem, mater faciliorem* (Contr., I, 4, 9); *de stupro accusatur, stuprum defendit* (I, 5, 1); *alam qui propter debilitatem alitur, non alam qui propter alimenta debilitatur* (III, 1, *exc.*); *Antonius illum (Ciceronem) proscripsit, qui accusatus est, Popillius occidit, qui defensus est* (VII, 2, 3); *virginitatem, quam sub tyranno servaverat, perdidit sub patre* (VII, 6. 4); *imperator supplicium tulit, proditor pretium* (VII, 7, 1).

Le style de Juvénal se distingue par ces mêmes variétés de *sententiae* antithétiques.

a) FRUITUR *dis* IRATIS (I, 49-50); VICTRIX *provincia* PLORAS (I, 50; cf. Suas. VI, 2 : VICTUS VICTORIS VOCEM *emisit*); *doctus...* VIGILANTI STERTERE *naso* (I, 57); *non tantum* MEJERE FAS *est* (I, 131); *quis ferat istas* LUXURIAE SORDES? (I, 139-140); *quis enim vicus non abundat* TRISTIBUS OBSCŒNIS? (II 8-9); *res memoranda novis annalibus atque recenti historia*, SPECULUM *civilis* SARCINA *belli* (II, 102-103); *non possum ferre, Quirites*, GRAECAM URBEM (= ROMAM) (III, 60-61); *hic vivimus* AMBITIOSA PAUPERTATE *omnes* (III, 182-183); *perdidit infelix* TOTUM NIHIL (III, 209); *ecce iterum Crispinus... aegrae solaque* LIBIDINE FORTES *deliciae* (IV, 1-4); EXCLUSI *spectant* ADMISSA OBSONIA PATRES (IV, 64); *in quorum facie* MISERAE MAGNAEQUE *sedebat* PALLOR AMICITIAE (IV, 74-75); *tantine* INJURIA CENAE, *tam jejuna fames?* (V, 9-10); *tu* SCABIE FRUERIS *mali* (V, 153); *ausa* PALATINO TEGETEM *praeferre cubili, sumere nocturnos* MERETRIX AUGUSTA *cucullos* (VI, 117-118); *faeda* LUPANARIS *tulit ad* PULVINAR *odorem* (VI, 132); MAURA PUDICITIAE *veterem* ...



praeterit aram [1] (VI, 308); *expectatur in hortis aut aput* ISIACAE SACRARIA LAENAE (VI, 488-489); *taurea punit continuo flexi* CRIMEN FACINUSQUE CAPILLI (VI, 492-493); *intrat et* INGENS SEMIVIR, OBSCŒNO *facies* REVERENDA *minori* (VI, 512-513); *privignum* OCCIDERE FAS *est* (VI, 628); LIVIDA MATERNO *fervent* ADIPATA VENENO (VI, 631); *facis in* PARVA SUBLIMIA *carmina cella* (VII, 28); *referebant.... plures* DE PACE TRIUMPHOS (VIII, 106-107); *ipse rotam adstringit sufflamine* MULIO CONSUL (VIII, 148); *ibi* MAGNUS MIRANDUSQUE CLIENS *sedit ad praetoria regis* (X, 160-161); *haut difficile est... quadringentis nummis condire* GULOSUM FICTILE (XI, 17-20); *patietur carceris uncum... scopulosque frequentes* EXULIBUS MAGNIS (XIII, 245-247); *rogat et picta se* TEMPESTATE TUETUR (XIV, 302).

Juvénal emploie divers moyens pour faire ressortir les mots qui s'opposent; il leur donne une place spéciale dans la phrase et dans le vers, de façon à provoquer en quelque sorte la surprise du lecteur; en voici deux exemples :

IV, 72-75 *Vocantur*
ergo in consilium proceres, quos oderat ille,
in quorum facie miserae magnaeque sedebat
PALLOR AMICITIAE [2].

X, 163-166 *Finem animae, quae res humanas miscuit olim,*
non gladii, non saxa dabunt nec tela, sed ille
Cannarum vindex et tanti sanguinis ULTOR
ANULUS [3].

---

(1) Il faut lire (cf. la note de Klebs, dans l'édit. Friedländer, II, p. 608) :

I nunc et dubita qua sorbeat aera sanna
Tullia, quid dicat notae collactea Maurae,
Maura Pudicitiae veterem cum praeterit aram.

La répétition du mot *Maura* au début du vers 308 est systématique : le nom de cette femme débauchée jure avec celui de la déesse Pudicité.

(2) Cf. *luxuriae sordes* (I, 140), *tristibus obscœnis* (II, 9), *Graecam Urbem* (III, 61), *exulibus magnis* (XIII, 247).

(3) Cf. *ingens — semivir* (VI, 512-513); *odit — damnatos* (X, 73-74); *gulosum — fictile* (XI, 19-20).

On aurait tort de confondre ces antithèses, qui visent à l'expression forte et rappellent la rhétorique des déclamateurs, avec certaines pointes ironiques (*oxymora*), qui semblent particulières à l'esprit de Juvénal : *navigio montem ascendit* (I, 82), *gluttisse... induperatorem* (IV, 28-29), *municipes... siluros* (IV, 33), *Gaetulum Ganymedem* (V, 59), *senibus... porcis* (VI, 160), *virgine Pygmaea* (VI, 506), *municipes Jovis... lagonas* (XIV, 271), etc. [1].

b) *Quem patitur dormire* NURUS CORRUPTOR *avarae, quem* SPONSAE TURPES *et* PRAETEXTATUS ADULTER? (I, 77-78); LORIPEDEM RECTUS *derideat*, AETHIOPEM ALBUS (II, 23); *quis caelum terris non misceat et mare caelo, si* FUR *displiceat* VERRI, HOMICIDA MILONI, CLAUDIUS *accuset* MŒCHOS, CATILINA CETHEGUM? (II, 25-27); STOICUS *occidit* BAREAM, DELATOR AMICUM, DISCIPULUMQUE SENEX (III, 116-117); PULSATUS ROGAT, *et* PUGNIS CONCISUS ADORAT (III, 300); *hunc dedit olim* BARBARUS INCESTAE, *dedit hunc* AGRIPPA SORORI (VI, 157-158); NANUM *cujusdam* ATLANTA *vocamus*, AETHIOPEM CYCNUM, PRAVAM EXTORTAMQUE PUELLAM EUROPEN (VIII, 32-34); *populi frons durior hujus qui sedet et spectat* TRISCURRIA PATRICIORUM, PLANIPEDES *audit* FABIOS, *ridere potest qui* MAMERCORUM ALAPAS (VIII, 189-192); *res haut mira tamen,* CITHARŒDO PRINCIPE, MIMUS NOBILIS (VIII, 198-199); *mergere ficedulas didicit* NEBULONE PARENTE *et* CANA *monstrante* GULA (XIV, 9-10).

c) *Curios simulant et Bacchanalia vivunt* (II, 3); *dat veniam corvis, vexat censura columbas* (II, 63); *nimirum summi ducis est occidere Galbam et curare cutem; summi constantia civis Bebriacis campis solium adfectare Palati et pressum in faciem digitis extendere panem* (II, 104-107); *si Fortuna volet, fies*

---

[1] Juvénal parodie souvent la vieille mythologie et, dans ce cas, la raillerie se dissimule volontiers dans quelque *oxymoron*. — Quant aux rhéteurs, il font souvent de l'esprit aux dépens de leurs collègues; mais cela n'a rien de commun avec l'ironie propre à Juvénal (cf. ce que j'ai dit des *Rhéteurs spirituels à Rome*, dans le *Bulletin pour le Progrès des Études phil. et hist.*, 1909, p. 55-79).

de rhetore consul, si volet haec eadem, fiet de consule rhetor (VII, 197-198; cf., pour l'idée, Contr., V, 1, *exc.* : *ludit suis Fortuna muneribus et quae dedit aufert, quae abstulit reddit*, et, pour la forme, Contr., IV, 7, *exc.* : *nec infelix virtus amittit gloriae titulum, nec gloriam virtutis intercipit fortuita felicitas*); *servis regna dabunt, captivis fata triumphum* (VII, 201); *quae turpia Cerdoni, Volesos Brutumque decebunt* (VIII, 181-182); *non propter vitam faciunt patrimonia quidam, sed vitio caeci propter patrimonia vivunt* (XII, 50-51; cf., pour la forme, Contr., III, 1, *exc.* : *alam qui propter debilitatem alitur, non alam qui propter alimenta debilitatur*); *ille crucem sceleris pretium tulit, hic diadema* (XIII, 103; cf., pour l'idée et pour la forme, Contr., VII, 7, 1 : *imperator supplicium tulit, proditor pretium*); *ridet et odit* (XV, 71).

4) **Sententiae frappantes** [1]. Quand les rhéteurs ne trouvent ni paradoxe, ni antithèse, ils tiennent du moins à donner à leurs pensées une forme frappante; ils veulent à tout prix sortir de l'ornière commune et s'ingénient à dire les choses les plus simples en un style saisissant et concis.

A la jeune fille qui demande le sacerdoce après avoir été livrée à la prostitution, Vinicius dit : *Eo deducta es ubi tu aliud nihil honestius facere potuisti quam mori* (Contr., I, 2, 3). Latron, flétrissant un père qui a forcé sa fille à mourir, s'écrie : *Nullum fuit in proscriptione mulierculae caput* (X, 3, 1). Contre l'homme cruel qui a fait mendier des enfants après les avoir estropiés, Asprénas trouve ce trait : *Hos aliqui alimenta poscit, quibus crudelis est qui negat* (X, 4, 19). La *sententia* suivante, nous dit Sénèque, fut fortement applaudie : *Eum non contempsi generum, qui tyrannum contempserat*, c.-à-d. : je n'ai pas méprisé, comme gendre, l'homme qui a méprisé les ordres du tyran (VII, 6, 19).

---

[1] Ce sont celles qu'Asinius Pollion appelait *albae, simplices, sed splendidae* : *Sententiae quas optime Pollio Asinius albas vocabat, simplices, apertas, nihil occultum, nihil insperatum afferentes, sed vocales et splendidae* (Contr., VII, préf. 2).

Notre rhéteur poète a trouvé, on le sait, bien des formules lapidaires :

Paupertas laudatur et alget (1) (I, 74); *dives erit magno quae dormit tertia lecto* (II, 60); *donant arcana cylindros* (II, 61); *quae nunc populi fiunt victoris in urbe, non faciunt illi quos vicimus* (II, 162-163); *natio* (*Graeca*) *comœda est* (III, 100); *periit* (*Domitianus*) *postquam cerdonibus esse timendus cœperat* (IV, 153-154); *fructus amicitiae magnae cibus* (V, 14); *maxima quaeque domus servis est plena superbis* (V, 66); *quae mœchum sequitur, stomacho valet* (VI, 100); *veniunt a dote sagittae* (VI, 139); *vidua est locuples quae nupsit avaro* (VI, 141); *nullam invenies quae parcat amanti* (VI, 208); *palma inter dominas, virtus natalibus aequa* (VI, 323); *plebeium in circo positum est et in aggere fatum* (VI, 588); *jacet aurato vix ulla puerpera lecto* (VI, 594); *quod non dant proceres, dabit histrio* (VII, 90); *occidit miseros crambe repetita magistros* (VII, 154) ; *res nulla minoris constabit patri quam filius* (VII, 187-188); *curandum in primis ne magna injuria fiat fortibus et miseris* (VIII, 121-122); *deterior tamen hic* (*dominus*) *qui liber non erit illis, quorum animas et farre suo custodit et aere* (IX, 122-123); *rarus venit in cenacula miles* (X, 18); *ploratur lacrimis amissa pecunia veris* (XIII, 134); *dives qui fieri vult, et cito vult fieri* (XIV, 176-177).

Nous pouvons conclure de ce qui précède que les principales variétés de *sententiae* se rencontrent dans les Satires. Quintilien aurait pu dire de Juvénal, comme de Lucain, qu'il était célèbre par les traits : *sententiis clarissimus* (2).

---

(1) Pour la finale *et alget*, déjà employée par Lucilius, voy. Hartmann, *o. c.*, p. 20, n. 2.

(2) *Inst. Or.*, X, I, 90. J'ai recherché les *sententiae* de Lucain dans les livres I, II et IX de la Pharsale, et suis arrivé à des conclusions qui sont sensiblement les mêmes que pour Juvénal (voy. *Bull. de la Soc. pour le Progrès des Étud. phil. et hist.*, 1907, p. 49-59). Outre Juvénal et Lucain, Ovide qui, nous le savons par Sénèque le Père (Contr., II, 2, 8-12), eut son heure de succès dans la déclamation, usa et abusa des *sententiae* (Contr., IX, 5, 17 ; cf. Bornecque, *o. c.*, p. 183-184) ; Brück, *De Ovidio scholasticarum*

Les analogies de pensée et d'expression que j'ai signalées, ont leur importance; car les rhéteurs s'empruntaient mutuellement leurs traits; le succès allait à celui qui habillait d'une d'une manière nouvelle une *sententia* connue, autant qu'à celui qui trouvait une pensée originale; à cet égard, Cassius Sévérus a pu comparer les déclamateurs à des voleurs : ils changent les anses des coupes dérobées (*hos aiebat Severus Cassius, qui hoc facerent, similes sibi videri furibus alienis poculis ansas mutantibus; multi sunt qui, detracto verbo aut mutato aut adjecto, putent se alienas sententias lucrifecisse*, Contr., X, 5, 20) (1).

5) La recherche des *sententiae* est pour beaucoup dans cette **reprise maniérée d'une même idée sous plusieurs formes,** qui est une des particularités marquantes du style des rhéteurs.

Je dis « maniérée », parce que la légitime amplification oratoire, qui vise à la clarté et à la persuasion, n'est pas en cause; il s'agit proprement de « variations tautologiques », où l'on tourne et retourne la même pensée en vue de lui donner successivement des formes différentes; à ce jeu, le déclamateur s'attarde; il essaie de trouver des formules de plus en plus frappantes, et finit par tomber dans les redites vicieuses.

Sénèque le Père nous rapporte qu'Ovide avait introduit ce procédé dans ses vers (*Ovidius nescit quod bene cessit relinquere*, Contr., IX, 5, 17), et que le rhéteur Vottiénus

---

declamationum imitatore (diss. Giessen, 1909), ne traite malheureusement pas de la *sententia*, dans le sens que les rhéteurs romains donnaient à ce mot (cf. § 1, p. 8-11). — Pour les prosateurs de l'Empire, voy. Norden, *Ant. Kunstpr.*, I, p. 301 sq.; on peut dire que, chez aucun d'entre eux, à part peut-être Sénèque le Philosophe, la recherche de la *sententia* ne paraît aussi voulue que chez Ovide, Juvénal et Lucain, qui sont les vrais disciples de la déclamation. Cf. ce que dit Quintilien, Inst. Or., VIII, 5. 25 : *Duae sunt diversae opiniones, aliorum sententias solas paene spectantium, aliorum omnino damnantium.*

(1) Voy. encore Contr., IX, I, 12-13.

Montanus en abusait dans ses déclamations et ses plaidoyers, au point de s'attirer les railleries de ses collègues. Dans la Controverse IX, 5 (sujet : un fils est secrètement enlevé à son père et à sa seconde mère par son grand-père, après la mort suspecte de ses deux frères; le grand-père se défend), Montanus dit successivement : « Tu fais fausse route, père, et grossièrement; tu ne t'inquiètes pas des fils que tu as perdus; celui dont tu t'inquiètes n'est pas perdu pour toi. — C'en est fait de cet enfant, si on le retrouve. — Tous ceux qui s'intéressent à cet enfant doivent souhaiter qu'on ne le trouve pas. — Cet enfant, s'il ne suit son grand-père, suivra ses frères. — Cesse de chercher cet enfant, car pour toi, père, le trouver c'est le perdre, de telle façon que tu ne pourras plus le trouver. — Le grand-père l'a enlevé de peur que la marâtre ne l'enlève. — De tous ses enfants, le père cherche seulement celui qui se porte bien » (§ 16). Sénèque ajoute : *Habet hoc Montanus vitium; sententias suas repetendo corrumpit; dum non est contentus unam rem semel bene dicere, efficit, ne bene dixerit* (§ 17) [1].

Ces détails curieux expliquent bien des passages de Juvénal; la phrase de Sénèque à l'adresse d'Ovide revient souvent à l'esprit quand on lit les Satires : *Juvenalis nescit quod bene cessit relinquere.*

La question a d'autant plus d'importance que les répétitions d'idées ont servi plus d'une fois de prétexte à ceux qui veulent modifier la tradition manuscrite des Satires [2].

---

[1] Voy. encore Contr., IV, préf., 7 (*de Haterio*) : *Nec verborum illi tantum copia, sed etiam rerum erat; quotiens velles eamdam rem et quamdiu velles diceret. aliis totiens figuris, aliis tractationibus, ita ut nec consumi posset nec regi.* Cf. Bornecque, *o. c.*, p. 110 : Quand un trait a réussi, celui qui l'a trouvé le reprend sous une ou plusieurs autres formes, plus piquantes les unes que les autres, et, oubliant que savoir se borner est une qualité précieuse, finit généralement par le gâter.

[2] Voy. récemment : Leo, *Doppelfassungen bei Juvenal*, dans *Hermes*, t. XLIV, 4, p. 600 sq.

Je signale quelques exemples, où Juvénal semble se rapprocher beaucoup des rhéteurs (les différentes formes d'une même idée sont séparées par des tirets) :

II, 24 sq. *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes? —*
Quis caelum terris non misceat et mare caelo,
si fur displiceat Verri, homicida Miloni...

II, 60-61 *Dives erit magno quae dormit tertia lecto; —*
tu nube atque tace; — donant arcana cylindros (1).

II, 102 sq. *Res memoranda novis annalibus atque recenti*
historia, speculum civilis sarcina belli; —
nimirum summi ducis est occidere Galbam
et curare cutem, — summi constantia civis
Bebriacis campis solium adfectare Palati
et pressum in faciem digitis extendere panem... (2).

III, 26-28 *dum nova canities, — dum prima et recta senectus, —*
dum superest Lachesi quod torqueat, — et pedibus me
porto meis nullo dextram subeunte bacillo

III, 49-54 *Quis nunc diligitur nisi conscius et cui fervens*
aestuat occultis animus semperque tacendis? —
Nil tibi se debere putat, nil conferet umquam,
participem qui te secreti fecit honesti. —
Carus erit Verri, qui Verrem tempore quo vult
accusare potest (3).

III, 278-282 *Ebrius ac petulans qui nullum forte cecidit,*
dat pœnas, noctem patitur lugentis amicum
Pelidae, cubat in faciem, mox deinde supinus; —
ergo non aliter poterit dormire; — quibusdam
somnum rixa facit (4).

---

(1) Juv. cherche une *sententia* de plus en plus concise.

(2) Tout ce passage forme une parenthèse; si celle-ci s'allonge, c'est que précisément Juv. ne sait abandonner une idée antithétique qui lui plaît.

(3) Juv. tourne et retourne l'idée, jusqu'à ce qu'il arrive à la forme la plus concise et la plus saisissante.

(4) La reprise : *ergo non poterit aliter dormire*, après un premier développement passablement verbeux, n'a d'autre but, selon moi, que de préparer la formule finale : *quibusdam somnum rixa facit;* cf. Vahlen, *Op. acad.*, I, p. 236-237.

V, 93-96 . . . . *quando omne peractum est*
et jam defecit nostrum mare, dum gula saevit, —
retibus adsiduis penitus scrutante macello
proxima, — nec patimur Tyrrhenum crescere piscem. (1)

VI, 139-141 *Inde faces ardent, veniunt a dote sagittae; —*
libertas emitur : coram licet innuat atque
rescribat; — vidua est locuples quae nupsit avaro. (2)

VI, 557-564 *Praecipuus tamen est horum, qui saepius exul,*
cujus amicitia conducendaque tabella
magnus civis obit et formidatus Othoni; —
inde fides artis, sonuit si dextera ferro
laevaque, si longe castrorum in carcere mansit; —
nemo mathematicus genium indemnatus habebit,
sed qui paene perit, cui vix in Cyclade mitti
contigit et parva tandem caruisse Seripho. (3)

VI, 596-597 . . *steriles facit — atque homines in ventre necandos*
conducit. (4)

VII, 139-145 *Ciceroni nemo ducentos*
nunc dederit nummos, nisi fulserit anulus ingens; —
respicit haec primum qui litigat, an tibi servi
octo, decem comites, an post te sella, togati
ante pedes . . . .
. . . . . ; — *rara in tenui facundia panno.* (5)

VIII, 121-124 *Curandum in primis ne magna injuria fiat*
fortibus et miseris; — tollas licet omne quod usquam est
auri atque argenti, scutum gladiumque relinques
et jaculum et galeam; — spoliatis arma supersunt. (6)

---

(1) Après cela (v. 97-98), Juv. remanie encore deux fois sa pensée.

(2) Juv. reprend l'idée jusqu'à ce qu'il trouve la *sententia* définitive.

(3) Juv. s'attarde à une idée paradoxale; il la gâte en y insistant trop; la formule marquante est au v. 562 : *nemo mathematicus genium indemnatus habebit*. Je ne partage pas l'opinion de Leo (*Hermes*, XLIV, p. 608, cf. l'édition Jahn-Bücheler-Leo), qui écarte les v. 558-559; même en les écartant, le procédé que je signale subsiste.

(4) L'idée est reprise, uniquement parce qu'elle fournit un trait saisissant.

(5) Cf. p. 168, n. 3.

(6) Leo (*Hermes*, XLIV, p. 611, cf. l'édit. Jahn-Bücheler-Leo, p. 182) propose la double « récension » suivante :

a) *Curandum in primis ne magna injuria fiat*
fortibus et miseris; tollas licet omne quod usquam est
auri atque argenti : scutum gladiumque relinques.

b) *curandum in primis ne magna injuria fiat*
fortibus et miseris : spoliatis arma supersunt.



XI, 159-161 *Hic tibi vina dabit diffusa in montibus illis,*
a quibus ipse venit, quorum sub vertice lusit; —
namque una atque eadem est vini patria atque ministri.

XII, 62-67 *Sed postquam jacuit planum mare, — tempora [postquam*
prospera, — vectoris fatumque valentius euro
et pelago, — postquam Parcae meliora benigna
pensa manu ducunt hilares et staminis albi
lanificae, — modica nec multum fortior aura
ventus adest, (¹) . . . .

XIII, 54-59 . . . . . *grande nefas et morte piandum*
si juvenis vetulo non adsurrexerat et si
barbato cuicumque puer . . . . . . ; —
tam venerabile erat praecedere quattuor annis, —
primaque par adeo sacrae lanugo senectae.

XIII, 130-134 . *majore domus gemitu, majore tumultu*
planguntur nummi quam funera; — nemo dolorem
fingit in hoc casu, vestem diducere summam
contentus, vexare oculos umore coacto; —
ploratur lacrimis amissa pecunia veris. (²)

Il pense que les deux traditions ont été combinées, grâce à l'interpolation : *et jaculum et galeam.* Mais les manuscrits n'indiquent ici aucune perturbation du texte. Bien au contraire, cette façon de remanier une même idée, est en quelque sorte la signature de Juvénal ; le poète dit une première fois : *curandum in primis ne magna injuria fiat fortibus et miseris;* c'est déjà une *sententia* : cf. Contr., IX, 6, 1 *nullum magis adversarium timeas quam qui vivere non potest, occidere potest*; mais l'idée est susceptible de prendre d'autres formes; Juv. la répète une seconde fois, et prépare le trait final, enfermé en trois mots : *spoliatis arma supersunt.* En guise de transition, il reprend aussitôt : « Ce n'est pas que je veuille uniquement faire une *sententia*; je n'envisage que la vérité ! » (*quod modo proposui, non est sententia : verum est*). Pour la psychologie de Juvénal, tout ce passage me paraît des plus intéressant. Leo n'aurait pas dû modifier ici le texte traditionnel de l'édition Jahn-Bücheler. Son hypothèse de la *duplex recensio*, savamment édifiée, me paraît sujette à caution. Mais ce n'est pas le lieu, ici, de me livrer à de plus amples discussions sur la tradition manuscrite.

(¹) La dernière redite est bien fade en comparaison de ce qui précède; voy. Ribbeck, *Der echte und der unechte Juvenal*, p. 42.

(²) Cf. p. 168, n. 3, et p. 169, n. 5.

XIII, 240-244 *Nam quis*
peccandi finem posuit sibi? — Quando recepit
ejectum semel attrita de fronte ruborem? —
Quisnam hominum est quem tu contentum videris uno
flagitio?

XIV, 47-49 *Maxima debetur puero reverentia, siquid*
turpe paras; — nec tu pueri contempseris annos; —
sed peccaturo obstet tibi filius infans. (1)

Il résulte de ce choix d'exemples que le procédé de la « variation tautologique » a laissé des traces assez profondes dans les Satires.

Comme les rhéteurs, Juvénal s'attarde de préférence aux pensées piquantes et paradoxales (2); comme eux, il insiste sur toute idée saillante; comme eux, il n'évite pas toujours la vulgaire tautologie, et l'on peut alors dire de lui ce que Sénèque disait de Montanus : *sententias suas repetendo corrumpit* (Contr., IX, 5, 17). Vouloir, dans ce cas, redresser les Satires, c'est méconnaître un des aspects les plus caractéristiques de l'abondance déclamatoire. N'oublions pas cet avertissement de Jahn : (*Juvenalis*) *ubi opportunum locum nactus esse sibi videtur, finem accumulandi non invenit*; *denique* SENTENTIAS CAPTAT (3).

---

(1) Répétition d'autant plus vicieuse, que la même idée est déjà développée depuis le v. 38 : *Hujus enim vel una potens ratio est, ne crimina nostra sequantur ex nobis geniti*, etc. En somme, Juvénal, ici et ailleurs, mérite le reproche adressé par Quintilien aux rhéteurs : *Quidam sententiarum gratia verbosissimos locos arcessunt quum ex locis debeat nasci sententia* (Inst. Or., II, 4, 31).

(2) C'est ce qu'on constate également pour Lucain (cf. mon art. cit., p. 52 et p. 58). Ainsi, à propos des Nasamons, qui habitaient les côtes de la stérile Libye, Lucain trouve une idée qui lui fournit plusieurs traits :

IX, 440 sq. (*Nasamon*) *quem mundi barbara damnis*
Syrtis alit . . . .
. . . . ; — *nulla portus tangente carina,*
novit opes; — sic cum toto commercia mundo
naufragiis Nasamones habent.

(3) Voy. l'édit. Jahn-Bücheler-Leo, réf. p. IX.



Il y a aussi, dans les Satires, bien des répétitions d'i qui sont l'effet de l'*oratio uberior* propre à Juvénal[1]. Il se garder, encore ici, de corriger arbitrairement la trad manuscrite: *Abundantiam orationis* (*apud Juvenalem*).... *vel eos attendere, qui si qua luxuriantia in his carminibus offer falce critica resecare animum inducunt*[2].

Enfin, il y a certains passages où Juvénal, qui ain note pittoresque, redit sa pensée pour la rendre d'une plus concrète; voy. p. ex. Sat. II, 6-7 : *si quis Arist similem vel Pittacon emit — et jubet archetypos pluteum se Cleanthas.*

Tant il est vrai que, même dans le domaine restrein répétitions d'idées, le déclamateur et le poète prév tour à tour.

C. — Abus des procédés de style oratoires.

L'apostrophe, l'interrogation de rhétorique et la répé oratoire sont très en vogue dans le discours parlé. On bien que ces procédés ont été largement mis à profit p déclamateurs.

Si Juvénal en a abusé à son tour, nous aurons là le d élément de notre démonstration[3].

---

(1) Cf. ci-dessus, p. 154.

(2) Vahlen, *Op. acad.*, I, p. 232-233.

(3) L'exclamation est un autre procédé oratoire cher aux rhéteu p. ex. Contr., 1, 1, 3 ; 1, 1, 9 ; 1, 1, 17 ; I, 2, 1 ; I, 4, 1 ; I, 4, 5 ; I, 4, 12 ; I, 8, 1 ; les *Petites* et les *Grandes Déclamations* fourmillent d'exclam Juvénal, à tout prendre, en use modérément; voy. Sat. I, 91-92, I, II, 72-74, II, 159, V, 132-134, VI, 306-308, VI, 317-319, VI, 335-: 638 (cf. *Decl. min.*, n° CCCVI, Ritter, p. 201 : *Utinam credibilia fin.* X, 157-158 (Cf. Contr., II, 4, 1 : *Qualem vidi!....* Contr., X, 6, *exc. illud, di, spectaculum fuit!...*), X, 159-161 (cf. Contr., 1, 1, 17 : *O Fortuna, vices tuas! Ille dives modo superbus rogavit alimenta!*), X. XIV, 221-222; il faut y ajouter quelques exclamations qui vont de p l'apostrophe (voy. l'apostrophe); il y a aussi certaines exclamations ir

1) **L'apostrophe.** Les rhéteurs étaient habitués à parler directement aux nombreux personnages fictifs impliqués dans les Controverses et Suasoires; leurs apostrophes sont à ce point solennelles, qu'on supposerait presque qu'il y ait eu des figurants.

Dans la Controverse I, 2, ils invectivent à l'envi la jeune fille qui veut devenir prêtresse après avoir fréquenté le milieu des pirates : *Cujus audaciae es, puella? Etiamsi nos nobis non timeremus, tu tibi metuere deberes* (§ 3). *Stetisti, puella, in lupanari : jam te ut nemo violaverit, locus ipse violavit* (§ 7). Dans la Controverse IX, 3, ils interpellent des enfants coupables d'ingratitude; Fuscus leur dit (§ 7) : « Quand vous étiez exposés, je vous ai recueillis; je vous ai élevés, soignés pendant vos maladies, assis à votre chevet; vous avez avancé ma vieillesse, et maintenant, vous m'abandonnez? »

On s'adressait avec une égale facilité aux vivants et aux morts, aux personnages de l'histoire et à ceux de la mythologie, aux choses inanimées et aux idées abstraites; ainsi, l'apostrophe était souvent doublée d'une **personnification.**

Capiton réveille les héros du passé : *Exsurgite nunc, Bruti, Horatii, Decii et cetera imperii decora* (Contr., IX, 2, 9). Glycon, Euctémon, Adéus, Damas et Craton parlent à Prométhée : *Πῦρ καὶ ἄνθρωπος, Προμηθεῦ, τὰ σά σε δῶρα βασανίζει* (X, 5, 20,

---

voy. Sat. VI, 255 sq., XV, 10-11. Seule la tournure exclamative *i nunc et...*, (cf. Gylling, *o. c.*, II, p. 50) rappelle de près la déclamation; voy. Sat. VI, 306-308 (*i nunc et dubita....!*), X, 310-311 (*i nunc et juvenis specie laetare tui...!*), XII, 57-58 (*i nunc et ventis animam committe...!*), cf. X, 166-167 (*i demens et saevas curre per Alpes...!*). Comp. à cela, Suas. VI, 2 (*i nunc et Antonium roga!*), Contr., VII, 2, 11 (*i ergo, ut sciat plus sibi Antoni accusationem nocuisse quam Popilli defensionem profuisse!*), Petites Déclam., n° CCCXIII, Ritter, p. 227 (*i nunc et nega! i nunc et alienam pecuniam converte in tuas cupiditates!*), n° CCCXV, p. 236 (*ite nunc et dicite « demens erat »!*), ibid., p. 237 (*ite nunc et paribus absolvite!*), Grandes Déclam., n° X, 7, Lehnert, p. 194 (*ite nunc et putate vana fuisse matris solacia!*), n° XVIII, 8, p. 327 (*ite nunc... et adhuc dubitate quis famae fuerit auctor cujus pater agit causam*).

cf. ibid., 21) (1). Julius Bassus congratule une province : *Gratulor sorti tuae, provincia, quod, desiderante tale spectaculum meretrice, plenum carcerem damnatis habuisti* (IX, 2, 4) (2). Menton dit aux temples, aux lois et à la patrie : *Vos ego tunc respexi, templa, leges, rempublicam; nam si me tantum spectassem, facile tyrannidem effugissem illa, qua frater effugerat* (IX, 4, 22). Latron interroge son cœur, sa langue, ses yeux : *Quid contremescis, pectus? Quid, lingua, trepidas? Quid, oculi, obtorpuistis?* (II, 3, 1). Fuscus fait des reproches à ses propres larmes : *Quid me intempestivae proditis lacrimae?* (II, 3, 4). On ne garde nulle mesure : on interpelle les chefs des Grecs devant Troie, aussi bien que le compatriote Cicéron (X, 6, 2; X, 3, 3); on félicite la ville de Rome (X, 4, 9); on invoque la république (I, 4, 1); on donne des ordres aux cadavres : *Exsurgite nunc, vira cadavera, rogate pro patre* (VII, 4, 9).

Juvénal, en abandonnant la déclamation pour la poésie, a continué à apostropher indifféremment les personnes et les choses.

Il ne s'agit pas ici des cas où le poète, en vertu d'un procédé de composition qui a été mis en lumière (3), expose ses critiques à un Trébius ou un Postumus, et discute avec eux, mais des apostrophes nombreuses qui se produisent incidemment dans le corps des Satires.

Juvénal s'adresse : à une province (*at tu, victrix provincia, ploras*, I, 50, cf. V, 119), à l'argent (*etsi, funesta pecunia, templum non habitas*, I, 113; *o nummi, vobis hunc praestat honorem*, V, 136), aux nobles *(o proceres, censore opus est an haruspice nobis?* II, 121), au dieu Mars (*o pater urbis, unde nefas tantum Latiis pastoribus? Unde haec tetigit, Gradive,*

---

(1) Voy. la remarque, p. 158, n. 2.

(2) Cf. Petites Déclam., n° CCCXIV, Ritter, p. 235 : *Ego vero* GRATULOR *mortalitati*; Grandes Déclam., n° XIX, 4, Lehnert, p. 339 : *Manibus meis* GRATULOR.

(3) Voy. chap. II. p. 96.

tuos urtica nepotes? II, 126 sq.), aux Quirites (*non possum ferre, Quirites, Graecam Urbem*, III, 60), à Quirinus (*rusticus ille tuus sumit trechedipna, Quirine*, III, 67), à Brutus (*quis priscum illud miratur acumen, Brute, tuum?* IV, 103), à Bellone (*ut fanaticus œstro percussus, Bellona, tuo devinat*, IV, 124), à Cynthie et à Lesbie (*haut similis tibi, Cynthia, nec tibi, cujus turbavit nitidos extinctus passer ocellos*, VI, 7), aux médecins (*o medici, nimiam pertundite venam*, VI, 46), à Lentulus (*ut tibi, Lentule, nobilis Euryalum aut murmillonem exprimat infans*, VI, 80), à Britannicus (*ostenditque tuum, generose Britannice, ventrem*, VI, 124), à Cornélie (*malo Venusinam quam te, Cornelia, mater Gracchorum*, VI, 167), à une vieille femme débauchée (*tune etiam, quam sextus et octogensimus annus pulsat, adhuc graece?* VI, 192), aux descendants de l'antique noblesse (*dicite vos, neptes Lepidi caecive Metelli, Gurgitis aut Fabii, quae ludia sumpserit umquam hos habitus?* VI, 265-267), à Quintilien (*dic, dic aliquem sodes hic, Quintiliane, colorem*, VI, 279-280), à Janus (*dic mihi nunc quaeso, dic, antiquissime divum, respondes his, Jane pater?* VI, 393-394)[1], aux habitants de l'Inde (*his emitur quidquid graciles huc mittitis, Indi*, VI, 466), à une femme coquette (*quaenam est hic culpa puellae, si tibi displicuit nasus tuus?* VI, 495), à un mari trompé (*gaude, infelix, atque ipse bibendum porrige quidquid erit*, VI, 597), aux enfants qui ont perdu leur père (*vos ego, pupilli, moneo, quibus amplior est res*, VI, 629), aux jeunes gens (*hoc agite, o juvenes*, VII, 20), à la ville d'Athènes (*hunc*

---

[1] Cf. Sat. VI, 29 (Dic, *qua Tisiphone, quibus exagitare colubris?*), VIII, 56 (Dic *mihi, Teucrorum proles,...*), IX, 54 (Dic, *passer, cui tot montes?*), X, 338 (*quid placeat* dic), XIII, 33 (dic, *senior bulla dignissime, nescis...*), XIV, 211 (dic, o *vanissime, quis te festinare jubet?*). L'impératif *dic* est fréquent dans la déclamation; voy. Contr., II, 3, 17 : Dic, *quid tibi cum socero convenit?* Contr., II, 3, 18 : Dic *mihi quid tibi cum socero convenerit, quanto tibi nuptias promiserit*; Contr., VII, 5, 2 : Dic, *puer, quis patrem tuum occiderit*; Contr., IX, 3, 4 : Dic, *uter obsequentior sit, uter indulgentior;* Petites Déclam., n° CCCXLV, Ritter, p. 362 : Dic, dic *quanti emeris.*

inopem vidistis, Athenae, VII, 205), aux pères de famille (*sed vos saevas imponite leges*, VII, 229), à Gétulicus et à Silanus (*salve Gaetulice, seu tu Silanus*, VIII, 26-27), à un pauvre provincial (*praeconem, Chœrippe, tuis circumspice pannis*, VIII, 95), à Néron (*mitte Ostia, Caesar, mitte*, VIII, 171), aux nobles (*at vos, Trojugenae, vobis ignoscitis*, VIII, 181), à Damasippe (*consumptis opibus vocem, Damasippe, locasti*, VIII, 185), à Néron (*ante pedes Domiti longum tu pone Thyestae syrma*, VIII, 228), à Catilina (*quid, Catilina, tuis natalibus atque Cethegi inveniet quisquam sublimius*, VIII, 231), à la seconde Philippique (*ridenda poemata malo quam te, conspicuae divina Philippica famae*, X, 125), à Hannibal (*i demens et saevas curre per Alpes*, X, 166), à Silanus (*haec tu secreta et paucis commissa putabas*, X, 337), à la Fortune (*nos te, nos facimus, Fortuna, deam caeloque locamus*, X, 366, cf. XIV, 315-316), à Neptune (*perque tuum, pater Aegaei, Neptune, tridentem*, XIII, 81), à un marchand cupide (*tu, Corycia semper qui puppe moraris*, XIV, 267), à Épicure (*quantum, Epicure, tibi parvis suffecit in hortis*, XIV, 319) [1].

---

[1] Pour les ressemblances de détail, voy. Sat. I, 50 et Contr., IX, 2, 4 (apostrophe à une province), Sat. I, 113 et Contr., I, 1, 17 (apostrophe à l'argent), Sat. VII, 205 et Contr., X, 4, 9 (apostrophe à une ville), Sat. XV, 86 et Contr., IX, 2, 4, X, 4, 9 (félicitations adressées à des choses inanimées). — On a vu que Glycon, Euctémon, Adéus, Damas et Craton parlent à Prométhée (voy. ci-dessus, p. 173-174). Juvénal en fait peut-être de même, Sat. XV, v. 84 sq. :

> *Hic gaudere libet quod non violaverit ignem,*
> *quem summa caeli raptum de parte* PROMETHEUS
> *donavit terris; elemento gratulor* ET TE
> EXULTARE REOR.

Contrairement à l'avis des commentateurs, je me demande si TE ne se rapporte pas à PROMETHEUS, bien plutôt qu'au feu (Mayor lui-même note : *Yet the transition is harsh*) ou à Volusius Bithynicus (nommé au v. 1). Prométhée est le personnage qui vient d'être évoqué, et il n'est pas impossible que ce soit à lui que Juvénal s'adresse : c'est bien dans le goût d'un déclamateur de supposer que Prométhée se réjouisse, parce que le feu n'a pas subi d'outrage!

Les rhéteurs imaginent parfois des scènes surprenantes, où les morts s'érigent en juges des vivants; c'est l'aboutissement logique du procédé de la personnification à outrance :

Contr., IX, 1, 4 : *Videbatur mihi omnis majorum meorum circa me turba fremere dicentium : « ubi sunt illae manus, quae solvere Miltiadem? »*. Ibid., 8 : *Steterant ante oculos meos majorum imagines emissusque sede sua Miltiades majestate imperatoria refulsit et iterum meas invocavit manus.*

Cf. II, 72 sq. *En habitum quo te leges ac jura ferentem*
vulneribus crudis populus modo victor et illud
montanum positis audiret vulgus aratris!

II, 153 sq. *Curius quid sentit et ambo*
Scipiadae, quid Fabricius manesque Camilli,
quid Cremerae legio et Cannis consumpta juventus,
tot bellorum animae, quotiens hinc talis ad illos
umbra venit? Cuperent lustrari, si qua darentur
sulpura cum taedis et si foret umida laurus.

Voy., dans le même ordre d'idées, Contr., I, 1, 16 : STARE *ante oculos* FORTUNA *videbatur et dicere : « talia patiuntur qui suos non alunt »*.

Cf. VI, 605 sq. STAT FORTUNA *improba noctu*
adridens nudis infantibus, hos fovet omni
involvitque sinu, ...[1]

2) **L'interrogation de rhétorique.** Dans son *Étude sur les Satires d'Horace*[2], M. Cartault a distingué trois genres d'interrogations : l'interrogation familière, suivie de réponse, employée dans la vie de tous les jours, — l'interrogation de discussion, qui suppose une réponse forcée de la part de

(1) Juvénal n'introduit qu'une seule fois une véritable *prosopopée* (parole donnée aux choses inanimées); voy. Sat. IX, 63 : *Sed pensio clamat : « Posce! »*. — Elle n'a rien de commun avec la déclamation.

(2) P. 181 sq..

l'adversaire, — l'interrogation de rhétorique, dont usent plus les écrivains qui veulent donner à leur style un mouv ment factice. Cette dernière, dans les satires d'Horace, est beaucoup la moins fréquente ([1]).

C'est le contraire dans les *declamationes* et aussi dans l satires de Juvénal.

Les déclamateurs emploient fort peu l'interrogation fan lière et l'interrogation de discussion ([2]); mais il y a, dans leu discours, une grande abondance d'interrogations de rhé rique :

Contr., I, 1, 3 : Ergo *fame morientem videbo, per cujus cin juraturus sum?* — Ibid. : Quis *crederet jacentem supra crep nem Marium aut fuisse consulem aut futurum?* — I, 1, 6 : E *aliquis peribit fame, qui filium tuum optat superstitem?* I, 4, 1 : Ego *te non abdicem? Vellem possem occidere.* — Ib Quis *non putet aut me sine filio fuisse aut filium sine manib* — I, 4, 5 : Quem *minus hoc crimine perdere debui quam patr* — I, 6, 2 : *Talem* quis *amare nisi misericors posset?* — I, 6 Quid *recenseo singulos, cum hanc urbem possim tibi ostend* — I, 7, 5 : Quid *miserum, si non putaverunt turpe pir accipere mercedem, quam pater dabat?* — II, 1, 1 : Nam *ex summis opibus ad egestatem devolutos loquar?* — II, 1 *Dives sustulit unum filium; non fuit contentus;* quid *erat diviti unus?* — II, 1, 6 : Ego *in domum vestram intrab* Ego *ornamenta vestra occupabo...?* — II, 1, 11 : An, *ut con*

([1]) Voy. Cartault, *o. c.*, p. 190.

([2]) Cela s'entend pour l'interrogation familière. Quant à l'interrog de discussion, il ne faut pas oublier que les *declamationes* étaient d cours de parade, et que les rhéteurs ne discutaient guère entre eux un aveu caractéristique dans la Petite Déclam. n° CCCXXV (Ritter, p *Habent hoc incommodum controversiae scholasticae, quod quibusda pondere non possunt.* — Je dois faire abstraction ici d'un genre d'in gation, qui est particulier aux Controverses, et qu'on pourrait a « l'interrogation judiciaire »; c'est la question posée par l'accusat par le défenseur aux personnages imaginaires de la *declamatio*.

populis instruantur et tecta auro fulgeant, parricidium tanti fuit? — Ibid. : An, *ne quid ventri negetur libidinique, orbis servitium expetendum est?* — Ibid. : *In* QUID *tandem sic pestiferae istae divitiae expetuntur, si ne in hoc quidem ut liberis relinquantur?* QUID *tandem est quod non divitiae corruperint?* — II, 1, 13 : QUIS ENIM *tam pravis oblectare animum incitamentis possit, si vera cognoverit?* — II, 1, 15 : *Si omnes mali sunt,* QUID *isto patre miserius? Si omnes boni sunt,* QUID *isto patre furentius?* — Ibid. : *In hanc* EGO *domum ibo, in qua aut totiens insanitur a patre, aut totiens peccatur in patrem?* — II, 1, 19 : QUID ENIM *ad amittendum patrem interest, utrum ejiciar an transferar?* — II, 3, 2 : *Fili,* NONNE *saepe exorandui, saepe reconciliatus sum, saepe quod negaram dedi?* — II, 3, 8 : QUIS *umquam pater praeter me sic ignoscere jussus est?* — II, 3, 9 : QUID *tibi, optime socer, pro ista misericordia tua, precor, nisi superstitem filium?* — II, 4, 6 : QUIS *illis nuptiis interfuit nisi abdicatus aut abdicandus?* — Ibid. : *Senex amans, senex ebrius...* NONNE *portentum est?* — Ibid. : QUIS *imperator ob hoc ipse de proelio fugit, ut bene pugnaret exercitus?* QUIS, *ut ambitum comprimeret, ipse honores mercatus est?* QUIS, *ut seditionem leniret, turbavit rempublicam?* — VII, 5, 3 : EGO *taceam de adulterio...?* EGO *taceam de parricidio...?* — VII, 5, 6 : QUIS *parricidio puras manus servat et inde incipit quo pervenire difficile est?* — VII, 6, 7 : QUID ENIM *miserius accidere potest quam is status in libertate, quam ceteri vix ferunt in servitute?* — VII, 8, 3 : ERGO *nos injuriam periculosius negavimus quam fecimus?* — IX, 1, 4 : *Adulteram dimittam, patiar adulteram, qui non tam glorior quod filius sum Miltiadis quam quod vicarius?* — IX, 1, 6 : EGO *adulteros dimittam? Ardet cupiditate vindictae animus.* — X, 5, 25 : EGO, *ardente Olyntho, non odissem ignium auctorem?* — Suas. I, 2 : QUAE *tam ferae gentes fuerunt, quae non Alexandrum posito genu adorarunt?* QUI *tam horridi montes quorum non juga victor miles calcaverit?* — Suas. I, 13 : QUID *ibi potest esse salvi, ubi ipsum mare perit?* — Suas. VI, 4 : *Tacebis* ERGO *proscri-*

bente Antonio et rempublicam laniante...? — Suas. VII, 1
Peribit ERGO *quod Cicero scripsit, manebit quod Antoni*
proscripsit? (1).

Nous sommes donc en présence d'un procédé fastidieu
On a pu voir que la formule même qui introduit la plupa
de ces interrogations est stéréotypée : c'est le pronom inte
rogatif *quis*, *quid*, équivalant à *nemo*, *nihil*, ou l'adjec
interrogatif *qui* (*quis*), *quae*, *quod*, équivalant à *nullus*, *nul*
nullum, accompagnés d'une conjonction, surtout de *eni*
non moins caractéristique est l'emploi du pronom *ego*, le ver
de la phrase étant au subjonctif ou au futur de l'indicatif;
aura remarqué aussi les interrogations oratoires introdui
par la conjonction *ergo*.

La liste des interrogations de rhétorique, dans les Satir
est très longue, et de plus, Juvénal se sert des mêmes f
mules que les déclamateurs (2) :

I, 1-4. *Semper* EGO *auditor tantum? Numquamne repona*
vexatus totiens rauci Theseide Cordi?
Impune ERGO *mihi recitaverit ille togatas,*
hic elegos? (3)

I, 30-33 NAM QUIS *iniquae*
tam patiens urbis, tam ferreus, ut teneat se,
causidici nova cum veniat lectica Mathonis
plena ipso?

---

(1) Dans les *Declam. min.* et dans les *Declam. maj.*, les interrogat
oratoires sont, proportionnellement, encore plus nombreuses, surtout c
qui sont introduites par *quis*, *quid*, *quis enim*, etc..

(2) Pour la formule *quis enim*, *quid enim*, cf. Gylling, *o. c.*, II, p. 34.

(3) Les premiers vers de Juvénal — si, comme je le crois, la Sat. I
composée avant toutes les autres — sont donc, au point de vue de la fo
un écho des *declamationes*; cf. p. ex. Contr., VII, 5, 3 : *Ego tacea*
adulterio...? Ego taceam de parricidio...? — Aux exemples avec *ego* et
que j'ai choisis dans les Controverses et Suasoires, on pourrait en aj
bien d'autres, empruntés aux *Petites* et aux *Grandes Déclamations*;
p. ex. *Declam. maj.*, n° VI, 6 (Lehnert, p. 115) : EGO *te in calamitate dese*
EGO *alligatam relinquam?*

I, 51-52 *Haec* EGO *non credam Venusina digna lucerna?*
Haec EGO *non agitem? Sed* QUID *magis?*

I, 63-64 NONNE *libet medio ceras implere capaces*
quadrivio?

I, 77-78 QUEM *patitur dormire nurus corruptor avarae?*
QUEM *sponsae turpes et praetextatus adulter?*

I, 87-89 *Et* QUANDO *uberior vitiorum copia?* QUANDO
major avaritiae patuit sinus? Alea QUANDO
hos animos?

I, 94-95 QUIS *totidem erexit villas,* QUIS *fercula septem*
secreto cenavit avus?

I, 139-140 SED QUIS *ferat istas*
luxuriae sordes?

II, 8-9 QUIS ENIM *non vicus abundat*
tristibus obscœnis?

II, 24 sq. QUIS *tulerit Gracchos de seditione querentes?*
QUIS *caelum terris non misceat et mare caelo,*
si fur displiceat Verri, homicida Miloni?(¹)

II, 34-35 NONNE *igitur jure ac merito vitia ultima fictos*
contemnunt Scauros et castigata remordent?

III, 6-7 NAM QUID *tam miserum, tam solum vidimus, ut non*
deterius credas horrere incendia?

III, 49-50 QUIS *nunc diligitur nisi conscius et cui fervens*
aestuat occultis animus semperque tacendis?

III, 81-82 *Horum* EGO *non fugiam conchylia?* ME *prior ille*
signabit fultusque toro meliore recumbet?

III, 160-162 QUIS *gener hic placuit censu minor atque puella*
sarcinulis impar? QUIS *pauper scribitur heres?*
QUANDO *in consilio est aedilibus?*

III, 190 QUIS *timet aut timuit gelida Praeneste ruinam?*

(¹) Cf. Contr., II, 4, 6: QUIS *imperator ob hoc ipse de prœlio fugit, ut bene pugnaret exercitus?* QUIS, *ut ambitum comprimeret, ipse honores mercatus est?* QUIS, *ut seditionem leniret, turbavit rempublicam?*

III, 257-260	*Nam si procubuit qui saxa Ligustica portat axis et eversum fudit super agmina montem,* QUID *superest e corporibus?* QUIS *membra,* QUIS *ossa invenit?*
III, 309	QUA *fornace graves,* QUA *non incude catenae?*
IV, 5-6	QUID *refert igitur, quantis jumenta fatiget porticibus?*
IV, 14-15	QUID *agas cum dira et fœdior omni crimine persona est?*
IV, 46-48	QUIS ENIM *proponere talem aut emere auderet, cum plena et litora multo delatore forent?*
IV, 84-86	QUIS *comes utilior, si clade et peste sub illa saevitiam damnare et honestum adferre liceret consilium?*
IV, 86-88	SED QUID *violentius aure tyrann cum quo de pluviis aut aestibus aut nimboso vere locuturi fatum pendebat amici?*
IV, 101-103	QUIS ENIM *jam non intellegat art patricias?* QUIS *priscum illud miratur acumen, Brute, tuum?*
V, 127-130	QUANDO *propinat Virro tibi sumitve tuis contacta labellis pocula?* QUIS *vestrum temerarius, usque adeo* QUIS *perditus, ut dicat regi « bibe »?*
V, 157-158	NAM QUAE *comœdia, min* QUIS *melior plorante gula?*
V, 163-165	QUIS ENIM *tam nudus, ut ill bis ferat, Etruscum puero si contigit aurum vel nodus tantum et signum de paupere loro?*
VI, 166	QUIS *feret uxorem cui constant omnia?*
VI, 178-179	QUAE *tanti gravitas,* QUAE *forma, ut se tibi semper imputet?*

VI, 181-183 — QUIS *deditus autem usque adeo est, ut non illam, quam laudibus effert, horreat inque diem septenis oderit horis?*

VI, 185-187 — NAM QUID *rancidius, quam quod se non putat ulla formosam nisi quae de Tusca Graecula facta est, de Sulmonensi mera Cecropis?*

VI, 196-197 — QUOD ENIM *non excitet inguen vox blanda et nequam?*

VI, 246-247 — *Endromidas Tyrias et femineum ceroma* QUIS *nescit, vel* QUIS *non vidit vulnera pali?*

VI, 252-253 — QUEM *praestare potest mulier galeata pudorem, quae fugit a sexu, vires amat?*

VI, 300 — QUID ENIM *Venus ebria curat?*

VI, 342-345 — ET QUIS *tunc hominum contemptor numinis? Aut* QUIS *simpuvium ridere Numae nigrumque catinum et Vaticano fragiles de monte patellas ausus erat? Sed nunc ad* QUAS *non Clodius aras?*

VI, 388-390 — QUID *faceret plus aegrotante viro, medicis* QUID *tristibus erga filiolum?*

VI, 568 — QUID ENIM *majus dare numina possunt?*

VI, 617 — QUAE *non faciet quod principis uxor?*

VII, 63-65 — QUIS *locus ingenio, nisi cum se carmine solo vexant et dominis Cirrhae Nysaeque feruntur pectora vestra duas non admittentia curas?*

VII, 94-95 — QUIS *tibi Maecenas,* QUIS *nunc erit aut Proculeius aut Fabius?* QUIS *Cotta iterum,* QUIS *Lentulus alter?*

VII, 103-104 — QUAE *tamen inde seges? Terrae* QUIS *fructus apertae?* QUIS *dabit historico quantum dabit acta legenti?*

VII, 146-147 — QUANDO *licet Basilo flentem producere matrem?* QUIS *bene dicentem Basilum ferat?*

VII, 199-200 — *Ventidius* QUID ENIM? QUID *Tullius?* ANNE *aliud quam sidus et occulti miranda potentia fati?* (1)

---

(1) Sur les interrogations introduites par *an, anne*, voy. Vahlen, *Op. acad.*, I, p. 240-241. Elles sont assez fréquentes dans les déclamations.

VII, 215-216	Quis *gremio Celadi doctique Palaemonis adfert quantum grammaticus meruit labor?*
VIII, 1 sq.	*Stemmata* quid *faciunt*, quid *prodest, Pontice, longo sanguine censeri . . . . ?* Quis *fructus generis tabula jactare capaci Corvinum . . . . ?*
VIII, 30-32	Quis enim *generosum dixerit hunc qui indignus genere et praeclaro nomine tantum insignis?*
VIII, 94	Sed quid *damnatio confert?*
VIII, 114-115	Quid *resinata juventus cruraque totius facient tibi levia gentis?*
VIII, 119-120	Quanta *autem inde feres tam dirae praemia culpae, cum tenuis nuper Marius descinxerit Afros?*
VIII, 192-193	*Quanti sua funera vendunt* quid *refert?*
VIII, 199	*Haec ultra* quid *erit nisi ludus?*
VIII, 211-212	*Libera si dentur populo suffragia*, quis *tam perditus ut dubitet Senecam praeferre Neroni?*
VIII, 221-223	quid enim *Virginius armis debuit ulcisci magis aut cum Vindice Galba, quod Nero tam saeva crudaque tyrannide fecit?*
VIII, 231-232	Quid, *Catilina, tuis natalibus atque Cethegi inveniet quisquam sublimius?*
IX, 24	*Nam* quo *non prostat femina templo?*
IX, 38	Quod *tamen ulterius monstrum quam mollis avarus?*
IX, 58	Nam quis *plura linit victuro dolia musto?*
IX, 110-112	Quod enim *dubitant componere crimen in dominos, quotiens rumoribus ulciscuntur baltea?*
X, 4-6	Quid enim *ratione timemus aut cupimus?* Quid *tam dextro pede concipis ut te conatus non paeniteat votique peracti?*
X, 97-98	Sed quae *praeclara et prospera tanti, ut rebus laetis par sit mensura malorum?*

X, 141-142
Quis enim *virtutem amplectitur ipsam,*
praemia si tollas?

X, 207-208
Anne *aliquid sperare potest haec inguinis aegri*
canities?

X, 210-215
Nam quae *cantante voluptas,*
sit licet eximius, citharœdo sive Seleuco
et quibus aurata mos est fulgere lacerna?
Quid *refert, magni sedeat qua parte theatri*
qui vix cornicines exaudiet atque tubarum
concentus?

X, 278-279
Quid *illo cive tulisset*
natura in terris, quid *Roma beatius umquam?*

X, 302-303
Quid enim *puero conferre potest plus*
custode et cura natura potentior omni?

X, 321-322
Quid enim *ulla negaverit udis*
inguinibus, sive est haec Oppia sive Catulla?

XI, 2-3
Quid enim *majore cachinno*
excipitur vulgi quam pauper Apicius?

XI, 38-39
Quis enim *te deficiente crumina*
et crescente gula manet exitus?

XI, 182
Quid *refert tales versus qua voce legantur?*

XII, 28
Pictores quis *nescit ab Iside pasci?*

XII, 48-49
Sed quis *nunc alius,* qua *mundi parte* quis *audet*
argento praeferre caput rebusque salutem?

XIII, 23-25
Quae *tam festa dies ut cesset prodere furem*
perfidiam fraudes atque omni ex crimine lucrum
quaesitum et partos gladio vel pyxide nummos?

XIII, 98-99
Quid enim *velocis gloria plantae*
praestat et esuriens Pisaeae ramus olivae?

XIII, 162-165
Quis *tumidum guttur miratur in Alpibus aut* quis
in Meroe crasso majorem infante mamillam?
Caerula quis *stupuit Germani lumina, flavam*
caesariem et madido torquentem cornua cirro?

XIII, 234-235
Quid enim *sperare nocentibus aegris*
concessum? Vel quae *non dignior hostia vita?*

13

XIII, 240-244 NAM QUIS *peccandi finem posuit sibi?* QUANDO *recepit ejectum semel attrita de fronte ruborem?* QUISNAM *hominum est quem tu contentum videris uno flagitio?*

XIV, 135 *Sed* QUO *divitias haec per tormenta coactas?*

XIV, 177-178 SED QUAE *reverentia legum?* QUIS *metus aut pudor est umquam properantis avar*

XIV, 265 sq. AN *magis oblectant animum jactata petauro corpora . . . . ?*

XV, 1-2 QUIS *nescit, Volusi Bithynice, qualia demens Aegyptos portenta colat?*

XV, 103-104 QUISNAM *hominum veniam dare* QUISVE *deor urbibus abnueret dira atque inmania passis?*

XV, 140-142 QUIS ENIM *bonus et face dignus arcana, qualem Cereris vult esse sacerdos, ulla aliena sibi credit mala?*

XV, 160-162 QUANDO *leoni fortior eripuit vitam leo?* QUO *nemore umquam expiravit aper majoris dentibus apri?*

XVI, 1-2 QUIS *numerare queat felicis praemia, Galli, militiae?*

XVI, 25-27 QUIS *tam procul absit ab urbe praeterea,* QUIS *tam Pylades, molem aggeris ultra ut veniat?*

Dans tous ces exemples, Juvénal semble non pas *indig tione concitus*, mais *calidus*, à la façon des déclamateurs ([1]

([1]) Cf. Kiaer, *Sermonem D. J. Juvenalis certis legibus adstricti* (Hauniae, 1875), p. 166 sq., Weiss, *Gebrauch der Fragesätze bei Ju* (Stockerau, 1882). — Strube (*o. c.* p. 16) a compté jusque 390 interroga oratoires dans les Satires : *Interrogatio oratoria, quam dicimus, Juv frequentissima est, nam omnino ea, si non totos locos, sed singulas sent computaveris, fere trecenties nonagies usus est.* Mais ce nombre est qu peu sujet à caution. Juvénal ne néglige ni l'interrogation familière, q il reproduit des conversations (voy. p. ex. Sat. X, 69 sq.), ni l'interrog

3) **La répétition oratoire**. Elle prend, dans les textes de la déclamation, deux formes principales : celle de la *geminatio* (redoublement, dans une même proposition, du mot sur lequel on veut attirer l'attention) (1), — celle de l'*anaphora* (reprise, dans deux ou plusieurs propositions consécutives, d'une conjonction, d'un pronom, d'un verbe, etc., afin de frapper davantage l'esprit de l'auditeur) (2).

a) **Geminatio** : Contr., II, 1, 8 : SURGITE, SURGITE, *miserrimi juvenes;* VII, I, 4 : FATEOR, FATEOR, *dixi « fratrem tibi, si innocens est, Fortuna, commendo »*; Suas., II, 1 : PUDET *consilii nostri,* PUDET, *etiamsi non fugimus;* II, 4 : NUNC, NUNC *pugnemus;* Petites Déclam., n° CCCXXIX, Ritter, p. 295 : ILLAM, ILLAM *ego, judices, jam nunc video redire pestilentiam;* n° CCCXLV, p. 362 : DIC, DIC *quanti emeris;* n° CCCXLVII, p. 368 : TEMERE *profecto,* TEMERE *in longius ituri iter conjuges nostras domi relinquimus;* n° CCCLXXII, p. 409 : FATEOR, *judices,* FATEOR *praecidendas fuisse has manus;* Grandes Déclam., n° VIII, 2, Lehnert, p. 147 : ALIA *est,* ALIA *condicio matris quae medico non credidit;* n° XVI, 1, p. 291 : FACINUS, *severissimi viri,* FACINUS *fit impatientissimis adfectibus meis quod succurri non potest duobus;* n° XVI, 8, p. 298 : ILLE, ILLE *terribilem carcerem facit qui inde procedit;* n° XVIII, 12, p. 331 : JAM JAM *malo venena, ferrum, subitos ictus improvisamque mortem.*

On voit que la *geminatio*, dans les déclamations, donne

---

de raisonnement ou de discussion. Sur l'interrogation ironique, voy. Kiaer, *o. c.*, p. 168. En jetant un coup d'œil sur les Sat. IX, XI et XII, on verra que l'interrogation, chez Juvénal, n'est pas toujours oratoire. Par la même occasion, on se rendra mieux compte du caractère déclamatoire des nombreux exemples que nous avons signalés.

(1) Ce redoublement peut se faire avec intervalle.

(2) Le terme repris se trouve généralement au début de chacune des propositions; mais il peut occuper une autre place. Parfois sa forme casuelle ou verbale change. Il arrive aussi que, par l'introduction de quelque synonyme, on cherche à éviter une monotonie trop grande. Dans tous ces cas, le procédé reste fondamentalement le même.

à la phrase une allure pathétique. Il en est de même, plusieu fois, dans les Satires :

II, 135-136	FIENT, FIENT *ista palam, cupient et in acta referri.*
IV, 23-25	HOC *tu* *succinctus patria quondam, Crispine, papyro,* HOC *pretio squamae?*
V, 112-113	*Hoc face et* ESTO, ESTO, *ut nunc multi, dives tibi, pauper amicis.*
VI, 166-167	MALO, MALO *Venusinam quam te, Cornelia, mater* *Gracchorum.* (1)
VI, 279-280	DIC, DIC *aliquem sodes hic, Quintiliane, colorem.* (2)
VI, 393-394	DIC *mihi nunc, quaeso,* DIC, *antiquissime divum,* *respondes his, Jane pater?* (3)
VI, 395	NON EST, *quod video,* NON EST *quod agatur aput vos.*
VI, 628	JAM JAM *privignum occidere fas est.* (4)
VI, 641-642	TUNE DUOS *una, saevissima vipera, cena,* TUNE DUOS?
VIII, 147-148	IPSE, IPSE *rotam adstringit sufflamine mulio consul.*
VIII, 171-172	MITTE *Ostia, Caesar,* MITTE, *sed in magna legatum quaere popina.*

---

(1) Les phrases à effet introduites par *malo* sont propres à la décla tion. Voy. p. ex. : *Malo gloriam quam vitam* (Contr., I, 8, 2); *malo pop romanus mortuum Ciceronem quam vivum desideret* (Suas. VI. 4); *simplicitatem quae non vereatur infamiam, malo nudos adfectus in sultamque pietatem* (Grandes Déclam., n° XVIII, 10, Lehnert, p. 329); *jam malo venena, ferrum* (ibid., 12, p. 331). Cf. Juv., Sat. VIII, 269 : *pater tibi sit Thersites, dummodo...;* Sat. X, 124-125 : *Ridenda poe malo quam te, conspicuae divina Philippica famae.*

(2) et (3) Cf. ci-dessus, p. 176, n. 1.

(4) Le redoublement *jam jam* est fréquent dans les déclamations.

VIII, 242-244 Roma *parentem*,
Roma *patrem patriae Ciceronem libera dixit.*

IX, 48-49 Vos *humili adseculae*, vos *indulgebitis umquam cultori, jam nec morbo donare parati?*

IX, 67-68 Quid, *oro*,
Quid *dicam scapulis puerorum aquilone decembri et pedibus?*

IX, 82-83 Nullum *ergo meritum est, ingrate ac perfide*, nullum,
quod tibi filiolus vel filia nascitur ex me.

X, 365-366 Nos *te*,
nos *facimus, Fortuna, deam caeloque locamus.*

XIV, 45-46 Procul, *a* procul *inde puellae*
lenonum et cantus pernoctantis parasiti.

b) **Anaphora.** L'emploi continuel de l'anaphore, chez les rhéteurs, témoigne d'une surexcitation feinte, d'un état d'esprit qui est incapable d'allier la sobriété de l'expression à l'intensité de la pensée.

L'étude comparative des *Controversiae et Suasoriae*, qui sont du début de l'Empire, et des *Declamationes minores et majores*, qui sont certainement d'une époque postérieure, montre que le mal est allé en s'aggravant : dans la seconde moitié du premier siècle, au temps où Juvénal fréquentait les salles de déclamation, l'anaphore était devenue le corollaire des tirades artificiellement enflammées :

Contr., I, 2, 2 : Ut sciamus *illam apud lenonem fuisse, blanda est*; ut sciamus *apud piratas, cruenta est...* age, si quis *venit pertinax?* age, si quis *hoc ipsum concupit, quod virgo eras?* age, si quis, *ne negare posses, ferrum attulit?*(1) — I, 2, 5 : Nihil *ad vos deferam dubium;* nihil *audietis nisi quod vicinitas vidit. Tu sacerdos?* Quid si *tantum capta*, quid si *tantum prostituta*, quid si *tantum homicida*, quid si *tantum rea fuisses?* — I, 5, 1 : Vindicate *patres*, vindicate *fratres*, vindicate *mariti.*

(1) Il y a souvent, dans un même passage, plusieurs séries d'anaphores.

— I, 5, 7 : UTRIQUE *raptae ultio debet contingere;* UTRAMQ *non potest ducere;* UTRIQUE *mori potest.* — I, 6, 5 : SI *coeperin esse magis liberi,* SI *paulo speciosior animo ejus adfuls domus,* SI *parum blande fecerimus, relinquet* (*uxor*). — I, 6. *Ubi vero quaeret uxorem, videat* AN *nuptias suas amet,* AN *pluris faciat marito,* AN *misericors sit,* AN *fortis sit, possit, si quid viro inciderit, mala una tolerare.* — I, 8. QUOUSQUE *duro castrorum jacebis cubiculo?* QUOUSQUE *somn classico rumpes?* QUOUSQUE *cruentus vives?* — I, 8, 5 : I *impetus,* HIC *ardor animi domum tuam trinis hostium spo adornavit,* HUIC *supplicationes illas debes, propter* HUNC *etiam cum abdicas, diligis.* — II, 1, 3 : *Vultis scire quare pat non relinquam?* QUIA *genuit me,* QUIA *educavit,* QUIA *abdica* — II, 1, 18 : QUID *mihi Phocionem loqueris,* QUID *Aristid Tunc paupertas erat saeculi.* QUID *loqueris Fabricios,* Q *Coruncanios?* — II, 7, 6 : *Quia,* CUM *semel appellassem,* *iterum appellassem,* CUM *tertio appellassem, non corrupi.* II, 7, 7-8 [1] : « *Sola heres esto,* QUAMVIS *aliena,* QUAMVIS *ign tantum* QUIA *pudica,* QUIA *incorrupta est* ». *Quid? Isti censorio adultero* NON *mater est,* NON *soror,* NON *propinq An nulla earum pudica est?...* ILLIC UBI *natus est,* NU *pudica erat, atque* ILLIC UBI *negotiatus est,* NULLA *non pro tuta erat!... Ego adulteram arguo,* QUI *in matrimonium rec* QUI *communes ex ista liberos precatus sum,* QUI *pudicam lib tissime crederem.* — V, I, *exc.* : *Tolle spem hominibus,* N *victus retemptabit arma,* NEMO *infeliciter experta negotiat alios appetet quaestus,* NEMO *naufragus vivet.* — VII, 2, 1 JUSSIT *imperator,* JUSSIT *victor,* JUSSIT *qui proscribebat.* VIII, 1, *exc.* : NON FECIT *sacrilegium mulier,* NON FECIT *a* NON FECIT *orbata,* NON FECIT *quae custoditur,* NON FECIT *q confitetur.* — IX, 2, 6 : *Si quis autem est, judices, qui d*

---

(1) Sujet de la Controverse : Un marchand étranger a laissé tous biens à une femme mariée d'une grande beauté ; celle-ci est accusée d'a tère par son mari. Dans le fragment cité, qui est de Latron, le r commence par rapporter ironiquement les paroles du marchand.

deret, ut praetoris referam crudelitatem, QUOT *praeter hunc jugulaverit,* QUOT *innoxios damnaverit,* QUOT *carcere incluserit, huic ego me satis futurum esse non polliceor.* — Suas. I, 4 : *Inmanes propone beluas, aspice* QUIBUS *procellis fluctibusque saeviat (Oceanus),* QUAS *ad litora undas agat;* TANTUS *ventorum concursus,* TANTA *convulsi funditus maris insania est;* NULLA *praesens navigantibus statio est,* NIHIL *salutare,* NIHIL *notum.* — Suas. II, 18 : *Trecenti,* SED *viri,* SED *armati,* SED *Lacones,* SED *ad Thermopylas.* — Suas. VI, 3 : VIDEBIS *ardentes crudelitate simul ac superbia oculos;* VIDEBIS *illum non hominis, sed belli civilis vultum;* VIDEBIS *illas fauces...;* VIDEBIS *illum pro tribunali locum...* — Suas. VII, 8 : QUOAD *humanum genus incolume manserit,* QUAMDIU *suus litteris honor, suum eloquentiae pretium erit,* QUAMDIU *reipublicae nostrae aut fortuna steterit aut memoria duraverit, admirabile posteris vigebit ingenium tuum* (1).

Petites Déclam., n° CCCXXXVIII (Ritter, p. 337) (2) : CUI *non mortalium patet totus hic mimus?* QUIS *non videt artes novercales et pactum infelicis senis? Miserebor enim, etiamsi nocet, necessitate. Quaeritis* QUO *cedat animo (pater)?* QUO *matrem filii adulescentis domo expulit,* QUO *longam matrimonii concordiam,* NULLO *maledicto,* NULLA *suspicione dissolvit,* QUO *in torum adhuc uxoris prioris vestigio calentem adducta est nova nupta,* QUO *ne hoc quidem praestitit filio suo, ut vinceretur. Alia est videlicet horum ratio,* QUOS *brevis transitus voluptatis fecit parentes,* QUOS.... *Aliter amat* QUAE *peperit,* QUAE *memoriam decem mensium,* QUAE TOT *periculorum,* TOT *sollicitudinum recordationes ad vos, judices, adfert.* NUMERATE *hujus adulescentis annos, breve nimium videatur;* NUMERATE *omnes dies,*

(1) Cet éloge s'adresse à Cicéron; c'est un des rares exemples où l'anaphore, dans les déclamations, se justifie par l'élévation de la pensée.

(2) Thème de la déclamation : Une femme est répudiée par son époux; celui-ci se remarie, et, pour se débarrasser d'un fils du premier lit, invente un stratagème; la première femme réclame son enfant.

singula temporum momenta : tamdiu mater testimonium dicit(1).

Grandes Déclam., n° XIX, 2-4 (Lehnert, p. 338-340) (2) : FUIMUS *quondam, judices,* FUIMUS *felicissimi parentes, cum adhuc rudis unici nobis blandiretur infantia, duravitque domus tota prosperitas,* QUAMDIU PARITER *fruebamur,* PARITER *dileximus.* QUAMDIU *civitas de nobis hoc solum poterat loqui, filium nos habere formosum. Ut vero in eam adolevit aetatem...*(3) *Dii immortales, quantus qualisque circa juvenem rumor ingemuit!* OMNIUM *maledictis succlamatus,* OMNIUM *denotatione damnatus est, donec et ipse consensum circa se publici rumoris agnosceret. Inde rarus in publico, ut* TAMQUAM *patris occursus,* TAMQUAM *civitatis ora vitaret. Non est leve concipere verbis,* IN QUANTAM *civitatis execrationem,* IN QUANTAM *culpam juvenis inciderit.* DICTUS EST *occidere posse patrem,* DICTUS EST *dignus quem posset etiam pater occidere. Quid facerem, judices, infelicissimus senex?* JAM JAM *non evitabat fama nec patrem,* JAM *meis auribus nemo parcebat...*(4) *Dii immortales!* QUAE *contumacia,* QUAE *fuit illa patientia, cum domi torqueretur a patre, non invocare matrem!* NON *repugnavit juvenis,* NON *opposuit manus, nullum imploravit auxilium ; mersis tantum dejectisque luminibus*

(1) Pour les *Petites Déclamations,* et aussi pour les *Grandes Déclamations* je reproduis un passage dans son ensemble : on y voit mieux comment les anaphores s'entre-croisent et se multiplient. Voy. encore dans les *Petites Déclam.,* n° CCXLVI, Ritter, p. 7, *quo* (3) ; n° CCLII, p. 31, *quod* (3) ; n° CCLII, p. 32, *unde* (3) ; n° CCLXXIX, p. 135, *non ego* (2) ; ibid., *quis* (4) ; n° CCCXXIX, p. 292, *qui* (4) ; n° CCCXXX, p. 297, *numquid* (3) ; n° CCCXXXIV, p. 316, *si* (3) ; n° CCCXXXVII, p. 329, *cur* (3) ; n° CCCXXXIX, p. 341, prépo- *cum* (3) ; n° CCCXL, p. 345, *quo* (3) ; n° CCCXLV, p. 363, *quod* (4) ; ibid., *opus est* (3) ; n° CCCXLIX, p. 376, *dic* (3) ; n° CCCLXXXV, p. 431, *si* (4). etc..

(2) Sujet : *Speciosum filium infamem, tamquam incestum cum matre committeret in secreta domus parte, pater torsit et occidit in tormentis ; interrogat illum mater quid ex juvene compererit ; nolentem dicere malae tractationis accusat.* — Dans le fragment cité, le père raconte les événements et se justifie.

(3) Je laisse de côté quelques réflexions sur l'inconduite du jeune homme.

(4) Dans le passage omis, le père précise les circonstances dans lesquelles il a été amené à torturer son fils.

TAMQUAM *umquam flagella sustinuisset,* TAMQUAM *meis torqueretur oculis, omnes ictus excepit in faciem...* (1) *Unde in hanc impatientiam prorupit, exiluit? Domi me nihil interrogavit.* POSSUM *jam, coram liberis ac parentibus,* POSSUM *audientibus diis hominibusque clamare : Et ego amavi filium meum,* NON *osculis,* NON *infirmitate,* NON *lacrimis, sed viribus, dolore, patientia; unicum quem,* SI *acie clausisset hostis, vicaria morte servassem,* SI *subitum cinxisset incendium, extulissem relicta meorum parte membrorum, eripui malignitati, abstuli famae.*

Juvénal, on l'a constaté avant moi (2), a fait de l'anaphore un usage vraiment excessif, qui nous rappelle l'*oratio concitata* des déclamateurs :

I, 22 sq.	CUM *tener uxorem ducat spado,* . . . . , *patricios omnis opibus* CUM *provocet unus* . . . . , CUM *pars Niliacae plebis,* CUM *verna Canopi* *Crispinus* . . . . (3)
I, 51-52	HAEC EGO *non credam Venusina digna lucerna?* HAEC EGO *non agitem?*
I, 87-89	QUANDO *uberior vitiorum copia?* QUANDO *major avaritiae patuit sinus? Alea* QUANDO *hos animos?* (4)
II, 153-155	*Curius* QUID *sentit et ambo* *Scipiadae,* QUID *Fabricius manesque Camilli,* QUID *Cremerae legio et Cannis consumpta juventus?*
III, 26-27	DUM *nova canities,* DUM *prima et recta senectus,* DUM *superest Lachesi quod torqueat,* . . .
III, 107-108	SI *bene ructavit,* SI *rectum minxit amicus,* SI *trulla inverso crepitum dedit aurea fundo.*

(1) Ici, réflexions sur l'indifférence de la mère.

(2) Cf. Strube, *o. c.*, p. 14, Kiaer, *o. c.*, p. 80 sq., Weise, *o. c.*, p. 45-47, Streifinger, *o. c.*, p. 5-7.

(3) Sans doute, ce passage respire l'indignation; mais la série des *cum* continue (v. v. 32, 37, 46, 55, 58, 64), et le procédé de rhétorique apparait malgré tout.

(4) Dans les Satires, comme dans les *declamationes,* les anaphores accompagnent souvent les interrogations oratoires; cf. ci-dessus, p. 178 sq..

VI, 110-112 *Facit* HOC *illos Hyacinthos,*
HOC *pueris patriaeque,* HOC *praetulit illa sorori*
atque viro.

VI, 189-190 HOC *sermone pavent,* HOC *iram gaudia curas,*
HOC *cuncta effundunt animi secreta.*

VI, 232-235 ILLA DOCET *spoliis nudi gaudere mariti,*
ILLA DOCET *missis a corruptore tabellis*
nil rude nec simplex rescribere, decipit ILLA
custodes aut aere domat.

VI, 303-305 CUM *perfusa mero spumant unguenta Falerno,*
CUM *bibitur concha,* CUM *jam vertigine tectum*
ambulat et geminis exsurgit mensa lucernis.

VI, 402-405 *Haec eadem novit* QUID *toto fiat in orbe,*
QUID *Seres,* QUID *Thraces agant, secreta novercae*
et pueri, QUIS *amet,* QUIS *diripiatur adulter;*
dicet QUIS *viduam praegnatem fecerit* . . .

VI, 501-503 *Tanta est quaerendi cura decoris,*
TOT *premit ordinibus,* TOT *adhuc compagibus altum*
aedificat caput.

VI, 624-626 HAEC *poscit ferrum atque ignes,* HAEC *potio torquet,*
HAEC *lacerat mixtos equitum cum sanguine patres;*
TANTI *partus equae,* TANTI *una venefica constat.*

VII, 94-97 QUIS *tibi Maecenas,* QUIS *nunc erit aut Proculeius*
aut Fabius? QUIS *Cotta iterum,* QUIS *Lentulus alt*
TUNC *par ingenio pretium,* TUNC *utile multis*
pallere et vinum toto nescire decembri.

VII, 190-193 FELIX *et pulcer et acer,*
FELIX *et sapiens et nobilis et generosus,*
. . . .
FELIX *orator quoque maximus et jaculator.*

VII, 222-226 DUMMODO NON PEREAT *mediae quod noctis ad horam*
sedisti, QUA NEMO *faber,* QUA NEMO *sederet*
qui docet obliquo lanam deducere ferro,
DUMMODO NON PEREAT *totidem olfecisse lucernas,*
quot stabant pueri.

VIII, 9-17 *Effigies quo*
tot bellatorum, SI *luditur alea pernox*
ante Numantinos, SI *dormire incipis ortu*
luciferi quo signa duces et castra movebant?
Cur Allobrogicis et magna gaudeat ara
natus in Herculeo Fabius lare, SI *cupidus*, SI
vanus et Euganea quantumvis mollior agna,
SI *tenerum attritus Catinensi pumice lumbum*
squalentis traducit avos . . . . . . ?

VIII, 127 sq. SI *tibi sancta cohors comitum*, SI *nemo tribunal*
vendit acersecomes, SI *nullum in conjuge crimen*,
. . . .

VIII, 135 sq. *Quod* SI *praecipitem rapit ambitio atque libido*,
SI *frangis virgas sociorum in sanguine*, SI *te*
delectant hebetes lasso lictore secures,
. . . .

VIII, 240-242 *Tantum igitur muros intra toga contulit illi*
nominis ac tituli, QUANTUM *vi Leucade*, QUANTUM
Thessaliae campis Octavius abstulit.

VIII, 254-255 PLEBEIAE *Deciorum animae*, PLEBEIA *fuerunt*
nomina.

IX, 54-55 *Dic, passer, cui* TOT *montis*, TOT *praedia servas*
Apula, TOT *milvos intra tua pascua lassos?*

X, 218 sq. *Circumsilit agmine facto*
Morborum omne genus, quorum si nomina quaeras,
promptius expediam QUOT *amaverit Oppia mœchos*,
QUOT *Themison aegros autumno occiderit uno*,
QUOT *Basilus socios*, QUOT *circumscripserit Hirrus*
pupillos, QUOT *longa viros exorbeat uno*
Maura die, QUOT *discipulos inclinet Hamillus*,
percurram citius QUOT *villas possideat nunc*
quo tondente gravis juveni mihi barba sonabat.

X, 250-254 *Oro parumper*
attendas quantum de legibus ipse queratur
fatorum et nimio de stamine, CUM *videt acris*
Antilochi barbam ardentem, CUM *quaerit ab omni*
quisquis adest socius, cur haec in tempora duret.

X, 278-280 QUID *illo cive tulisset natura in terris,* QUID *Roma beatius umquam, si . . . . ?*

XI, 52-53 ILLE *dolor solus patriam fugientibus,* ILLA *maestitia est, caruisse anno circensibus uno.*

XI, 127-128 HINC *surgit orexis,* HINC *stomacho vires.*

XII, 48-49 *Sed* QUIS *nunc alius,* QUA *mundi parte* QUIS *audet argento praeferre caput rebusque salutem?*

XII, 62-65 *Sed* POSTQUAM *jacuit planum mare, tempora* POSTQUAM *prospera vectoris fatumque valentius euro et pelago,* POSTQUAM *Parcae meliora benigna pensa manu ducunt hilares . . . . . .*

XII, 111-112 NULLA *igitur* MORA *per Novium,* MORA NULLA *per Pacuvium, quin illud ebur ducatur ad aras.* [*Histrum*

XIII, 60-62 *Nunc* SI *depositum non infitietur amicus,* SI *reddat veterem cum tota aerugine follem, prodigiosa fides.*

XIII, 67-70 TAMQUAM *lapides effuderit imber, examenque apium longa consederit uva culmine delubri,* TAMQUAM *in mare fluxerit amnis gurgitibus miris et lactis vertice torrens.*

XIII, 144-148 CONFER *conductum latronem, incendia sulpure cœpta atque dolo, primos cum janua colligit ignes;* CONFER *et hos, veteris qui tollunt grandia templi pocula . . . .* (1)

XIII, 162-164 QUIS *tumidum guttur miratur in Alpibus aut* QUIS *in Meroe crasso majorem infante mamillam, caerula* QUIS *stupuit Germani lumina . . ?*

XIV, 135-137 *Sed quo divitias haec per tormenta coactas,* CUM *furor haut dubius,* CUM *sit manifesta phrenesis, ut locuples moriaris, egentis vivere fato?*

---

(1) Au v. 154, Juv. dit encore : CONFER *et artifices...*

XIV, 208-209 HOC *monstrant vetulae pueris repentibus assae,*
HOC *discunt omnes ante alpha et beta puellae.*

XIV, 235-238 *Cum dicis juveni stultum,* QUI *donet amico,*
QUI *paupertatem levet attollatque propinqui,*
ET *spoliare doces* ET *circumscribere* ET *omni*
crimine divitias adquirere, quarum amor in te
QUANTUS *erat patriae Deciorum in pectore,* QUANTUM
dilexit Thebas, si Graecia vera, Menœceus.

XIV, 318-320 *In* QUANTUM *sitis atque fames et frigora poscunt,*
QUANTUM, *Epicure, tibi parvis suffecit in hortis,*
QUANTUM *Socratici ceperunt ante penates.*

XV, 27-29 NOS *miranda quidem, sed nuper consule Junco*
gesta super calidae referemus mœnia Copti,
NOS *volgi scelus et cunctis graviora cothurnis.*

XV, 94-95 SED *res diversa,* SED *illic*
fortunae invidia est bellorumque ultima, . .

XVI, 58-60 *Ipsius certe ducis hoc referre videtur*
UT *qui fortis erit sit felicissimus idem,*
UT *laeti phaleris* OMNES *et torquibus,* OMNES....(1)

Voy. surtout :

VII, 229 sq. *Sed vos saevas imponite leges,*
UT *praeceptori verborum regula constet,*
UT *legat historias, auctores noverit omnes*
tamquam ungues digitosque suos, UT *forte rogatus*
dum petit aut thermas aut Phœbi balnea, DICAT
nutricem Anchisae, nomen patriamque novercae
Anchemoli, DICAT QUOT *Acestes vixerit annis,*
QUOT *Siculi Phrygibus vini donaverit urnas;*
EXIGITE UT *mores teneros ceu pollice ducat,*
ut si quis cera voltum facit; EXIGITE UT *sit*
et pater ipsius cœtus, NE *turpia ludant,*
NE *faciant vicibus.*

---

(1) Ces vers, qui terminent l'œuvre de Juvénal, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous, sont, au point de vue de l'expression, comme un dernier écho des procédés en vogue chez les déclamateurs.

Je n'ai pas voulu rappeler toutes les anaphores des Satires; encore ici, mon but a été moins de faire de la statistique que de montrer, en me basant sur les *declamationes*, commen la rhétorique a déterminé une des formes saillantes de la pensée de notre poète [1].

---

[1] Je ne prétends pas avoir tout dit sur les rapports entre le style d Juvénal et celui des rhéteurs. Un sujet comme le nôtre est difficilemen épuisé. — Au point de vue du choix des mots, on ne pourrait malheu reusement arriver à des résultats certains, parce que les rhéteurs suivaie souvent des voies opposées : les uns préféraient les termes relevés, d'autr admettaient les mots vulgaires; d'autres encore avaient une prédilecti pour les archaïsmes (voy. Contr., IV, préf., 9 et IX, 2, 26, cf. Bornecqu *o. c.*, p. 113-114); même en ce qui concerne les mots grecs, nombreux da les Satires, il ne serait pas facile de déterminer l'influence de la déclamati (cf. Thiele, *Juvenalis graecissans*, Breslau, Preuss et Jünger, 1901). L'antonomase et la périphrase, dont je n'ai rencontré que de très ra exemples dans les *declamationes*, sont des procédés propres au style Juvénal; voy. mon étude sur *L'originalité de la périphrase dans les Sati de Juvénal*, dans la *Rev. de l'Instr. publ.*, t. L, 1907, p. 84-99; tout au p pourrait-on dire que les périphrases-devinettes (voy. mon art., p. 85 s répondent à ce goût du premier siècle pour tout ce qui surprend agréal ment l'esprit (cf. Émile Thomas, *Pétrone*, 3e édit., Paris, Fontemoi 1912, p. 170).

CONCLUSION.

Par les trois chapitres de ce livre, on a vu comment la pensée de Juvénal est fondamentalement celle des rhéteurs, comment la pratique des *declamationes* a influé sur la composition des Satires, comment, enfin, le style du satirique trahit jusque dans le détail les procédés de la rhétorique déclamatoire.

Notre travail porte ainsi sur les trois principaux aspects de l'activité intellectuelle d'un écrivain : la genèse des idées, leur ordonnance et leur mise en œuvre, leur expression et leur forme.

Partout nous nous sommes appuyé sur des textes, qui ne laissent subsister aucun doute sur le caractère véritable de la déclamation romaine. Peu ou mal connus, ils n'ont pas de valeur proprement littéraire; mais ils gagnent un intérêt primordial, du moment qu'on veut « situer » dans leur milieu les poètes et les prosateurs de l'Empire.

Guidé par ces documents, nous avons cherché à éviter les appréciations vagues qui ont cours sur la rhétorique dans les Satires. De ci de là, nous avons pu, par l'effet du contraste, déterminer les traits qui reviennent au génie personnel de Juvénal.

N'avons-nous pas fait connaître plus intimement un des grands écrivains de Rome? Et n'avons-nous pas pénétré jusqu'aux sources d'une œuvre qui, admirée et imitée durant

tout le moyen âge, a été « comme un réservoir commun les écrivains modernes, poëtes, orateurs, pamphlétaires, (souvent puisé leurs inspirations (1) » ?

Il nous reste à dire quelques mots de deux problèn essentiels, l'un d'ordre littéraire, l'autre d'ordre historiq que soulève généralement la critique des Satires.

Le problème littéraire n'est plus, fort heureusement, ce de la prééminence entre Horace et Juvénal, vaine polémiq qui a longtemps passionné les meilleurs esprits (2).

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est l'étude des Sati: en elles-mêmes. En avons-nous le texte, comme il est sorti la plume du poète? Tel est l'objet du litige.

Le débat fut définitivement ouvert par le fameux liv d'Otto Ribbeck sur *le vrai et le faux Juvénal*, paru vers milieu du siècle dernier (3). Jusque là, seules les Satires X et XVI avaient semblé suspectes. Ribbeck s'en prit a Satires X, XII, XIII, XIV, XV et XVI, et les déclara apocr phes : inférieures pour le fond et pour la forme, elles serai dues à un falsificateur anonyme, un obscur déclamateur; plus, les Satires I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et auraient subi de nombreuses interpolations.

Cette théorie, défendue avec beaucoup d'ingéniosité, résista pas à l'argumentation des auteurs de *Vindic*

---

(1) Martha, *Les Moralistes sous l'Empire romain*, p. 340. — Sur Juvé au moyen âge, voy. surtout les travaux de Manitius (*Philologus*, 1 p. 354 sq.) et de Hild (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*, 1 p. 177 sq., 1891, p. 39 sq., p. 106 sq.).

(2) Voy., p. ex., L.-V. Raoul, *Trad. des Satires*, 3e éd., 1818, préf., p. V « En ces derniers temps, on a renouvelé la question de la prééminence en les deux grands satiriques. Dusaulx, dans la préface qu'il a mise en t de sa Traduction, Laharpe, dans son Cours de littérature, se sont décla avec un grand appareil d'arguments, l'un pour l'ennemi de Domiti l'autre pour le favori d'Auguste ».

(3) *Der echte und der unechte Juvenal*, Berlin, 1865.

Juvenalianae (1). Juvénal redevint le propriétaire incontesté des seize poèmes que l'antiquité nous a légués sous son nom, et l'hypothèse de Ribbeck sur les *spuriae satirae* fut vouée à l'oubli, aussi bien que celle de Teuffel sur les « récensions doubles » et celle de Jahn et de Schulz sur les lacunes (2).

Mais en 1899, E. O. Winstedt fit une découverte sensationnelle, qui vint alimenter à nouveau les contestations d'authenticité : dans un manuscrit d'Oxford, il trouva, au milieu de la VIe Satire, un fragment de trente-quatre vers jusque là inconnus (3). Le jeu des conjectures reprit aussitôt, et la faiblesse notoire de certaines parties de l'œuvre de Juvénal fut, à cette occasion, remise en cause comme étant l'indice d'une tradition corrompue.

L'hypothèse la plus récente est celle de F. Leo, un des maîtres de la philologie classique en Allemagne : notre vulgate, d'après lui, ne reproduirait pas l'édition originale des Satires, mais une édition posthume, altérée et remaniée. Fort de sa conception, Leo a même modifié en plusieurs endroits le texte traditionnel de Juvénal (4).

L'ère des discussions n'est vraisemblablement pas close.

Puissent les pages que nous avons consacrées au satirique,

---

(1) Plusieurs dissertations, parues en Allemagne dans la seconde moitié du XIXe siècle, portent ce titre caractéristique; voy., p. ex., celles de Meinertz (Kœnigsberg, 1866), Dœtz (Münster, 1870), Weise (Halle, 1884). Ribbeck a, malgré tout, maintenu son système dans sa *Geschichte der röm. Dichtung*, III, p. 293-314.

(2) Voy. Teuffel, *Studien und Charakteristiken*, p. 549 sq., Schulz, *Quaest. Juvenal. capita tria*, I, *De lacunis* (diss. Berlin, 1885). En 1895, Friedländer (*Édit. avec comm.*, Introd., p. 56) pouvait écrire : *In der That giebt es unechte Verse im Text des Juvenal eben so wenig als doppelte Rezensionen, bei denen er sich die definitive Wahl noch vorbehalten hätte, auch keine Lücken und keine Umstellungen von Versen.*

(3) Trouvé dans l'*Oxoniensis bibl. Bodl. Canonicianus 41*, le fragment nouveau fut publié pour la première fois par Winstedt dans la *Classical Review*, XIII, 1899, p. 201.

(4) Voy. l'édition Jahn-Bücheler-Leo (Berlin, Weidmann, 1910). Leo a exposé les raisons à l'appui de sa thèse dans *Hermes*, t. XLIV, p. 600 sq..

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] manière particulièrement frappante cette pénétration réciproque de la poésie et de la rhétorique, qui caractérise la littérature latine de l'époque impériale et qui, étrange à première vue, était dans l'ordre naturel des choses : l'art oratoire était devenu, dans les salles de déclamation, une sorte de sport intellectuel, pratiqué par tous les esprits cultivés (3).

Le problème d'ordre historique n'est pas moins controversé

---

(1) Voy. *Op. acad.*, I, p. 255 sq.

(2) Les divergences dans la tradition qui sont matériellement prouvées concernent la VIe Satire. Celle-ci, parue d'abord séparément, aura subi certaines modifications de la part de Juvénal lui-même, avant d'être incorporée dans une édition postérieure des Satires. C'est l'explication qui me semble la plus simple. Le texte tel qu'il est dans le fameux manuscrit d'Oxford, serait le résultat d'une juxtaposition : quelqu'un aurait eu sous les yeux à la fois l'édition d'ensemble de Juvénal et un vieil exemplaire de la sat. VI, publiée à part.

(3) Sur cette fusion de la poésie et de l'éloquence, voy., p. ex., Nisard, *Poètes latins de la décadence*, 2de édit., I, p. 437. Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, 6e édit., IV, p. 23-24. Hirzel, *Der Dialog*, II, p. 64. Norden, *Antike Kunstprosa*, I, p. 286-287. Bornecque, *Déclamations et déclamateurs*, p. 115-116, p. 121-129.

Quel est le degré de véracité des peintures de mœurs dans les Satires?

Les uns garantissent la valeur des données de Juvénal; les autres s'évertuent à défendre l'Empire romain contre les attaques du poète satirique[1].

Duruy, dans quelques pages fort éloquentes[2], a tenté de réhabiliter la société romaine des deux premiers siècles de notre ère, en invoquant, comme témoignage essentiel, les lettres de Pline le Jeune, et il faut avouer que son esquisse, faite de documents irrécusables, nous éloigne beaucoup du monde pervers stigmatisé par Juvénal. C'est que, selon Duruy, la vie calme, honnête, sans beaucoup de vertus ni beaucoup de vices, cette vie de tous les jours, qui est aussi à peu près celle de tout le monde, n'attire pas plus les poètes de satire que la plaine ne charme le voyageur en quête de précipices et de belles horreurs[3].

A qui accorder notre confiance, à Juvénal, le bourgeois mécontent, ou à Pline, l'aristocrate optimiste[4]?

Il faut évidemment, avant de se prononcer, se rappeler que la Satire exagère de par sa nature et qu'elle généralise l'exception. Mais, en outre, il convient de tenir compte de ce caractère particulier du talent de Juvénal, qui a été l'objet de notre étude : le poète déclame souvent avec cette chaleur factive, cette colère de tête, qui animait les rhéteurs, quand ils fulminaient contre des crimes abominables... mais imaginaires.

---

(1) Il suffit, pour se convaincre de l'importance du problème, de parcourir les notes de la *Sittengeschichte* de Friedländer.

(2) *Histoire des Romains* (Paris, Hachette, 1383), t. V, chap. LXXXVI, §§ 5 et 6.

(3) T. V, p. 653.

(4) La question est nettement posée et judicieusement résolue par Dill, *Roman Society from Nero to Marcus Aurelius* (Londres, Macmillan, 1905), p. 58 sq. : *The world of the Satirist*, et p. 141 sq. : *The circle of the younger Pliny.*

Ce fut, nous dit Nisard, après de longues années passées dans ce monde faux, dans cette atmosphère de vices sortis de cerveau des rhéteurs, que Juvénal songea à jeter un regard sévère et sain sur le monde où il vivait, sur cette fange de vices réels qui fermentait autour de lui [1].

On peut faire un pas de plus et douter de la réalité de cette « fange de vices », en raison même des jérémiades pessimistes de la rhétorique déclamatoire.

[1] *Poètes latins de la décadence*, I, p. 444-445; cf. Martha, *Les Moralistes sous l'Empire romain*, p. 321, Peter, *Geschicht. Litt. über die röm. Kaiserzeit*, II, p. 80-83.

TABLE DES MATIÈRES.

XIII, 240-244	NAM QUIS *peccandi finem posuit sibi?* QUANDO *recepit* *ejectum semel attrita de fronte ruborem?* QUISNAM *hominum est quem tu contentum videris uno* *flagitio?*
XIV, 135	*Sed* QUO *divitias haec per tormenta coactas?*
XIV, 177-178	SED QUAE *reverentia legum?* QUIS *metus aut pudor est umquam properantis avari?*
XIV, 265 sq.	AN *magis oblectant animum jactata petauro* *corpora . . . . ?*
XV, 1-2	QUIS *nescit, Volusi Bithynice, qualia demens* *Aegyptos portenta colat?*
XV, 103-104	QUISNAM *hominum veniam dare* QUISVE *deorum* *urbibus abnueret dira atque inmania passis?*
XV, 140-142	QUIS ENIM *bonus et face dignus* *arcana, qualem Cereris vult esse sacerdos,* *ulla aliena sibi credit mala?*
XV, 160-162	QUANDO *leoni* *fortior eripuit vitam leo?* QUO *nemore umquam* *expiravit aper majoris dentibus apri?*
XVI, 1-2	QUIS *numerare queat felicis praemia, Galli,* *militiae?*
XVI, 25-27	QUIS *tam procul absit ab urbe* *praeterea,* QUIS *tam Pylades, molem aggeris ultra* *ut veniat?*

Dans tous ces exemples, Juvénal semble non pas *indignatione concitus*, mais *calidus*, à la façon des déclamateurs ([1]).

([1]) Cf. Kiaer, *Sermonem D. J. Juvenalis certis legibus adstrictum* (Hauniae, 1875), p. 166 sq., Weiss, *Gebrauch der Fragesätze bei Juv* (Stockerau, 1882). — Strube (*o. c.* p. 16) a compté jusque 390 interrogati oratoires dans les Satires : *Interrogatio oratoria, quam dicimus, Juve frequentissima est, nam omnino ea, si non totos locos, sed singulas senten computaveris, fere trecenties nonagies usus est.* Mais ce nombre est quel peu sujet à caution. Juvénal ne néglige ni l'interrogation familière, qu il reproduit des conversations (voy. p. ex. Sat. X, 69 sq.), ni l'interroga

3) **La répétition oratoire.** Elle prend, dans les textes de la déclamation, deux formes principales : celle de la *geminatio* (redoublement, dans une même proposition, du mot sur lequel on veut attiror l'attention) (¹), — celle de l'*anaphora* (reprise, dans deux ou plusieurs propositions consécutives, d'une conjonction, d'un pronom, d'un verbe, etc., afin de frapper davantage l'esprit de l'auditeur) (²).

a) **Geminatio** : Contr., II, 1, 8 : SURGITE, SURGITE, *miserrimi juvenes;* VII, I, 4 : FATEOR, FATEOR, *dixi « fratrem tibi, si innocens est, Fortuna, commendo »*; Suas., II, 1 : PUDET *consilii nostri,* PUDET, *etiamsi non fugimus;* II, 4 : NUNC, NUNC *pugnemus;* Petites Déclam., n° CCCXXIX, Ritter, p. 295 : ILLAM, ILLAM *ego, judices, jam nunc video redire pestilentiam;* n° CCCXLV, p. 362 : DIC, DIC *quanti emeris;* n° CCCXLVII, p. 368 : TEMERE *profecto,* TEMERE *in longius ituri iter conjuges nostras domi relinquimus;* n° CCCLXXII, p. 409 : FATEOR, *judices,* FATEOR *praecidendas fuisse has manus;* Grandes Déclam., n° VIII, 2, Lehnert, p. 147 : ALIA *est,* ALIA *condicio matris quae medico non credidit;* n° XVI, 1, p. 291 : FACINUS, *severissimi viri,* FACINUS *fit impatientissimis adfectibus meis quod succurri non potest duobus;* n° XVI, 8, p. 298 : ILLE, ILLE *terribilem carcerem facit qui inde procedit;* n° XVIII, 12, p. 331 : JAM JAM *malo venena, ferrum, subitos ictus improvisamque mortem.*

On voit que la *geminatio*, dans les déclamations, donne

---

de raisonnement ou de discussion. Sur l'interrogation ironique, voy. Kiaer, *o. c.*, p. 168. En jetant un coup d'œil sur les Sat. IX, XI et XII, on verra que l'interrogation, chez Juvénal, n'est pas toujours oratoire. Par la même occasion, on se rendra mieux compte du caractère déclamatoire des nombreux exemples que nous avons signalés.

(¹) Ce redoublement peut se faire avec intervalle.

(²) Le terme repris se trouve généralement au début de chacune des propositions; mais il peut occuper une autre place. Parfois sa forme casuelle ou verbale change. Il arrive aussi que, par l'introduction de quelque synonyme, on cherche à éviter une monotonie trop grande. Dans tous ces cas, le procédé reste fondamentalement le même.

à la phrase une allure pathétique. Il en est de même, plusieurs fois, dans les Satires :

II, 135-136	FIENT, FIENT *ista palam, cupient et in acta referri.*
IV, 23-25	Hoc *tu* *succinctus patria quondam, Crispine, papyro,* HOC *pretio squamae?*
V, 112-113	*Hoc face et* ESTO, ESTO, *ut nunc multi, dives tibi, pauper amicis.*
VI, 166-167	MALO, MALO *Venusinam quam te, Cornelia, mater* *Gracchorum.* (1)
VI, 279-280	DIC, DIC *aliquem sodes hic, Quintiliane, colorem.* (2)
VI, 393-394	DIC *mihi nunc, quaeso,* DIC, *antiquissime divum,* *respondes his, Jane pater?* (3)
VI, 395	NON EST, *quod video,* NON EST *quod agatur aput vos.*
VI, 628	JAM JAM *privignum occidere fas est.* (4)
VI, 641-642	TUNE DUOS *una, saevissima vipera, cena,* TUNE DUOS?
VIII, 147-148	IPSE, IPSE *rotam adstringit sufflamine mulio consul.*
VIII, 171-172	MITTE *Ostia, Caesar,* MITTE, *sed in magna legatum quaere popina.*

(1) Les phrases à effet introduites par *malo* sont propres à la déclamation. Voy. p. ex. : *Malo gloriam quam vitam* (Contr., I, 8, 2) ; *malo populus romanus mortuum Ciceronem quam vivum desideret* (Suas. VI. 4) ; *malo simplicitatem quae non vereatur infamiam, malo nudos adfectus inconsultamque pietatem* (Grandes Déclam., n° XVIII, 10, Lehnert, p. 329) ; *jam jam malo venena, ferrum* (ibid., 12, p. 331). Cf. Juv., Sat. VIII, 269 : *Malo pater tibi sit Thersites, dummodo...;* Sat. X, 124-125 : *Ridenda poemata malo quam te, conspicuae divina Philippica famae.*

(2) et (3) Cf. ci-dessus, p. 176, n. 1.

(4) Le redoublement *jam jam* est fréquent dans les déclamations.

VIII, 242-244 ROMA *parentem*,
ROMA *patrem patriae Ciceronem libera dixit.*

IX, 48-49 VOS *humili adseculae*, VOS *indulgebitis umquam cultori, jam nec morbo donare parati?*

IX, 67-68 QUID, *oro*,
QUID *dicam scapulis puerorum aquilone decembri et pedibus?*

IX, 82-83 NULLUM *ergo meritum est, ingrate ac perfide*, NULLUM, *quod tibi filiolus vel filia nascitur ex me.*

X, 365-366 NOS *te*,
NOS *facimus, Fortuna, deam caeloque locamus.*

XIV, 45-46 PROCUL, *a* PROCUL *inde puellae lenonum et cantus pernoctantis parasiti.*

b) **Anaphora.** L'emploi continuel de l'anaphore, chez les rhéteurs, témoigne d'une surexcitation feinte, d'un état d'esprit qui est incapable d'allier la sobriété de l'expression à l'intensité de la pensée.

L'étude comparative des *Controversiae et Suasoriae,* qui sont du début de l'Empire, et des *Declamationes minores et majores,* qui sont certainement d'une époque postérieure, montre que le mal est allé en s'aggravant : dans la seconde moitié du premier siècle, au temps où Juvénal fréquentait les salles de déclamation, l'anaphore était devenue le corollaire des tirades artificiellement enflammées :

Contr., I, 2, 2 : UT SCIAMUS *illam apud lenonem fuisse, blanda est*; UT SCIAMUS *apud piratas, cruenta est...* AGE, SI QUIS *venit pertinax?* AGE, SI QUIS *hoc ipsum concupit, quod virgo eras?* AGE, SI QUIS, *ne negare posses, ferrum attulit?*(1) — I, 2, 5 : NIHIL *ad vos deferam dubium;* NIHIL *audietis nisi quod vicinitas vidit. Tu sacerdos?* QUID SI *tantum capta,* QUID SI *tantum prostituta,* QUID SI *tantum homicida,* QUID SI *tantum rea fuisses?* — I, 5, 1 : VINDICATE *patres,* VINDICATE *fratres,* VINDICATE *mariti.*

(1) Il y a souvent, dans un même passage, plusieurs séries d'anaphores.



— I, 5, 7 : UTRIQUE *raptae ultio debet contingere;* UTRAMQUE *non potest ducere;* UTRIQUE *mori potest.* — I, 6, 5 : SI *cœperimus esse magis liberi,* SI *paulo speciosior animo ejus adfulserit domus,* SI *parum blande fecerimus, relinquet* (*uxor*). — I, 6, 6 : *Ubi vero quaeret uxorem, videat* AN *nuptias suas amet,* AN *nil pluris faciat marito,* AN *misericors sit,* AN *fortis sit,* AN *possit, si quid viro inciderit, mala una tolerare.* — I, 8, 2 : QUOUSQUE *duro castrorum jacebis cubiculo?* QUOUSQUE *somnum classico rumpes?* QUOUSQUE *cruentus vives?* — I, 8, 5 : HIC *impetus,* HIC *ardor animi domum tuam trinis hostium spoliis adornavit,* HUIC *supplicationes illas debes, propter* HUNC *me, etiam cum abdicas, diligis.* — II, 1, 3 : *Vultis scire quare patrem non relinquam?* QUIA *genuit me,* QUIA *educavit,* QUIA *abdicavit.* — II, 1, 18 : QUID *mihi Phocionem loqueris,* QUID *Aristiden? Tunc paupertas erat saeculi.* QUID *loqueris Fabricios,* QUID *Coruncanios?* — II, 7, 6 : *Quia,* CUM *semel appellassem,* CUM *iterum appellassem,* CUM *tertio appellassem, non corrupi.* — II, 7, 7-8 (1) : « *Sola heres esto,* QUAMVIS *aliena,* QUAMVIS *ignota, tantum* QUIA *pudica,* QUIA *incorrupta est* ». *Quid? Isti tam censorio adultero* NON *mater est,* NON *soror,* NON *propinqua? An nulla earum pudica est?...* ILLIC UBI *natus est,* NULLA *pudica erat, atque* ILLIC UBI *negotiatus est,* NULLA *non prostituta erat!... Ego adulteram arguo,* QUI *in matrimonium recepi,* QUI *communes ex ista liberos precatus sum,* QUI *pudicam libentissime crederem.* — V, I, *exc. : Tolle spem hominibus,* NEMO *victus retemptabit arma,* NEMO *infeliciter experta negotiatione alios appetet quaestus,* NEMO *naufragus vivet.* — VII, 2, 11 : JUSSIT *imperator,* JUSSIT *victor,* JUSSIT *qui proscribebat.* — VIII, 1, *exc. :* NON FECIT *sacrilegium mulier,* NON FECIT *anus,* NON FECIT *orbata,* NON FECIT *quae custoditur,* NON FECIT *quae confitetur.* — IX, 2, 6 : *Si quis autem est, judices, qui desi-*

---

(1) Sujet de la Controverse : Un marchand étranger a laissé tous ses biens à une femme mariée d'une grande beauté; celle-ci est accusée d'adultère par son mari. Dans le fragment cité, qui est de Latron, le mari commence par rapporter ironiquement les paroles du marchand.

deret, ut praetoris referam crudelitatem, QUOT *praeter hunc jugulaverit,* QUOT *innoxios damnaverit,* QUOT *carcere incluserit, huic ego me satis futurum esse non polliceor.* — Suas. I, 4 : *Inmanes propone beluas, aspice* QUIBUS *procellis fluctibusque saeviat (Oceanus),* QUAS *ad litora undas agat;* TANTUS *ventorum concursus,* TANTA *convulsi funditus maris insania est;* NULLA *praesens navigantibus statio est,* NIHIL *salutare,* NIHIL *notum.* — Suas. II, 18 : *Trecenti,* SED *viri,* SED *armati,* SED *Lacones,* SED *ad Thermopylas.* — Suas. VI, 3 : VIDEBIS *ardentes crudelitate simul ac superbia oculos;* VIDEBIS *illum non hominis, sed belli civilis vultum;* VIDEBIS *illas fauces...;* VIDEBIS *illum pro tribunali locum...* — Suas. VII, 8 : QUOAD *humanum genus incolume manserit,* QUAMDIU *suus litteris honor, suum eloquentiae pretium erit,* QUAMDIU *reipublicae nostrae aut fortuna steterit aut memoria duraverit, admirabile posteris vigebit ingenium tuum* (1).

Petites Déclam., nº CCCXXXVIII (Ritter, p. 337) (2) : CUI *non mortalium patet totus hic mimus?* QUIS *non videt artes novercales et pactum infelicis senis? Miserebor enim, etiamsi nocet, necessitate. Quaeritis* QUO *cedat animo (pater)?* QUO *matrem filii adulescentis domo expulit,* QUO *longam matrimonii concordiam,* NULLO *maledicto,* NULLA *suspicione dissolvit,* QUO *in torum adhuc uxoris prioris vestigio calentem adducta est nova nupta,* QUO *ne hoc quidem praestitit filio suo, ut vinceretur. Alia est videlicet horum ratio,* QUOS *brevis transitus voluptatis fecit parentes,* QUOS.... *Aliter amat* QUAE *peperit,* QUAE *memoriam decem mensium,* QUAE TOT *periculorum,* TOT *sollicitudinum recordationes ad vos, judices, adfert.* NUMERATE *hujus adulescentis annos, breve nimium videatur;* NUMERATE *omnes dies,*

---

(1) Cet éloge s'adresse à Cicéron; c'est un des rares exemples où l'anaphore, dans les déclamations, se justifie par l'élévation de la pensée.

(2) Thème de la déclamation : Une femme est répudiée par son époux; celui-ci se remarie, et, pour se débarrasser d'un fils du premier lit, invente un stratagème; la première femme réclame son enfant.



singula temporum momenta : tamdiu mater testimonium dicit [1].

Grandes Déclam., n° XIX, 2-4 (Lehnert, p. 338-340) [2] : FUIMUS *quondam, judices,* FUIMUS *felicissimi parentes, cum adhuc rudis unici nobis blandiretur infantia, duravitque domus tota prosperitas,* QUAMDIU PARITER *fruebamur,* PARITER *dileximus,* QUAMDIU *civitas de nobis hoc solum poterat loqui, filium nos habere formosum. Ut vero in eam adolevit aetatem...* [3] *Dii immortales, quantus qualisque circa juvenem rumor ingemuit!* OMNIUM *maledictis succlamatus,* OMNIUM *denotatione damnatus est, donec et ipse consensum circa se publici rumoris agnosceret. Inde rarus in publico, ut* TAMQUAM *patris occursus,* TAMQUAM *civitatis ora vitaret. Non est leve concipere verbis,* IN QUANTAM *civitatis execrationem,* IN QUANTAM *culpam juvenis inciderit.* DICTUS EST *occidere posse patrem,* DICTUS EST *dignus quem posset etiam pater occidere. Quid facerem, judices, infelicissimus senex?* JAM JAM *non evitabat fama nec patrem,* JAM *meis auribus nemo parcebat...* [4] *Dii immortales!* QUAE *contumacia,* QUAE *fuit illa patientia, cum domi torqueretur a patre, non invocare matrem!* NON *repugnavit juvenis,* NON *opposuit manus, nullum imploravit auxilium ; mersis tantum dejectisque luminibus,*

---

(1) Pour les *Petites Déclamations,* et aussi pour les *Grandes Déclamations,* je reproduis un passage dans son ensemble : on y voit mieux comment les anaphores s'entre-croisent et se multiplient. Voy. encore dans les *Petites Déclam.,* n° CCXLVI, Ritter, p. 7, *quo* (3); n° CCLII, p. 31, *quod* (3); n° CCLII, p. 32, *unde* (3); n° CCLXXIX, p. 135, *non ego* (2); ibid., *quis* (4); n° CCCXXIX, p. 292, *qui* (4); n° CCCXXX, p. 297, *numquid* (3); n° CCCXXXIV, p. 316, *si* (3); n° CCCXXXVII, p. 329, *cur* (3); n° CCCXXXIX, p. 341, prépos. *cum* (3); n° CCCXL, p. 345, *quo* (3); n° CCCXLV, p. 363, *quod* (4); ibid., *opus est* (3); n° CCCXLIX, p. 376, *dic* (3); n° CCCLXXXV, p. 431, *si* (4). etc..

(2) Sujet : *Speciosum filium infamem, tamquam incestum cum matre committeret in secreta domus parte, pater torsit et occidit in tormentis; interrogat illum mater quid ex juvene compererit; nolentem dicere malae tractationis accusat.* — Dans le fragment cité, le père raconte les événements et se justifie.

(3) Je laisse de côté quelques réflexions sur l'inconduite du jeune homme.

(4) Dans le passage omis, le père précise les circonstances dans lesquelles il a été amené à torturer son fils.

TAMQUAM *umquam flagella sustinuisset,* TAMQUAM *meis torqueretur oculis, omnes ictus excepit in faciem...* (1) *Unde in hanc impatientiam prorupit, exiluit? Domi me nihil interrogavit.* POSSUM *jam, coram liberis ac parentibus,* POSSUM *audientibus diis hominibusque clamare : Et ego amavi filium meum,* NON *osculis,* NON *infirmitate,* NON *lacrimis, sed viribus, dolore, patientia; unicum quem,* SI *acie clausisset hostis, vicaria morte servassem,* SI *subitum cinxisset incendium, extulissem relicta meorum parte membrorum, eripui malignitati, abstuli famae.*

Juvénal, on l'a constaté avant moi (2), a fait de l'anaphore un usage vraiment excessif, qui nous rappelle l'*oratio concitata* des déclamateurs :

I, 22 sq. CUM *tener uxorem ducat spado,* . . . . ,
patricios omnis opibus CUM *provocet unus*
. . . . ,
CUM *pars Niliacae plebis,* CUM *verna Canopi*
Crispinus . . . . (3)

I, 51-52 HAEC EGO *non credam Venusina digna lucerna?*
HAEC EGO *non agitem?*

I, 87-89 QUANDO *uberior vitiorum copia?* QUANDO
major avaritiae patuit sinus? Alea QUANDO
hos animos? (4)

II, 153-155 *Curius* QUID *sentit et ambo*
Scipiadae, QUID *Fabricius manesque Camilli,*
QUID *Cremerae legio et Cannis consumpta juventus?*

III, 26-27 DUM *nova canities,* DUM *prima et recta senectus,*
DUM *superest Lachesi quod torqueat,* . . .

III, 107-108 SI *bene ructavit,* SI *rectum minxit amicus,*
SI *trulla inverso crepitum dedit aurea fundo.*

---

(1) Ici, réflexions sur l'indifférence de la mère.

(2) Cf. Strube, *o. c.*, p. 14, Kiaer, *o. c.*, p. 80 sq., Weise, *o. c.*, p. 45-47, Streifinger, *o. c.*, p. 5-7.

(3) Sans doute, ce passage respire l'indignation; mais la série des *cum* continue (v. v. 32, 37, 46, 55, 58, 64), et le procédé de rhétorique apparait malgré tout.

(4) Dans les Satires, comme dans les *declamationes*, les anaphores accompagnent souvent les interrogations oratoires; cf. ci-dessus, p. 178 sq..

VI, 110-112 *Facit* HOC *illos Hyacinthos,*
HOC *pueris patriaeque,* HOC *praetulit illa sorori*
atque viro.

VI, 189-190 HOC *sermone pavent,* HOC *iram gaudia curas,*
HOC *cuncta effundunt animi secreta.*

VI, 232-235 ILLA DOCET *spoliis nudi gaudere mariti,*
ILLA DOCET *missis a corruptore tabellis*
nil rude nec simplex rescribere, decipit ILLA
custodes aut aere domat.

VI, 303-305 CUM *perfusa mero spumant unguenta Falerno,*
CUM *bibitur concha,* CUM *jam vertigine tectum*
ambulat et geminis exsurgit mensa lucernis.

VI, 402-405 *Haec eadem novit* QUID *toto fiat in orbe,*
QUID *Seres,* QUID *Thraces agant, secreta novercae*
et pueri, QUIS *amet,* QUIS *diripiatur adulter;*
dicet QUIS *viduam praegnatem fecerit* . . .

VI, 501-503 *Tanta est quaerendi cura decoris,*
TOT *premit ordinibus,* TOT *adhuc compagibus altum*
aedificat caput.

VI, 624-626 HAEC *poscit ferrum atque ignes,* HAEC *potio torquet,*
HAEC *lacerat mixtos equitum cum sanguine patres;*
TANTI *partus equae,* TANTI *una venefica constat.*

VII, 94-97 QUIS *tibi Maecenas,* QUIS *nunc erit aut Proculeius*
aut Fabius? QUIS *Cotta iterum,* QUIS *Lentulus alter?*
TUNC *par ingenio pretium,* TUNC *utile multis*
pallere et vinum toto nescire decembri.

VII, 190-193 FELIX *et pulcer et acer,*
FELIX *et sapiens et nobilis et generosus,*
. . . .
FELIX *orator quoque maximus et jaculator.*

VII, 222-226 DUMMODO NON PEREAT *mediae quod noctis ad horam*
sedisti, QUA NEMO *faber,* QUA NEMO *sederet*
qui docet obliquo lanam deducere ferro,
DUMMODO NON PEREAT *totidem olfecisse lucernas,*
quot stabant pueri.

VIII, 9-17 *Effigies quo*
tot bellatorum, SI *luditur alea pernox*
ante Numantinos, SI *dormire incipis ortu*
luciferi quo signa duces et castra movebant?
Cur Allobrogicis et magna gaudeat ara
natus in Herculeo Fabius lare, SI *cupidus*, SI
vanus et Euganea quantumvis mollior agna,
SI *tenerum attritus Catinensi pumice lumbum*
squalentis traducit avos . . . . . . ?

VIII, 127 sq. SI *tibi sancta cohors comitum*, SI *nemo tribunal*
vendit acersecomes, SI *nullum in conjuge crimen*,
. . . .

VIII, 135 sq. *Quod* SI *praecipitem rapit ambitio atque libido*,
SI *frangis virgas sociorum in sanguine*, SI *te*
delectant hebetes lasso lictore secures,
. . . .

VIII, 240-242 *Tantum igitur muros intra toga contulit illi*
nominis ac tituli, QUANTUM *vi Leucade*, QUANTUM
Thessaliae campis Octavius abstulit.

VIII, 254-255 PLEBEIAE *Deciorum animae*, PLEBEIA *fuerunt*
nomina.

IX, 54-55 *Dic, passer, cui* TOT *montis*, TOT *praedia servas*
Apula, TOT *milvos intra tua pascua lassos?*

X, 218 sq. *Circumsilit agmine facto*
Morborum omne genus, quorum si nomina quaeras,
promptius expediam QUOT *amaverit Oppia mœchos,*
QUOT *Themison aegros autumno occiderit uno.*
QUOT *Basilus socios*, QUOT *circumscripserit Hirrus*
pupillos, QUOT *longa viros exorbeat uno*
Maura die, QUOT *discipulos inclinet Hamillus*,
percurram citius QUOT *villas possideat nunc*
quo tondente gravis juveni mihi barba sonabat.

X, 250-254 *Oro parumper*
attendas quantum de legibus ipse queratur
fatorum et nimio de stamine, CUM *videt acris*
Antilochi barbam ardentem, CUM *quaerit ab omni*
quisquis adest socius, cur haec in tempora duret.

X, 278-280 QUID *illo cive tulisset*
natura in terris, QUID *Roma beatius umquam,*
si . . . . ?

XI, 52-53 ILLE *dolor solus patriam fugientibus,* ILLA
maestitia est, caruisse anno circensibus uno.

XI, 127-128 HINC *surgit orexis,*
HINC *stomacho vires.*

XII, 48-49 *Sed* QUIS *nunc alius,* QUA *mundi parte* QUIS *audet*
argento praeferre caput rebusque salutem?

XII, 62-65 *Sed* POSTQUAM *jacuit planum mare, tempora* POSTQUAM
prospera vectoris fatumque valentius euro
et pelago, POSTQUAM *Parcae meliora benigna*
pensa manu ducunt hilares . . . . . .

XII, 111-112 NULLA *igitur* MORA *per Novium,* MORA NULLA *per*
Pacuvium, quin illud ebur ducatur ad aras. [*Histrum*

XIII, 60-62 *Nunc* SI *depositum non infitietur amicus,*
SI *reddat veterem cum tota aerugine follem,*
prodigiosa fides.

XIII, 67-70 TAMQUAM *lapides effuderit imber,*
examenque apium longa consederit uva
culmine delubri, TAMQUAM *in mare fluxerit amnis*
gurgitibus miris et lactis vertice torrens.

XIII, 144-148 CONFER
conductum latronem, incendia sulpure cœpta
atque dolo, primos cum janua colligit ignes;
CONFER *et hos, veteris qui tollunt grandia templi*
pocula . . . . (1)

XIII, 162-164 QUIS *tumidum guttur miratur in Alpibus aut* QUIS
in Meroe crasso majorem infante mamillam,
caerula QUIS *stupuit Germani lumina* . . ?

XIV, 135-137 *Sed quo divitias haec per tormenta coactas,*
CUM *furor haut dubius,* CUM *sit manifesta phrenesis,*
ut locuples moriaris, egentis vivere fato?

---

(1) Au v. 154, Juv. dit encore : CONFER *et artifices...*

XIV, 208-209 Hoc *monstrant vetulae pueris repentibus assae,*
hoc *discunt omnes ante alpha et beta puellae.*

XIV, 235-238 *Cum dicis juveni stultum,* qui *donet amico,*
qui *paupertatem levet attollatque propinqui,*
et *spoliare doces* et *circumscribere* et *omni*
crimine divitias adquirere, quarum amor in te
quantus *erat patriae Deciorum in pectore,* quantum
dilexit Thebas, si Graecia vera, Menœceus.

XIV, 318-320 *In* quantum *sitis atque fames et frigora poscunt,*
quantum, *Epicure, tibi parvis suffecit in hortis,*
quantum *Socratici ceperunt ante penates.*

XV, 27-29 Nos *miranda quidem, sed nuper consule Junco*
gesta super calidae referemus mœnia Copti,
nos *volgi scelus et cunctis graviora cothurnis.*

XV, 94-95 Sed *res diversa,* sed *illic*
fortunae invidia est bellorumque ultima, . .

XVI, 58-60 *Ipsius certe ducis hoc referre videtur*
ut *qui fortis erit sit felicissimus idem,*
ut *laeti phaleris* omnes *et torquibus,* omnes....[1]

Voy. surtout :

VII, 229 sq. *Sed vos saevas imponite leges,*
ut *praeceptori verborum regula constet,*
ut *legat historias, auctores noverit omnes*
tamquam ungues digitosque suos, ut *forte rogatus*
dum petit aut thermas aut Phœbi balnea, dicat
nutricem Anchisae, nomen patriamque novercae
Anchemoli, dicat quot *Acestes vixerit annis,*
quot *Siculi Phrygibus vini donaverit urnas;*
exigite ut *mores teneros ceu pollice ducat,*
ut si quis cera voltum facit; exigite ut *sit*
et pater ipsius cœtus, ne *turpia ludant,*
ne *faciant vicibus.*

---

(1) Ces vers, qui terminent l'œuvre de Juvénal, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous, sont, au point de vue de l'expression, comme un dernier écho des procédés en vogue chez les déclamateurs.

Je n'ai pas voulu rappeler toutes les anaphores des Satires; encore ici, mon but a été moins de faire de la statistique, que de montrer, en me basant sur les *declamationes*, comment la rhétorique a déterminé une des formes saillantes de la pensée de notre poète [1].

---

[1] Je ne prétends pas avoir tout dit sur les rapports entre le style de Juvénal et celui des rhéteurs. Un sujet comme le nôtre est difficilement épuisé. — Au point de vue du choix des mots, on ne pourrait malheureusement arriver à des résultats certains, parce que les rhéteurs suivaient souvent des voies opposées : les uns préféraient les termes relevés, d'autres admettaient les mots vulgaires; d'autres encore avaient une prédilection pour les archaïsmes (voy. Contr., IV, préf., 9 et IX, 2, 26, cf. Bornecque. *o. c.*, p. 113-114); même en ce qui concerne les mots grecs, nombreux dans les Satires, il ne serait pas facile de déterminer l'influence de la déclamation (cf. Thiele, *Juvenalis graecissans*, Breslau, Preuss et Jünger, 1901). — L'antonomase et la périphrase, dont je n'ai rencontré que de très rares exemples dans les *declamationes*, sont des procédés propres au style de Juvénal; voy. mon étude sur *L'originalité de la périphrase dans les Satires de Juvénal*, dans la *Rev. de l'Instr. publ.*, t. L, 1907, p. 84-99; tout au plus pourrait-on dire que les périphrases-devinettes (voy. mon art., p. 85 sq.) répondent à ce goût du premier siècle pour tout ce qui surprend agréablement l'esprit (cf. Émile Thomas, *Pétrone*, 3e édit., Paris, Fontemoing, 1912, p. 170).

CONCLUSION.

Par les trois chapitres de ce livre, on a vu comment la pensée de Juvénal est fondamentalement celle des rhéteurs, comment la pratique des *declamationes* a influé sur la composition des Satires, comment, enfin, le style du satirique trahit jusque dans le détail les procédés de la rhétorique déclamatoire.

Notre travail porte ainsi sur les trois principaux aspects de l'activité intellectuelle d'un écrivain : la genèse des idées, leur ordonnance et leur mise en œuvre, leur expression et leur forme.

Partout nous nous sommes appuyé sur des textes, qui ne laissent subsister aucun doute sur le caractère véritable de la déclamation romaine. Peu ou mal connus, ils n'ont pas de valeur proprement littéraire; mais ils gagnent un intérêt primordial, du moment qu'on veut « situer » dans leur milieu les poètes et les prosateurs de l'Empire.

Guidé par ces documents, nous avons cherché à éviter les appréciations vagues qui ont cours sur la rhétorique dans les Satires. De ci de là, nous avons pu, par l'effet du contraste, déterminer les traits qui reviennent au génie personnel de Juvénal.

N'avons-nous pas fait connaître plus intimement un des grands écrivains de Rome? Et n'avons-nous pas pénétré jusqu'aux sources d'une œuvre qui, admirée et imitée durant

tout le moyen âge, a été « comme un réservoir commun où les écrivains modernes, poètes, orateurs, pamphlétaires, ont souvent puisé leurs inspirations (1) » ?

Il nous reste à dire quelques mots de deux problèmes essentiels, l'un d'ordre littéraire, l'autre d'ordre historique, que soulève généralement la critique des Satires.

Le problème littéraire n'est plus, fort heureusement, celui de la prééminence entre Horace et Juvénal, vaine polémique, qui a longtemps passionné les meilleurs esprits (2).

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est l'étude des Satires en elles-mêmes. En avons-nous le texte, comme il est sorti de la plume du poète? Tel est l'objet du litige.

Le débat fut définitivement ouvert par le fameux livre d'Otto Ribbeck sur *le vrai et le faux Juvénal*, paru vers le milieu du siècle dernier (3). Jusque là, seules les Satires XV et XVI avaient semblé suspectes. Ribbeck s'en prit aux Satires X, XII, XIII, XIV, XV et XVI, et les déclara apocryphes : inférieures pour le fond et pour la forme, elles seraient dues à un falsificateur anonyme, un obscur déclamateur; de plus, les Satires I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et XI auraient subi de nombreuses interpolations.

Cette théorie, défendue avec beaucoup d'ingéniosité, ne résista pas à l'argumentation des auteurs de *Vindiciae*

---

(1) Martha, *Les Moralistes sous l'Empire romain*, p. 340. — Sur Juvénal au moyen âge, voy. surtout les travaux de Manitius (*Philologus*, 1891, p. 354 sq.) et de Hild (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*, 1880, p. 177 sq., 1891, p. 39 sq., p. 106 sq.).

(2) Voy., p. ex., L.-V. Raoul, *Trad. des Satires*, 3e éd., 1818, préf., p. VII : « En ces derniers temps, on a renouvelé la question de la prééminence entre les deux grands satiriques. Dusaulx, dans la préface qu'il a mise en tête de sa Traduction, Laharpe, dans son Cours de littérature, se sont déclarés avec un grand appareil d'arguments, l'un pour l'ennemi de Domitien, l'autre pour le favori d'Auguste ».

(3) *Der echte und der unechte Juvenal*, Berlin, 1865.

Juvenalianae (¹). Juvénal redevint le propriétaire incontesté des seize poèmes que l'antiquité nous a légués sous son nom, et l'hypothèse de Ribbeck sur les *spuriae satirae* fut vouée à l'oubli, aussi bien que celle de Teuffel sur les « récensions doubles » et celle de Jahn et de Schulz sur les lacunes (²).

Mais en 1899, E. O. Winstedt fit une découverte sensationnelle, qui vint alimenter à nouveau les contestations d'authenticité : dans un manuscrit d'Oxford, il trouva, au milieu de la VIe Satire, un fragment de trente-quatre vers jusque là inconnus (³). Le jeu des conjectures reprit aussitôt, et la faiblesse notoire de certaines parties de l'œuvre de Juvénal fut, à cette occasion, remise en cause comme étant l'indice d'une tradition corrompue.

L'hypothèse la plus récente est celle de F. Leo, un des maîtres de la philologie classique en Allemagne : notre vulgate, d'après lui, ne reproduirait pas l'édition originale des Satires, mais une édition posthume, altérée et remaniée. Fort de sa conception, Leo a même modifié en plusieurs endroits le texte traditionnel de Juvénal (⁴).

L'ère des discussions n'est vraisemblablement pas close.

Puissent les pages que nous avons consacrées au satirique,

---

(1) Plusieurs dissertations, parues en Allemagne dans la seconde moitié du XIXe siècle, portent ce titre caractéristique; voy., p. ex., celles de Meinertz (Kœnigsberg, 1866), Dœtz (Münster, 1870), Weise (Halle, 1884). Ribbeck a, malgré tout, maintenu son système dans sa *Geschichte der röm. Dichtung*, III, p. 293-314.

(2) Voy. Teuffel, *Studien und Charakteristiken*, p. 549 sq., Schulz, *Quaest. Juvenal. capita tria*, I, *De lacunis* (diss. Berlin, 1885). En 1895, Friedländer (*Édit. avec comm.*, Introd., p. 56) pouvait écrire : *In der That giebt es unechte Verse im Text des Juvenal eben so wenig als doppelte Rezensionen, bei denen er sich die definitive Wahl noch vorbehalten hätte, auch keine Lücken und keine Umstellungen von Versen.*

(3) Trouvé dans l'*Oxoniensis bibl. Bodl. Canonicianus 41*, le fragment nouveau fut publié pour la première fois par Winstedt dans la *Classical Review*, XIII, 1899, p. 201.

(4) Voy l'édition Jahn-Bücheler-Leo (Berlin, Weidmann, 1910). Leo a exposé les raisons à l'appui de sa thèse dans *Hermes*, t. XLIV, p. 600 sq..

mettre un frein à la hardiesse des suppositions et opérer un retour aux prudentes réserves formulées par Vahlen [1].

Nous avons montré que les Satires sont, dans leur état actuel, l'œuvre adéquate et normale d'un écrivain qui s'est livré pendant de longues années à l'éloquence déclamatoire. Si elles sont à la fois spontanées et factices, si elles sont tantôt admirables et tantôt médiocres, c'est que Juvénal a été soumis, plus que les autres écrivains de la « latinité d'argent », à la routine des exercices de déclamation. Deux êtres sont réunis en une même personnalité : un poète et un rhéteur. Avec l'âge, le rhéteur a pris le pas sur le poète. Corriger et redresser les Satires, là où elles ne répondent pas aux exigences de notre goût, c'est expulser Juvénal de son propre domaine [2].

En somme, dans l'œuvre du satirique nous voyons d'une manière particulièrement frappante cette pénétration réciproque de la poésie et de l'éloquence, qui caractérise la littérature latine de l'époque impériale et qui, étrange à première vue, était dans l'ordre naturel des choses : l'art oratoire était devenu, dans les salles de déclamation, une sorte de sport intellectuel pratiqué par tous les esprits cultivés [3].

Le problème d'ordre historique n'est pas moins controversé.

---

(1) Voy. *Op. acad.*, I, p. 223 sq..

(2) Les divergences dans la tradition qui sont matériellement prouvées, concernent la VIe Satire. Celle-ci, parue d'abord séparément, aura subi certaines modifications de la part de Juvénal lui-même, avant d'être incorporée dans une édition postérieure des Satires. C'est l'explication qui me semble la plus simple. Le texte tel qu'il est dans le fameux manuscrit d'Oxford, serait le résultat d'une juxtaposition : quelqu'un aurait eu sous les yeux à la fois l'édition d'ensemble de Juvénal et un vieil exemplaire de la Sat. VI, publiée à part.

(3) Sur cette fusion de la poésie et de l'éloquence, voy., p. ex., Nisard, *Poètes latins de la décadence*, 2de édit., I, p. 437, Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, 8e édit., IV, p. 23-24, Hirzel, *Der Dialog*, II, p. 64, Norden, *Antike Kunstprosa*, I, p. 286-287, Bornecque, *Déclamations et déclamateurs*, p. 115-116, p. 121-129.

Quel est le degré de véracité des peintures de mœurs dans les Satires?

Les uns garantissent la valeur des données de Juvénal; les autres s'évertuent à défendre l'Empire romain contre les attaques du poète satirique[1].

Duruy, dans quelques pages fort éloquentes[2], a tenté de réhabiliter la société romaine des deux premiers siècles de notre ère, en invoquant, comme témoignage essentiel, les lettres de Pline le Jeune, et il faut avouer que son esquisse, faite de documents irrécusables, nous éloigne beaucoup du monde pervers stigmatisé par Juvénal. C'est que, selon Duruy, la vie calme, honnête, sans beaucoup de vertus ni beaucoup de vices, cette vie de tous les jours, qui est aussi à peu près celle de tout le monde, n'attire pas plus les poètes de satire que la plaine ne charme le voyageur en quête de précipices et de belles horreurs[3].

A qui accorder notre confiance, à Juvénal, le bourgeois mécontent, ou à Pline, l'aristocrate optimiste[4]?

Il faut évidemment, avant de se prononcer, se rappeler que la Satire exagère de par sa nature et qu'elle généralise l'exception. Mais, en outre, il convient de tenir compte de ce caractère particulier du talent de Juvénal, qui a été l'objet de notre étude : le poète déclame souvent avec cette chaleur factive, cette colère de tête, qui animait les rhéteurs, quand ils fulminaient contre des crimes abominables... mais imaginaires.

---

(1) Il suffit, pour se convaincre de l'importance du problème, de parcourir les notes de la *Sittengeschichte* de Friedländer.

(2) *Histoire des Romains* (Paris, Hachette, 1383), t. V, chap. LXXXVI, §§ 5 et 6.

(3) T. V, p. 653.

(4) La question est nettement posée et judicieusement résolue par Dill, *Roman Society from Nero to Marcus Aurelius* (Londres, Macmillan, 1905), p. 58 sq. : *The world of the Satirist*, et p. 141 sq. : *The circle of the younger Pliny*.

Ce fut, nous dit Nisard, après de longues années passées dans ce monde faux, dans cette atmosphère de vices sortis de cerveau des rhéteurs, que Juvénal songea à jeter un regard sévère et sain sur le monde où il vivait, sur cette fange de vices réels qui fermentait autour de lui [1].

On peut faire un pas de plus et douter de la réalité de cette « fange de vices », en raison même des jérémiades pessimistes de la rhétorique déclamatoire.

---

[1] *Poètes latins de la décadence*, I, p. 444-445; cf. Martha, *Les Moralistes sous l'Empire romain*, p. 321, Peter, *Geschicht. Litt. über die röm. Kaiserzeit*, II, p. 80-83.

TABLE DES MATIÈRES.

CORRIGENDA.

P. 10, note, l. 22, lire : *Studien und Charakteristiken.*
P. 10, note, l. 27, lire : *Post-Augustan Poetry.*
P. 16, l. 17, lire : Pline, *Epist.*, II, 3, 6.
P. 20, note, l. 19, lire : que c'est précisément.
P. 25, l. 11, lire : *Censennia.*
P. 33, l. 5, lire : çà et là.
P. 77, l. 1, lire : rattachée.
P. 82, l. 11, lire : suffit.

